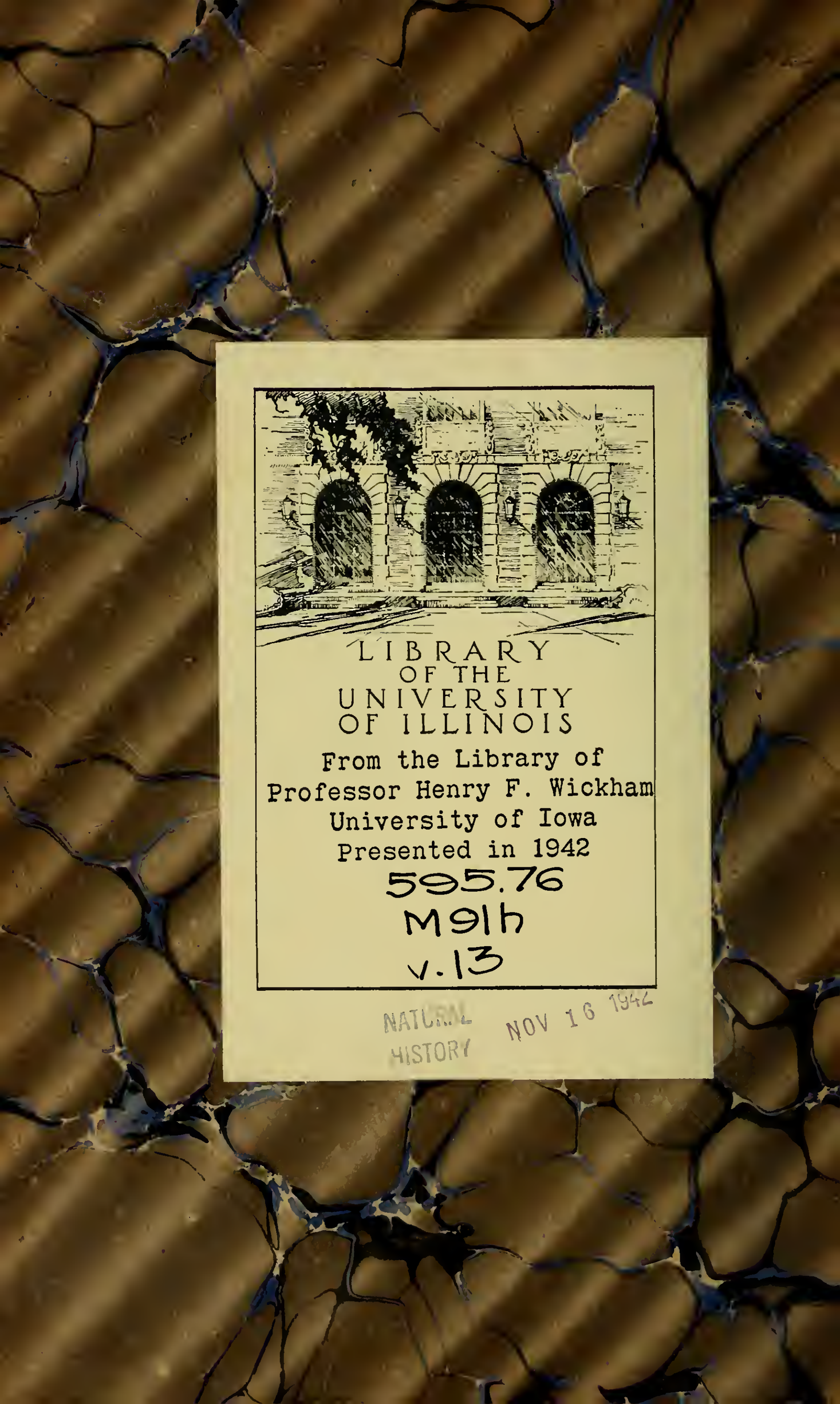



LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS
From the Library of
Professor Henry F. Wickham
University of Iowa
Presented in 1942
595.76
M91h
v.13
NATURAL
HISTORY
NOV 16 1942



COLÉOPTÈRES

DE FRANCE.

Lyon — Imp. de F. Dumoulin rue St-Pierre 20.

NOTICE

SUR

ANTOINE-CASIMIR-MARGUERITE-EUGÈNE

FOUDRAS,

PAR

E. MULSANT.

(Lue à la Société Linnéenne de Lyon, le 8 août 1859.)

Messieurs,

Il y a quelques mois, j'essayais de vous redire la vie si simple, si modeste et pourtant si pleine de mérites, de l'un de nos botanistes les plus distingués ([1]); j'ai à vous entretenir aujourd'hui d'un naturaliste qui, dans un temps déjà éloigné, fut un des membres les plus actifs de cette compagnie, et dont le nom ne cessera de rappeler l'une des plus belles renommées scientifiques de cette cité.

Antoine-Casimir-Marguerite-Eugène Foudras, naquit à Lyon le 19 novembre 1783. Il était le dernier de trois enfants issus du mariage de Sébastien Foudras, originaire de Bessans en Savoie, et de Marguerite Madinier, d'une maison honorable de nos environs.

Après le siége soutenu par notre ville en 1793, le chef de cette famille, pour échapper à la prison ou à l'échafaud, fut obligé de se retirer, avec les siens, à Orliénas, dans une propriété d'assez faible valeur, seul débris de sa fortune. Par droit

([1]) Marc-Antoine Timeroy.

de jeunesse, Casimir fut établi le gardien du petit troupeau attaché à l'immeuble. Obligé, en qualité de berger, de passer dans les champs une grande partie de la journée, les beautés que la nature déploie au printemps, les fleurs dont elle émaille les prés, les papillons qui viennent en folâtrant butiner dans leurs corolles, ne tardèrent pas à impressionner son imagination et à l'attacher aux merveilles qu'il avait sous les yeux. Il ne fallait qu'une circonstance pour transformer cet amour naissant en véritable passion : cette circonstance s'offrit bientôt.

La femme du maître-valet conduisit un jour le jeune Casimir au château d'Orliénas ; et comme il était joli enfant, elle le présenta à la Dame du manoir, qui le combla de caresses et le fit entrer dans sa chambre, où se trouvaient exposés divers cadres remplis de papillons préparés et disposés avec goût. Il ne se serait jamais figuré que ces êtres aériens qu'il poursuivait dans les champs, pouvaient, avec le secours d'une main habile, offrir un coup-d'œil si ravissant. Cette vue produisit sur son esprit un effet électrique : elle venait de faire naître en lui un de ces goûts ardents sur lequel le temps devait être sans pouvoir. De retour à la maison, il ne voyait plus que papillons, et ne se livrait à d'autres rêves qu'au désir de leur faire la chasse.

Ses parents furent bientôt agités, à son sujet, d'une cruelle préoccupation ; ils faillirent le perdre des atteintes de la petite vérole. Des soins empressés et l'heureuse action de la nature le sauvèrent.

L'enfant grandissait, et le besoin se faisait sentir de songer à son instruction. Les circonstances toutefois étaient encore telles, qu'il était difficile à son père de rentrer à Lyon avec sécurité. On confia le jeune Casimir à sa sœur aînée, mariée, quelque temps avant la révolution, à M. Paillasson, qui a laissé un nom honoré, dans le commerce de cette ville. Dès-lors, il

suivit les cours de l'école centrale, où il fit de très-bonnes études, à en juger par les couronnes qu'il y obtenait chaque année.

Aussitôt que le calme fut rétabli, Sébastien Foudras préoccupé de l'avenir de ses enfants, prit à Lyon, en dehors des portes Saint-Clair, un logement modeste, dans lequel le jeune Casimir eut une petite pièce adossée à la colline. C'est là qu'était placée sa collection naissante, dans des boîtes confectionnées par lui-même. Malheureusement l'humidité du lieu couvrait souvent de moisissure des objets auxquels il attachait beaucoup de prix, et l'obligeait à des courses et à des recherches nouvelles, pour remplacer ses trésors détériorés. Mais ni ces peines sans cesse renaissantes, ni l'ennui manifesté par son père de lui voir perdre du temps à des occupations qu'il considérait comme futiles, ne furent capables de le faire renoncer à ses goûts.

Un jour, dans son modeste cabinet, il eut l'honneur de recevoir la visite de Charles de Villers, qui s'était fait un certain nom, en reproduisant la partie entomologique des œuvres de Linné, et en y ajoutant, d'une manière moins indigeste que Gmelin, les découvertes nouvelles dont la science s'était enrichie. Il était venu sans doute, par pure complaisance, visiter le débutant; il ne s'attendait pas au plaisir qui lui était réservé: il trouva dans les cartons de celui-ci deux insectes d'espèce rare, qu'il n'avait pu se procurer; le jeune Casimir fut heureux et fier de les lui céder. Depuis cette époque il s'établit entre eux des relations qui ne pouvaient manquer d'être utiles à l'entomologiste novice : toutefois de Villers mettait une certaine réserve dans ses conseils et dans ses indications.

Le moment était venu de choisir une carrière au jeune Foudras; son père le plaça chez un homme d'affaires, d'où il passa successivement dans l'étude de Me Ailloud, puis dans celle de Me Verdun, avoué d'appel, comme le précédent. En entrant dans celle-ci, il y occupa d'abord le dernier rang;

mais il franchit rapidement tous les degrés intermédiaires, et fut bientôt installé premier clerc. Quand il quitta ce poste, il était licencié en droit, et inscrit au tableau des avocats.

Il débuta au Barreau dans une cause que lui avait confiée son patron. Cet essai le mit à même de comparer, entre les professions d'avoué et d'avocat, celle qui convenait le mieux à ses talents et à ses goûts; il donna la préférence à la procédure. Le difficile était, avec son défaut de fortune, de devenir possesseur d'une étude; le hasard le servit; il s'en présenta bientôt une à vendre; elle était réduite à un simple titre, n'ayant qu'une seule affaire attachée au cabinet; il l'obtint à bas prix. Il comptait sur son zèle, sa probité et son savoir, pour l'élever à un rang honorable; il ne se trompait pas. Il fut nommé avoué de première instance, au moment où il atteignait ses vingt-cinq ans, âge exigé pour remplir de semblables fonctions.

Ni les devoirs et les chaînes que lui imposait sa nouvelle position sociale, ni le désir ou le besoin de se créer une fortune dont les malheurs des temps avaient dépouillé sa famille, ne purent le rendre ingrat envers l'histoire naturelle, à laquelle il devait déjà tant de jouissances. Sans cesser de donner son activité et ses soins à son étude et aux intérêts de ses clients, il savait trouver du temps pour ses occupations favorites.

Les dimanches, au moins en grande partie, était consacrés aux chasses, et les heures matinales des autres jours de la semaine étaient employées à étudier, à classer, les objets recueillis, à faire la toilette aux insectes, c'est-à-dire à étendre les pattes ou les ailes, suivant les ordres auxquels ils appartenaient. Les vacances lui offraient ensuite des loisirs plus nombreux pour se livrer à ses goûts passionnés.

Les soins minutieux qu'il apportait à conserver, aux êtres

qu'il collectait, toutes les apparences de la vie, lui firent bientôt imaginer divers procédés ingénieux. C'est lui qui, le premier, eut l'idée, pour piquer les petites espèces, d'employer des fils de fer très-fins, obliquement coupés à l'une des extrémités. Ces sortes de *coupilles* étaient d'abord assez courtes, et fixées sur de petits morceaux de liége revêtus de papier blanc; plus tard, il perfectionna ce mode, en donnant aux fils métalliques plus de longueur, et en employant la moelle de sureau au lieu de liége. Il eût fallu voir quel coup-d'œil agréable présentait une brochée d'insectes lilliputiens, alignés à une même hauteur, sur chaque tronçon de moelle coupé quadrangulairement, à l'instar d'un fragment de règle carrée. Chacune de ces portions médullaires était fixée au liége de ses cadres, à l'aide d'une ou de deux épingles. Cette méthode présente les avantages, en enlevant à la fois toute la brochée, d'avoir sous les yeux un certain nombre d'objets à examiner et à comparer; de laisser toutes les parties de l'insecte visibles et faciles à étudier, avantages que n'offre pas l'emploi de la colle, qui englue les pattes, les antennes ou diverses autres parties du corps.

C'est à Foudras qu'on doit encore l'art de conserver aux Libellules toute la fraîcheur et la beauté de leur robe, en enlevant les parties fluides ou muqueuses de l'intérieur. Pour cela, on sépare du thorax la partie postérieure du corps, qu'on recolle ensuite avec soin, quand l'opération du nettoiement est terminée. Celle-ci s'exécute, pour l'abdomen, à l'aide d'un morceau de papier enroulé et promené délicatement dans l'intérieur, et, pour la cavité thoracique, à l'aide d'un instrument analogue à un cure-oreille. Pour rendre aux teintes de l'abdomen leur vivacité, pour soutenir cette partie et lui empêcher de se détacher facilement, on introduit dans son sein, avant de la recoller, un rouleau de papier en-

gagé dans la poitrine, et de la couleur principale du fond du corps.

Foudras, qui se bornait à chercher dans l'étude des productions de la Nature les jouissances si agréables dont elle est la source, cultivait en même temps la Botanique et l'Entomologie, et recueillait avec le même empressement les insectes de tous les ordres et les plantes de toutes les familles. En étendant ainsi le cercle de ses recherches, il avait trouvé le secret de rendre ses promenades et ses excursions plus fructueuses, et de multiplier ses joies et ses émotions.

L'histoire naturelle toutefois, malgré le plaisir qu'elle savait lui offrir, ne put empêcher son cœur d'être captivé par d'autres attraits. Le 17 janvier 1816, il épousait Mlle Jenny Peyot, fille d'un négociant de Lyon, qui joignait aux grâces les plus séduisantes toutes les qualités faites pour plaire et pour attacher. Sa jeune épouse devint bientôt la compagne de toutes ses promenades et l'auxiliaire de ses chasses. Au mois de septembre 1821, il fit avec elle le voyage de Chamouni, et butina copieusement dans cette partie des Alpes, où le Mont-Blanc, le géant de ces régions, élève au-dessus des sommets voisins son front couronné de neiges éternelles.

En 1825, il réalisa avec elle un de ses rêves les plus favoris, celui de visiter nos provinces méridionales. A Avignon, il fit la connaissance de Requien [1]; à Marseille son cœur sut bientôt comprendre celui de Solier; ensemble ils parcoururent les vallons alors si sauvages de Montredon, les côteaux dénudés des bords de la mer, et diverses autres localités des entours de la ville. L'amitié, dans ces courses, ne tarda pas à les unir l'un à l'autre par des liens qui ne devaient plus se relâcher. A Tou-

---

[1] Botaniste distingué, né à Avignon, ville à laquelle ce savant a légué ses livres et ses collections, mort à Bonifacio (Corse) dans l'été de 1851.

lon il entra en relation avec Banon; il poussa jusqu'à Hyères, et visita, au retour, Nîmes et Montpellier, où le professeur Delile lui fit l'accueil le plus aimable. Grâces à son œil si perspicace, et aux moyens que la tradition ou son génie inventif lui avaient enseignés pour rendre les chasses plus fructueuses, grâces aux soins minutieux qu'il mettait dans ses recherches, que de trésors ne rapporta-t-il pas de ces contrées privilégiées! que de découvertes n'avait-il pas faites dans ces provinces jusqu'alors incomplètement explorées!

Sans aucun doute, durant les huit premières années de la Restauration, où l'Entomologie, si délaissée pendant les grandes guerres de l'Empire et les agitations de l'Europe, comptait encore un si petit nombre d'hommes lui consacrant leur plume, son savoir, son expérience et les matériaux nombreux qu'il avait amassés et disposés avec ordre depuis plus de vingt ans, lui auraient permis de s'élever aux premiers rangs des écrivains entomologiques de l'époque, si, moins insensible à la gloire, moins insouciant de la renommée, il avait voulu mettre en œuvre les richesses qu'il avait entre les mains. Mais l'étude de la Nature était, à ses yeux, un des moyens que lui avait donnés la Providence pour couler une partie de ses jours avec plus de douceur; ses désirs n'allaient pas au-delà.

Ce n'était cependant pas les moyens de publication qui lui manquaient. En 1821, la Société d'agriculture, histoire naturelle et arts utiles de Lyon l'avait attiré dans son sein; en 1822, il avait été l'un des amis des sciences naturelles qui, sous la présidence de Balbis, avaient fondé la Société linnéenne de notre ville. Ces compagnies se seraient empressées de mettre au jour les mémoires qu'il aurait pu leur communiquer; mais il se tint toujours à cet égard dans une grande réserve. Les lectures dont il anima les séances de ces corps savants, se bornèrent, en général, à des rapports qui lui étaient demandés. L'un de ceux-ci, destiné à signaler les insectes recueillis le 24

mai 1824, jour de la fête champêtre de la Société linnéenne [1], montra combien il était familiarisé avec les mœurs, les habitudes et la nomenclature des insectes [2]. Personne, en effet, autant que lui, ne connaissait toutes les ressources que pouvaient offrir à celui qui aurait voulu les faire connaître, les productions naturelles de nos environs. Il avait exploré, dans tous les sens, ce territoire si varié, offrant dans un périmètre de peu d'étendue des terrains de cristallisation et des terrains de sédiment. Il avait visité les terres argileuses et les étangs de la Bresse, les plaines sablonneuses du Dauphiné, les roches si chaudes et en partie arides dont le Rhône baigne les pieds, et les champs fertiles qui nous entourent; il avait gravi les diverses élévations qui servent à faire varier la physionomie de notre pays, depuis les humbles côteaux que couvre la vigne, jusqu'à ces montagnes sous-alpines dont le pin garnit les flancs et dont le sapin couronne les sommets. Aussi, disait-il dans une des séances

---

[1] Le 24 mai de chaque année est consacré par les diverses Sociétés Linnéennes de France, à faire à la campagne une excursion suivie d'un dîner, pour célébrer le jour de naissance de leur immortel patron.

[2] L'insecte, dit-il, le plus remarquable recueilli dans ce jour, est le *Chrysis stoudera*. M. Jurine n'a pas connu la femelle de cette espèce, il a seulement donné une bonne figure du mâle (pl. 12, n° 9) ; mais comme son ouvrage n'est qu'une sorte de catalogue, le *Chr. stoudera* n'y est pas décrit. M. Spinola a décrit un mâle (2e fasc. p. 169); mais la femelle paraît lui être encore inconnue. Voici la diagnose des deux sexes :

♂. *Capite, thorace abdominisque segmento primo viridibus, cœruleo variegatis; segmento secundo aureo, macula semidiscoidali violacea; tertio cupreo; ano quadridentato.*

♀. *Abdominis segmento tertio violaceo, margine virescente ; cæteris ut in mare.*

Le *Chrysis stoudera* vit aux dépens du *Crabro cribrarius*, Linn. Celui-ci place son nid dans les trous que les Coléoptères laissent aux arbres ; il le remplit d'autres insectes qui doivent servir d'aliments à sa progéniture. Le *Chr. stoudera* vient y ajouter un œuf, d'où sort plus tard un ver, qui attaque la larve du *Crabro cribrarius*.

de notre Société d'agriculture : « La partie entomologique de la « Faune lyonnaise pourrait être l'objet d'un travail important, « qui comprendrait beaucoup d'espèces qu'on a cru jusqu'ici « particulières à l'Allemagne et à l'Italie. » Et le savant secrétaire de cette compagnie, M. Grognier, ajoutait : Qui mieux que M. Foudras, est capable de mener à fin cette entreprise [1]? Mais le temps qu'il devait donner à son étude d'avoué, ne lui aurait peut-être pas permis d'entreprendre alors une œuvre de si longue haleine.

Quand le baron Dejean se proposa de publier son Spéciès des Coléoptères, il sentit le besoin de se mettre en relation avec lui. Foudras s'empressa de lui envoyer ce qu'il possédait en Carabiques, en lui laissant la liberté de garder tout ce qui lui plairait. Le savant Entomologiste parisien puisa dans cet envoi des trésors inattendus. Il s'y enrichit de beaucoup d'espèces qui n'avaient pas été trouvées en France, et même de plusieurs tout-à-fait inconnues [2]. Sa collection, dans toutes les tribus ou familles de Coléoptères, et même dans la plupart des ordres de la classe des insectes, aurait offert des richesses pareilles [3].

Un Entomologiste de notre ville, qui aurait pu produire de très-beaux travaux, mais qui délaissa l'entomologie pour la culture des fleurs, M. Bourgeois [4], avait trouvé, à quelques

---

[1] Compte-Rendu des travaux de la Société d'agriculture, hist. nat. et arts utiles de Lyon, depuis le 1er avril 1822, jusqu'au 1er avril 1823, par F. L Grognier. *Lyon* 1823, page 100.

[2] Dejean, Spéciès des Coléoptères t. 1. p. XXII.

[3] Elle renferme encore probablement, surtout dans les ordres des Hyménoptères, Diptères et Aptères, des insectes inédits. En l'examinant, à son passage à Lyon, M. V. de Motschoulsky y décrivit, ou es[uiss]a deux coléoptères nouveaux (Voyez *Études Entomologiques*, 2e cahier de 1853, p. 56).

[4] M. Bourgeois s'est occupé pendant plusieurs années avec beaucoup de zèle et de succès de l'étude des insectes ; il était en relation avec Olivier, Bonelli, Spinola, etc. Il avait surtout formé, en Hyménoptères, une collection très-remarquable, et aujourd'hui complètement perdue. M. Bourgeois n'était

pas de la ville, dans les terrains sablonneux de la rive gauche du Rhône, un petit Orthoptère, plus particulier à nos provinces méridionales. Foudras, à qui il fit part de sa découverte, emprisonna, dans une cage vitrée et garnie de sable, un certain nombre de ces insectes, étudia leurs mœurs et leurs habitudes, et donna leur histoire complète, dans ses *Observations sur le Tridactyle panaché* [1].

Ce mémoire plein d'intérêt semblait devoir promettre d'autres travaux; mais après cet essai, qu'un caprice ou qu'une idée avait fait naître, Foudras reprit ses allures naturelles, c'est-à-dire, se borna à faire de l'entomologie pour son agrément seul.

Indépendant par caractère, impatient de toutes les chaînes, à l'exception de celles qui l'attachaient à ses devoirs, après avoir été l'ornement et l'un des membres les plus actifs de nos Sociétés d'agriculture et linnéenne; après avoir pendant les deux années 1826 et 1827, occupé le fauteuil de la vice-présidence de cette dernière compagnie, il commença à être moins assidu à leurs réunions, et finit par se séparer de l'une et de l'autre.

---

pas seulement ami des sciences naturelles; il l'était aussi de la littérature; il savait son Horace par cœur, et il a laissé en manuscrit une traduction française de ce poète. Cet excellent homme de bien qui m'honorait de son amitié, est mort à Lyon le 1[e] octobre 1845, âgé de 75 ans.

On a de lui :

1° Examen de la première livraison de l'Histoire des insectes nuisibles à la vigne et particulièrement de la Pyrale, de M. Victor Audouin. *Lyon* 1841, in-8°.

2° Etude spéciale et raisonnée de la Pyrale de la vigne du Beaujolais. *Lyon* 1841 in-8°.

3° Tournée en avril, mai et juin 1842, dans les vignobles du Beaujolais et du Mâconnais, pour observer la Pyrale. *Lyon* 1842 in-8°.

4° Examen d'un rapport sur la Pyrale, lu à la Société d'agriculture de Lyon *Lyon* 1843 in-8°.

(1) Observations sur le Tridactyle panaché. *Lyon*, *Barret*, in-8°, de 22 pages et une planche.

Il aspirait à une liberté plus complète, c'est-à-dire, à se débarrasser de son étude, qu'il avait à peu près créée et qui était devenue, entre ses mains, l'un des bons offices de la ville ; il désirait, après y avoir trouvé fortune et considération, se reposer de ses travaux de procédure, pour se livrer entièrement à ses délassements favoris. Il vendit sa charge en novembre 1835, assista encore pendant deux ans son successeur, et fut complètement libre en janvier 1837.

Rendu à lui-même, il distribua son temps avec cette régularité qu'il mettait dans toutes ses œuvres. Ses matinées, jusqu'à neuf heures, étaient consacrées à ses études entomologiques ou à recevoir les amis de la Nature qui lui venaient rendre visite.

Nos relations dataient déjà de loin. J'avais rapporté du collége le goût d'étudier les insectes, et leur chasse m'offrait, à la campagne que j'habitais alors, un délassement qui savait encore me plaire. Dans un voyage fait à Lyon en 1824, je me hasardai, collecteur obscur, à me présenter à Foudras, jouissant déjà, comme naturaliste, d'une réputation justement méritée. La bienveillance avec laquelle il m'accueillit, les richesses admirables qu'il étala sous mes yeux, ranimèrent en moi, du moins pour quelque temps, une ardeur entomologique à laquelle l'isolement est toujours funeste. Quelque vif, en effet, que soit de prime abord ce feu sacré, il a besoin pour s'alimenter, du contact des personnes animées de la même passion. Il nous faut cette sorte de frottement, d'où jaillit l'étincelle électrique, capable de soutenir ou de surexciter notre zèle.

Quand je vins me fixer à Lyon, au commencement de 1833, je n'y apportai que les faibles débris d'une collection abandonnée depuis quelque temps, par l'incurie, aux outrages des Anthrènes. Foudras, que je revis alors, ralluma en moi, pour l'Entomologie, un amour presque éteint ;

il me servit de guide dans mes promenades, et souvent enrichissait mes boîtes d'une partie des insectes que son habileté ou sa bonne fortune faisait tomber entre ses mains. J'allais souvent à ses réceptions du matin. Il nous montrait le produit de ses chasses des jours précédents; nous indiquait les localités précises où il avait pris les insectes qui paraissaient éveiller nos désirs; s'offrait volontiers à nous conduire sur les lieux mêmes, pour nous fournir l'occasion d'en saisir de nos mains de pareils, et doubler ainsi le prix de leur possession. L'Entomologie lui doit un bon nombre de ceux qui, dans notre ville, sont aujourd'hui attachés à son culte.

Il y avait en général chez lui une si naturelle expansion, et ses chasses lui avaient donné une connaissance si approfondie des mœurs des insectes et des moyens de se les procurer, qu'on éprouvait un plaisir attrayant à l'entendre. Rarement on le quittait sans avoir appris quelque chose de nouveau.

Lorsqu'en juin 1838, le professeur Audouin fut envoyé par le Gouvernement dans les vignobles du Mâconnais, pour y chercher les moyens de s'opposer aux ravages effrayants de la pyrale de la vigne, il s'empressa de mettre à contribution les lumières de Foudras, qui, dans le temps, s'était occupé avec beaucoup de soin de suivre la vie et d'étudier les habitudes de cet insecte destructeur. Frappé des connaissances si profondes de notre compatriote, il lui demanda la faveur de nouvelles audiences. Notre ami, dont la mémoire était si riche d'observations, lui révéla une foule de ces secrets, que la Nature, prise sur le fait, abandonne dans les

---

(1) Audouin (Jean Victor) professeur, administrateur au jardin des plantes de Paris, né le 27 avril 1797, dans la dite ville, où il est mort le 9 novembre 1841.

champs à l'explorateur, et qu'elle cache volontiers au savant enfermé dans son cabinet. Audouin se retira émerveillé de tant de connaissances et de tant de modestie.

Depuis la conquête de son indépendance, Foudras consacrait à l'Entomologie la plupart des heures qu'il donnait auparavant aux affaires; il profitait surtout de sa liberté pour répéter ou varier ses promenades et ses excursions. Il avait revu souvent nos montagnes d'Izeron et de Pilat, fait connaissance avec celles plus pittoresques et plus riches de la Grande-Chartreuse; en août 1839, il voulut avec sa famille visiter de nouveau nos provinces du Midi. Il fit à Marseille diverses courses avec son ami Solier, visita les environs de Toulon et d'Hyères et devait au retour parcourir ceux de Nîmes et de Montpellier; mais un événement qui faillit compromettre sa vie empêcha la réalisation de ce projet. La diligence de Toulon, qui le ramenait à Marseille, arrivait au grand trot, vers une heure du matin, et par une nuit assez obscure, dans les gorges d'Ollioules; on avait eu l'imprudence de saigner la veille, sur les bords de la route, un bœuf incapable d'aller plus loin. L'odeur du sang dont le sol était imprégné, effraya les chevaux; ils se jetèrent brusquement dans un autre chemin qui bifurquait dans ce point avec la route principale. Le postillon, en voulant les remettre sur la voie, fit verser sa voiture. La chute fut rude; Foudras, logé dans le coupé, fut contusionné au-dessus de l'œil; sa fille eut à la tête une blessure grave; la plupart des autres voyageurs furent plus cruellement maltraités : sa femme et son fils furent presque les seuls à n'avoir pas trop à se plaindre. Arrivé à Marseille, les soins et les assurances consolantes d'un médecin le remirent un peu de son émoi; mais dès le lendemain il reprit avec les siens le chemin de Lyon.

Les chasses auxquelles Foudras s'était livré depuis si longtemps, lui avaient procuré dans tous les ordres la collection

sans contredit la plus remarquable en insectes de France ; il aurait pu facilement se créer, par des échanges, un des plus beaux cabinets d'insectes d'Europe ; mais il avait peu de goût pour ce mode d'accroître ses richesses. Les insectes qui lui arrivaient par une main étrangère lui faisaient un médiocre plaisir ; il tenait surtout à les prendre lui-même [1].

En 1842, il forma le dessein de s'occuper d'une manière particulière des Altises, dont il possédait déjà un catalogue nombreux. Dès que son projet fut ébruité, il reçut de divers Entomologistes les offres les plus généreuses ; mais il refusa la plupart de ces gracieuses propositions, et se borna à accueillir quelques communications partielles. Il pensait qu'en parcourant diverses contrées de la France, il pourrait recueillir par lui-même toutes les espèces de ce groupe qui peuvent se trouver dans notre pays.

---

[1] Il fut cependant en relation, au moins passagère, avec un grand nombre d'amis des sciences naturelles. A l'étranger, avec MM. Bassi, Pecchioli, Peiroleri, d'Italie ; Chevrier et Lasserre, de Genève ; Curtis, de Londres ; comte Mannerheim et V. Motschoulsky, de Russie ; Félix, de Kiesenwetter et Schaum, d'Allemagne ; Selys de Longchamps, de Belgique. A Paris, avec MM. Aubé, Chevrolat, le comte Dejean, Duponchel, Fairmaire, Latreille, Lefebvre, de Marseul, Rambur, Reiche. Dans les départements, MM. Banon, de Toulon ; Bompart, de Villefranche ; Companyo et Farines, de Perpignan ; Daube, de Montpellier ; Ecoffet, de Nîmes ; Famin, de Marseille ; de Fonscolombe, d'Aix ; le capitaine Gaubil ; le major Gueneau d'Aumont, aujourd'hui sous-intendant à Mâcon ; de Jenisson ; le marquis de la Ferté, de Tours ; Maille, de Rouen ; Michel, de Toulon ; le capitaine Morineau ; Myard, de Châlons ; Perris de Mont-de-Marsan ; Pradier ; Requien, d'Avignon ; Solier et Wachanru, de Marseille. A Lyon, avec les Entomologistes MM. Armand, Bonnamour, Bourgeois, Brun, Chardiny, Donzel, de Fontenay, Gabillot, Gacogne, l'abbé Girodon, Godart, Guillebeau, Levrat, Mayet, Merck, Millière, Perret, Perroud, Rey (Cl.), Rey, professeur à l'Ecole Vétérinaire, de Villers ; avec MM. Jourdan, conservateur du Muséum ; Grognier, professeur à l'Ecole Vétérinaire ; Tabareau, doyen de la faculté des sciences ; V. Thiollière, géologue ; Michaud et Terver, conchyologistes ; Aunier, Balbis, Cap, Champagneux, Deriard, Hénon, A. Jordan ; Madiot, Martinel, Roffavier, Timeroy, et Mme Lortet, botanistes.

Il se mit dès-lors à les rechercher avec une ardeur nouvelle. En juillet de la même année, il parcourut avec de Fontenay ([1]) et Bompart ([2]) les montagnes alpestres de la Chartreuse ; puis il descendit avec eux à Uriage, où nos voyageurs prirent le *Carabus nodulosus*, qu'on croyait jusqu'alors étranger à la France.

L'année suivante, son fils, étudiant en médecine à Lyon, avait à subir des examens devant les professeurs de l'école de Montpellier. Il saisit avec empressement cette occasion d'explorer avec lui et M. Rey une partie des départements du Gard et de l'Hérault. Ils partirent le 25 mai, et durant un mois à peu près, ils visitèrent successivement les campagnes de Beaucaire et les roches dénudées qui les dominent, les bords du Lez, les environs de Montpellier, de Cette, de Castelnau, les salines du port Juvénal, les bords de la Mosson, Aiguemortes, avec ses plaines sablonneuses, ses marécages et ses bois de pins, les *garrigues* ou côteaux arides des entours de Nîmes. Dans l'une de ces promenades, Crespon ([3]) voulut leur servir de guide et de compagnon.

Vers la fin d'août de la même année, il s'achemina vers ce désert de la Grande-Chartreuse, que l'homme le plus insensible aux beautés de la Nature ne saurait parcourir sans émo-

---

([1]) Mort le 2 octobre 1845. Voy. Mulsant, Opuscules, deuxième cahier, p. 161.

([2]) Ancien négociant, qui avait fait de l'Entomologie les délassements de sa vie, après s'être retiré des affaires ; mort, il y a quelques années, à Villefranche (Rhône) où il était né.

([3]) Crespon avait fondé près de la fontaine de Nîmes un cabinet d'histoire naturelle, qui est une des curiosités de la ville. Il s'était un peu occupé d'insectes, et on lui doit un mémoire sur l'*Oscine de l'olive* : mais il est plus connu par son *Ornithologie du Gard* et surtout par sa *Faune méridionale*, *Nîmes*, 1844, 2 vol. in-8, fig.

Crespon est mort le 1er août 1857.

tion, mais qui offre surtout à l'Entomologiste des trésors si variés. En visitant, à une époque plus favorable de l'année, les bords pittoresques et accidentés du Guiers, en fauchant ces prairies couvertes d'une flore si différente de la nôtre, en parcourant ces bois séculaires servant d'aliment ou de retraite à des insectes si divers, en s'élevant jusqu'à ce grand Som où semblent s'être réfugiés ceux des contrées hyperborées, il avait trouvé de nombreuses moissons à cueillir. Ses récoltes, dans ces jours un peu tardifs, furent sans doute moins nombreuses, mais non moins remarquables.

Préoccupé de son travail sur les Altisidés, il sentait que pour connaître par lui-même les habitudes de ces petits Coléoptères, les plantes sur lesquelles ils vivent, les lieux dans lesquels on les trouve, il devait renouveler et multiplier ses voyages. Le 20 mai 1844, il se dirigea vers la Provence avec M. Roffavier, botaniste distingué de cette ville. Ils débutèrent par Draguignan, où Doublier, de regrettable mémoire, leur servit de guide. De là, les deux amis se rendirent à Grasse, cité bâtie en amphithéâtre aux pieds des monts élevés, à qui elle doit un abri contre les vents du nord, et des sources abondantes et limpides; contrée privilégiée, où dans les douces soirées du printemps et de l'été les Lucioles parcourent les airs, en produisant une traînée de lumière alternativement interrompue; où semblent naturalisées une partie des productions végétales de l'Afrique septentrionale. Ils rayonnèrent ensuite dans les environs d'Antibes et de Cannes; s'aventurèrent dans les bois de la chaîne de l'Esterel; virent Fréjus, et sillonnèrent les plages sablonneuses de Saint-Raphaël, dans lesquelles se plaisent le *Calicnemis*, l'*Anoxia scutellaris* et l'*Anomala devota;* visitèrent les collines de Saint-Mandrier, de l'autre côté de la rade de Toulon; stationnèrent quelques jours à Hyères, où les salines, les bords de la mer et les côteaux couverts d'arbousiers, de lentisques, de chênes-liége, de chênes verts et

d'une foule d'autres végétaux, nourrissent ou abritent des insectes ou des plantes inconnus à nos contrées; ils revirent Solier à Marseille, fouillèrent avec lui les gorges solitaires et les rochers brûlants de Montredon, et revinrent au bout d'un mois à Lyon, chargés de trésors, et l'âme remplie des souvenirs les plus agréables et les plus riants.

Le 15 juillet suivant, il s'élevait sur le Colombier d'où le regard plonge sur la ville d'Aix et le lac du Bourget et peut s'étendre jusqu'à ceux d'Annecy et de Genève, puis il revenait sur les derniers degrés de cette montagne, se reposer quelques moments auprès de sa fille, dans sa campagne de Talissieu. Il y retournait encore en septembre, après avoir exploré pendant plusieurs jours les monts d'Ain, aux pieds desquels se cachent et Nantua et le lac aux eaux bleues qui en baigne les murs.

Il serait inutile de suivre Foudras dans les promenades si souvent répétées, faites en rayonnant autour de la ville. Mais il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler ses excursions lointaines, car la plupart servent de date pour quelques-unes de ses découvertes ou de ses captures remarquables. Ainsi, dans un voyage à Montpellier et à Cette, entrepris avec son fils vers la fin de mai 1846, il prit dans les *guarrigues* de Nîmes un assez bon nombre de la ***Procasta galii***, cimicide méridionale assez rare, et il y découvrit le joli longicorne nommé par lui *M.-nigrum*, qu'il me donna à décrire, et dont j'ai fait le type du genre *Albana*. Au commencement de juillet il revoyait les bois et les prairies de Pilat, et vers le milieu du même mois, il partait pour l'Auvergne avec M. Brun, l'un de nos Lépidoptéristes les plus zélés. Ensemble ils gravirent le pic du Capucin et celui de Sancy, parcoururent la vallée que la cascade du Creil anime du bruit de ses eaux, visitèrent la grotte de Royat, s'élevèrent sur le Puy de Dôme et revinrent à Lyon par Montbrison et Saint-

Etienne. En septembre suivant, il parcourait avec M. Guillebeau les roches calcaires de Villebois, les solitudes de l'ancienne Chartreuse de Portes et les marais de Serrière, où se cache l'*Odacantha melanura*, inconnue à nos environs. Enfin le 22 octobre, il escaladait de nouveau le Colombier, où il s'enrichit du *Microrhagus Sahlbergi* et d'un assez bon nombre d'*Altica hippophaes*.

L'année 1847 vit la fin de ses grands voyages. Il se rendit en mai dans le Gard et l'Hérault, et en juillet à la Grande-Chartreuse. A dater de cette époque, Izeron, Pilat ou le Colombier devinrent le but des excursions les plus éloignées.

Suffisamment enrichi des Coléoptères objets plus spéciaux de ses poursuites, il s'occupait à les étudier avec ce coup-d'œil observateur qui lui était particulier et à les décrire avec ces soins attentifs dont il était capable. Son fils disséquait ces insectes avec une habileté admirable, pour assurer, par les caractères tirés des organes internes, la validité des espèces. Mais le travail auquel se livrait Foudras ne lui empêchait pas de se tenir au courant de la science, de reclasser les diverses familles de sa collection sur lesquelles il paraissait des monographies nouvelles.

En vain ses amis l'engageaient-ils souvent à hâter la publication de son œuvre ; elle semblait n'être pour lui qu'une occupation qu'il avait cherché à se créer principalement pour les jours d'hiver, où les promenades deviennent impossibles ou sans agrément, et les chasses presque infructueuses ; c'était une jouissance qu'il avait voulu se donner ; mais ce travail serait devenu pour lui un esclavage insupportable, s'il lui avait fallu renoncer à la liberté de le délaisser passagèrement, quand une autre préoccupation lui venait offrir plus d'attrait.

Notre ami s'avançait ainsi vers la vieillesse, sans en connaître les infirmités ou les peines, sans même paraître sentir

le poids des années. Il n'avait vu s'affaiblir ni l'excellence de sa vue légèrement myope, ni la vigueur et l'élasticité de ses muscles, ni sa mémoire toujours prête à le servir. Il n'avait rien perdu ni de sa gaîté, ni de son goût pour les jeux de mots qui étaient un de ses amusements favoris. Sa vie s'écoulait heureuse et paisible, au sein de toutes les douceurs que peuvent procurer la santé, la fortune, le bonheur de famille, et des délassements qui avaient conservé le privilége de l'enchanter. Mais le bonheur de la terre ne saurait être exempt d'orages. Celui de Foudras allait être profondément troublé. Son fils, si remarquable par son intelligence et son savoir, à la suite d'une course trop longue et surtout trop rapide, avait senti son corps baigné de sueur éprouver un refroidissement glacial; les poumons, ces viscères importants, se trouvèrent bientôt atteints, et nous eûmes la douleur de voir ce pauvre Fabien (1) que nous aimions tant, s'éteindre graduellement dans les langueurs et les souffrances d'une phthisie pulmonaire, et rendre le dernier soupir le 18 juillet 1855.

Quel déchirement Foudras ne dut-il pas éprouver à ce coup affreux, que tous les soins et toutes les ressources de l'art avaient été impuissants à détourner! Il voyait s'éteindre, non seulement un fils, objet de tant d'espérances et chargé de perpétuer son nom; mais il perdait en lui l'auxiliaire de ses travaux, l'héritier de ses goûts, le continuateur d'une collection qu'il avait mis tant de peines et tant d'années à former et à classer !

Il chercha à s'étourdir sur cette perte cruelle. Il s'efforça de montrer sur son visage la même sérénité, et son air enjoué habituel; mais il était facile, sous cette gaîté factice, de deviner la blessure profonde qu'il cachait. Malheureux du vide qui s'était fait autour de lui, il se mit, comme une âme

(1) François-Fabien FOUDRAS, né à Lyon le 18 avril 1822.

désolée qui ne sait plus où trouver le bien-être, à faire chaque jour des visites plus fréquentes à quelques-uns des amis des sciences avec lesquels il avait des relations. Il allait y chercher des distractions; mais il n'avait plus le même goût à causer d'histoire naturelle. Il semblait avoir oublié les Altises, pour s'occuper d'une manière plus spéciale des Aptères parasites, qui depuis quelque temps étaient l'objet de ses recherches. Bientôt on s'aperçut que sa mémoire commençait à être infidèle, que son intelligence n'avait plus le même éclat. Sa forte constitution cependant et sa santé jusqu'alors inaltérée semblaient lui promettre encore d'assez longues années d'existence.

Le dimanche, 3 avril 1859, il fit à pied et par un soleil assez chaud une excursion de trois ou quatre lieues. Le vendredi suivant, dans la matinée, son cerveau se trouva embarrassé, il voulut sortir comme d'habitude, espérant que le grand air lui serait favorable; mais peut-être une demi-heure après, il fut frappé, dans la rue, d'une congestion cérébrale et tomba sans connaissance. Reconnu par un passant, il fut recueilli avec empressement et transporté dans son domicile; mais, hélas, les soins les plus zélés et les plus affectueux de tous les siens, les secours les mieux entendus de la science médicale, ne purent détourner le coup fatal dont il était menacé : le mercredi, 13 avril, il cessait d'exister pour sa famille et pour ses amis!

On a de lui :

1° Notice sur les insectes utiles et les insectes nuisibles du département.

(Publiée en extrait dans le Compte-Rendu des travaux de la Société d'agriculture, hist. nat. et arts utiles de Lyon, depuis le 1er avril 1822, jusqu'au 1e mars 1823, p. 99 à 110).

2° Rapport sur un concours ouvert sur la destruction de la Pyrale de la vigne. Commissaires : MM. de Martinel, Balbis, et Foudras rapporteur.

(Mémoires de la Société roy. d'agricult. hist. nat. et arts utiles de Lyon, 1825-1827, p. 33 à 48).

3° Observations sur le *Tridactyle panaché*, *Lyon*, *Barret*, 1829 in-8° (23 pages et 1 pl.)

Obs. Les chiffres des dernières figures ont été appliqués à celles-ci d'une manière erronée. Ainsi, au lieu de n° 9, lisez, 12 ; au lieu de 10, lisez, 11 ; au lieu de 11, lisez, 10 ; au lieu de 12, lisez, 9.

Il a laissé en manuscrit :

4° Rapport sur un mémoire de M. le Dr Imbert, sur le *Mécanisme de la respiration du Limaçon.*

(Lu à la Soc. Linn. de Lyon le 13 janvier 1823).

5° Rapport de la commission composée de MM. Tissier aîné, Dupasquier et Foudras, sur une proposition faite dans la séance de la Société Linnéenne du 2 juin 1823, *de provoquer, par une récompense publique, dont la Société Linnéenne ferait les frais, la découverte des moyens de favoriser la multiplication des sangsues.*

(Lu à la Société Linnéenne le 7 juillet 1823).

6° Note critique sur des chenilles remarquées dans des matières vomies.

(Lue à la Société Linnéenne le 6 novembre 1823).

7° Notes sur les Sangsues qui se trouvent aux environs de Lyon (avec M. le Dr Dupasquier).

(Lues à la Société Linn. de Lyon le 1e mars 1824).

8° Notes sur quelques insectes recueillis le 24 mai 1824 (dans la promenade annuelle faite par la Société Linnéenne, pour célébrer la naissance de Linné).

(Lues à la Soc. Linn. le 7 juin 1824).

9° Mémoire sur les amours des insectes.

10° Monographie des Altisides.

La famille de l'homme remarquable dont nous venons d'esquisser la vie, a désiré que ce dernier et important travail, attendu depuis si longtemps par les Entomologistes, ne fût pas perdu pour la science. Prête à faire tous les sacrifices pour sa publication, elle a chargé l'auteur de ces pages du soin de le faire paraître. Il est inutile d'ajouter que l'ami à qui elle a bien voulu confier ce mandat pieux, se fera un devoir de n'altérer en rien le manuscrit original, afin de laisser à Foudras tout le mérite de son œuvre.

Par un sentiment de délicatesse et de générosité admirable, la même famille a fait plus encore. Elle n'a pas voulu que les collections précieuses qui lui étaient laissées, fussent vendues ou dispersées. Elle a offert comme souvenir à M. le Dr Perroud, fils de notre savant Entomologiste, l'un des amis les plus particuliers du défunt, l'herbier renfermant à peu

près toutes les plantes phanérogames de nos environs. Elle a donné son riche cabinet d'insectes au Lycée de Lyon [1], dans lequel achève en ce moment ses études le petit-fils du défunt, et dans lequel a lui-même été élevé le père de ce jeune homme, M. Clerc, président du tribunal civil de Belley, époux de Mlle Jenny Foudras, devenue depuis la mort de son frère, l'unique héritière de notre savant ami.

E. MULSANT.

---

(1) Foudras avait déjà donné dans le temps à la Société Linnéenne de Lyon soixante et douze échantillons de minéralogie et divers autres objets d'Histoire naturelle ; plus, les ouvrages suivants : Fuchsii de stirpium commentarii. — Jardin de Henri IV. — Jacquin, Enumeratio plantarum. — Necker, Eléments de Botanique. — Pline, Historia mundi (Voy. Annales de la Société Linn. 1836, p. 48).

PRÉFACE.

Linné, qui a commencé à débrouiller le chaos dans lequel l'histoire naturelle était restée, a dû se borner à noter les affinités les plus remarquables des êtres nombreux qui sont au bas de l'échelle zoologique. La faculté saltatrice de quelques espèces de Coléoptères, a été signalée par lui dans la première édition de la Faune suédoise; mais il n'avait pas eu le temps d'étudier les mœurs et les différences organiques de plusieurs genres d'insectes : il s'est arrêté à ses premiers aperçus.

Geoffroy, dans son Histoire abrégée des insectes, a divisé les Chrysomèles en six genres, et c'est entre les *Criocères* et les *Galléruques*, qu'il a placé son genre *Altica*, distingué par ces caractères : *antennae ubique aequales ; femora postica crassa subglobosa.*

Dans la seconde édition de la Faune suédoise, Linné

n'admet que le genre *Chrysomela*, et se borne à placer, au commencement de chaque description des insectes sauteurs, l'adjectif *saltatoria*.

Fabricius dans son *Systema Entomologiae* a divisé les *Chrysomélines* en trois genres : *Chysomela*, *Cryptocephalus* et *Altica*. Le premier se fait remarquer par ses palpes plus gros en dehors (*extrorsum crassiores*), tandis que dans les deux autres genres ils seraient filiformes. Les Cryptocéphales seraient distingués par leur mâchoire unidentée, tandis que cet organe serait bifide dans les Altises.

Dans son *Species insectorum*, Fabricius avoue ingénuement qu'il n'a pu démêler les caractères génériques d'une foule de petits insectes, et cet aveu donne la raison des déplacements qu'il a fait subir aux Altises et à des insectes de divers genres. Dans son *Species insectorum* et dans sa *Mantissa*, il a supprimé le genre *Altica*, dont il a fait, comme Linné, une division de Chrysomèles, sans égard pour les caractères génériques qu'il avait précédemment admis. Plus tard, dans son *Entomologia systematica* et dans son *Systema Eleutheratorum*, il a divisé les Chrysomèles en plusieurs genres et dispersé les espèces d'*Altica* dans les genres *Chrysomela*, *Galleruca*, *Crioceris* et *Lema*. Quant à la faculté saltatrice, il l'a toujours, comme Linné, constatée dans chaque description, par l'adjectif *saltatoria*.

Illiger, dans le *Schneider*'s *Magazin*, avait conservé le nom générique *Altica*. Les auteurs des cahiers entomologiques (*Entom. Hefte*) ont cru devoir le convertir en *Haltica*; ce changement, exigé par la sévérité des hellénistes, n'a pas été accueilli par Latreille, mais il a été admis par Illiger dans le *Magazin fur Insektenkunde* et par la plupart des entomologistes modernes.

Les auteurs de l'*Entom. Hefte* avaient divisé les Altises en deux séries :

1° Élytres longitudinalement couvertes de stries ponctuées ;

2° Élytres couvertes de points, ou sans points.

Illiger a fait neuf divisions, dont voici l'analyse réduite aux signes les plus évidents.

1° *Physapoda.* — Les tarses qui portent les ongles sont renflés à leur extrémité. Elytres lisses ou légèrement ponctuées.

2° *Oedipoda.* — L'angle postérieur des tarses est renflé à son sommet. Elytres striées-ponctuées.

3° *Caesae.* — Un sillon transversal sur le corselet, et limité de chaque côté. Elytres ponctuées-striées.

4° *Sulcicolles.* — Un sillon transversal sur le corselet, et non limité. Élytres lisses ou légèrement ponctuées.

5° *Saltatrices.* — Corselet sans sillon. Élytres lisses ou légèrement ponctuées.

6° *Striatae.* — Corselet sans sillon. Élytres ponctuées-striées.

7° *Longitarses.* — Tarse postérieur basal, égalant ou surpassant la moitié de la longueur du tibia.

8° *Cryptocephalae.* — Tête retirée sous le corselet.

9° *Altitarses.* — Tarse basal postérieur inséré avant l'extrémité du tibia.

Dans la deuxième édition du Règne animal, tome v, page 153 et suivantes, Latreille a créé les genres *Oedionychis*, *Psylliodes*, *Dibolia* et *Longitarsus*, et conservé dans le genre *Altica* les autres Altises européennes.

M. Curtis avait introduit dans son catalogue le genre *Macrocnema* de Megerle. M. Stephens l'a conservé au lieu de *Psylliodes* dont il est le synonyme, et il a créé les genres

Chaetocnema, *Mantura* et *Cardiapus*. Plus tard, M. Chevrolat, collaborateur de la troisième édition du Catalogue de M. Dejean, a créé les genres *Graptodera*, *Crepidodera*, *Phyllotreta*, *Aphthona*, *Teinodactyla* (synonyme de *Longitarsus*), *Plectroscelis*, *Balanomorpha*, *Apteropeda* et *Podagrica*. Il y a joint le genre *Argopus* de Fischer. Les caractères de la plupart de ces genres ont été publiés dans le Dictionnaire d'Orbigny, ou seulement indiqués par la citation de quelques espèces.

Les Altises européennes, remarquables par la consistance de leurs cuisses postérieures qui leur permettent de sauter et de s'élancer sans faire usage de leurs ailes, forment une famille très-naturelle. Quelques Entomologistes refusent cependant d'accueillir cette combinaison, et se fondent sur la prétendue impossibilité de reconnaître chez ces insectes la faculté saltatrice, lorsqu'ils sont privés de la vie. Il existe, en effet, et surtout parmi les Chrysomélines exotiques, divers genres qui ne jouissent pas de cette faculté, bien qu'ils soient pourvus de très-gros et très-forts fémurs. Mais en examinant avec attention leurs organes locomotifs, on reconnaît, entre ces organes et ceux des Altises, des différences qui suffisent pour indiquer l'existence ou la privation de la faculté dont il s'agit.

Les cuisses ou fémurs postérieurs des Altises sont plus ou moins renflés ; leur face extérieure est plus convexe que l'intérieure ; le bord supérieur qui réunit les deux faces est plus arqué que le bord inférieur. Sa convexité communique insensiblement avec celle de chaque face. La face intérieure présente une particularité qu'on ne remarque dans aucune espèce des tribus voisines, ni dans celles des *Sagrides* et des *Donacides* dont les cuisses ont un développement remar-

quable ; tandis qu'on la retrouve dans le *Cyphon haemisphericus*, Fabr., seul Coléoptère pentamère européen, doué de la faculté de sauter. Cette particularité consiste en une excavation longitudinale qui empiète sur le bord inférieur de la face intérieure du fémur, et s'élargit en se rapprochant plus ou moins du bord supérieur qu'elle n'atteint jamais. Le fond de cette excavation est très-lisse ; elle est ordinairement plus large et plus profonde près de l'articulation du tibia, elle s'atténue et se tord en se rapprochant du trochanter. Le type le plus évident existe dans les genres *Psylliodes* et *Plectroscelis* ; dans les espèces des autres genres dont la cuisse n'est pas aussi renflée, l'excavation est moins large, mais elle est dirigée de la même manière. Ainsi, la cuisse de l'*Altica oleracea* est proportionnellement moins forte que celle des espèces du genre *Phyllotreta* ; mais avec un peu d'attention on y retrouve la disposition dont il s'agit, tandis que toutes les *Gallérucides* en sont dépourvues. Chez celles-ci, comme chez tous les Coléoptères dont la cuisse ne présente à sa partie inférieure qu'un sillon plus ou moins large, et formant la séparation régulière de ses deux faces, cette cuisse est contrainte de s'appuyer directement sur le tibia et ne peut dès-lors contribuer qu'à un simple mouvement ambulatoire.

Lorsque l'Altise marche, le tibia est séparé de la cuisse et forme avec elle un angle très-ouvert ; lorsqu'elle veut sauter, le tibia se reploie immédiatement contre la cuisse. La disposition de celle-ci lui permet alors d'arriver en même temps que le tibia sur le point d'appui et de contribuer au développement de la force élastique. Il est évident que l'action de la cuisse et celle du tibia doivent être simultanées pour compléter le mouvement et lui donner la direction

convenable. Mais il est, en outre, certain que la cuisse possède une force indépendante, et l'on peut s'en convaincre en observant des Altises privées de leurs tibias; bien qu'affaiblies par cette mutilation, elles sautent encore lorsqu'elles sont excitées. Ce saut est réduit à de très-courtes distances; mais il prouve que la cuisse peut l'exécuter sans le concours du tibia.

La faculté saltatrice n'est pas égale dans tous les genres, et dans toutes les espèces de cette tribu; elle est subordonnée à la pesanteur et à la forme plus ou moins rétrécie et plus ou moins épaisse de leur corps. Les espèces de *Phyllotreta* qui sont déprimées et plus étroites, s'élancent avec plus de facilité que celles dont la largeur et la convexité sont nécessairement un obstacle au parcours aérien. Les Altises des genres *Podagrica*, *Argopus*, *Apteropeda* et *Mniophila* ne s'élancent pas à une aussi grande distance, et c'est avec peine qu'elles peuvent continuer cet exercice.

La force musculaire des Altises augmente et diminue progressivement en raison des variations de la température. Excités par un soleil ardent, ces Coléoptères n'attendent pas que la main d'un Entomophile vienne les presser; le moindre geste qui leur paraît offensif les détermine à s'élancer, et la grandeur de la courbe elliptique qu'elles décrivent en sautant, est proportionnée au degré de chaleur qu'elles ressentent. La fraîcheur automnale diminue petit à petit la force des Altises, et le froid glacial les en prive tout-à-fait.

La même disposition des cuisses postérieures existe chez un Curculionite (le *Ramphus flavicornis* de Claiville), qui saute facilement. Quant aux espèces du genre *Orchestes* qui possèdent aussi la faculté saltatrice, leurs cuisses n'offrent pas une dépression exactement semblable à celle des Altises.

Le tibia paraît, au premier abord, plus rapproché du point d'appui ; mais en examinant le bord inférieur de la cuisse, on reconnaît qu'il est armé d'épines ou dentelures, depuis son milieu jusques à l'articulation du tibia, et que ces dentelures et surtout la médiane qui est très forte, arrivent au point d'appui en même temps que le tibia. Les *Orchestes* privés de leurs tibias sautent encore mais avec peine.

Deux genres de Coléoptères hétéromères peuvent confirmer les observations ci-dessus et prouver que la disposition fémorale suffit pour indiquer la faculté saltatrice : ce sont les Mordelles et les Anaspes. Le tibia des premières, qui sautent très-fort, est inséré à la base et au fond d'un canal dont le le rebord extérieur est très-saillant, tandis que dans les secondes, qui ne sautent pas et se contentent de marcher et de glisser rapidement sur le sol, on ne voit point de sillon sous le fémur, le tibia restant alors entièrement à découvert.

L'abdomen est composé de cinq segments dont la dimension transversale diminue progressivement jusques au dernier ; leur partie inférieure est solide et couverte de points ou rugosités dont le nombre et la forme sont très-variables. La partie supérieure des quatre premiers segments est membraneuse : celle du dernier (le *pygidium*) est solide comme sa partie inférieure ; dans le plus grand nombre des genres elle est ponctuée et présente dans son milieu une dépression ou sillon plus ou moins profond qui est quelquefois remplacé par un espace lisse et sans points. Dans le fond du sillon de quelques espèces on remarque une ligne carénée plus ou moins saillante. Dans les genres *Teinodactyla* et *Phyllotreta*, le pygidium est intact et sans sillon ni dépression.

Dans tous les genres le dernier segment du mâle présente en dessous du pygidium une pièce supplémentaire qui est contiguë à la partie supérieure, et qu'au premier abord on pourrait signaler comme un demi-segment ou arceau. Cette pièce (l'*hémicycle*) représente un fragment de cercle plus ou moins saillant et qui dépasse souvent le bord terminal du pygidium. En face de l'hémicycle, le dessous du quatrième segment du mâle est quelquefois sillonné ou déprimé jusques à son bord terminal et plus ou moins échancré. Dans le genre *Arrhenocoela*, le sillon est remplacé par une très-grande fossette arrondie. C'est sous l'hémicycle que vient se placer une pièce cachée, cornée (l'édéage, *aedeagus*), qui est l'instrument protecteur des organes particuliers qu'il recouvre. La forme de l'édéage présente des différences évidentes dans les espèces voisines, mais elle est identique dans tous les mâles de la même espèce et sert à confirmer la séparation de quelques autres espèces qu'on peut confondre au premier abord, et qu'on ne reconnaît à l'extérieur que par un examen rigoureux. L'extraction de l'édéage est assez facile en séparant momentanément l'abdomen qu'on peut ensuite rejoindre au métathorax, à l'aide d'une parcelle de gomme blanche (1).

(1) Malgré l'état incomplet de cette préface, restée inachevée à la mort de Foudras, nous avons cru devoir en reproduire les fragments ébauchés.

E. M.

ALTISIDES.

TABLE SYNOPTIQUE DES GENRES.

Premier groupe.

Antennes composées de dix articles.

Tibias postérieurs prolongés après l'insertion du premier article des tarses. *Psylliodes.*

Deuxième groupe.

Antennes composées de onze articles.

PREMIÈRE DIVISION.

Tibias postérieurs sans dépression, arrondis à leur extrémité et munis d'une épine ou éperon placé sous le rebord terminal.

PREMIÈRE SECTION.

Tibias postérieurs présentant à leur extrémité un large éperon bifide. *Dibolia.*

DEUXIÈME SECTION.

Bord externe des tibias intermédiaires et postérieurs présentant une dent suivie d'une large échancrure.

a. Face carénée. *Plectroscelis.*

b. Face sans carène. *Chaetocnema.*

TROISIÈME SECTION.

Tibias postérieurs sans dépression, arrondis à leur extrémité et munis d'une épine ou éperon placé sous le milieu du rebord terminal.

I. Corps oblong, plus ou moins déprimé.

a. Premier article des tarses postérieurs de la plupart des espèces atteignant ou dépassant le tiers de la longueur du tibia. *Teinodactyla.*

b. Premier article des tarses postérieurs n'atteignant pas le tiers de la longueur du tibia.

* Dernier article des tarses postérieurs très-renflé et presque globuleux à son extrémité. *Lithonoma.*

** Elytres non striées, ponctuées en lignes ou confusément. Les articles quatre ou cinq des antennes des mâles, dilatés dans un grand nombre d'espèce. *Phyllotreta.*

*** Elytres ponctuées et striées régulièrement. *Batophila.*

II. Corps cylindrique, un trait sur chaque côté du corselet, et partant du bord postérieur. *Balanomorpha.*

III. Corps très-convexe, plus ou moins hémisphérique.

a. Articles troisième, quatrième et cinquième des antennes égaux. *Apteropeda.*

b. Article cinquième des antennes plus long que les précédents; corselet présentant de chaque côté un trait partant du bord postérieur. *Hypnophila.*

c. Les trois derniers articles des antennes beaucoup plus épais que les précédents. *Mniophila.*

DEUXIÈME DIVISION.

Tibias postérieurs déprimés vers leur extrémité supérieure qui est échancrée ou divisée en deux lobes très-courts; une courte épine ou éperon est placée à la suite du lobe externe.

A. Impression transversale sur le corselet.

* Impression atteignant les bords latéraux. *Altica.*

** Impression limitée de chaque côté par un trait profond partant du bord postérieur.

1. Carène faciale large et déprimée, élytres confusément ponctuées. *Hermaeophaga.*

2. Carène déprimée et rugueuse. Festons triangulaires. Impression du corselet peu profonde ou nulle. *Ochrosis.*

3. Carène linéaire et lisse. Festons très-petits, linéaires et lisses *Hippuriphila.*

4. Carène linéaire et lisse; festons linéaires, crénelés ou ponctués; élytres velues. *Epitrix.*

5 Carène linéaire fortement crénélée ou ponctuée ainsi que les festons; élytres métalliques et brillantes. *Chalcoides.*

6. Carène linéaire, et lisse; festons arrondis et contigus; front transversalement un peu déprimé. *Crepidodera.*

*** Impression du corselet ondulée, limitée de chaque côté par une fossette séparée du bord postérieur. *Arrhenocoela.*

B. Corselet présentant de chaque côté un trait perpendiculaire au bord postérieur. *Podagrica.*

C. Corselet sans impression ni trait.

* Corps ovale, presque hemisphérique et très-convexe, face avec prolongement bifurqué.

Bifurcation déprimée et obtuse à l'extrémité. *Argopus.*

Bifurcation convexe et aiguë. *Dicherosis.*

Face sans prolongement antérieur. *Sphaeroderma.*

** Corps oblong plus ou moins déprimé. *Aphthona.*

Genre *Psylliodes*, Psylliode; Latreille (1).

Antennæ decem articulatæ.

Carina linearis plus minusve dilatata aut depressa; encarpis distinctis aut nullis.

Conspectus ovatus; thorax integer; elytra striato-punctata.

Articulus primus tarsorum posteriorum, antè apicem tibiæ insertus.

Extensio tibiæ posterioris excavata, utrinque latè bicrenata

Dans presque toutes les espèces de ce genre la tête est arrondie; ses yeux grands, ovales et saillants ne lui permettent pas de se retirer entièrement sous le corselet. Deux espèces ont la face perpendiculaire comme dans le genre *Dibolia*.

La carène faciale est presque nulle dans plusieurs espèces; dans quelques autres elle est plus ou moins aiguë vers l'épistome. Son sommet est toujours déprimé. La forme des festons est très-variable; ils sont lisses, ridés ou ponctués. Dans un grand nombre d'espèces ils sont nuls ou indistincts. Les joues sont creuses et garnies de gros points ou de rugosités.

Le labre est obtus ou légèrement échancré et porte de chaque côté un ou deux points et des poils grisâtres. Les points intermédiaires sont les plus forts. Les mandibules sont plus ou moins recourbées et munies de quatre dents.

Le front est lisse ou couvert d'une granulation souvent entremêlée de points sans ordre ou disposés en petites séries Les points suroculaires sont presque toujours indistincts.

Les antennes sont composées de dix articles dont la longueur et l'épaisseur sont très-variables. Ceux des mâles sont quelquefois moins allongés que ceux des femelles. Le quatrième article est ordinairement plus long que les deux précédents. La longueur des antennes est presque toujours égale à la moitié de celle du corps.

Le corselet est très convexe; ses côtés sont inclinés et arrondis; il est coupé droit par devant et sans bordure. Il est plus ou moins arrondi ou sinueux par derrière et finement rebordé. Le dessus est

---

(1) *Règne animal de Cuvier*, 2e édition. *Macrocnema*; Megerle, *in* Catal. — Stephens, Illustr. of Brit. Entom. IV. 347.

en général finement granulé et plus ou moins fortement ponctué ; le calus de la bordure latérale est plus ou moins épais ou allongé.

L'écusson est petit, arrondi et lisse.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet et forment avec lui un ovale plus ou moins régulier, court ou allongé, convexe ou déprimé. Elles portent neuf stries ou lignes ponctuées outre le commencement d'une dixième près de l'écusson. Ces lignes sont assez régulières dans la plupart des espèces; la grosseur des points varie; la quatrième et la cinquième se réunissent près de l'extrémité de l'élytre; les autres se confondent. Dans quelques espèces les points des stries diminuent à partir du tiers ou des trois quarts des élytres et sont indistincts vers l'extrémité. Les intervalles sont lisses ou ridés et présentent des points très-petits qu'on ne peut souvent reconnaître qu'à l'aide d'une forte loupe. La bordure latérale est fine et accompagnée d'une ligne crénelée ; les côtés sont un peu sinueux ; leur marge inférieure est brillante et un peu ondulée. Le calus huméral est plus ou moins saillant et ponctué ; l'espace qu'il occupe est pris sur la base des quatre premières stries.

Le dessous du corselet et celui de l'abdomen sont assez fortement ponctués dans toute leur surface. Les ailes sont complètes, blanches, translucides ou transparentes avec des nervures rousses ou rembrunies. Quatre espèces sont privées d'ailes ou n'ont que des ailes incomplètes. Le pygidium est sillonné, au fond du sillon on voit presque toujours une ligne carénée et finement crénelée.

Les cuisses postérieures sont très-fortes; leur diamètre excède quelquefois la moitié de leur longueur. Elles sont profondément canaliculées pour recevoir le tibia. Celui-ci a les quatre cinquièmes de la longueur des cuisses ; il est un peu arqué et sillonné en dessous pour recevoir le tarse. Le bord extérieur du sillon présente une échancrure précédée d'un angle dentiforme, après l'échancrure on voit de chaque côté du sillon une crénelure large et arrondie. C'est entre ces deux crénelures que le tarse est inséré. Au delà de cette insertion le tibia se prolonge en forme de cuiller à l'extrémité de laquelle et en dehors est fixée une épine ou éperon très court. Le bord de ce prolongement ainsi que les crénelures sont presque toujours garnis de dents plus ou moins aiguës et que l'on peut souvent comparer à des dents de peigne. Le premier article des tarses a presque la moitié de la longueur du tibia : le second, moitié de la longueur du premier : le troisième, plus court, large et bilobé ; tous, velus en dessous : les crochets très-recourbés.

Il est très-difficile d'établir une série linéaire des espèces de ce genre. Chacune d'elles a plus ou moins de rapports avec un grand nombres d'autres, et il est presque impossible de former une division exacte, fondée sur les modifications de quelques parties du corps. En attendant un meilleur travail, on peut se servir de la coloration pour tracer des coupes qui faciliteront la détermination des espèces.

Elytres. — Bleues ainsi que la tête et le corselet.	
a. Festons distincts, ponctués.	*Dulcamarae.*
— lisses.	*Chalcomera.*
b. Festons nuls ou indistincts.	
Pieds antérieurs rembrunis.	*Thlaspis.*
— ferrugineux.	
Interstices des stries rugueux.	*Napi.*
— plans et lisses	*Laevata.*
— Bleues, tête ferrugineuse.	*Chrysocephala.*
— Noir bronzé. Base des cuisses antérieures brune.	*Picipes.*
Cuisses antérieures ferrugineuses	*Alpina.*
— Cuivreuses ou bronzées. *Face inclinée.*	
A. Tête, corselet et élytres concolores, festons distincts.	
Pieds antérieurs ferrrugineux.	*Hyosciami.*
— bruns.	*Aerea.*
Extrémité des élytres plus ou moins rousse.	*Attenuata.*
Festons nuls ou indistincts.	
Corps en ovale court.	*Cuprea.*
— ovale oblong.	
Pieds antérieurs ferrugineux.	*Herbacea.*
— rembrunis.	*Instabilis.*
B. Partie antérieure de la tête ferrugineuse, festons indistincts.	*Rutilabris.*
— *Face perpendiculaire.*	
Front ponctué	*Cucullata.*
— finement granulé.	*Petasata.*
— Brun de poix. Festons distincts.	*Picea.*

Elytres.—Testacées.	En ovale court très-convexe.	*Dilatata.*
	En ovale oblong.	
	Tête et corselet concolores.	
	Suture noire, rousse à sa base.	
	Suture noire.	*Affinis.*
	Suture et bordure extérieure noires.	*Circumdata.*
	Tête concolore, corselet cuivreux.	*Marcida.*
	Tête et corselet noirs.	*Nigricollis.*
	Tout le dessus du corps concolore.	
	Dessous du corps roux, à l'exception du métasternum qui est noir.	*Kunzei.*
	Dessous de l'abdomen un peu rembruni.	*Operosa.*
	Mésothorax, métathorax et partie de l'abdomen noirs.	*Nucea.*
	Métathorax et abdomen noirs.	*Luteola.*

1. **P. dulcamarae**; Ent. Hefte. *Breviter ovata, caerulea, nitens; carina depressa; encarpis trigonis punctulatis. Elytra punctato-striata, interstitiis ferè laevibus, inconspicuè punctulatis. Segmenti primi abdominalis plaga laterali tenuè striolata. Femora postica nigra; pedibus anterioribus, tibiis tarsisque posticis brunneis. ♂ ♀ alati.*

♂ *Ædeagus modicè arcuatus; à basi ad apicem latè profundèque canaliculatus; apex deflexus, obtusè angulatus.*

Var. *Elytris plus minusve violaceis.*

Long. 2 mill. 1/4 à 3 mill. — Larg. 2 mill.

Haltica dulcamaræ, Ent. Hefte 11. 24. 9. tab. 2. fig. 5. — Illiger, Magaz. vi. 173. 151. — Duft., Faun. austr. III. 279. 56. — Gyll. Ins. suec. III. 565. 34.
Macrocnema dulcamaræ, Stephens, Illustr. iv. 318.—*Id.* Manual. 299. 2354.
Psylliodes dulcamaræ, Redt., Faun. austr. 537. 6.—Kuster, Heft. 2. fig. 2.

C'est la plus large de toutes les espèces de ce genre. La carène est presque nulle ou très-déprimée; elle est élargie, presque triangulaire au sommet, et séparée des festons par un trait fin; elle est brillante et présente quelquefois des rides plus ou moins profondes et quelques points. Les festons sont peu distincts, déprimés, et repré-

sentent deux triangles isocèles. Ils sont lisses et brillants, et séparés du front par un trait fin, légèrement ondulé. Le labre est obtus et présente de chaque côté deux ou trois points de grandeur variable. Les mandibules sont fortes, en forme de cuiller et plus ou moins rembrunies ou ferrugineuses ainsi que les palpes. La tête est couverte d'une granulation assez fine, avec quelques points petits, inégaux et disposés quelquefois en séries.

Les antennes n'ont pas la moitié de la longueur du corps; les trois premiers articles sont ferrugineux; les autres sont d'un brun foncé et grossissent progressivement; les articles huitième, neuvième et dixième sont plus courts que les autres.

Le corselet est très-convexe; ses côtés sont très-inclinés et arrondis; la partie postérieure est très-arrondie et finement rebordée. Les côtés sont rebordés plus largement; le calus huméral est long et fort; on remarque à sa base un point fort et profond. Le corselet est très-brillant et couvert d'une multitude de points dont la grosseur et la forme varient; ils sont plus forts sur le devant et sur les côtés.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent encore jusqu'au tiers de leur longueur et forment avec le corselet un ovale court et peu régulier. Les stries sont peu profondes; elles sont ponctuées assez régulièrement; les interstices sont brillants, un peu ridés et présentent des points extrêmement fins.

Le dessous du corselet et celui de l'abdomen sont d'un noir bleu. Le premier segment de l'abdomen est très-grand et ponctué dans sa partie antérieure. On remarque sur les côtés et dans les deux sexes un espace assez grand, couvert de stries transversales et très-fines. Les autres segments sont entièrement et fortement ponctués. Le pygidium a le tiers de la longueur de l'abdomen; il est profondément sillonné; au fond du sillon est une ligne crénelée et peu élevée. L'hémicycle est grand et fortement rebordé. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont brunes.

Les cuisses postérieures sont très fortes, leur diamètre égale au moins la moitié de leur longueur; elles sont lisses, brillantes et noires. Tous les tibias sont bruns, leur base est plus ou moins rousse ainsi que les articulations et les tarses. Le prolongement n'est pas dentelé, l'éperon est court.

On trouve cette espèce pendant toute l'année sur la douce-amère : *Solanum Dulcamara*, Linn.

2. P. chalcomera; Illiger. *Breviter ovata, caerulea nitens; carina depressa, encarpis trigonis fossula profunda separatis; elytra profundiùs striato-punctata, interstitiis rugosis tenuissimè punctulatis; femora postica nigro-aenea; anticis brunneis; commissuris, tibiis, tarsisque omnibus ferrugineis.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus recurvatus parallelus, à basi ad apicem latè profundèque canaliculatus, apex rotundatus.*

Var. a. *Viridi aenea.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill.

Haltica chalcomera, Illiger, Magaz. vi. 173. 152.
Psylliodes chalcomera, Redt., Faun. austr. 546.
Macrocnema chalcomera, Steph. Ill. iv. 318. 2. — *Id.* Manual. 300. 2355.

La carène est lisse, peu saillante, élargie et triangulaire au sommet; les festons sont distincts, lisses et trigones, ils sont divisés par une fossette plus ou moins profonde qui ébrèche souvent la carène; ils sont séparés de la carène et du front par des traits assez profonds. Les joues sont très creuses et garnies de gros points et de rugosités. Le labre est brun, brillant et un peu convexe; il porte de chaque côté deux ou trois points et des poils blancs. Les mandibules sont plus ou moins rembrunies ainsi que les palpes. Le front est presque lisse ou couvert d'une imperceptible granulation et de points inégaux dont une partie est disposée en petites séries. Les antennes n'ont pas la moitié de la longueur du corps; les quatre premiers articles sont ferrugineux, les suivants sont beaucoup plus épais et rembrunis.

Le corselet est très-convexe, et deux fois aussi large que long; il est arrondi et finement rebordé par derrière et sur les côtés; le calus occupe le quart de la bordure latérale. Le corselet est brillant et couvert d'une multitude de points qui sont plus forts sur le devant et sur les côtés, et entremêlés de rides et d'imperceptibles rugosités.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent encore jusqu'au tiers de leur longueur et forment avec le corselet un ovale qui est un peu plus large dans sa partie antérieure. Les stries sont régulières et fortement ponctuées. Les intervalles sont

brillants, ridés et portent de très-petits points, rangés obliquement, deux à deux ou trois à trois et quelquefois confus.

Le dessous du corps est d'un noir bronzé ; l'abdomen a un reflet cuivreux ou verdâtre. Les segments sont fortement ridés ou ponctués. Le pygidium a le tiers de la longueur de l'abdomen ; il est profondément sillonné; au fond du sillon est une ligne carénée et crénelée. L'hémicycle est assez grand et fortement rebordé. Les ailes sont blanches et translucides ; les nervures sont d'un brun roux.

Les cuisses postérieures sont très-fortes, leur plus grand diamètre excède la moitié de leur longueur; elles sont d'un noir bronzé avec reflet métallique, leurs articulations sont ferrugineuses. Les quatre cuisses antérieures sont également brunes, leur base et leur extrémité sont plus ou moins ferrugineuses. Tous les tibias et les tarses sont ferrugineux. Le prolongement est court comme dans *Ps. dulcamarae* et très-peu dentelé.

Cette espèce, qui est très-voisine de *Ps. dulcamarae*, en diffère par sa taille qui est d'un tiers plus petite, par la couleur ferrugineuse des tibias, et par l'absence de stries sur les côtés du premier segment de l'abdomen.

Elle se trouve en Allemagne, en Suisse, dans le midi de la France, dans les montagnes du Bugey et du Lyonnais, sur le *Carduus nutans*, Linn., et quelques autres plantes du même genre, depuis juillet jusques en septembre.

3. **P. thlaspis.** *Oblongo-ovata, nigro-caerulea; encarpis nullis; elytra striato-punctata, interstitiis evidentiùs punctulatis; femora brunnea, trochanteribus, commissuris, tibiis tarsisque ferrugineis; tibiis anterioribus in medio fuscescentibus.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus recurvatus, à basi ad apicem latè profundèque canaliculatus; apex deflexus rotundato-angulatus.*

Var. a. *Thorace cupreo.*

Var. b. *Junior, pedibus anticis ferrugineis.*

Long. 2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill.

Tête, corselet et élytres d'un noir bleu ; la variété *a* a le corselet cuivreux ou bronzé. La carène est très-lisse, déprimée et rétrécie à sa base; le sommet est contigu au front, dont il est rarement

séparé par une dépression peu sensible. Il n'y a point de festons. Les joues sont creuses et garnies de rugosités et de gros points. Le labre est brun et sinueux par devant et présente de chaque côté un gros point. Les mandibules et les palpes sont bruns. Le front est brillant et couvert d'une granulation très-fine avec des points inégaux, distants, plus forts dans la partie antérieure. Leur grosseur varie dans quelques individus. Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps; les trois premiers articles sont ferrugineux, le quatrième est brun, sa base est quelquefois ferrugineuse. Tous les autres sont bruns et plus épais que ceux de *Ps. picipes*.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long; il est arrondi et finement rebordé par derrière; il est un peu plus avancé dans le milieu et en face de l'écusson, ce qui le fait paraître légèrement bisinueux; le calus occupe le quart de la bordure latérale; il est beaucoup plus épais et forme avec elle un angle ouvert. Le corselet est très-finement granulé et couvert de points petits et nombreux.

Les élytres forment avec le corselet un ovale oblong et régulier. Les stries sont peu profondes; les points sont serrés, forts et régulièrement distancés. Les intervalles sont un peu ridés et ondulés et entremêlés de très petits points. Le calus huméral est lisse, brillant et peu saillant.

Le dessous du corps est d'un noir bronzé. L'abdomen est ridé; le premier segment est fortement ponctué, les suivants portent des points très fins de chacun desquels sort un poil blanc. Le pygidium a le quart de la longueur de l'abdomen; au fond du sillon est une ligne carénée et crénelée. L'hémicycle est petit et peu saillant. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont brunes.

Le plus grand diamètre des cuisses postérieures n'atteint pas la moitié de leur longueur; elles sont d'un bronzé brillant; leur côté intérieur est moins sombre. Les quatre cuisses antérieures sont brunes à l'exception des trochanters et des articulations. Celles des individus récemment éclos sont entièrement ferrugineuses. Les tibias postérieurs sont ferrugineux; les antérieurs sont plus ou moins rembrunis dans leur milieu. Le prolongement du tibia postérieur est plus grand que celui du *Ps. dulcamaræ* et plus fortement dentelé.

Cette espèce diffère de *Ps. picipes*, principalement par l'épaisseur

des derniers articles des antennes ; par la couleur brune des tibias antérieurs, et par la ponctuation des intervalles des élytres.

Elle se trouve en juin sur le *Thlaspi campestre*, Linn. Elle est abondante près de Lyon dans le vallon d'Oullins. Les tibias et les cuisses des individus récemment éclos sont entièrement ferrugineux.

4. **P. napi**; Ent. Hefte. *Oblongo-ovata, cœrulea vel virescens, plus minusve cuprea ; encarpis nullis. Elytra punctato-striata ; interstitiis rugulosis tenuissimè punctulatis. Femora postica nigro-aenea ; pedibus anterioribus, tibiis tarsisque omnibus ferrugineis. ♀ ♂ alati. Alae saepè incompletae.*

♂ *Ædeagus arcuatus, angustus, rufus, canaliculatus marginibus parallelis ; apice rotundatus.*

Long. 2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill.

Var. a. *Thorace tenuissime punctulato.*

b. *Calcare brevissimo vel inconspicuo.* (*Ps. ecalcarata*, Redt.)

c. *Anomala, thorace bifossulato.*

Haltica napi, Fabr.? Ent. Hefte. II. 30. 12.— Gyll. Ins. suec. III. 567. 35.— *Id.* Appendix. IV. 661. 36.
Haltica rapæ, Illig. Magaz. VI. 154. 174.
Psylliodes rapæ, Redt. Faun. austr., p. 539. et *Ps. ecalcarata* page 537-8. — Küster, 2° Bd. n. 68.
Macrocnema napi, Stephens, Illustr. IV. 318-4. — *Id.* Manual 300. 2357.

La tête, le corselet et les élytres sont d'un bleu foncé brillant, passant au bleu verdâtre, puis au vert bronzé, et enfin à la couleur de cuivre. La carène est très déprimée et forme un triangle entre les antennes : on ne voit point de festons ; la face n'est séparée du front que par un trait qui ne se retrouve pas sur tous les individus. Les joues sont creuses et garnies de rides entremêlées de points peu nombreux. Le labre est fauve, et souvent rembruni ; il est obtus, assez convexe et porte de chaque côté deux points dont l'interne est le plus gros.

Les mandibules et les palpes sont ferrugineux et plus ou moins rembrunis. Le front est brillant et couvert d'une granulation très-

fine ; il présente quelques points petits et distants, et qu'on ne voit pas sur le vertex.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; les quatre premiers articles sont ferrugineux, les suivants sont bruns. Dans les individus récemment éclos, les antennes sont entièrement ferrugineuses.

Le corselet est deux fois aussi large que long ; il est coupé droit par devant et sans bordure; arrondi et finement rebordé par derrière ainsi que les côtés qui sont un peu arqués Leur calus est peu saillant. Le corselet est couvert d'une granulation très-fine et de points petits et plus distincts sur les côtés. Les points sont disposés sans ordre ou en petites séries dirigées dans tous les sens. Dans quelques individus on remarque une très petite impression arrondie, placée en face de l'écusson.

Les élytres sont un peu plus allongées que celles de *Ps. chalcomera* et forment avec le corselet un ovale oblong. Les stries sont plus ou moins profondes et les points sont assez rapprochés. Les intervalles sont un peu ridés et présentent quelques points très-petits et peu distincts. Le calus huméral est déprimé et lisse.

Tout le dessous du corps est d'un noir bronzé, ponctué, et garni de poils blancs. Le pygidium a le quart de la longueur de l'abdomen; au fond du sillon est une ligne carénée et crénelée dans toute son étendue. Il est brillant, couvert d'une granulation très-fine et de points de grandeur variable. L'hémicycle est peu saillant. Mâles et femelles sont ailés Les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont rousses.

Les quatre pieds antérieurs, les tibias postérieurs et les tarses sont d'un roux ferrugineux, ainsi que les articulations et les trochanters des cuisses postérieures qui sont d'un noir bronzé. Le prolongement du tibia est court ; l'éperon est court et brun.

Cette espèce diffère de *P. chalcomera*, par sa forme plus oblongue, par l'absence des festons et par ses pieds antérieurs qui sont entièrement ferrugineux. Sa grandeur est très-variable. Les plus grands individus égalent *P. hyosciami* ; les plus petits n'ont que la moitié de cette dimension.

P. napi existe dans toute l'Europe. Les individus recueillis à Lyon sont semblables à ceux de Finlande qui m'ont été adressés par M. de Mannerheim, et parmi lesquels était la variété entièrement cuivreuse. C'est dans les prairies marécageuses et les lieux ombragés que l'on trouve les plus grands individus. La variété bronzée ou cui-

vreuse a été recueillie en août à la Grande-Chartreuse sur le *Lunaria rediviva*. Linn.

5. **P. lævata**. *Breviter ovata, caerulea ; labro rufo ; encarpis nullis. Antennae ferrugineae, articulis sex ultimis infuscatis ; elytra tenuè striato-punctata ; punctis minutis remotis ; interstitiis planis. Femora postica nigro-aenea ; pedibus anterioribus, tibiis, tarsis commissurisque ferrugineis. ♀ ♂ alati.*

♂ *Ædeagus recurvatus, rufus, canaliculatus, apice deflexus lanceolatus.*

Long. 2 mill. — Larg 1 mill. 1/4.

La tête, le corselet et les élytres sont d'un bleu noirâtre brillant. La carène est élargie au sommet qui est séparé du front par un trait plus ou moins distinct; elle est lisse et quelquefois un peu rugueuse. Les festons sont confondus avec le front. Les joues sont rugueuses. Le labre est roux, sinueux par devant et présente de chaque côté un gros point. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux Le front est couvert de points aussi gros que ceux du corselet et disposés confusément ou en petites séries. Les antennes ont la moitié de la longueur du corps ; elles sont ferrugineuses. Les derniers articles sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est finement ponctué. Il est arrondi par derrière et finement rebordé ainsi que les côtés. Le calus est peu saillant, l'angle postérieur est obtus.

Les élytres sont beaucoup plus larges à la base que le corselet, et forment avec lui un ovale peu régulier. Les stries sont très-peu profondes et presque nulles ; les points sont disposés en lignes, ils sont très-fins et très-distancés surtout dans les lignes médianes. Les intervalles sont plans et presque lisses ; à l'aide d'une forte loupe on reconnaît qu'ils sont couverts d'une granulation très-fine.

Le dessous du corps est d'un noir bronzé ; l'abdomen est ridé, finement pointillé et garni de poils blancs. Le pygidium a le quart de la longueur de l'abdomen ; au fond du sillon est une ligne carénée. Les ailes sont blanches et transparentes ainsi que les nervures.

Le diamètre des cuisses postérieures égale la moitié de leur longueur. Elles sont d'un noir bronzé brillant. Leur côté interne est

ferrugineux ainsi que les trochanters et les articulations. Tous les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont ferrugineux. Le prolongement est moins grand que celui de *P. picipes*. L'éperon est presque indistinct.

Elle se rapproche de *P. picipes* dont elle diffère par la ponctuation distincte de son corselet ; par la ponctuation fine des élytres et par le peu de profondeur des stries.

Je possède une femelle rencontrée près de Lyon sur des débris accumulés par un débordement du Rhône, et un mâle recueilli à la Grande-Chartreuse en septembre.

6. **P. chrysocephala** ; Linn. *Oblongo-ovata, nigro-caerulea vel viridi-aenea nitens, capite ferrugineo; encarpis nullis. Elytra regulariter punctato-striata, interstitiis punctulatis. Pedes ferruginei, femoribus posticis fusco-aeneis.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus angustus, arcuatus, laevis, rufus, canaliculatus, marginibus parallelis. Apex lanceolatus cum extensione brevi, obtusa.*

Long. 3 mill. 1/2 à 5 mill. — Larg. 2 mill. à 2 mill 1/4.

Var. a. *Caput ferrugineum, thorace concolore. H. cyanoptera*, Illig. — *H. elongata*, Gyll.

b. *Facies ferruginea, fronte verticeque plus minusve infuscatis.*

c. *Elytra thoraceque brunnea.*

d. *Elytrorum interstitia vix conspicuè punctulata.*

e. *Femora anteriora nigro-picea; genubus tarsisque fusco-testaceis.* Gyllenhal, Var. e. — *Chrysomela erythrocephala*, Linn, et *Haltica erythrocephala* auctorum.

Chrysomela chrysocephala, Linn. Faun. suec. 166. 535.— *Id.* Syst. nat. II. 594.53.— Fab. Mantissa. I. 77. 135.— *Id.* Syst. Eleuth. I. 448 57.— De Villers. I. 139. 74. — Scop. Ent. Carn. 69. 213 — Marsham. Ent. Brit. I. 193. 54.

Galleruca chrysocephala, Fab. Ent. Syst. I. pars 2a. 31. 87.

Altise noire dorée. Geoffr. I. 246. 4.

Altica chrysocephala. Olivier. Enc. meth. IV. III. 45. — Dumeril. Dictionn. I. 528. 20 — Latreille, Hist. des Crust. et ins. XII. 9. 11. — Duft. Faun. aust. III. 279. 58.

Haltica chrysocephala, Illiger. Mag. VI. 174. 176.— Ent. Hefte. II. 31. 13, tab. 2, fig. 8. — Gyllenhall, Ins. suec. III. 568 37. — *Id.* t. IV. 661.

Macrocnema chrysocephala, STEPHENS. Illust. IV. 319. 6.— *Id.* Manual 300. 2360.
Psylliodes chrysocephala, REDT. Faun. aust. 538. 11.
Haltica elongata, GYLL. III. 570 38. — *Id.* IV. Append. 661. 38.
Haltica cyanoptera, ILLIG. Magaz. VI. 175. 157.
Psylliodes cyanoptera, REDT. Faun. austr. IV. 538. 11. *bis*.
Altica napi, PANZ. 21 3. — *Id.* Crit. Rev., pag. 75 (figure incomplète).

Elle est de la taille de *Ps. dulcamarae*, mais moins large et plus rétrécie aux deux extrémités La couleur bleue-noirâtre est la plus répandue dans cette espèce ; le vert bronze est moins commun; les individus bruns sont rares ainsi que la variété à corselet ferrugineux.

La carène est distincte dans sa partie antérieure, élargie progressivement et déprimée jusques au sommet qui est arrondi et séparé du front par un trait extrêmement fin. Les festons sont confondus avec le front et dans la plupart des individus on n'aperçoit aucune ligne séparative du front, des festons et de la carène. Les joues sont très-creuses et garnies de gros points et de rugosités. Le labre est obtus, un peu convexe et présente de chaque côté deux gros points et quelques poils blancs assez longs. Les mandibules sont fortes et armées de quatre dents, leur face extérieure est convexe; l'intérieure est creusée en cuiller. Elles sont ferrugineuses ainsi que les palpes, leur extrémité est plus ou moins rembrunie. Le front est couvert d'une granulation très-fine et de points irréguliers, plus forts dans la partie antérieure. Ces points sont quelquefois disposés en petites lignes ou séries courbes. La tête est ferrugineuse, le front et surtout le vertex sont quelquefois plus ou moins rembrunis. Les trois premiers articles des antennes sont ferrugineux; les autres sont bruns, avec la base un peu rousse. Les antennes des individus récemment éclos sont entièrement ferrugineuses.

Le corselet est brillant, couvert de points plus petits et plus nombreux que celui de *Ps. dulcamarae*. Les intervalles sont très-finement granulés : dans quelques individus la ponctuation est peu distincte.

Les élytres sont un peu plus larges que le corselet et forment avec lui un ovale oblong assez régulier. Elles sont ponctuées-striées régulièrement ; les points sont petits, ceux de la ligne suturale sont très-serrés Les intervalles sont brillants, irrégulièrement disposés et de grandeur variable.

Le dessous du corps est noir et brillant; l'abdomen est ponctué

fortement. Dans la variété *a*, le dessous du prothorax est ferrugineux. Le pygidium n'a que le cinquième de la longueur de l'abdomen. Au fond du sillon est une petite carène très-étroite et crénelée. Le pygidium est divisé par une ligne transversale ; la partie antérieure est lisse, l'autre est couverte de très-gros points et de poils gris. L'hémicycle est moins large que celui de *Ps. dulcamarae*, il est ferrugineux ainsi que l'extrémité du segment qui le précède. Les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont brunes.

Les cuisses postérieures sont fortes, leur diamètre égale la moitié de leur longueur, elles sont bronzées et brillantes ; les articulations et le canal sont presque toujours ferrugineux. Les quatre pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont ferrugineux et un peu rembrunis dans la variété *e*. Le prolongement est évidemment dentelé et un peu plus long que celui de *Ps. dulcamarae*.

Cette espèce vit sur les choux, le cresson de muraille et un grand nombre d'autres Crucifères. Je l'ai recueillie à la fin de juin sur le *Thalictrum majus*, Linn. La variété à corselet ferrugineux se trouve également dans toute l'Europe, mais elle est plus rare. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon et de Montpellier.

La *Chrysomela erythrocephala*, Linn., qu'un grand nombre d'auteurs a reproduite dans le genre *Haltica*, n'est qu'un double emploi de la *Chys. chrysocephala* de Linné. Gyllenhal en fait une variété qu'il distingue par ce diagnostic :

Var. c. *Pedibus anterioribus nigro-piceis, genubus tarsisque fusco-testaceis.* C'est notre variété *e*.

7. **P. picipes** ; Redt. *Oblongo-ovata, nigro-aenea. Encarpis nullis ; thorax vix conspicuè punctulatus ; elytra striato-punctata, punctis apice evanescentibus ; interstitiis planis rugosis. Femora postica nigro aenea : anterioribus basi fuscescentibus ; tibiis tarsisque omnibus ferrugineis. ♀ ♂ alati.*

♂ *Ædeagus recurvatus, progressim angustus, canaliculatus, apice angulatus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/4.

Var. a. *Minor, convexior.*

Psylliodes picipes, Redt., Faun. austr. 538-12.

La tête, le corselet et les élytres sont d'un noir bronzé brillant

avec un reflet verdâtre; quelques individus sont d'un bronzé cuivreux. La carène est très-déprimée, lisse et brillante; son sommet, qui est très élargi, est contigu avec le front, dont il est rarement séparé par un trait fin. On ne voit point de festons. Les joues sont creuses et garnies de gros points et de rugosités. Le labre est d'un brun ferrugineux et présente de chaque côté un gros point. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux, et quelquefois un peu rembrunis. Le front est brillant et couvert d'une granulation très-fine; il a des points distants, inégaux et plus forts sur le devant; la grosseur de ces points varie, et ils sont quelquefois entremêlés de fortes rugosités. Les antennes ont la moitié de la longueur du corps. Les quatre premiers articles sont ferrugineux, les suivants sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est deux fois aussi large que long, coupé droit par-devant, arrondi et très-finement rebordé par derrière, les côtés sont plus fortement rebordés; le calus est saillant et fait un angle obtus avec la bordure. L'angle postérieur est très-obtus. Le corselet paraît lisse et brillant; mais on y découvre une granulation très-fine et des points très petits et très-nombreux, presque imperceptibles dans quelques individus; ils sont toujours plus forts sur les côtés.

Les élytres sont plus allongées que dans *Ps. chalcomera*, et forme avec le corselet un ovale assez régulier. Les stries sont peu profondes; les points sont rapprochés et profonds. Les interstices sont un peu ondulés et ridés, et présentent plus ou moins de points très-fins. Le calus huméral est lisse, brillant et peu saillant.

Le dessous du corps est noir bronzé. Les segments de l'abdomen sont ridés et ont des points très-fins, de chacun desquels sort un poil blanc. Le pygidium a le quart de la longueur de l'abdomen. Au fond du sillon est une ligne carénée et entièrement crénelée. L'hémicycle est petit et peu saillant. Les ailes sont très-blanches et transparentes; les nervures sont rousses.

Les cuisses postérieures ont dans leur plus grand diamètre la moitié de leur longueur. Elles sont d'un noir bronzé brillant. Le côté interne est presque toujours ferrugineux ainsi que les trochanters et les articulations. Les cuisses antérieures sont ferrugineuses dans les jeunes, et plus ou moins rembrunies à partir de la base, dans les adultes. Tous les tibias et les tarses sont ferrugineux. Le prolongement est plus long que celui de *Ps. chalcomera*. Il est dentelé; l'éperon est très-distinct.

Elle se rapproche de *Ps. napi*, dont elle diffère par ses cuisses anté-

rieures en partie rembrunies, et la couleur du côté interne des cuisses postérieures

On la trouve dans toute l'Europe. Elle est abondante dans les garrigues de Nismes sur la *Biscatella ambigua*, L. en mai et juin. M. Redtenbacher m'a communiqué un ♂ recueilli en Autriche.

8. **P. alpina**; Redt. *Breviter ovata, convexior, nigro-aenea, subtùs nigra, capite anticè ferrugineo. Encarpis ferè indistinctis. Thorax minutissimè punctulatus. Elytra regulariter profundèque striato-punctata; pedibus anterioribus, tibiis tarsisque posticis ferrugineis. ♀ ♂ apteri.*

♂ *Ædeagus recurvatus; à basi ad apicem latè canaliculatus; apex acutè angulatus, compressus.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 3/4.

Psylliodes alpina, Redt. Faun. austr 538. 12 bis.

C'est la plus convexe des espèces de ce genre. La tête, le corselet, les élytres et le dessous du corps sont noirs ainsi que les cuisses postérieures; une partie de la face, les pieds antérieurs, les tibias et tarses postérieurs sont ferrugineux.

La carène est très-brillante et un peu déprimée; elle est élargie au sommet qui est séparé des festons et du front par un trait et une petite fossette. Les festons sont presque indistincts, leur base est entourée d'un trait fin et l'extrémité est contiguë avec le front. Le labre est lisse et brillant et présente de chaque côté deux points très petits. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front et le vertex sont couverts d'une granulation très-fine, parsemée de points arrondis et forts. Les antennes sont entièrement ferrugineuses.

Le corselet est très-convexe, deux fois aussi large que long, arrondi par derrière et sans bordure distincte : le calus occupe presque le tiers de la bordure latérale : l'angle postérieur est obtus. Le corselet est brillant, couvert d'une granulation très-fine et d'une ponctuation beaucoup plus fine que celle du front. Les points sont confus ou disposés en petites séries dirigées dans tous les sens; ils sont un peu plus forts sur les côtés qui sont très-inclinés. On remarque près du bord postérieur et de chaque côté une très légère impression arrondie.

Les élytres s'arrondissent et s'élargissent beaucoup vers leur base ; elles forment indépendamment du corselet un ovale assez régulier. Leur partie supérieure est très-convexe. Les stries sont fortement et régulièrement ponctuées ; les points s'atténuent vers l'extrémité. Les intervalles sont presque lisses et brillants ; ils présentent quelques points visibles à l'aide d'une forte loupe. Le calus huméral est indistinct et couvert par le prolongement des stries.

Le dessous du corps est noir ; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et pointus. Le pygidium a le quart de la longueur de l'abdomen ; au fond du sillon est une ligne carénée sans crénelures. La moitié du pygidium est rousse ou d'un noir terne, très-lisse et sans points : le reste est fortement ponctué et très-velu. L'hémicycle est ferrugineux et fortement rebordé. Mâles et femelles sont aptères.

Les cuisses postérieures sont très-fortes , leur diamètre égale au moins la moitié de leur longueur, elles sont bronzées. Le dessous et les articulations sont ferrugineux ainsi que les quatre cuisses antérieures, tous les tibias et tous les tarses. Le prolongement est grand et brièvement pectiné. L'éperon est court.

Cette espèce a été recueillie dans les Alpes autrichiennes. M. Redtenbacher m'a communiqué un exemplaire de chaque sexe.

9. **P. hyosciami;** Linn. *Breviter ovata, parum convexa, viridicuprea, nitens. Carina encarpique distincti; femora postica aenea; pedibus anterioribus, tibiis tarsisque posticis ferrugineis.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus recurvatus , canaliculatus ; canaliculus rufus , margine fusca ; apex rotundato-angulatus.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg 2 mill.

Chrysomela hyosciami, Linn., Faun. suec. 166. 536.
Altica hyosciami , Olivier , Encycl. méth. IV. 107. 21. — Oliv. , Entom. V. 709. 74. tab. 4. fig. 75. — Duftschm., Faun. austr. III. 279. 57.
Chrysomèle sauteuse de la jusquiame, De Geer, n. 51.
Galleruca hyosciami, Payk. Faun. suec II. 104. 25. Exclude var. b.
Haltica hyosciami , Ent. Hefte 11. 27. 10. tab. 2. fig. 6. — Illig Mag. VI. 173. 53. — Gyll. Ins. suec. III. 566. 35. IV. 661. — Redt. Faun. austr. 537.
Macrocnema hyosciami, Steph. Illustr. IV. 318. — *Id.* Manual: 300. 235 6

Tête et corselet d'un bronzé obscur; élytres d'un bronzé cuivreux.

Carène un peu aiguë vers l'épistome, déprimée et triangulaire au sommet. Les festons sont distincts, transversaux; le côté inférieur est un peu arrondi, le supérieur est rectiligne. Ils sont séparés de la face et du front par des traits profonds; les joues sont ornées de trois fortes rides, droites et perpendiculaires au bord antérieur. Le labre est brun, légèrement échancré, et présente de chaque côté deux gros points. Les mandibules et les palpes sont roux et quelquefois un peu rembrunis. Les antennes n'ont pas la moitié de la longueur du corps; les quatre premiers articles sont ferrugineux; les suivants sont plus gros et d'un brun foncé.

Le corselet est deux fois aussi large que long, il est coupé droit par devant et sans bordure, très-arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-inclinés dans leur partie antérieure, ce qui rétrécit beaucoup le devant du corselet; la bordure latérale est fine; le calus huméral est saillant. Le corselet est très-convexe, et couvert d'une très-fine granulation entremêlée de quelques rides et de points profonds de grandeur inégale.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent encore jusqu'au tiers de leur longueur et forment avec le corselet un ovale court et assez régulier. Les stries sont régulières, ponctuées fortement; les intervalles sont ridés et finement pointillés; les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont d'un roux ferrugineux.

Le dessous du corps est noir bronzé; l'abdomen est finement ponctué et couvert de poils blancs assez longs. Le pygidium a le quart de la longueur de l'abdomen; au fond du sillon est une ligne carénée, très-fine et sans crénelures; l'hémicycle est petit et saillant.

Les cuisses postérieures sont fortes, leur diamètre excède la moitié de leur longueur, elles sont lisses et brillantes; les quatre pieds antérieurs, les tibias postérieurs et les tarses sont ferrugineux. Le prolongement n'est pas pectiné; l'éperon est très-court et conique.

Elle se trouve dans le nord de la France et en Allemagne, sur la jusquiame *Hyosciamus niger*. Linn.

10. **P. aerea**. *Breviter ovata, cupreo-aenea. Encarpis linearibus distinctis; elytra regulariter profundèque punctato-striata, interstitiis ferè laevibus tenuissimè granulatis; femora postica aenea, anterioribus fuscis; commissuris, tibiis, tarsisque omnibus ferrugineis.* ♀♂ *alati.*

♂ *Ædeagus angustus, recurvatus, à medio ad apicem canaliculatus: canaliculus progressim dilatatus; apex obtusè angulatus.*

Long. 2 mill. — Larg 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2.

Sa forme est moins oblongue que celle de *Ps. instabilis;* elle est d'un cuivreux bronzé. La carène est déprimée, élargie au sommet, séparée du front par une dépression ou cavité assez profonde, placée entre les festons qui sont linéaires, aiguë et distinguée du front par un trait fin. Le labre est brun, lisse et brillant, et présente de chaque côté un point peu profond. Les mandibules sont brunes, leurs dents sont ferrugineuses, les palpes sont d'un brun roux. Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; les trois premiers articles sont ferrugineux, ainsi que la base du quatrième; les suivants se rembrunissent progressivement. Le front est brillant, couvert d'une granulation très-fine et porte quelques points assez distants et disposés en séries peu régulières.

Le corselet est arrondi par derrière et finement rebordé, ainsi que les côtés. Le calus occupe presque le tiers de la bordure latérale. Le corselet est brillant, couvert d'une granulation très-fine et de points fins, nombreux et disposés sans ordre.

Les élytres s'élargissent beaucoup à partir de leur base, et s'arrondissent jusqu'au milieu; elles forment avec le corselet un ovale régulier et plus large que dans *P. instabilis*. Les stries sont fortement et régulièrement ponctuées; la strie suturale est profonde, les intervalles sont un peu convexes, brillants et couverts d'une imperceptible granulation.

Le dessous du corps est d'un noir brun; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués. Le pygidium est court et sillonné; au fond du sillon est une ligne crénelée et très-peu élevée; l'hémicycle est petit et arrondi. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont brunes.

Les cuisses postérieures sont fortes; leur diamètre égale au moins la moitié de leur longueur. Elles sont bronzées, leur canal et les articulations sont un peu ferrugineux; les cuisses antérieures sont un peu rembrunies; les articulations, les tibias et les tarses sont ferrugineux. Le prolongement est assez grand et fortement dentelé. L'éperon est très-petit. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est plus dilaté que celui de *P. instabilis*.

Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon, au printemps.

11. P. attenuata ; Ent. Hefte. *Oblongo-ovata, cupreo-aenea, nitens. Encarpis distinctis; elytris posticè rufescentibus ; profundè striato-punctatis, interstitiis rugosis distinctè punctulatis. Pedes ferruginei, femoribus omnibus plus minusve infuscatis. ♀ ♂ alati.*

♂ *Ædeagus recurvatus, rufus, à basi ad apicem arctè canaliculatus ; apex acutè lanceolatus.*

Var. a. *Elytris unicoloribus.* (*M. picicornis*, Kirby).

b. *Thorace posticè irregulariter bidepresso.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4 — Larg. 1 mill.

Haltica attenuata, Ent. Hefte. II. 34. 15 tab. 2. fig. 10. — Illiger, Magaz. VI. 173. 149.
Altica attenuata, Duftschm. Faun. austr. III. 284. 66.
Psylliodes attenuata, Redt. Faun. austr. 537. 8 bis. — Kuster, 28 Bd. n° 90.

La tête, le corselet et les élytres sont d'un bronzé cuivreux très-brillant. La carène est un peu tranchante par devant, élargie au sommet, un peu rugueuse mais brillante Les festons sont oblongs et triangulaires, lisses et brillants, et séparés de la carène et du front par un trait profond, qui s'étend jusqu'à l'œil et rentre ensuite dans le front, sur lequel il forme une impression brève mais profonde, auprès de laquelle est placé un point suroculaire très-distinct. Les joues sont presque planes, rugueuses avec quelques gros points irréguliers vers la bordure. Le labre est plus ou moins brun et présente deux points de chaque côté. Les mandibules et les palpes sont bruns. Le front et le vertex sont brillants, couverts d'une granulation très-fine et sans points. Les antennes sont d'un roux ferrugineux; leur extrémité se rembrunit un peu et surtout après la mort de l'individu.

Le corselet est convexe et presque deux fois aussi large que long. Il est un peu arrondi et finement rebordé par derrière, le calus de la bordure latérale en occupe le tiers. Le corselet est couvert d'une granulation très-fine et de points très-petits disposés en séries dirigées en tous sens. De chaque côté et près du bord postérieur on remarque une dépression plus ou moins forte, de forme irrégulière. Dans le plus grand nombre d'individus, cette dépression n'existe pas.

Les élytres paraissent un peu plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent un peu jusqu'au tiers de leur longueur et s'atténuent ensuite jusqu'à leur extrémité et forment un ovale allongé.

Les stries sont fortement ponctuées ; celle qui joint l'écusson se prolonge le long de la suture ; les intervalles sont un peu convexes, couverts de rides sinueuses et portent de très-petits points qui composent ordinairement une ligne intermédiaire et peu régulière. Le calus huméral est saillant et très-finement ponctué. Les élytres de la plupart des individus ont la couleur du pyrite de cuivre ; elles ont quelquefois un reflet verdâtre ou bronzé. La couleur est uniforme dans la variété *a*. Dans l'espèce typique, l'extrémité des élytres est plus ou moins rousse, ce qu'il est encore plus facile de reconnaître lorsque l'élytre est séparée du corps.

Le dessous du corps est d'un noir brun, partout assez fortement ponctué. Le pygidium est largement canaliculé et sans ligne carénée ; la partie non ponctuée est limitée par une large dépression dont le fond est rugueux. On voit quelques points plus forts et plus distincts vers l'extrémité.

L'hémicycle est très-ouvert, peu saillant, roussâtre et poilu. Les ailes sont blanches et transparentes, les nervures sont rousses.

Le diamètre des cuisses postérieures égale la moitié de leur longueur ; elles sont d'un brun ferrugineux, le dessous et les articulations sont moins foncés. Les quatre pieds ont la même couleur, leurs cuisses sont quelquefois un peu brunes. Tous les tibias et les tarses sont ferrugineux. Le prolongement est dentelé. L'éperon est court.

C'est la plus petite des Psylliodes européennes. Elle est commune dans toute la France. On la trouve en tous temps parmi les herbes et spécialement sur le houblon et sur le chanvre. La variété unicolore n'est pas rare.

12. P. cuprea; Ent. Hefte. *Breviter ovata, cuprea: elytris virescentibus; excarpis indistinctis; frons punctatus, punctis seriatim dispositis. Elytra tenuè striato-punctata, interstitiis planis, granulatis tenuè punctulatis. Femora anteriora in medio infuscata, tibiis omnibus tarsisque ferrugineis. ♀ ♂ alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, rufus; canaliculus latus, propè basin contractus; apex lanceolatus translucidus.*

Long. 2 mill. 1/2 Larg. 1 mill. 1/4.

Haltica cuprea, Ent. Hefte. II. 28. 11. tab. 2. fig. 7. — Illiger, Magaz, VI. 172. 148.
Altica cuprea, Duftsch. Faun. austr. III. 281. 62.
Psylliodes cuprea, Redt. Faun. austr. 537. 8.

Tête et corselet cuivreux, élytres avec une teinte verdâtre. Carène obtuse, élargie au sommet et séparée du front par une fossette et des traits imperceptibles. Les festons sont indistincts et confondus avec le front. Les joues sont rugueuses et presque planes. Le labre est brun et porte de chaque côté deux gros points Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front et le vertex sont brillants, couverts d'une granulation très-fine entremêlée de points assez forts, confus dans le milieu et disposés en lignes irrégulières sur les côtés. Les antennes sont d'un roux ferrugineux, les derniers articles sont un peu rembrunis.

Le corselet est convexe, presque deux fois aussi large que long. Il est arrondi et très-finement rebordé par derrière. Le calus occupe presque le tiers de la bordure latérale. L'angle postérieur est presque droit. Le corselet est couvert d'une granulation très fine et de petits points, qui sont confus et plus forts sur les côtés.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet, et s'élargissent encore jusques au tiers de leur longueur; elles s'arrondissent ensuite et forment un ovale court. Les stries et surtout les intérieures sont ponctuées finement. Celle qui joint l'écusson ne dépasse pas le quart de la suture. Les intervalles sont plans, finement granulés et présentent quelques points extrêmement fins. Le calus huméral est assez grand et finement granulé. Les élytres ont une teinte verdâtre et moins cuivreuse que le corselet.

Le dessous du corps est d'un bronzé cuivreux. Le premier segment de l'abdomen est transversalement ridé ; les autres présentent une ponctuation peu profonde et quelques poils gris. La moitié du pygidium est lisse et brillante, le reste est fortement ponctué. La ligne carénée du canal est très-fine. L'hémicycle est très-ouvert, saillant, noir et porte quelques poils.

Le diamètre des cuisses postérieures égale la moitié de leur longueur. Elles sont d'un bronzé brillant. Le dessous et les articulations sont ferrugineux. Les quatre pieds antérieurs sont ferrugineux; le milieu de leurs cuisses est plus ou moins rembruni. Tous les tibias et les tarses sont ferrugineux. Le prolongement des tibias postérieurs a presque le tiers de leur longueur ; il est assez fortement et irrégulièrement dentelé.

Cette espèce se rapproche de *Ps. hyosciami* par la forme, mais elle est de moitié plus petite.

Elle a été recueillie en Suisse par M. Guillebeau.

13. **P. herbacea**. *Oblongo-ovata, viridi-aenea; encarpis nullis; elytra striato-punctata; pedes anteriores, tibiae, tarsi, commissuræque ferrugineae; femoribus anterioribus, modicè infuscatis.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, angustus, perlucidus, canaliculatus; antè apicem parum contractus; apex lanceolatus.*

Var. a. *Cuprea.*

b. *Caerulescens.*

Long. 2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4.

Haltica fusiformis, Illig. Magaz. 174. 155. — (non) Redt. Faun. austr p. 385?
Haltica spergulae, Gyll. (Coll. Aubé.)

Tête, corselet et élytres d'un vert bronzé brillant. La variété *a* est couleur de laiton; la variété *b* a un reflet bleu. La carène est lisse, peu élevée et se termine en triangle vers le front dont elle n'est distinguée que par l'absence de ponctuation. Il n'y a pas de festons. Les joues sont creuses et garnies de rugosités et de points irréguliers. Le labre est grand et brun, et présente de chaque côté et près du milieu un point très-fort. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front est brillant et couvert d'une granulation très-fine. Tout le front est fortement ponctué, les points sont confus; quelques-uns sont disposés en séries curvilignes ou presque droites. Le vertex, qui rentre quelquefois sous le corselet, est lisse. Les antennes sont ferrugineuses; l'extrémité des cinq derniers articles est un peu rembrunie.

Le corselet est très-arrondi par derrière et distinctement rebordé; la bordure latérale est presque droite, depuis son calus jusques à l'angle postérieur qui est obtus et un peu arrondi. Le corselet est ponctué profondément; les points sont serrés et presque partout disposés en petites séries.

Les élytres sont un peu plus allongées que celles de *Ps. napi.*, et forment avec le corselet un ovale oblong. Les stries sont peu profondes; elles sont garnies de points plus petits et plus nombreux que dans *Ps. napi*; les intervalles sont couverts d'une granulation très-fine, entre-mêlée de points très-petits, confus et peu serrés, qu'on ne

peut reconnaître qu'à l'aide d'une forte loupe. Le calus huméral est oblong, saillant, lisse et brillant.

Le dessous du corps est d'un noir bronzé brillant. Le premier segment de l'abdomen est plus fortement ponctué que les autres, et porte des poils gris-blancs. Le pygidium n'a que le quart de la longueur de l'abdomen ; dans le fond du sillon est une carène peu élevée et entièrement crénelée. L'hémicycle est très-petit, arrondi et saillant. Les ailes sont blanches et translucides ; les nervures sont brunes.

Le plus grand diamètre des cuisses postérieures n'égale pas la moitié de leur longueur ; elles sont d'un vert bronzé brillant. La face interne, les articulations et les trochanters sont un peu ferrugineux. Les cuisses antérieures sont quelquefois un peu rembrunies dans leur partie inférieure. Tous les tibias et les tarses sont ferrugineux. Le prolongement est très-dentelé et plus grand que celui de *Ps. dulcamarae*. L'éperon est très-petit et presque indistinct dans quelques individus.

Cette espèce dont la couleur et la ponctuation offrent quelques variations se distingue de ses congénères, par sa forme oblongue, par la couleur des antennes, par la ponctuation forte du front et l'absence de points sur le vertex ; et surtout par la forme du corselet, dont la bordure latérale est en grande partie rectiligne.

H. fusiformis d'Illiger, a les points des intervalles des élytres plus distincts que dans *H. chrysocephala* ; tandis que dans *Ps. herbacea*, ils sont imperceptibles.

Elle se trouve dans toute l'Europe. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon et de Montpellier, sur le bord des chemins, dans les herbes. J'en ai reçu des exemplaires allemands, sous le nom de *H. spergulae*. Gyll.

14. **P. instabilis**. *Oblongo-ovata, aenea, vel cupreo-aenea aut nigrescens ; encarpis vix distinctis. Elytra regulariter punctato-striata ; interstitiis rugulosis. Femora postica aenea, anterioribus fuscis ; commissuris, tibiis omnibus tarsisque ferrugineis. ♀ ♂ alati.*

♂. Ædeagus à basi ad apicem latè canaliculatus, canaliculus versùs basin medicè contractus ; apex angulatus.

Long. 2 mill. 1/2 — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

Sa forme est en ovale plus allongée que *P. aerea*. Le plus grand nombre des individus est de couleur bronzée ; dans quelques uns on

remarque une teinte cuivreuse, principalement sur le corselet; dans quelques autres le corselet et les élytres sont entièrement noirs. C'est l'espèce la plus variable.

La carène est lisse et brillante, un peu déprimée, plus large et arrondie au sommet qui est séparé du front par un trait imperceptible. Dans la plupart des individus les festons sont indistincts et confondus avec le front. Dans quelques autres les festons sont remplacés par un petit espace qui se distingue par son brillant et l'absence des points et de granulation. Le labre est brun et présente de chaque côté un point profond. Les mandibules sont brunes, leur extrémité est ferrugineuse; les palpes sont bruns.

Le front est brillant et couvert d'une imperceptible granulation entremêlée de quelques rides ou rugosités et de points très-fins, dont la disposition varie; ils sont confus, ou en petites séries, ou en lignes longitudinales distinctes. Les antennes sont ferrugineuses, les cinq derniers articles sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est bronzé, cuivreux ou noir et presque toujours brillant. Il est très-arrondi et finement rebordé par derrière, ainsi que les côtés qui sont très-inclinés pardevant, ce qui le fait paraître beaucoup plus étroit dans cette partie. Le calus occupe presque le tiers de la bordure latérale, et forme avec elle un angle obtus comme l'angle postérieur. Le corselet est couvert d'une granulation très-fine et d'une ponctuation irrégulière et peu distincte parce qu'elle est entremêlée de rugosités. Sur les côtés les points sont plus gros.

Les élytres forment avec le corselet un ovale allongé assez régulier. Les stries sont peu profondes et contiennent des points disposés en lignes régulières. Les points sont petits et nombreux; ceux de la strie suturale sont un peu plus forts. Les intervalles sont plans, couverts d'une granulation très-fine et souvent ridés, mais sans points. Dans quelques individus et à l'aide d'une forte loupe, on y reconnaît quelques points très petits.

Le dessous du corps est d'un noir brun; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués. L'abdomen du mâle est plus convexe. Le pygidium est fortement sillonné; la ligne carénée est à peine visible. Il est lisse dans sa partie antérieure; et porte à son extrémité quelques points profonds et des poils roux. L'hémicycle est petit et peu saillant.

Les cuisses postérieures sont fortes, leur diamètre égale la moitié de leur longueur, elles sont entièrement bronzées; les quatre cuisses antérieures sont plus ou moins brunes; les articulations, les tibias et

les tarses sont ferrugineux. Le prolongement est fortement dentelé, l'éperon est très petit. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est peu dilaté.

Cette espèce se trouve dans le midi de la France; dans le Lyonnais et dans le Bugey. On la rencontre au printemps sur *l'Iberis pinnata*, Linn.

15. **P. rufilabris**; Ent. Hefte. *Ovata, aenea, nitens, subtùs nigra; capite anticè ferrugineo; encarpis indistinctis. Elytra regulariter profundèque striato-punctata; interstitiis rugosis tenuissimè punctulatis; pars externa femorum posticorum aenea; pedibus anterioribus, tibiis, tarsis commissurisque posticis ferrugineis.* ♀ ♂ *subapteri.*

♂ *Ædeagus modicè incurvatus, ferè rectus, rufus, usque ad apicem canaliculatus; apex acutè lanceolatus.*

Long 2 mill. — Larg. 1 mill. à 1 mill 1/4.

Haltica rufilabris, Entom. Hefte. II. 33 14. tab. 2 fig 9. — Illiger, Magaz. VI. 73. 150.
Macrocnema rufilabris, Stephens, Illust. IV. 319. — *Id.* Manual. 300. 2361.
Psylliodes rufilabris, Redt. Faun. austr. 539. 16.

Elle a la forme et la grandeur de *P. picea* Maerk.; sa face est très inclinée et presque perpendiculaire; comme dans *Ps. cucullata*, le front, le corselet et les élytres sont d'un bronzé brillant. La face et le labre sont ferrugineux. La carène est brillante et déprimée, un peu élargie au sommet et séparée du front par une légère dépression. Les festons sont indistincts; les joues sont peu profondes; leur bord antérieur est ferrugineux ainsi que le labre, les mandibules et les palpes. Le labre est très-lisse et brillant, obtusément arrondi et un peu sinueux. Il a de chaque côté deux points assez forts. Le front et le vertex sont couverts d'une granulation très-fine, parsemée de petits points oblongs, avec quelques points plus gros dans la partie antérieure. Les antennes sont entièrement ferrugineuses dans la plupart des individus: dans quelques autres les cinq derniers articles sont un peu rembrunis à leur extrémité.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, très-arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-inclinés et plus fortement rebordés. Le calus n'est pas plus épais que la bordure latérale; il a le quart de la longueur de celle-ci et présente à sa base un

point profond. Le corselet est brillant, couvert d'une granulation très-fine et d'une ponctuation forte et serrée. Les points sont confus ou disposés par petites séries dirigées dans tous les sens ; ils sont plus forts sur les côtés.

Les élytres ne sont pas plus larges à leur base que le corselet ; elles s'élargissent jusqu'au tiers de leur longueur et s'atténuent ensuite en s'arrondissant. Les stries sont fortement et régulièrement ponctuées. Les intervalles sont lisses ou légèrement ridés et présentent des points très-petits formant presque une ligne médiane et irrégulière. Le calus huméral est lisse et peu saillant.

Le dessous du corps est presque ferrugineux dans les jeunes, et noir dans les adultes. Les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et portent des poils assez nombreux. Le pygidium est sillonné. Au fond du sillon est une ligne carénée non crénelée. La moitié du pygidium est sans points, le reste est fortement ponctué et très-velu. L'hémicycle est ferrugineux, large et fortement rebordé. Les individus que j'ai recueillis dans la France méridionale, sont presque tous aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes et d'un blanc nébuleux.

Les cuisses postérieures sont très fortes, leur diamètre égale au moins la moitié de leur longueur. Elles sont bronzées, leur côté interne et les articulations sont ferrugineux ainsi que les quatre pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs. Le prolongement est grand et pectiné ; l'éperon est petit.

Cette espèce est abondante dans les prés marécageux, près de Cannes et de Fréjus en Provence ; en avril et mai. Presque tous les individus que j'ai recueillis étaient récemment éclos. Les auteurs de l'*Ent. Hefte* disent qu'elle est ailée et qu'elle a été trouvée dans des pâturages arides. Il est possible que cette différence d'habitat, facilite le développement des ailes.

16. **P. cucullata** ; Illiger. *Oblonga, ovata, aenea nitens ; facies perpendicularis ; encarpis distinctis, fossula separatis. Fronte anticè punctato ; thorax distinctè densèque punctulatus ; elytra striato-punctata, interstitiis rugosis plus minusve punctulatis.* ♀ ♂ *Alis incompletis.*

♂ *Ædeagus elongatus, vix recurvatus, à basi ad apicem canaliculatus, versùs apicem modicè contractus. Apex rotundatus cum extensione brevi, obtusa.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill.

Haltica cucullata, Illiger, Magaz. VI. 172. 147.
Haltica spergulae, Gyll. Ins. succ. III. 571. 39, et IV. 651. 39.
Psylliodes cucullata, Kiesenwetter et Markel, Journal entom. de Stettin. 1847. p. 85. — Redt. Faun. austr. 538. 14. — Kuster, 28° Bd. n° 91.

La tête est d'un noir bronzé brillant depuis les festons jusqu'au vertex; sa partie antérieure est rousse; elle se renfonce sous le corselet comme dans le genre *Dibolia* et n'est pas projetée en avant, mais perpendiculairement inclinée. La carène est nulle et remplacée par une plaque un peu convexe et lisse. Les festons sont presque carrés, isolés et divisés par un point ou fossette profonde, un peu plus grande que celle de *P. petasata*. Ils sont séparés de la face et du front par des traits peu distincts. Les joues sont peu profondes et fortement rugueuses vers la bordure. Le labre est brun, arrondi et porte à sa base et de chaque côté deux gros points. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front et le vertex sont brillants, couverts d'une granulation très fine et sans points. Sur la partie antérieure du front on voit quelques points de grandeur variable. Les antennes sont ferrugineuses et très-poilues.

Le corselet est très-convexe et presque aussi long que large; ses côtés sont très-étroits et ont à peine la moitié de la longueur du dessus; la partie antérieure est inclinée, elle recouvre une partie du vertex. Le corselet est couvert d'une granulation très-fine et de points nombreux, distincts et profonds, qui sont disposés en petites séries dirigées en tous sens Le calus occupe presque le tiers de la bordure latérale qui est plus forte que celle de la partie postérieure et arrondie du corselet.

Les élytres sont très-convexes; elles sont quatre fois aussi longues que le corselet et un peu plus larges que lui à leur base; elles s'élargissent un peu et forment avec le corselet un ovale allongé. Les stries médianes sont moins régulièrement et moins fortement ponctuées que les extérieures; les intervalles sont vides et presque plans; ceux qui sont rapprochés de la suture présentent quelques points très-petits. Les élytres sont, comme le corselet, d'une couleur bronzée brillante.

Le dessous du corps est d'un noir brun; les segments de l'abdomen sont ridés, irrégulièrement ponctués avec quelques poils gris. Le pygidium est grand. Au fond du canal est une ligne carénée et crénelée. Les ailes sont incomplètes et réduites à l'état de rudiments dans la plupart des individus. L'hémicycle est grand; le segment qui le précède a son bord incliné et rugueux.

Le diamètre des cuisses postérieures égale la moitié de leur longueur. Elles sont bronzées et brillantes; le dessous et les articulations sont roux; les quatre pieds antérieurs sont roux, leurs cuisses sont quelquefois un peu rembrunies. Les tibias postérieurs sont courts et ferrugineux; le tarse est inséré presque au milieu de leur longueur. Le prolongement est fortement et régulièrement dentelé.

Cette espèce est à peu près de la grandeur de *Ps. attenuata;* elle s'en distingue par sa forme un peu plus convexe et plus allongée, et surtout par la position perpendiculaire de la face.

Elle se trouve en Suède et en Allemagne Les individus que je possède sont originaires de la Carinthie et des Pyrénées-Occidentales.

17. **P. petasata** (1). *Oblonga, ovata, obtusa, atra; facies perpendicularis; encarpis ferè indistinctis. Frons tenuissimè granulatus; thorax tenuissimè punctulatus; elytra striato-punctata, interstitiis laeviusculis* ♀. *Alis incompletis.* ♂ ?

Long. 2 mill. – Larg. 1 mill.

Elle est entièrement d'un noir bronzé peu brillant; sa tête se renfonce sous le corselet, comme *Ps. cucullata*, et n'est pas projetée en avant, mais perpendiculairement inclinée. La carène est nulle et remplacée par une plaque lisse et un peu convexe, qui est contiguë avec les festons; au dessus de la carène et entre les festons est un point profond. Les festons sont presque indistincts et confondus avec le front, dont ils ne sont séparés que par une légère dépression transversale. Les joues sont rugueuses et présentent vers le bord antérieur des points profonds. Le labre est brun, arrondi et porte à sa base et de chaque côté deux gros points. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front et le vertex sont brillants et couverts d'une granulation très-fine et sans points. Les antennes sont ferrugineuses et très-poilues.

Le corselet est très convexe et beaucoup plus large que long, les côtés sont étroits, mais ils ont plus de la moitié de la longueur du dessus. La partie antérieure n'est pas aussi inclinée que dans *P. cucullata;* néanmoins elle recouvre le vertex. Le corselet est couvert d'une granulation très-fine et de points nombreux très-petits et bien moins profonds et moins distincts que dans sa voisine; ils sont dispo-

---

(1) Qui a la tête couverte (SUETONE).

sés sans ordre. Le calus occupe le tiers de la bordure latérale qui est plus forte que la bordure postérieure.

Les élytres sont très-convexes et quatre fois aussi longues que le corselet; elles ne sont pas plus larges que lui à leur base ; elles s'élargissent un peu et forment avec le corselet un ovale régulier plus obtus que celui de *Ps. cucullata*. Les stries intérieures sont moins fortement ponctuées que les extérieures. Les intervalles sont plans ou presque plans, et sans points.

Le dessous du corps est d'un noir brun ; l'abdomen est ridé et irrégulièrement ponctué ; il est garni de poils roux. Le pygidium est grand, au fond du canal est une ligne carénée et crénelée. Les ailes sont incomplètes ou rudimentaires. L'hémicycle ?

Les cuisses postérieures sont très-fortes, leur diamètre surpasse la moitié de leur longueur. Elles sont d'un noir brun et brillantes; le dessous et les articulations sont roux, les cuisses antérieures sont brunes, à l'exception de leur base et des articulations. Tous les tibias et les tarses sont roux. Les tibias postérieurs sont courts. Le tarse est inséré au tiers de leur longueur. Le prolongement est fortement et régulièrement dentelé.

Cette espèce se distingue au premier abord de *Ps. cucullata* par sa forme plus large et plus obtuse; par sa coloration et l'exiguïté de la ponctuation du corselet.

Description faite sur deux femelles recueillies par M. de Kiesenwetter, dans les Pyrénées centrales.

18 **P. picea** ; Redtenbacher. *Ovatâ, picea, facie ferruginea; encarpis distinctis; subtùs rufo brunnea vel ferruginea; elytra regulariter profundèque punctato-striatis; interstitiis rugosis; femora postica partim infuscata, pedibus anterioribus, tibiis tarsisque omnibus ferrugineis.* ♀ ♂. *alati.*

♂. *Ædeagus angustus, recurvatus, usquè ad apicem profundè canaliculatus. Apex ferè rotundatus cum extensione brevi obtusa.*

Long. 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/4.

Psylliodes picea, Maerkel, — Redt. Faun. austr. 546. 15. — Kuster, 28 Bd. n° 92.

Psylliodes melanophthalma, Redt. Faun. austr. 536. 35.

Haltica melanophthalma, Duft. Faun. austr. 284. 67.

Macrocnema picina, Steph.; Illustr. IV. 322. 16. — *Id.*, Manual 301. 2369.

La tête, le corselet et les élytres sont d'un roux brun, la face est ferrugineuse; les yeux seuls sont noirs, comme dans toutes les autres espèces.

La carène est déprimée et brillante; elle est contiguë avec le bord antérieur des joues; elle est arrondie au sommet. Les festons sont distincts, lisses et brillants, divisés par un point ou fossette profonde et séparée de la face et du front par des traits fins La face est ferrugineuse; le labre est obtus, un peu rembruni et présente de chaque côté deux points; les médians sont les plus forts. Les mandibules et les palpes sont entièrement ferrugineux. Le front est lisse et brillant; le point suroculaire est très-rapproché de l'œil et placé à côté de l'échancrure. Les antennes n'ont pas tout à fait la moitié de la longueur du corps; leurs articles sont proportionellement plus courts et plus épais que dans les autres espèces : le quatrième est un peu plus court que le premier, mais il est plus long que tous les autres.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, il est très-arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont finement rebordés; le calus huméral n'est pas plus épais que la bordure; l'angle postérieur est arrondi. On voit de chaque côté et très près du bord postérieur une petite dépression ou fossette qui n'est pas toujours très distincte. Il en est de même d'une petite dépression qu'on voit quelquefois au-dessus de l'écusson.

Les élytres ne sont pas plus larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent jusqu'au tiers de leur longueur. Elles forment avec le corselet un ovale plus court et plus obtus que dans *Ps. napi*. Les stries sont fortement et régulièrement ponctuées. Les intervalles sont brillants, couverts de petites rides ou rugosités parmi lesquelles on aperçoit quelques points rares et très-fins. Le calus huméral est peu saillant, lisse et brillant. L'extrémité des élytres est bordée de poils roux.

Tout le dessous du corps est d'un brun ferrugineux: les segments de l'abdomen sont très-ponctués et portent des poils roux assez nombreux. Le pygidium est presque lisse, et ponctué seulement dans son contour extérieur. La ligne carénée du sillon est légèrement crénelée. L'hémicycle est brun et saillant.

Les cuisses postérieures sont très-fortes, leur plus grand diamètre a presque les deux tiers de leur longueur. Elles sont bronzées; le dessous et les articulations sont ferrugineux ainsi que leurs tibias et

les quatre pieds antérieurs. Les rebords du prolongement sont poilus et sans dentelures.

Les individus jeunes sont entièrement d'un roux ferrugineux. Cette espèce se trouve dans les lieux marécageux, au bord des ruisseaux et sur les herbes. Je l'ai recueillie, en juillet, dans les environs de Lyon.

M. Redtenbacher m'a communiqué un *Ps. picea* et un *Ps. melanophthalma*, ils étaient identiques.

19. **P. dilatata**. *Breviter ovata, convexior, rufo-testacea, labro fusco, encarpis linearibus. Thorax profundè punctatus, posticè utrinque sulco brevissimo effractus. Elytra profundè striato-punctata, interstitiis tenuissimè punctulatis.* ♀ ♂. *alati.*

♂. *Ædeagus rufus, ferè rectus, angustus, in medio paululum contractus; canaliculus bistriolatus. Apex emarginatus angulatus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 3/4. — Larg 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Entièrement d'un roux testacé à l'exception du labre qui est plus ou moins brun. Les pieds et surtout les cuisses sont proportionnellement plus forts que dans les autres espèces.

La carène est brève, lisse et brillante, arrondie et un peu élargie au sommet qui est séparé du front et des festons par une fossette profonde. Les festons sont linéaires et un peu plus larges à leur base ; ils se prolongent jusqu'à l'orbite de l'œil auquel ils sont contigus. Les yeux sont ovales et sans sinuosités. Les joues sont petites, peu profondes et présentent quelques points le long de la bordure antérieure. Le labre est plus ou moins rembruni. Dans les individus jeunes il est roux. Il est évidemment échancré et porte de chaque côté deux gros points et un petit point intermédiaire. Les mandibules et les palpes sont d'un roux ferrugineux. Le front et le vertex sont ordinairement lisses et brillants, et couverts d'une granulation très-fine. Sur le front est une légère dépression qui est garnie et entourée de points forts, plus ou moins nombreux. Les antennes ont la moitié de la longueur du corps ; les cinq derniers articles sont beaucoup plus épais que les précédents.

Le corselet est deux fois aussi large que long. Il est couvert d'une granulation très fine et de petits points confus ou disposés par petites séries ; ils sont plus forts sur les côtés. Le corselet est rebordé finement par derrière et sur les côtés, le calus est petit et peu

saillant. On remarque à la base du corselet et de chaque côté un trait ou sillon court et oblique.

Les élytres s'élargissent beaucoup après leur base et finissent obtusément. Elles forment avec le corselet un ovale court et large. Les stries sont fortement ponctuées; les intervalles sont un peu convexes et présentent quelques rides et des points assez nombreux mais très-petits. On voit quelques poils roux sur la bordure et la marge inférieure.

Le dessous du corps est roux, les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et portent des poils roux. Le pygidium est canaliculé avec commencement de carène dans la partie antérieure; il est lisse et brillant dans les trois quarts de sa longueur. Le reste est séparé par un sillon transversal et présente quelques points entremêlés de rugosités et de poils roux. L'hémicycle est assez grand, ouvert et un peu saillant. Le segment qui le précède est un peu renflé. Mâles et femelles sont ailés. Les ailes sont blanches et transparentes, les nervures sont un peu rousses.

Les cuisses postérieures ont une teinte ferrugineuse; leur diamètre excède la moitié de leur longueur. Le tibia postérieur est très-arqué et plus court que dans les autres espèces, et le tarse est inséré au deuxième tiers. Les tarses réunis sont plus longs que le tibia. Le prolongement est large; la crénelure du bord intérieur est très-forte et anguleuse; la dentelure des bords du prolongement est très-courte ainsi que l'éperon.

Cette espèce se trouve dans le midi de la France et dans les champs cultivés. Elle est abondante à Hyères dans les environs du château, en avril et mai. Elle a été recueillie à Perpignan par M. de Kiesenwetter.

20. **P. affinis**; Paykull. *Ovata, rufo-ferruginea, subtùs nigra; capite elytrorumque sutura nigris. Encarpis trigonis. Femorum posticorum margine inferiori obtusè angulata.* ♀ ♂. *alati.*

♂. *Ædeagus fuscus, modicè recurvatus, latè canaliculatus: apex obtusè rotundatus cum appendiculo brevi.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4 — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

Galleruca affinis, Payk. Faun. suec. II. 109. 31.
Haltica affinis, Entom. Hefte. II, 35. 16. — Gyll. Ins. suec. III. 533. 25. — *Id.* IV. Suppl. p. 160.

Altica affinis, Duftschm. Faun. austr. III. 283. 68. — Olivier, Entom. V. 749. 90. tab. 5. fig. 90.
Altica atricilla, Panz. Faun. germ. 21. 8. figure incomplète.
Macrocnema exoleta, Stephens, Illustr. IV. 321. — *Id.* Manual. 201. 2367.
Psylliodes affinis, Redt. Faun. austr. 536. 4 bis. — Kuster, 28ᵉ Bd. nº 93.
Altica flava, Geoffroy, Ins. paris. I, 250. 18.

Elle est d'un roux ferrugineux; le dessous du corps, la tête et la suture des élytres sont noirs; dans les jeunes, la tête est rousse et la suture moins foncée. La carène est étroite à la base et déprimée au sommet qui est triangulaire et séparé des festons et du front par un trait extrêmement fin. Les festons sont très-brillants, larges et presque triangulaires. Le labre est brun et porte antérieurement et de chaque côté deux points; les intermédiaires sont les plus gros. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front et le vertex sont couverts d'une granulation très-fine, entremêlée de quelques rides et sans points. Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps; les articles paraissent plus étroits et plus allongés que dans *Ps. circumdata*.

Le corselet est deux fois aussi large que long, arrondi et finement rebordé par derrière, le bord de la partie antérieure est quelquefois un peu rembruni. Le calus occupe presque le tiers de la bordure latérale. Le corselet est brillant, couvert de points peu profonds, entremêlés de quelques rides. Les points sont confus ou disposés en petites séries. On voit de chaque côté un petit sillon ou impression qui commence vers le bord postérieur et se dirige obliquement; dans quelques individus ce sillon est indistinct.

Les élytres sont beaucoup plus larges à la base que le corselet et s'élargissent jusqu'au tiers de leur longueur; elles forment avec le corselet un ovale moins oblong que celui de *Ps. circumdata;* elles sont ponctuées-striées; les lignes médianes s'atténuent à partir de leur moitié et disparaissent vers l'extrémité des élytres. Les intervalles sont brillants et présentent des lignes ondulées et des points extrêmement fins. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant; on voit des poils roux le long de la bordure. La suture est d'un brun noirâtre. Cette couleur ne s'étend pas au-delà de la strie voisine; dans quelques individus elle est moins foncée.

Le dessous du corselet est roux; celui du métathorax et de l'abdomen sont noirs; les segments sont fortement ponctués et portent des poils grisâtres. Le pygidium est très-grand, très-finement ponctué. Le

sillon est étroit et sans ligne carénée. L'hémicycle est assez grand, arrondi et brun. Les ailes sont blanches et transparentes, les nervures sont rousses vers leur base.

Les quatre pieds antérieurs sont d'un roux ferrugineux; leurs trochanters sont presque toujours bruns ou noirs. Les cuisses postérieures sont d'un brun métallique et brillant; leur extrémité et la marge inférieure sont quelquefois un peu rousses. Cette marge n'est pas arrondie comme la marge supérieure, elle est obtusément anguleuse. Les tibias postérieurs sont presque aussi longs que les cuisses et un peu arqués. Le premier article des tarses est inséré aux trois quarts de leur longueur. Le prolongement est étroit, un peu échancré et denticulé. L'éperon est brun.

Illiger a remarqué et signalé la forme anguleuse de la marge inférieure des cuisses postérieures, ce qui ne se retrouve dans aucune des autres espèces de ce genre; et il lui a transmis le nom d'*exoleta*; Chrysomèle sauteuse de Linné, inscrite dans la première édition de la *Fauna suecica*, sous le nom de *Mordella flava*, et dans la seconde sous celui de *Chr. exoleta*. Mais dans son *Systema Naturæ*, Linné a reconnu que sa *Chr. exoleta* est synonyme de l'*Altica flava* de Geoffroy, *Faune parisienne*, tom. I, p. 250, n. 18. Or cette Altise de Geoffroy n'est pas un *Psylliodes*, et sa description s'applique à une espèce du genre *Aphthona*. La citation de Linné faite par Illiger doit être retranchée; quant à la priorité, Paykull et les auteurs de l'*Entom. Hefte* qui ont précédé Illiger, ont adopté le nom *affinis*, qui a été conservé par Gyllenhall, et plusieurs autres entomologistes.

Cette espèce est commune en France et en Allemagne, et dans toute l'Europe. On la rencontre pendant toute l'année sur diverses plantes de la famille des Solanées, et notamment sur le *Solanum dulcamara*. Linn.

21. **P. circumdata**; Willh. Redtenbach-r. *Oblongo-ovata, rufo-testacea; capite, thorace, elytrorum apice, sutura margineque nigris. Encarpis indistinctis.* ♀ ♂. *alati.*

♂. *Ædeagus arcuatus, angustus, canaliculatus; apice acutè lanceolatus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

Haltica circumdata, Willh. Redt. Quæd. genera et spec. coleopt. Austriac. 27. 24.

Psylliodes circumdata, Redt Faun austr. 536. 3.

En ovale allongé, atténué aux deux extrémités. Tête et corselet ferrugineux dans les jeunes, noirs dans les adultes. Elytres d'un roux testacé clair : suture et bordure extérieure des élytres noires. Extrémité des élytres plus ou moins noire.

La carène est large et très déprimée ; elle est ordinairement lisse et brillante et quelquefois un peu rugueuse. Elle n'est séparée du front que par une légère dépression qu'il est souvent difficile de reconnaître. Les festons sont indistincts. Le labre présente de chaque côté deux points assez forts ; il est brun ainsi que les mandibules et les palpes. Les joues portent de gros points irréguliers. Le front et le vertex sont couverts de très-fines rugosités entremêlées de points très-petits. Les antennes sont d'un roux ferrugineux ; les cinq derniers articles rembrunis dans les adultes et plus épais que les précédents.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière ainsi que la bordure latérale. Le calus est petit et peu saillant. Le corselet est couvert d'une multitude de points très-fins et confus.

Les élytres sont un peu plus lages à la base que le corselet, elles s'élargissent jusqu'au milieu et s'atténuent petit à petit. Elles forment avec le corselet un ovale oblong et assez régulier. Les stries sont indistinctes et remplacées par des lignes ponctuées qui disparaissent vers l'extrémité des élytres. Les points de la base et ceux de la ligne suturale sont plus forts. Les intervalles sont presque plans et quelquefois un peu ridés ; à l'aide d'une forte loupe on y reconnaît quelques points très-petits. La suture est très-noire : cette couleur s'étend ordinairement jusques à la ligne ponctuée sa voisine ; souvent elle s'élargit près de la base. La bordure latérale est plus ou moins noire ou brune. Elle est liée à la bande suturale par une tache noire, anguleuse, qui couvre l'extrémité de l'élytre. La marge inférieure est très-ridée, elle est rousse à sa base et passe ensuite au brun et puis au noir. Le calus huméral est brillant et peu saillant.

Le dessous du corps est entièrement d'un noir brun ; il est roux dans les jeunes. L'abdomen est finement ponctué. Le pygidium est lisse dans sa plus grande partie ; le contour présente des points gros. Au fond du canal est une ligne carénée et crénelée. L'hémicycle est ouvert et peu saillant. Mâles et femelles sont ailés. Les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont rousses.

Tous les pieds antérieurs sont ferrugineux ainsi que les trochanters. Les cuisses postérieures sont d'un brun de poix ; leurs articulations sont ferrugineuses. Quelquefois la partie inférieure et surtout vers la

base est également ferrugineuse. Le contour de cette partie est régulier et ne présente pas l'angle obtus que l'on remarque dans *Ps. affinis*. Les tibias postérieurs sont presque droits et légèrement courbés vers l'extrémité. Les côtés du prolongement sont sinueux et denticulés, L'éperon est court.

Celte espèce peu commune se trouve en Allemagne. Je l'ai recueillie dans le midi de la France et dans les environs de Lyon, en juillet et août.

22. **P. marcida**; Illiger. *Breviter ovata, dilutè rufo-testacea; capite thoraceque fuscescentibus plus minusve cupreum repercutentibus; fronte punctulato; encarpis indistinctis; elytra tenuissimè punctato-striata; punctis post medium gradatim evanescentibus. ♀ ♂. alati.*

♂. *Ædeagus arcuatus, rufus, latè canaliculatus; canaliculus propè basin contractus; apex rotundato angulatus.*

Long 2 mill. à 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

Haltica marcida, Illiger, Magaz VI. 175. 159.
Macrocnema marcida, Steph. Illustr. IV. 320. 11.— *Id* Manual. 2324.

En ovale un peu raccourci. Elytres couleur de paille. Tête et corselet rembrunis avec un reflet cuivreux.

La carène est étroite, convexe et plus ou moins lisse. Elle s'élargit un peu vers le sommet, où elle est échancrée par un point profond. Les festons sont indistincts et confondus avec le front, qui est couvert d'une granulation fine et de points très-serrés. Le vertex n'est pas ponctué. Les joues sont profondes et ridées. Le labre est d'un roux plus ou moins foncé et présente de chaque côté deux points. Les points rapprochés du milieu sont très-forts. Les mandibules et les palpes sont d'un roux ferrugineux. Les antennes sont de la même couleur; les cinq derniers articles sont beaucoup plus épais que les précédents.

Le corselet est deux fois aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Le calus occupe plus du tiers de la bordure latérale. Le corselet est couvert d'une granulation très-fine et de points de la même grosseur que ceux du front; les points sont confus. Il est d'une couleur plus sombre que celle des élytres, et orné d'une teinte cuivreuse et brillante qui est plus évidente sur le devant, ainsi que celle du front et du vertex.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet, et forment avec lui un ovale court. Les stries sont peu profondes et sont finement ponctuées. Les points s'atténuent depuis le milieu jusqu'à l'extrémité des élytres et disparaissent dans les individus jeunes, dans la partie antérieure ; à l'aide d'une forte loupe, on reconnaît dans les intervalles des points extrêmement fins.

Le dessous du corps et surtout le métathorax sont bruns dans les adultes. Le dessous du corselet et les derniers segments de l'abdomen sont roux. Les segments sont assez fortement ponctués et garnis de poils roux. Le pygidium n'a pas le cinquième de la longueur de l'abdomen ; il est roux ; au fond du sillon est une carène très-fine et imperceptiblement crénelée. L'hémicycle est petit, un peu ouvert et presque toujours caché sous le dernier segment de l'abdomen qui est renflé. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Tous les pieds sont roux ; l'extrémité et le dessus des cuisses postérieures sont rembrunies ; elles sont brillantes et ont presque toujours un reflet cuivreux. Le tarse est inséré aux deux tiers de la longueur du tibia postérieur, dont le prolongement est large, arrondi, fortement échancré et partout denticulé. L'angle dentiforme qui précède l'insertion est un peu plus reculé et plus saillant que dans les autres espèces.

Cette espèce est commune dans le midi de la France, sur *l'Anthemis maritima* Linn. Je l'ai recueillie en mai et juin. On la trouve quelquefois en compagnie de *Ps. dilatata*.

23. **P. nigricollis**; Marsham. *Oblongo-ovata*, *rufo-testacea*, *thorace aeneo vel cupreo : encarpis nullis. Elytra regulariter profundèque striato-punctata*; *interstitiis convexis*, *rugosis*, *punctulatis; pedes ferruginei*, *femoribus posticis apice infuscatis.* ♂ ♀. *alati.*

♂. *Ædeagus rufus, modicè arcuatus*, *latè canaliculatus*, *apice deflexus lanceolatus ; marginibus angustis.*

Long. 3 mill. 1/2 à 5 mill. — Larg. 2 mill.

Chrysomela nigricollis, Marsham, Ent. Brit. p. 205. 91.
Macrocnema nigricollis, Steph., Illustr. IV. 320. 9. — *Id.*, Manual. 300. 2363.
Psylliodes anglica, (Aubé).

Forme et grandeur de *Ps chrysocephala*; elle est entièrement rousse à l'exception du corselet qui est cuivreux ou bronzé.

La carène est distincte dans sa partie antérieure. Elle s'élargit progressivement jusqu'au sommet, qui est déprimé, arrondi et séparé du front par une légère dépression et un trait extrêmement fin. Les festons sont nuls. Les joues sont creuses et garnies de fortes rugosités. Le labre est obtus et porte de chaque côté deux gros points et des poils blancs assez longs. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux et plus ou moins rembrunis à leur extrémité. Le front est couvert de très-petits points disposés irrégulièrement ou en séries longitudinales. La tête est ferrugineuse; le front et le vertex ont quelquefois un reflet cuivreux. Le contour des yeux présente une teinte rousse.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long; il est arrondi par derrière et très-finement rebordé; le calus occupe le tiers de la bordure latérale. Le corselet est cuivreux ou bronzé et brillant, il est couvert de très-petits points; les intervalles sont finement granulés. Dans quelques individus, la bordure latérale et un espace plus ou moins large, le long de cette bordure, sont ferrugineux.

Les élytres sont entièrement d'un roux testacé; elles sont un peu plus larges que le corselet, et forment avec lui un ovale allongé comme dans *Ps. chrysocephala*. Les stries sont ponctuées beaucoup plus fortement; elles sont très-régulières, et, vers l'extrémité de l'élytre, elles s'atténuent. Les intervalles sont un peu convexes et couverts de rugosités et de points très petits et confus.

Le dessous du prothorax et celui du mésothorax sont ferrugineux; le métathorax et l'abdomen sont bruns; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués. Le pygidium est grand et profondément sillonné; au fond du sillon est une petite carène très-étroite et crénelée. Le pygidium est divisé par une ligne transversale; la partie antérieure est lisse, l'autre est couverte de très gros points et de poils gris. L'hémicycle est ferrugineux. Les ailes sont blanches et translucides; les nervures sont rousses. Quelques individus n'ont que des ailes incomplètes.

Les cuisses postérieures sont fortes; leur diamètre égale la moitié de leur longueur, le dessus est plus ou moins brun ou bronzé. Les pieds antérieurs, tous les tibias et les tarses sont ferrugineux. Le prolongement est dentelé; les dentelures sont brunes ainsi que l'éperon.

Cette espèce, commune en Angleterre, se trouve en France, près de Dunkerque.

24. **P. Kunzei**; (Marielli). *Oblongo-ovata, rufo testacea vel spadicea; encarpis nullis. Thorax brevis tenuissimè punctulatus; metasterni margine nigra; elytra striato-punctulata; femoribus posticis apice, metasternique margine nigris. ♀ ♂ alati.*

♂. *Ædeagus canaliculatus, in medio paululum dilatatus, apice lanceolatus acutus.*

Long. 3 mill. 1/2 à 5 mill. — Larg. 2 mill.

Grandeur et forme de *Ps. chrysocephala*. Entièrement d'un roux jaunâtre pâle ou testacé, à l'exception de l'extrémité supérieure des cuisses qui est brune, et de la bordure latérale du métasternum qui est noire.

La carène est assez tranchante vers l'extrémité, elle est déprimée et triangulaire au sommet qui est contigu au front. Elle est lisse et brillante. Les joues portent de grosses et irrégulières rugosités. Le labre est un peu échancré, légèrement convexe et sans points. Le front est brillant, presque lisse; on y reconnaît une ponctuation extrêmement fine; mais la couleur éclatante du front ne permet pas toujours de distinguer les points. Les antennes sont rousses, leurs articles sont plus allongés que dans les autres espèces.

Le corselet est très-petit; il est deux fois aussi large que long, très-peu arrondi par derrière mais distinctement rebordé. Le calus est presque ovale et n'occupe pas le cinquième de la bordure latérale. Le corselet est couvert d'une granulation très-fine entremêlée de points extrêmement fins et très-nombreux; on remarque le long de la bordure postérieure quelques points plus gros.

Les élytres forment avec le corselet un ovale allongé, assez régulier. Les stries sont profondément ponctuées; les intervalles sont un peu ridés ou ondulés et présentent quelques points très fins. Le calus huméral est lisse, brillant et peu saillant.

Tout le dessous du corps est d'un roux jaunâtre pâle comme les élytres, à l'exception de la bordure latérale du métasternum qui est noire. Les segments de l'abdomen sont fortement ridés et ponctués et garnis de poils fins. Le pygidium est large; son extrémité est couverte de gros points et de poils blancs.

L'hémicycle est roux et plus grand que celui de *Ps. nucea*. Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont blanches et translucides.

Le plus grand diamètre des cuisses postérieures égale la moitié de leur longueur. Elles sont ainsi que les pieds antérieurs d'un jaune testacé pâle, et portent sur l'extrémité supérieure une tache brune qui s'étend un peu sur le côté extérieur et sur l'articulation. Les trochanters sont un peu sombres. Le prolongement du tibia postérieur est fortement dentelé ; l'éperon est brun et fort.

Cette espèce se trouve en Italie. M. Félix, entomologiste de Leipzig, m'a donné une femelle. M. Aubé m'a communiqué les deux sexes.

25. **P. operosa**; (Dejean). *Oblongo-ovata, dilutè rufo-testacea; encarpis linearibus vix distinctis. Frons profundè densèque punctatus; elytra profundè striato-punctata, interstitiis densè punctulatis.* ♀ ♂ *alati.*

♂. *Ædeagus elongatus, angustus, modicè arcuatus, rufus; canaliculus propè basin paululum contractus; apex obtusè angulatus.*

Long. 3 mill. 1/2 à 4 mill. 1/2. — Larg. 2 mill.

Psylliodes operosa, Dejean, Catal.

Elle est d'un roux testacé clair, presque de couleur de paille ; sa grandeur varie beaucoup. On trouve des femelles de la taille de *Ps. chrysocephala*, et des mâles qui ne sont pas plus grands que *Ps. marcida*.

La carène est brève et obtuse dans quelques individus et surtout dans les femelles. Elle se réduit à une gibbosité presque triangulaire, plus ou moins lisse ou rugueuse. Les festons sont linéaires, peu distincts et limités par des traits fins. Les joues sont finement rebordées sur le devant et présentent quelques gros points et des rugosités. Le labre a de chaque côté deux points très-gros. Les mandibules et les palpes sont roux. Le vertex est lisse et brillant ; le front est couvert de points très-gros et très-serrés, disposés irrégulièrement ou en petites séries. Les antennes ont la moitié de la longueur du corps. Les cinq premiers articles sont assez allongés ; les suivants sont plus gros et un peu rembrunis.

Le corselet est deux fois et demie aussi large que long ; il est un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière ; la bordure latérale est fine, le calus n'en occupe que la cinquième partie. Le cor-

selet est couvert de points très-fins et très-serrés, entremêlés de rides et disposés confusément ou par petites séries.

Les élytres sont un peu plus larges que le corselet et forment avec lui un ovale allongé et assez régulier comme dans *Ps. chrysocephala*, mais il est moins atténué par devant. Les stries sont régulières et garnies de points nombreux et assez forts. Les intervalles sont presque plans et remplis de points très-fins, entremêlés de rides et rugosités. Les élytres des individus récemment éclos, sont plus brillantes et plus ou moins translucides, ce qui rend plus difficile l'examen de la ponctuation intermédiaire. Le calus huméral est peu saillant et très-finement pointillé.

Le dessous du corps est d'un roux plus sombre que celui des élytres. Les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et portent des poils roux. Le sillon du pygidium n'a pas de carène, mais seulement une ligne ponctuée. La moitié du pygidium est lisse, le reste est couvert de gros points et de poils roux à son extrémité. L'hémicycle est petit, arrondi et velu. Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont blanches et transparentes ainsi que les nervures.

Les pieds antérieurs, tous les tibias et les tarses sont de la couleur des élytres. Les cuisses postérieures sont un peu plus sombres. On remarque vers leur extrémité supérieure une tache brunâtre plus ou moins large. Le tarse est inséré aux trois quarts de la longueur du tibia. Le prolongement est large, très-creux, fortement crénelé et cilié dans tout son contour.

Cette espèce habite les provinces maritimes du nord et du midi de la France. Je l'ai recueillie à Hyères, en avril et mai.

26. **P. nucea**; Illiger. *Oblongo ovata, rufo-testacea vel spadicea; mesothorace, metathorace subtùs nigris, abdomine plus minusve infuscato. Frons laeviusculus; encarpis nullis; elytra striato-punctulata; pedes ferruginei; femoribus posticis plus minusvè infuscatis.* ♀ ♂ *alati.*

♂. *Ædeagus canaliculatus, propè basin contractus; apice breviter lanceolatus emarginatus.*

Long. 3 mill. 1/2 à 5 mill. — Larg. 2 mill.

Haltica nucea, Illiger, Magaz. VI. 175. 158.

Elle a la forme et la grandeur de *Ps. chrysocephala*.

La carène est lisse et brillante, très courte, déprimée et trian-

gulaire au sommet, qui est contigu au front. Les festons sont nuls. Les joues contiennent de grosses rugosités. Le labre est un peu échancré et porte un point de chaque côté. Le front est brillant et presque lisse ; à l'aide d'une forte loupe on y reconnaît quelques points. Les antennes sont rousses ainsi que le front et la face. Leurs articles sont moins allongés que ceux de *Ps. Kunzei*.

Le corselet est proportionnellement plus grand que celui de *Ps. Kunzei* ; il est presque deux fois aussi large que long, un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière. La bordure latérale est plus forte, son calus en occupe le quart. Le corselet est presque lisse et très-brillant, on y aperçoit de très-petits points, et près des angles antérieurs quelques points plus forts.

Les élytres forment avec le corselet un ovale allongé et assez régulier. Les stries sont un peu plus profondes et les points un peu plus forts que dans *Ps. Kunzei*. Ils s'atténuent et disparaissent vers l'extrémité des élytres. Les intervalles sont ridés et présentent quelques points extrêmement fins et rares. Le calus huméral est peu saillant, mais il est lisse et brillant.

Le dessous du prothorax est coloré comme le dessus ; le mésothorax et le métathorax sont noirs. L'abdomen est noir, à l'exception des derniers segments qui sont plus ou moins roux. Le pygidum a le cinquième de la longueur de l'abdomen ; il est profondément sillonné ; au fond du sillon est une carène très-étroite et crénelée. Le pygidium est divisé en deux parties par une ligne transversale ; la première est entièrement noire et lisse ; la seconde est plus petite, rousse, et couverte de gros points et de poils roux. L'hémicycle est roux, petit et saillant. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont rousses.

Le plus grand diamètre des cuisses postérieures égale la moitié de leur longueur, elles sont d'un brun roux en dehors ainsi que les trochanters. Les pieds antérieurs, tous les tibias et les tarses sont d'un roux ferrugineux. Le prolongement du tibia postérieur est fortement dentelé ; l'éperon est très-court.

Elle diffère de *Ps. Kunzei* par la couleur de l'abdomen et des cuisses postérieures et par la briéveté des articles des antennes.

On la trouve près de Lyon, dans les îles du Rhône, en mai et juin, sur diverses espèces de *Thalictrum*. La description d'Illiger a été faite sur un individu recueilli en Espagne.

27. **P. luteola** ; Muller. *Ovata, rufo-ferruginea; encarpis vix*

distinctis; thorax tenuissimè punctulatus; fossula brevi marginem posteriorem utrinque attingente. Elytra profundè striato-punctata, interstitiis modicè punctulatis. ♀ ♂ alati.

♂. Ædeagus rufus modicè recurvatus, apice paulatim deflexus; canaliculatus; apex cochleariformis, obtusè rotundatus.

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4 — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

Altica luteola, Muller, Zool. Dan. pag. 84. n° 924.
Psylliodes propinqua, Redt., Faun. austr. 536. 4.

Ovale, entièrement d'un jaune d'ocre, à l'exception des yeux qui sont noirs, ainsi que les derniers articles des antennes. La carène est lisse et brillante, déprimée et arrondie au sommet, qui est séparé des festons par un trait fin et distinct, et du front par un point assez gros. Les festons sont allongés et presque toujours confondus avec le front qui est très-lisse et brillant ainsi que le vertex. Le front présente dans sa partie antérieure quelques points extrêmement fins. Le labre est plus ou moins rembruni, et porte sur le devant et de chaque côté un seul point. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Les antennes sont rousses ou ferrugineuses. Les quatre derniers articles sont ordinairement un peu rembrunis et plus épais que les précédents.

Le corselet est deux fois aussi large que long, très-arrondi et finement rebordé par derrière et un peu plus fortement sur les côtés. Le calus occupe le tiers de la bordure latérale. Le corselet est très-brillant, il est couvert de points extrêmement fins, confus ou disposés en petites séries. On voit contre le bord postérieur et de chaque côté une impression ou fossette plus ou moins profonde, dont la forme est très-variable; elle est perpendiculaire ou inclinée et souvent elle se réduit à un point ou échancrure.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles forment avec lui un ovale un peu oblong. Les stries sont régulières et profondément ponctuées. Les points sont distincts jusqu'à l'extrémité de l'élytre. Les intervalles sont presque plans et très-brillants; on y découvre quelques rides transversales et ondulées et des points extrêmement fins. On voit quelques poils roux le long de la bordure. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant.

Le dessous du corps est d'un roux ferrugineux dans les jeunes. Le métathorax et la plus grande partie de l'abdomen sont noirs dans les

adultes. Les segments et surtout le dernier, sont finement ponctués. Le pygidium est grand, légèrement canaliculé. Au fond du canal est une ligne carénée plus épaisse vers le sommet et sans crénelure ; le pygidium est divisé en deux parties par une ligne transversale : la première est plus grande, lisse et sans points ; la seconde porte quelques points irréguliers et des poils roux. L'hémicycle est très-grand, arrondi, saillant et brun. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et transparentes ; les nervures sont d'un roux ferrugineux.

Tous les pieds sont roux et translucides. Les cuisses postérieures sont fortes ; leur plus grand diamètre excède la moitié de leur longueur. Les tibias postérieurs sont arqués. Les bords du prolongement sont presque droits et sans crénelure. La dentelure marginale est très-courte et à peine distincte. L'éperon est brun et très court.

On rencontre ordinairement cette espèce sur les plantes de la famille des Solanées ; sur les tiges et feuilles de la pomme de terre. Je l'ai recueillie près de Lyon et près du mont Pilat, en juillet.

Genre *Dibolia*, Dibolie ; Latreille (1).

Antennæ undecim articulatæ.

Carina linearis ; encarpi variabiles, plus minusve distincti.

Thorax integer, caput recipiens.

Conspectus oblongo-ovatus, convexus ; elytra confusè vel lineato-punctata.

Tibiarum posteriorum calcar apice bifidus.

Ce genre se distingue des autres, par la faculté qu'a l'insecte de retirer et abriter entièrement sa tête sous le corselet, et par la forme de l'éperon bifide des tibias postérieurs.

La tête est très-arrondie ; la carène faciale est plus ou moins étroite et subdivisée pardevant en deux branches qui forment la bordure antérieure des joues ; elle est un peu élargie à son sommet, qui est séparé des festons par une impression ou fossette plus ou moins profonde ; elle est couverte de fines rugosités. Les joues présentent une

---

(1) *Règne animal de Cuvier*, 2e édition.

ligne de gros points qui se prolonge jusqu'au sommet de la carène. Les festons sont divisés par un trait plus ou moins profond; leur partie supérieure est contiguë au front, et dans quelques espèces elle en est séparée par un trait ou une dépression dont le fond est brillant; cette dépression est limitée de chaque côté par un point large et profond. Ces points ne sont pas placés au-dessus des yeux comme dans les autres genres, et peuvent être désignés par l'adjectif *intero-culaire*. Le labre est presque toujours arrondi pardevant et un peu convexe; il porte quatre points et quelques poils blancs; la grosseur des points varie. Les mandibules sont fortes, en forme de cuiller et portent quatre dents; elles sont plus ou moins ferrugineuses ainsi que les palpes. Le quatrième article de ceux-ci est allongé, conique et présente quelques poils blancs. Les yeux sont très-grands, réniformes, oblongs et très-peu saillants, ce qui permet à l'insecte de retirer entièrement sa tête sous le corselet, tandis que dans les autres genres d'Altises, la tête n'est rétractile que jusqu'au niveau des yeux. Le front et le vertex sont ponctués plus ou moins fortement.

Les antennes ont à peu près la moitié de la longueur du corps; le premier article n'a que la moitié de celle du plus grand diamètre de l'œil; le second est deux fois plus court et plus mince; le troisième a la longueur du second, mais il est encore moins épais. Les suivants sont tous égaux en longueur et s'épaississent progressivement; le dernier est un peu plus long, ovale et tronqué obliquement à son extrémité; tous sont un peu velus.

Le corselet est demi-cylindrique et plus ou moins rétréci antérieurement; il est coupé droit pardevant, bisinueux par derrière et très-arrondi dans le milieu. Il est finement rebordé pardevant, plus finement par derrière et plus fortement sur les côtés qui sont plus ou moins arrondis. La bordure latérale est terminée par un bouton ou calus allongé, sur la base duquel est gravé un point large et profond.

L'écusson est triangulaire; sa base est plus ou moins large.

Les élytres sont aussi larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent ensuite et forment avec lui un ovale plus ou moins allongé et plus ou moins obtus. La bordure latérale est plus forte et accompagnée d'une ligne ponctuée ou crénelée. Le calus huméral est ponctué et très-peu saillant. La ponctuation des élytres est très-variable; les points sont confus, ou en petites séries, ou en lignes plus ou moins régulières, serrées ou distantes.

Le dessous du corselet et des élytres est d'un noir brun et assez

fortement ponctué. Le pygidium est très-court et sans sillon supérieur. Celui du mâle est transversalement strié en dessus. L'hémicycle est très-petit, sans rebord et à peine visible.

Les cuisses postérieures sont très-fortes; leur diamètre égale la moitié de leur longueur. Elles sont lisses, brillantes, portent quelques points rares, dans lesquels sont fixés des poils blancs; elles sont fortement canaliculées en dessous pour recevoir le tibia qui a les deux tiers de leur longueur. Le dessus des tibias forme une carène, le dessous est plus large et fortement sillonné pour recevoir les tarses. La bordure intérieure de ce sillon est lisse, l'extérieure a six ou huit dentelures, dont les trois dernières sont obtuses et plus fortes; l'extrémité du tibia est arrondie en dessus. Le rebord du canal inférieur est terminé par un angle plus ou moins aigu. A cette extrémité, et dans une cavité, est placée la base du premier article des tarses, et au-dessus de celui-ci est une épine ou éperon large et bifide. Le premier article des tarses postérieurs a un peu plus du tiers de la longueur du tibia; le second n'a pas la moitié de la longueur du premier; le troisième est encore plus court et très-dilaté. Tous sont garnis en dessous d'une villosité blanche ou rousse. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est deux fois aussi large que celui de la femelle, et rend facile la distinction des sexes.

Gyllenhal n'a décrit qu'une seule espèce, *Haltica occultans*, Ent. Hefte.

Tous les tibias roux.	
Points des élytres, forts et disposés en très-petites séries irrégulières.	*Femoralis.*
— très-fins, une partie disposée en lignes sillonnées peu régulières.	*Punctillata.*
— en lignes sur les côtés.	*Timida.*
— en lignes distantes et peu régulières, intervalles un peu convexes.	*Buglossi.*
Elytres rugueuses, rarement ponctuées.	*Rugulosa.*
Tibias postérieurs entièrement bruns.	
Points des élytres en lignes presque régulières.	*Occultans.*
— en lignes distantes et régulières, points du corselet fins et distants.	*Laevicollis.*

Tibias postérieurs bruns, leurs articulations rousses.

Points des élytres en lignes ou séries plus ou moins régulières.	*Paludina.*
— en lignes irrégulières et plus ou moins distantes.	*Cynoglossi.*
Points confus.	*Cryptocephala.*

1. **D. femoralis;** Redtenbacher. *Ovata, aenea; antennis ferrugineis, articulis quatuor ultimis fuscescentibus. Thorax et elytra confusè, seriatimve profundèque punctati. Femora postica nigro-aenea; pedes ferruginei, femoribus posticis aeneis. Alae integrae.*

♂. *Ædeagus rufus, arcuatus, convexus, laevissimus. Apex modicè depressus, acutè lanceolatus.*

Long. 3 mill. à 3 mill. 1/2. — Larg. 2 mill. à 2 mill. 1/4

Dibolia femoralis, (Ziegler) *in* Dej. Catal. — Redt., Faun. austr. page 540. n° 1.

C'est la plus grande des espèces européennes.

La carène faciale est linéaire et rugueuse; les festons sont très-lisses et brillants; leur forme varie beaucoup, ils sont triangulaires ou arrondis et divisés par un trait distinct; dans la plupart des individus la partie supérieure est confondue avec le front; dans quelques-uns elle en est séparée par une dépression irrégulière. Le labre et les mandibules sont bruns, les palpes sont ferrugineux. Les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux; les suivants sont plus ou moins rembrunis dans la partie antérieure. Le front et le vertex présentent des points assez forts, peu nombreux, irréguliers, et entremêlés de rugosités.

Le corselet est fortement et confusément ponctué; on aperçoit sur les côtés quelques petites séries. Les intervalles sont légèrement rugueux.

Les élytres forment avec le corselet un ovale un peu obtus; elles s'élargissent jusqu'au tiers de leur longueur et s'arrondissent ensemble vers l'extrémité; elles sont couvertes de points comme ceux du corselet. Les points sont confus, et dans quelques individus ils sont disposés en petites séries; dans quelques autres, les séries sont plus

étendues et disposées longitudinalement. Tous les points sont un peu inclinés, et les interstices paraissent sinueux.

Les ailes sont blanches, un peu nébuleuses, les nervures sont rousses. Le dessous du corselet et de l'abdomen est d'un noir brun; la bordure du dernier segment est un peu ferrugineuse.

Les cuisses postérieures sont d'un noir bronzé; les pieds antérieurs, tous les tibias et les tarses sont ferrugineux.

Elle est commune pendant toute l'année dans les prairies. A la fin de l'automne elle se réfugie sous les débris de bois et de plantes. On en voit des troupes réunies au pied des arbres et sous les écorces qui s'en séparent. Elles y deviennent souvent la pâture de quelques Araignées et plus souvent encore celles des Troglodytes et des Grimpereaux.

2. **D. punctillata.** *Oblongo-ovata, aenea; antennis ferrugineis. Thorax minutè densèque punctatus. Elytra minutissimè punctulata, irregulariter obsoletèque striata. Pedes ferruginei, femoribus posticis aeneis. Alae integrae, incompletae aut nullae.*

♂ ?

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill.

C'est l'espèce qui se rapproche le plus de *D. femoralis* par sa grandeur.

La carène faciale est épaisse et un peu déprimée et rugueuse. Les festons sont arrondis, plans et séparés du front par un trait fin. Le labre est court et obtus, il est brun ainsi que les mandibules; les palpes sont ferrugineux. Le front et le vertex sont couverts de points plus fins et plus nombreux que ceux de *D. femoralis.* Les antennes sont ferrugineuses, les articles 5 à 11, sont quelquefois un peu rembrunis.

Le corselet est couvert d'une ponctuation fine et très-serrée; quelques points sont disposés en petites séries. Les interstices sont imperceptiblement granulés.

Les élytres forment avec le corselet un ovale oblong et s'arrondissent ensemble à leur extrémité. Elles sont couvertes de points plus petits que ceux du corselet; une partie de ces points est disposée en lignes longitudinales et placée dans des sillons ou stries peu régulières. Les stries les plus évidentes sont vers la suture; leurs intervalles sont plus finement ponctués.

Les ailes sont blanches, un peu nébuleuses; les nervures

sont rousses. Quelques individus sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Les cuisses postérieures sont d'un noir bronzé. Tous les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont ferrugineux.

Cette espèce est commune dans la Russie méridionale. Elle m'a été communiquée par M. de Motschoulsky. Je n'ai reconnu que des femelles.

3. **D. timida**; Illiger. *Oblongo-ovata, aenea; antennarum articulis quinque primis ferrugineis, caeteris fuscis; thorax angustus, ac elytra confusè seriatimque punctulata, interstitiis tenuissimè rugosis; femora omnia nigra vel brunneo-aenea; commissuris, tibiis tarsisque ferrugineis. Alae integrae.*

♂. *Ædeagus brunneus, recurvatus laevis; basi latè depressa laevissima; lateribus versus apicem turgidis, sulculo separatis; apex rufus translucidus, obtusè angulatus, utrinque sinuosus.*

Var. a. *Punctis vix conspicuis.*

b. *Thorace nigrescente.*

c. *Elytris virescentibus*

Long. 2 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. 1/2.

Haltica timida, Illiger, Magaz. vi. p. 71. n. 28 et page 174. n. 146.

Elle se distingue de toutes les autres espèces, par sa forme plus allongée et son corselet rétréci pardevant.

La carène faciale est étroite et un peu élargie au sommet. Les festons sont très-distincts, lisses et brillants, dans la plupart des individus. Dans quelques autres, ils sont un peu rugueux et ponctués; ils sont divisés par un trait profond et séparés du front par un trait semblable, contigu aux points interoculaires. Le front et le vertex sont couverts de fines rugosités et portent quelques points très-petits. Le labre est d'un noir brillant; les mandibules et les palpes sont rougeâtres. Les cinq premiers articles sont ferrugineux; les suivants sont bruns.

Le corselet est proportionnellement plus étroit que ceux des autres espèces; et surtout antérieurement. Il est très-arrondi par derrière et couvert de points confus ou disposés par petites séries; les inter-

stices sont brillants et cependant très-finement, mais très-distinctement rugueux.

Les élytres forment avec le corselet un ovale très-allongé ; elles sont couvertes d'une multitude de points de grosseur irrégulière et dont les plus gros égalent ceux du corselet. Ils sont confus et rarement disposés en petites séries longitudinales. Dans quelques individus, les séries sont placées deux à deux dans la partie antérieure de l'élytre et près de la suture. Les intervalles sont très-finement granulés ou rugueux.

Les ailes sont blanches et diaphanes, leurs nervures sont rousses.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé; les articulations, les tibias et les tarses sont roux.

Cette espèce se trouve dans les pâturages secs ; sur les bords des chemins ruraux exposés au soleil ; elle paraît rechercher *l'Agrimonia eupatorium* Linn., sur laquelle je l'ai toujours recueillie en juillet et août. Les variétés *a* et *b* sont moins communes.

4. **D. buglossi.** *Ovata, convexior, nigro-aenea ; antennis ferrugineis. Thorax minutè confusèque punctulatus; elytra vagè lineato-punctata, interstitiis rugosis, punctisque minutissimis intermixtis. Femora nigro-aenea ; commissuris, tibiis, tarsisque ferrugineis. Alae incompletae vel nullae.*

♂. *Ædeagus rufus, incurvatus, in medio contractus, transversim carinatus ; apex dilatatus rotundato-angulatus, modicè excavatus, carina brevi ornatus.*

Long. 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. 3/4.

Dibolia buglossi, (Kunze), Collect. Aubé.

Elle est un peu plus dilatée que *D. cynoglossi.*

La carène faciale est étroite, elle est séparée des festons par un trait large et profond ; ce trait est recourbé à chaque extrémité qui communique avec la fossette des antennes. Les festons sont lisses, un peu déprimés et séparés du front par un trait qui atteint les deux points interoculaires. Le front et le vertex sont ridés et présentent quelques points très-fins; le labre, les mandibules et les palpes sont d'un noir brun. Les antennes sont entièrement ferrugineuses.

Le corselet est très-arrondi en arrière et sur les côtés; très-finement et confusément ponctué ; les interstices sont rugueux. Il offre

une teinte plus ou moins cuivreuse; dans les mâles, la ponctuation est beaucoup plus fine.

Les élytres s'élargissent jusqu'au milieu et leur forme est plus convexe et plus régulièrement ovale que dans les autres espèces Elles ont des points plus forts que ceux du corselet et rangés en lignes distantes et peu régulières ; les points de quelques lignes paraissent placés dans des raies ou stries, principalement vers la suture; les points sont confus vers l'extrémité des élytres et près du calus huméral. Les intervalles sont tantôt lisses, tantôt ridés et portent quelques points beaucoup plus petits que ceux des lignes. Les ailes sont nulles ou réduites à des rudiments.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé; les genoux, les tibias et les tarses sont ferrugineux.

Elle se trouve en France et en Allemagne. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon et dans le Beaujolais.

5. **D. rugulosa**; Redtenbacher. *Ovata, aenea ; antennae ferrugineae. articulis ultimis apice fusco-maculatis ; thorax punctulatus ; elytra minutissimè confusèque rugulosa, punctisque raris vix conspicuis. Femora omnia aenea ; genubus, tibiis tarsisque ferrugineis. Alae integrae vel incompletae aut nullae.*

♂. *Ædeagus brunneus, arcuatus, canaliculatus; canaliculus in medio interruptus, lateribus elevatis ; extùs fossula oblongo-ovata ornatus; apex triangularis.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/2.

Dibolia rugulosa, Redtenb. Faun. austr. page 541. nº 2.

Elle a la forme et la couleur de *D. cynoglossi;* mais elle en diffère beaucoup par ses élytres rugueuses et presque sans points.

La carène faciale est étroite et séparée des festons par une impression large et profonde. Les festons sont distincts et séparés du front par une ligne communiquant d'un point interoculaire à l'autre. La tête, le corselet et les élytres sont d'un bronzé cuivreux très-brillant. Le front et le vertex sont finement pointillés et ridés. Le labre et les mandibules sont bruns et les palpes ferrugineux. Les antennes sont presque entièrement ferrugineuses, l'extrémité des derniers articles est quelquefois un peu rembrunie. Le septième article du mâle est plus fort que celui de la femelle et largement bordé de noir.

Le corselet est très-finement et confusément pointillé; les intervalles sont brillants et presque lisses; les côtés sont très-peu arqués.

Les élytres sont couvertes d'imperceptibles rugosités, parmi lesquelles on reconnaît des points inégaux et très fins. On voit près de la base des élytres un petit nombre de points beaucoup plus gros. Dans quelques individus et à l'aide d'une forte loupe, on aperçoit près du bord extérieur, des points disposés en lignes qui ne dépassent pas le tiers de la longueur des élytres.

Les ailes sont blanches, diaphanes, à nervures un peu brunes; les individus que j'ai reçus, provenant de la Russie, sont aptères.

Toutes les cuisses sont bronzées; les articulations, tous les tibias et les tarses sont ferrugineux. L'arête des tibias postérieurs et les éperons sont un peu rembrunis.

Je l'ai recueillie dans les montagnes du Bugey. Elle se trouve en Allemagne et en Russie.

6. **D. occultans**; Entom. Hefte. *Ovata, nigro-picea, thorace aeneo; antennarum articulis secundo, tertio, quarto. ferrugineis; primo, quinto, sexto, partim ferrugineis, partim fuscis, caeteris planè fuscis. Thorax profundè densèque punctatus; elytra subregulariter lineato-punctata. Femora nigro-aenea, tibiis tarsisque infuscatis. Alae integrae.*

♂. *Ædeagus rufus, recurvatus, brevis, convexus laevissimus; apex obtusè angulatus utrinque sinuosus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/2.

Haltica occultans, Ent. Hefte. II. page 23. n° 8. tab. 2. fig. 4. — Illiger. Magaz. VI. page 71. n. 26 et p. 171. n. 144. — Gyllenhal, Ins. suec. III. page 572. n. 40?

Dibolia occultans, Stephens, Illustr. IV. n. 325. — *Id.* Manual. page 301. n. 2372. — Redtenb. Faun. austr. p. 541. n. 3.

Elle est un peu plus petite et plus oblongue que *D. cynoglossi*; elle diffère de ses voisines par la coloration des antennes et la ponctuation des élytres.

La carène faciale est étroite et un peu relevée au sommet; les festons sont distincts, presque contigus antérieurement, et séparés du front par un trait communiquant d'un point interoculaire à l'autre. Le labre, les mandibules et les palpes sont d'un noir

brillant; le front et le vertex ont quelques points peu serrés et beeucoup plus petits que ceux du corselet. Le premier article des antennes est brun depuis sa base jusqu'aux deux tiers de sa longueur; les articles deuxième, troisième, quatrième et la base des articles cinquième et sixième sont ferrugineux; les articles suivants sont entièrement bruns.

Le corselet est fortement et confusément ponctué; on n'y voit que rarement des petites séries. Les interstices sont un peu convexes et rugueux, principalement sur les côtés.

Les élytres sont couvertes de points presque aussi gros que ceux du corselet et disposés en lignes ou séries longitudinales peu régulières; ces lignes sont nombreuses et plus distinctes sur les côtés : elles sont confuses vers l'extrémité et le long de la suture; quelques-unes paraissent ponctuées plus profondément. Les intervalles sont très-finement rugueux et un peu ridés. Dans quelques individus les points sont beaucoup plus petits et moins arrondis que ceux du corselet. Les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont brunes.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé, les tibias sont d'un brun noirâtre; les tarses sont bruns, et dans quelques individus jeunes ils sont un peu rougeâtres ainsi que les articulations.

On rencontre cette espèce dans les lieux marécageux; pendant l'hiver elle se réfugie dans les pâturages plus élevés et plus secs.

7. **D. laevicollis**. *Ovata, nigro-picea; antennae ferrugineae, articulis 10-11 paululùm infuscatis. Thorax tenuissimè punctulatus, punctis remotis, interstitiis planis laevibus; elytra lineato-punctata, punctis propè basin profundioribus, post medium confusis vel evanescentibus. Femora nigro-aenea; tibiis omnibus, tarsis commissurisque ferrugineis. Alae integrae.*

♂. *Ædeagus rufus, recurvatus, brevis, canaliculatus; canaliculus in medio paululum contractus, versus apicem concavus; carina brevi ornatus; apex breviter angulatus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. 1/2.

Elle a la taille et la coloration de *D. paludina*, et s'en distingue par la ponctuation fine et peu serrée du corselet et par les lignes ponctuées des élytres.

La carène faciale est linéaire; les festons sont distincts dans leur

partie antérieure, ils sont divisés par un trait fin et séparés du front par une légère dépression au milieu de laquelle est une fossette peu régulière ; toute la tête est d'un noir brillant ; le front et le vertex présentent quelques points très-petits. Les antennes sont ferrugineuses, les deux derniers articles sont un peu rembrunis.

Le corselet est très-finement ponctué; les points sont distants et non arrondis. Les intervalles sont plans et très-lisses et brillants.

Les élytres présentent des lignes ponctuées assez régulières dans la partie médiane et moins évidentes sur les côtés et vers la suture. Les points sont très-gros et profonds vers la base ; ils diminuent ensuite progressivement jusqu'à l'extrémité postérieure ; les intervalles sont très-finement rugueux. Les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé brillant, les articulations et les tarses sont ferrugineux.

Cette espèce est très-rare ; je l'ai recueillie dans les environs de Lyon.

8. **D. paludina**. *Ovata, aenea ; antennarum articulis 5 primis ferrugineis, posticis plus minusve insfucatis. Thorax profundè densèque punctatus, interstitiis rugulosis ; elytra confusè lineato-punctata ; femora aenea ; tibiis anterioribus, commissuris tarsisque omnibus ferrugineis ; tibiis posterioribus rufo brunneis. Alae integrae.*

♂ *Ædeagus fuscus arcuatus, brevis, canaliculatus; canaliculus in medio paululum contractus ; apex rotundato-angulatus depressus ; lateribus modicè excavato depressis.*

Var. a. *Elytrorum lineis profundioribus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. 1/2.

Elle est un peu plus oblongue que *D. cynoglossi*, et moins régulièrement ponctuée que *D. occultans*.

La carène faciale est linéaire et étroite. Les festons sont presque confondus avec le front ; dans quelques individus ils en sont distingués par une très-légère dépression au milieu de laquelle est une fossette large et profonde. Les points interoculaires sont également profonds. Le front et le vertex sont cuivreux, brillants et couverts de points très-petits. Le labre est d'un noir brillant ; l'extrémité des

mandibules et des palpes est d'un rouge brun. Les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux; les suivants sont bruns, avec la base plus ou moins rousse.

Le corselet est cuivreux, distinctement ponctué; les points sont égaux, disposés irrégulièrement ou par très-petites séries. Les intervalles sont très-finement rugueux.

Les élytres sont un peu plus brunes que le corselet et couvertes de points plus petits, dont une partie est disposée en lignes ou séries longitudinales peu régulières, plus confuses dans l'intérieur et vers l'extrémité. On remarque vers la suture une strie peu profonde et ponctuée plus régulièrement. Les intervalles contiennent quelques points très-petits et une multitude de petites rides courbes et dirigées dans tous les sens.

Les ailes sont blanches, un peu nébuleuses; les nervures sont rousses.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé brillant; les tibias antérieurs, les articulations et tous les tarses sont ferrugineux. Les tibias postérieurs sont bruns ou d'un brun roux.

Cette espèce se trouve dans les lieux marécageux des environs de Lyon. Je l'ai recueillie en juin et août.

9. **D. cynoglossi**; Entom. Hefte. *Ovata, aenea; antennarum articulis 5 primis ferrugineis, caeteris fuscis; thorax profundè densèque punctatus; elytra partim irregulariterque lineato-punctatis, interstitiis rugulosis. Femora nigro-aenea; tibiis, tarsis commissurisque ferrugineis; tibiis posticis in medio fuscescentibus. Alae integrae.*

♂. *Ædeagus fuscus, arcuatus, canaliculatus; canaliculus in medio contractus, versus apicem depressus, laevissimus, apex rotundato-angulatus.*

Long. 2 mill. 1/2 à 2 mill. 3/4 — Larg. 1 mill. 1/2.

Haltica cynoglossi, Ent. Hefte. II. page 20. n. 6. — Illiger, Magaz. VI. p. 172. n° 145. — Duftsmidt. Faun. austr. III. page 283. n° 65.
Dibolia cynoglossi, Stephens, Illustr. IV. 325. — *Id.* Manual. 2371. — Redt. Faun. austr. p. 541. n. 4 *bis*. — Küster, Heft. II. tab. 2, fig. 1.

Elle est un peu plus petite que *D. rugulosa* dont elle se distingue par ses élytres garnies de lignes ponctuées et ondulées.

La carène faciale est étroite; les festons sont arrondis au sommet,

presque plans, lisses et séparés du front par un trait ou dépression peu profonde et qui n'atteint pas les points interoculaires comme dans *D. cryptocephala*. Le front et le vertex sont très-lisses et brillants et présentent quelques points presque imperceptibles. Le labre, les mandibules et les palpes sont bruns; les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux, les suivants sont bruns.

Le corselet est un peu arrondi vers les côtés, il est ponctué fortement, les interstices sont très-finement granulés.

Les élytres forment avec le corselet un ovale régulier, elles sont couvertes d'une multitude de points inégaux, moins distincts que ceux du corselet; une partie de ces points est disposée en lignes longitudinales un peu ondulées et qui ne dépassent pas les trois quarts de la longueur des élytres. Les intervalles de ces lignes sont garnis de points plus petits et dont une partie est disposée en séries irrégulières entremêlées de rugosités et de très-fines rides ondulées.

Les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé; les tibias antérieurs, les articulations et tous les tarses sont ferrugineux; les tibias postérieurs sont un peu rembrunis dans les adultes, leur base et leur extrémité sont rousses.

Cette espèce se trouve en France, en Suisse et en Allemagne, sur le *Cynoglossum officinale*, Linn., mais elle est très-rare.

10. **D. cryptocephala**; Entom. Hefte. *Ovata, aenea, antennis ferrugineis; thorax et elytra minutè, confertè confusèque punctulatis; femora nigro-aenea; commissuris, tibiis, tarsisque ferrugineis; tibiis posticis in medio subfuscis. Alae abbreviatae, incompletae.*

♂. *Ædeagus rufus arcuatus, brevis, convexus, laevissimus; apex breviter lanceolatus, paululùm deflexus.*

Var. a. *Elytris tenuissimè punctulatis.*

Long. 1 mill. 1/2 à 2 mill. — Larg. 1 mill.

Haltica cryptocephala, Ent. Hefte. II. p. 22. n. 7. tab. 2. fig. 3. — Illiger, Magaz. VI. p. 171. n. 143.
Dibolia cryptocephala, Redt. Faun. austr. page 541. n. 4.

C'est la plus petite des espèces de ce genre. Elle est entièrement d'une couleur de cuivre bronzé, très-brillante et représente un ovale assez régulier. Sa ponctuation est très-variable.

La carène faciale est étroite; les festons sont arrondis au sommet, presque plans, lisses et séparés du front par une ligne ou sillon assez profond et communiquant d'un point interoculaire à l'autre. Front et vertex couverts de très-fines rugosités et sans points. Labre, mandibules et palpes bruns; l'extrémité des palpes est un peu rougeâtre. Les antennes sont ferrugineuses; l'extrémité des derniers articles est quelquefois légèrement rembrunie.

Le corselet est très-arrondi vers les côtés. Il est ponctué très-finement; les points sont très-serrés et peu profonds.

Les élytres forment avec le corselet un ovale régulier; elles sont couvertes d'une multitude de points inégaux, très-serrés et peu profonds, mais plus distincts que ceux du corselet; ils sont entremêlés de rugosités avec lesquelles il est facile de les confondre. Sur un assez grand nombre d'individus les points sont disposés en lignes peu régulières, plus ou moins distantes et qui atteignent rarement la moitié de la longueur des élytres. Dans la variété *a* les points des élytres sont presque imperceptibles.

Les ailes sont blanches et translucides, leurs nervures sont rousses. Dans le plus grand nombre des individus elles sont rétrécies et n'atteignent pas l'extrémité de l'abdomen.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé. Les tibias antérieurs sont ferrugineux ainsi que les articulations et les tarses. Les tibias postérieurs sont plus ou moins rembrunis; leur base et leur extrémité sont rousses.

Cette espèce se rencontre partout, et pendant toute l'année, dans les pâturages secs ou humides.

Genre *Plectroscelis;* PLECTROSCÈLE; (Chevrolat) (1).

Antennae undecim articulae.
Carina linearis, plus minusve dilatata aut depressa; *encarpis nullis.*
Thorax integer.
Conspectus ovatus; elytra striato-punctata. Alis completis.

---

(1) DEJEAN, Catal. 2me édition.

Tibiae posteriores, extensione triangulari ciliata post medium ornatae.

PREMIÈRE SECTION.

Carène faciale, longue, étroite et saillante.

DEUXIÈME SECTION

Carène faciale, brève, cordiforme ou ovale et plus ou moins déprimée.

La carène faciale est séparée du front par un trait un peu arqué, elle est finement rugueuse en dessus et fortement ponctuée sur les côtés. Les joues sont creuses, et c'est dans leur excavation qu'est placé le *torulus*, dans lequel est inséré le premier article des antennes. La partie inférieure des joues de quelques espèces est couverte de gros points très-serrés et dont les intervalles forment un réseau; dans quelques autres, on voit seulement près du bord antérieur une ligne de gros points. Les yeux sont saillants, ovales et un peu réniformes. Le labre est obtusément arrondi ou sinueux par devant. Son bord intérieur est incliné, il porte une ligne transversale composée de six points assez forts. Les mandibules sont bidentées, et dans la plupart des espèces, la dent extérieure est longue et aiguë; l'intérieure est courte et un peu obtuse. Elles sont ferrugineuses ainsi que les palpes avec l'extrémité plus ou moins rembrunie.

Les antennes sont composées de onze articles. Le premier est fort et sa longueur égale les deux tiers du plus grand diamètre de l'œil; le second est de moitié plus court et plus étroit; les articles trois, quatre et cinq sont un peu plus longs; les suivants ont la même longueur; ils sont plus larges et couverts de poils gris très-fins. Ils portent à leur extrémité et de chaque côté un poil plus long. Le dernier est ovale, un peu aigu et peu sensiblement tronqué.

Le corselet est convexe, coupé droit par devant et plus ou moins arrondi par derrière; ses côtés sont inclinés mais ne sont pas tournés en dessous comme dans les *Chaetocnema*; il est finement rebordé par derrière et plus fortement sur les côtés. La bordure latérale est ordinairement terminée par un calus ou renflement qui dépasse un peu le bord antérieur. On voit dans quelques espèces, à la base du corselet, un petit trait ou sillon comme dans le genre *Balanomorpha*. L'écusson est en triangle arrondi.

Les élytres sont convexes, légèrement déprimées en dessus, et

forment avec le corselet un ovale plus ou moins régulier; elles portent neuf lignes ou stries ponctuées régulières outre le commencement d'une dixième vers l'écusson. Les lignes intermédiaires se réunissent ordinairement vers les deux tiers de l'élytre. La suture est finement rebordée ; la bordure extérieure est accompagnée d'une ligne crénelée ; la marge inférieure est brillante et plus ou moins ridée. Le calus huméral est lisse et plus ou moins saillant. Toutes les espèces sont ailées ; les ailes sont blanches, un peu nébuleuses ; leurs nervures sont brunes.

Le dessous du corps est brillant et fortement ponctué ; les points sont quelquefois entremêlés de rides. Le dernier segment de l'abdomen est ponctué moins fortement mais plus serré. Le pygidium est grand, largement sillonné dans toute sa longueur avec une ligne carénée plus ou moins distincte. L'hémicycle du mâle est régulier et saillant.

Le diamètre des cuisses postérieures égale la moitié de leur longueur ; elles sont fortement canaliculées en dessous pour recevoir le tibia. La longueur du tibia est variable ; dans quelques espèces elle égale celle de la cuisse ; dans les autres elle est inférieure. On remarque sur le rebord extérieur du canal qui reçoit le tarse une dent ou plutôt une protubérance triangulaire plus ou moins aiguë ou obtuse. Entre cette protubérance et l'extrémité du tibia est une sinuosité en segment de cercle plus ou moins ouvert. Des cils ou poils blancs couvrent les bords de la sinuosité et la dent sur laquelle ils sont plus allongés et forment un pinceau. La protubérance et l'échancrure se retrouvent sur les tibias des pieds intermédiaires.

Les tibias postérieurs portent à leur extrémité une courte épine ou éperon, placée sous le bord terminal, qui est convexe et sans dépression. Le premier article des tarses n'a que le quart de la longueur du tibia ; le second et le troisième sont beaucoup plus courts. Le quatrième est étroit ; ses crochets sont très-recourbés en dessous. Les trois premiers articles sont garnis en dessous de poils d'un blanc plus ou moins roux, très-serrés et formant une brosse. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est dans presque toutes les espèces beaucoup plus épais et plus large que celui de la femelle.

Les genres *Plectroscelis* et *Chaetocnema* ont un caractère commun qui les distingue de tous les autres ; c'est la dent des tibias postérieurs et intermédiaires. Un autre caractère vient en aide pour diviser l'ancien genre *Plectroscelis* : c'est la carène qui orne la face de celui-ci, tandis qu'elle ne se retrouve jamais dans le genre *Chaetocnema*. Le

labre est convexe et incliné dans les *Plectroscelis* ; large, déprimé et relevé antérieurement dans les *Chaetocnema*.

PREMIÈRE SECTION.

Carène faciale linéaire.

Bleue, oblongue, intervalles des stries ponctués.	*Major.*
Vert cuivreux, ovale, intervalles des stries finement granulés.	*Chlorophana.*
Bleue, ovale, corselet cuivreux ou bronzé, intervalles rugueux.	*Semi-caerulea.*
Bronzée, ovale, intervalles des stries lisses et brillants.	*Dentipes.*
— intervalles des stries rugueux, écailleux.	*Tibialis.*

DEUXIÈME SECTION.

Carène faciale élargie et déprimée. Corselet cuivreux, élytres testacées, suture et bords extérieurs noirs.

Ovale, oblongue, large, calus huméral noir et saillant.	*Conducta.*
— étroite, sans calus huméral.	*Chrysicollis.*

1. **P. major**; Duval et Lareynie. *Oblongo-ovata ; viridi-caerulea, thorace concolore utrinque striolato ; elytris profundè lineato-punctatis, interstitiis planis evidenter punctulatis ; femoribus omnibus nigro-aeneis, tibiis ferrugineis, plus minusve infuscatis, tarsis omnibus ferrugineis.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, longitudinaliter tenuè striolatus, pars secunda utrinque distinctè sulcata, apice rotundata, cum extensione brevi obtusa.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Plectrocelis major, Jacq. Duval et Ph. Lareynie, Annales de la Soc. ent. de Paris, 1852, page 717.

C'est la plus grande des espèces de ce genre. Elle est entièrement d'un vert foncé avec reflet bleuâtre. Quelquefois la coloration est en sens inverse, c'est-à dire d'un bleu foncé avec reflet verdâtre.

La carène faciale est variable; dans quelques individus elle est linéaire, tandis que dans la plupart elle est plus ou moins déprimée, arrondie au sommet et séparée du front par un trait profond; elle présente quatre ou cinq petits points disposés en ligne. Ces points sont quelquefois réunis par des rugosités. Sur chaque côté de la carène est une ligne de points plus gros, qui se continue parallèlement au bord antérieur des joues. Le labre est noir, arrondi, et porte six ou huit points dont la forme est variable. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front et le vertex sont couverts d'une granulation très-fine, entremêlée de rugosités, avec quelques points extrêmement fins. On voit au-dessus des yeux trois ou quatre points assez forts.

Les trois et quelquefois les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux; les autres sont bruns et ont souvent leur extrémité rougeâtre.

Le corselet est deux fois aussi large que long, finement rebordé par devant et plus fortement par derrière et sur les côtés; la bordure latérale est terminée en triangle arrondi qui dépasse la bordure antérieure. Le corselet est couvert de points fins et serrés, disposés irrégulièrement ou par petites séries, principalement dans le milieu. Les interstices sont très-finement rugueux. De chaque côté est un trait perpendiculaire à la base et profondément gravé. L'écusson est lisse, presque arrondi et bronzé.

Les élytres sont un peu convexes, quatre fois aussi longues que le corselet et plus larges que lui à leur base; elles sont presque parallèles jusqu'aux trois quarts de leur longueur et s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. Elles ont neuf stries ou lignes ponctuées, outre la ligne marginale et le commencement d'une dixième vers l'écusson. Les points des lignes sont profonds, arrondis et très-réguliers. La troisième et la quatrième se réunissent vers l'extrémité de l'élytre. Les intervalles sont plans, couverts de rugosités transversales et de points beaucoup plus petits que ceux des stries, mais très visibles. Le calus huméral est un peu rugueux et peu élevé Les ailes sont blanches, un peu nébuleuses, les nervures sont brunes, leur base est ferrugineuse.

Le dessous du corps est noir et brillant; les segments de l'abdomen sont couverts de points, de chacun desquels sort un petit poil blanchâtre. Le pygidium est fortement sillonné. L'hémicycle du ♂ est très-saillant; ses bords sont velus.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé; les tibias et les tarses

sont ferrugineux. Les tibias postérieurs sont quelquefois plus ou moins rembrunis. La dent est forte et aiguë; l'éperon est fort et ferrugineux.

Elle se trouve dans les prairies marécageuses de la France méridionale. Je l'ai recueillie en mai et en juin, à Montpellier et à Hyères; elle est moins commune que *P. chlorophana.*

2. **P. chlorophana**; Duftschmidt. *Oblongo-ovata, viridi-cuprea, nitidissima; thorace concolore utrinque brevissimè striolato. Elytris striato-punctatis; interstitiis planis tenuissimè granulatis; femoribus omnibus viridi-cupreis, intùs plus minusve infuscatis; tarsis omnibus ferrugineis. ♀ ♂ alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, latè canaliculatus, apice lanceolatus, cum extensione brevissima vix distincta.*

Var. a. *Viridi-caerulea, vel caerulea, vel violacea.*

b. *Aenea vel nigra.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Haltica chlorophana, Duft. Faun. austr. III. 286. 71.
Altica dentipes, Oliv., Entom. V. 711. 78. t. 4. fig. 78 (Entom. Heftc. synonymia rescisa.)
Plectroscelis chlorophana, Redt. Faun. austr. 539. 3.
Plectroscelis viridissima, Dej. Catal.

Elle est presque aussi grande que *P. major*, mais elle est plus convexe et plus régulièrement ovalaire, et d'un beau vert cuivreux. Les variétés sont rares et peuvent être considérées comme le résultat d'une transformation de couleur par l'influence des rayons solaires sur les individus récemment éclos.

La carène faciale est brève et plus ou moins arrondie ou obtuse au sommet. Elle est finement granulée et séparée du front par un trait assez profond. Les joues sont couvertes de points irréguliers et inégaux; entre les yeux et la base des antennes est une série arquée de gros points. Le labre est arrondi pardevant et présente de chaque côté trois points très-gros et très-profonds. Les mandibules sont brunes, et les palpes sont ferrugineux. Le front et le vertex sont couverts d'une granulation très-fine; près du point suroculaire on voit des points

plus ou moins nombreux et formant quelquefois une traînée d'un œil à l'autre. Les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux.

Le corselet est finement rebordé par devant, et plus fortement par derrière et sur les côtés. La bordure latérale est terminée en triangle arrondi qui dépasse un peu le bord antérieur. Le corselet est grossièrement et inégalement ponctué, les interstices sont très-rugueux; de chaque côté et perpendiculairement à la base, est un trait plus court que celui de *P. major*. L'écusson est arrondi, lisse, et d'un bronzé cuivreux.

Les élytres sont quatre fois aussi longues que le corselet, et plus larges que lui à leur base. Elles s'élargissent jusqu'au tiers de leur longueur, s'atténuent petit à petit et s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. Les points des stries sont profonds, arrondis et réguliers; la troisième et la quatrième lignes se réunissent vers les cinq sixièmes de l'élytre. Les intervalles sont plans et couverts d'une imperceptible granulation Le calus huméral est un peu rugueux et peu élevé. Les ailes sont d'un blanc roussâtre, leurs nervures sont rembrunies.

Le dessous du corps est noir et brillant; les segments de l'abdomen sont couverts de points, de chacun desquels sort un petit poil blanchâtre. Le dernier segment n'est ponctué que sur les côtés et présente dans le milieu un espace lisse et brillant dans les deux sexes. Le pygidium est fortement sillonné. L'hémicycle du ♂ est saillant; ses bords sont velus.

Toutes les cuisses sont d'un vert cuivreux en dehors; les tibias et les tarses sont ferrugineux; les tibias postérieurs sont quelquefois un peu rembrunis; la dent est anguleuse et peu aiguë. L'éperon est court et ferrugineux.

Cette espèce se distingue de *P. major*, par sa forme plus régulièrement ovalaire, son corselet plus étroit et ses élytres profondément striées-ponctuées.

Elle est commune dans les prairies humides de la France méridionale. Je l'ai recueillie en mai et juin, à Montpellier et à Hyères.

3. **P. semi-caerulea**; Entomolog. Hefte. *Ovata, caeruleo-virescens; thorace cupreo vel aeneo utrinque striolato. Elytris punctato-striatis, interstitiis planis tenuissimè rugulosis. Femoribus posticis nigro-aeneis; femoribus anterioribus, tibiis tarsisque omnibus ferrugineis.* ♀ ♂ *aluti.*

♂ *Ædeagus arcuatus laevis, propè basin transversim striolatus, versus apicem deflexus; apex surgens, depressus, acutè lanceolatus.*

Var. a. *Elytris nigricantibus.*

b. *Elytris thoraceque nigricantibus.*

c. *Elytris thoraceque aeneis vel cupreis.*

d. *Elytris viridibus, thorace cupreo.*

Long. 2 mill. 1/4 à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2.

Haltica semi-caerulea, Entom. Hefte. II. 40. 19. — Illiger, Magaz. VI. 162. 20. — Duft. Faun. austr. III. 277. 54.
Plectroscelis semi-caerulea, Redt. Faun. austr. 539. 2.— Küster, XXVIII. nº 94.

La carène faciale est un peu élargie au sommet, qui est obtusément arrondi ; elle est très-finement rugueuse. Le front et le vertex sont finement granulés. La fossette suroculaire est placée dans une impression assez profonde et très-rapprochée de l'œil. On voit au-dessus d'elle six ou huit points assez forts qui se dirigent sur le vertex. Le front et le vertex ont la couleur du pyrite de cuivre. Le labre est tronqué par devant et porte six points ; il est d'un noir de poix ainsi que les palpes. Les mandibules sont bidentées ; les dents sont très-courtes. Les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux, les suivants sont bruns. Les individus récemment éclos ont des antennes entièrement ferrugineuses.

Le corselet a la couleur du pyrite de cuivre ; il est très-finement ponctué ; les points sont sans ordre ou rarement disposés en petites séries. Les intervalles sont très-finement granulés. Près de la base est une impression plus ou moins profonde, qui se réduit quelquefois à un simple trait ou sillon comme dans le genre *Balanomorpha*. La bordure latérale est accompagnée d'une série de crénelures ou de points assez forts ; son extrémité est en triangle arrondi et dépasse beaucoup la bordure antérieure. L'écusson est de la couleur du corselet.

Les élytres sont ordinairement bleues, on en voit qui sont cuivreuses, bronzées ou noires ; dans quelques individus le corselet est coloré comme les élytres. Celles-ci sont convexes et forment avec le corselet un ovale assez régulier. Les stries sont plus distinctes vers les bords extérieurs. La quatrième et la cinquième se réunissent vers les trois quarts de l'élytre. Les intervalles sont comme dans *P. chloro-*

phana, presque plans et finement rugueux; le calus huméral est saillant, lisse et brillant. Les ailes sont blanches et un peu nébuleuses ; leurs nervures sont presque brunes.

Le dessous du corps est noir brillant et ponctué plus finement que ceux de *P. major* et *chlorophana* : les segments médians sont légèrement ridés et peu ponctués ; le dernier est couvert de rides ou rugosités ; il présente quelques poils très-courts. Dans le ♂, la partie qui est en face de l'hémicycle est lisse.

Les cuisses postérieures sont d'un noir bronzé ; les cuisses antérieures et médianes, tous les tibias et les tarses sont entièrement ferrugineux ; les crochets sont bruns. La dent du tibia est un peu aiguë.

Les individus des variétés cuivreuses ou bronzées peuvent être au premier abord confondus avec *P. dentipes*, mais ils s'en distinguent par leur taille plus grande, la ponctuation plus fine du corselet, et la couleur rousse des pieds antérieurs.

On la trouve pendant toute l'année sur diverses espèces de saules.

4. **P. dentipes;** Entom. Hefte. *Ovata, aenea; elytris striato-punctatis, interstitiis planis, inconspicuè punctulatis vel rugulosis; femoribus omnibus nigro-aeneis; femorum anteriorum basi, horum geniculis, tibiisque omnibus rufo-ferrugineis.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, laevis, propè basin angustè canaliculatus, versus apicem depressus, leviter deflexus, plus minusve lanceolatus.*

Var. a. *Cuprae.*

b. *Nigrescens.*

c. *Elytrorum interstitiis rugosis, cum lineis obliquè undulatis.*

Long. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

Haltica dentipes, Entom. Hefte. 38. 18. tab. 3, nº 1. — Illiger, Magaz. VI. 162. 21. — Zetterstedt, Faun. lapp. 410. 14. — Gyllenhall, Ins. suec. III. 573. 41. IV. 462. — Duft. Faun. austr. III. 278. 55. — Redt. Faun. austr. 540. 4.

Chrysomela concinna, Marsham, Ent. Brit. I. 196. 61.

Chatocnema concinna, Stephens, Illustr. IV. 327. — *Id.*, Manual. 302. 2377.

Plectroscelis concinna, Kuster, Heft IX. 88. — et *dentipes*, Heft XXVIII. nº 95.

Nota. Le nom spécifique *concinna* avait été donné par Fabricius à une Altise exotique, Syst. Eleuth. I. 499. 109.

L'espèce décrite par Olivier comme synonyme de l'*H. dentipes* de l'Entomol. Hefte est le *P. chlorophana*.

La carène faciale est étroite, un peu arquée, aiguë au sommet et très-rapprochée du front dont elle n'est séparée que par un trait fin qui s'élargit ensuite et se prolonge en dessus des antennes ; elle est finement rugueuse en dessus et présente sur ses côtés une ligne de gros points qui se continue tout le long du bord antérieur des joues. Le front et le vertex ont la couleur du pyrite de cuivre et sont finement granulés. La fossette suroculaire est très-rapprochée de l'œil et accompagnée de quelques points dont le nombre et la grosseur varient beaucoup. Le labre est tronqué par devant et présente de chaque côté deux ou trois points. L'épistome est ponctué ou crénelé vers son bord postérieur ; il est d'un noir de poix, ainsi que le labre, les palpes et les mandibules.

Les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux ; les autres sont bruns. Dans les variétés, le premier article est plus ou moins rembruni, et quelquefois l'extrémité des trois suivants est un peu sombre.

Le corselet est coloré comme le front, il est très-finement et confusément ponctué, les interstices sont finement granulés. Près de la base et vers les côtés est une dépression oblique et linéaire qui n'est pas toujours bien distincte. La bordure latérale est plus forte que la postérieure ; le calus est peu saillant. L'écusson est cuivreux ou bronzé.

Les élytres sont d'un bronzé cuivreux et forment avec le corselet un ovale assez régulier ; les points des stries sont forts et assez régulièrement espacés. La première strie est un peu plus profonde que les autres ; la troisième et la quatrième se réunissent vers les trois quarts de l'élytre, les autres arrivent séparément vers l'extrémité qu'elles n'atteignent pas. Les intervalles des stries sont presque plans et présentent des rugosités plus ou moins fortes, et dans la variété *b* on remarque des traits fins, ondulés et dirigés obliquement, mais qui ne représentent pas des contours d'écailles comme dans *T. pumila*. A l'aide d'une forte loupe on y reconnaît des points extrêmement fins. Le calus huméral est très-saillant, lisse et brillant. Les ailes sont blanches, à nervures rousses.

Le dessous du corps est d'un noir bronzé ; les segments sont plus

ou moins ridés et ponctués ; le dernier est couvert de rugosités entremêlées de points ; les poils sont très-courts. L'hémicycle est petit et très-arrondi. Le sillon du pygidium est large, et dans sa moitié antérieure on reconnaît une ligne carénée.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé ; les genoux antérieurs, tous les tibias et tous les tarses sont ferrugineux. L'échancrure du tibia postérieur est plus large et moins arrondie que celle de *P. semiaenea.*

Cette espèce est commune dans les prairies et les pâturages. On la rencontre pendant toute l'année et souvent en compagnie de *P. pumila.* A la fin de l'automne un grand nombre d'individus s'établissent sur les haies et sur les taillis.

5. **P. tibialis ;** Illiger. *Ovata, aenea ; elytris minutè striato-punctatis, interstitiis pseudo-squammosis ; femoribus omnibus nigro-aeneis, tibiis omnibus ferrugineis, in medio plus minusve infuscatis.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus angustus, modicè arcuatus, laevis, versus apicem depressus vel sulcatus, apice obtusè rotundatus.*

Long. 1 mill. 1/2. — Larg. 1 mill.

Haltica tibialis, Illiger, VI. 162. 122.
Plectroscelis pumila, Dej. Catal.

La carène faciale est semi-cylindrique, finement rugueuse en dessus avec une ligne ponctuée sur les côtés. Cette ligne se continue le long du bord antérieur des joues comme dans *P. dentipes*, mais les points sont plus petits. Le front et le vertex ont la couleur du pyrite de cuivre et sont finement granulés. Les points qui sont au-dessus des yeux, sont plus nombreux que ceux de *P. dentipes.* Quelquefois ils sont disposés en petites lignes, dont la direction varie et forment une ou deux lignes transversales plus ou moins arquées et peu régulières. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté un ou deux points ; il est d'un brun de poix ainsi que les mandibules et les palpes. Les cinq premiers articles des antennes sont entièrement ferrugineux ; les suivants sont bruns.

Le corselet est coloré comme la tête ; il est très-finement et confusément ponctué. Les interstices sont finement granulés. On ne voit point de dépression vers le bord postérieur ; la bordure latérale est

un peu plus forte. Le calus est fort et saillant. L'écusson est cuivreux ou bronzé.

Les élytres sont d'un bronzé cuivreux et forment avec le corselet un ovale assez régulier. Les points des stries sont plus petits que ceux de *P. dentipes*, plus serrés et moins réguliers. Les intervalles des stries sont couverts de petits traits, qui sont disposés de manière à simuler des contours d'écailles. Le calus huméral est lisse et peu saillant.

Le dessous de l'abdomen est ridé et ponctué. La marge antérieure des segments est lisse et brillante; les points des derniers segments sont plus serrés; les poils sont courts. L'hémicycle est petit et arrondi. Le sillon du pygidium est resserré, on n'y voit point de ligne carénée.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé; les genoux antérieurs, les tibias et les tarses sont ferrugineux. Les tibias sont quelquefois un peu rembrunis dans le milieu. L'échancrure des tibias postérieurs est un peu plus arrondie que celle de *P. dentipes.*

Cette espèce est commune dans les prairies et les pâturages secs ou humides. On la rencontre pendant toute l'année.

6. **P. conducta**; Motschoulski. *Breviter ovata; thorace cupreo; elytris testaceis, depressis, punctato-striatis, margine suturaque nigris; callo humerali prominente, nigro-aeneo, nitidissimo; femoribus nigro-aeneis; tibiis tarsisque ferrugineis, dente vix acuta.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus ferè rectus, in medio cylindricus, laevis, brunneus; tertia pars pallida, depressa; apex deflexus, acutè lanceolatus.*

Long. 1 mill. 3/4 — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/4.

Haltica conducta, Victor Motschoulski. Bulletin de la Soc. des Nat. de Moscow. 1838. page 175. tab. 3. fig. I, D.

La carène faciale est remplacée par un espace large, plan et obtus au sommet, qui est séparé du front par un trait distinct. De chaque côté de cet espace est une ligne ponctuée qui se prolonge le long du bord antérieur des joues. Le labre est noir, large, tronqué, sans points et couvert de rides ou rugosités; il porte des poils blancs. Les mandibules sont brunes et les palpes ferrugineux. Le front et le vertex sont fortement ponctués de chaque côté; la partie médiane n'est pas ponctuée, elle est finement granulée ainsi que les interstices des points. Le point suroculaire est remplacé par une fossette oblon-

gue et irrégulière. Les six premiers articles des antennes sont ferrugineux; les autres sont bruns.

Le corselet est rétréci par devant et très-finement rebordé; il est plus fortement rebordé par derrière et sur les côtés. Le calus est peu saillant et ne dépasse pas le bord antérieur. Le corselet est couvert de poils fins et très-serrés. Les interstices sont très-finement granulés. L'écusson est arrondi et très lisse.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet, et forment avec lui un ovale un peu court, mais très-régulier. Elles sont déprimées en dessus; les stries sont fortement ponctuées. Les stries médianes sont un peu confuses vers leur extrémité. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant et d'un noir bronzé. Les intervalles des stries sont un peu convexes et l'on y reconnaît des points très-fins. Les élytres sont testacées; la suture est bordée de noir, cette couleur s'étend jusqu'à la strie la plus voisine; la bordure extérieure et la marge inférieure sont également noires; celle-ci est brillante et irrégulièrement ondulée. Les ailes sont entièrement blanches et transparentes, leurs nervures sont un peu sombres.

Le dessous du corps est très-noir; le premier segment de l'abdomen est fortement ponctué dans sa plus grande partie et très-lisse près du bord antérieur. La ponctuation des autres segments est moins serrée et moins forte. Le dernier segment du mâle présente un prolongement arrondi qui s'adapte exactement à l'hémicycle. Le pygidium est sillonné dans toute sa longueur; le fond du sillon est rugueux.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé très-brillant, les tibias et les tarses sont entièrement ferrugineux. L'éperon est court et fin; l'échancrure du tibia est peu arrondie.

Cette espèce se trouve dans la France méridionale. Elle habite les prairies marécageuses et les bords des fossés qui sont garnis de joncs. Je l'ai recueillie à Montpellier et à Hyères, en mai et juin. M. Motschoulsky l'a découverte en Arménie.

7. **P. chrysicollis**. *Oblongo-ovata, thorace cupreo; elytris testaceis, subdepressis, punctato-striatis, margine laterali suturaque nigris. Callo humerali nullo; femoribus nigro-aeneis; tibiis tarsisque ferrugineis; dente acuta.* ♀ ♂ *alis incompletis.*

♂ *Ædeagus arcuatus, laevis, canaliculatus; canaliculus in medio latior, apice modicè deflexus, acutè lanceolatus.*

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 7/8 mill.

Plectroscelis chrysicollis, Chevrolat, *in* Dej. Cat.

C'est la plus petite espèce de ce genre.

La carène faciale est élargie, déprimée au sommet et finement rugueuse; elle est séparée du front par un petit trait qu'il n'est pas toujours facile de reconnaître. Les joues sont rugueuses et présentent vers le bord antérieur une ligne ponctuée. Le labre est un peu sinueux, ses angles extérieurs sont un peu saillants; il est lisse et brillant et présente de chaque côté un point assez fort. Les mandibules et les palpes sont bruns. Le front et le vertex sont fortement et confusément ponctués. Les points suroculaires sont indistincts. Les six premiers articles des antennes sont ferrugineux; les suivants sont bruns.

Le corselet est, ainsi que la tête, d'une couleur de pyrite de cuivre; il est plus rétréci pardevant que celui de *P. conducta;* la bordure postérieure est plus forte que l'antérieure. Le calus de la bordure latérale est petit et ne dépasse pas le bord antérieur. Le corselet est couvert de points très-fins et très-serrés; les interstices sont très finement granulés. L'écusson est arrondi et lisse.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet; elles forment avec lui un ovale allongé et plus étroit au sommet; elles sont un peu moins déprimées en dessus que celles de *P. conducta.* Les stries sont fortement ponctuées. Il n'y a pas de calus huméral, mais seulement un petit espace sur lequel les stries ne s'étendent pas. Les intervalles des stries sont un peu convexes et couverts de petites rides transversales et un peu ondulées. Les élytres sont testacées; la suture, la bordure extérieure et la marge inférieure sont noires : celle-ci est presque couverte de rugosités irrégulières. On ne voit que des rudiments d'ailes très-courts.

Le dessous du corps est très-noir : les segments de l'abdomen sont ponctués, les points sont distants et moins forts que dans *P. conducta.* Le dernier segment du mâle est légèrement échancré en face de l'hémicycle, qui est saillant et très-arrondi. Le pygidium est sillonné dans toute sa longueur; le fond du sillon est rugueux.

Toutes les cuisses sont d'un bronzé cuivreux et brillant; les tibias et les tarses sont ferrugineux. Les dents des tibias postérieurs sont

brunes. L'échancrure est un peu arrondie; l'éperon est proportionnellement plus long et plus fort que ceux des autres espèces.

Elle est commune dans les pâturages de la France méridionale. On la trouve dans les pâturages secs du Mont-d'Or, près de Lyon.

Genre *Chaetocnema*; CHAETOCNEMA; (Chevrolat) (1).

Antennae undecim articulatae.
Carina, encarpisque nullis.
Thorax integer.
Conspectus ovatus vel oblongus; elytra striato-punctata, vel seriatim, plus minusve confusè punctulata; alis completis vel incompletis.
Tibiae posteriores extensione triangulari ciliata post medium ornatae.

PREMIÈRE SECTION.

Élytres régulièrement ponctuées-striées.

DEUXIÈME SECTION.

Élytres ponctuées-striées sur les côtés, ponctuation dorsale confuse ou disposée en lignes irrégulières.

La face est un peu convexe et sans carène; ses côtés, qui portent le nom de joues, ne sont pas déprimés ou creusés comme dans tous les autres genres d'Altises, et surtout dans la partie qui entoure le *torulus*; la face est séparée du front par un trait fin transversal et presque droit. Ce trait se dirige ensuite obliquement au-dessus des yeux; la face est entièrement couverte de gros points et de poils gris qui sont plus longs et forment une frange vers la base de l'épistome qui est très-court. Les yeux sont saillants, ovales-oblongs, un peu réniformes; ils sont presque hémisphériques dans une seule espèce. Le labre est large, obtus, lisse, brillant et d'un noir de poix, ainsi que les palpes; il est roux dans le *C. meridionalis*. Il porte vers sa base une ligne transversale composée de six points assez forts. Sa marge antérieure est relevée, tandis que dans les *Plectroscelis* elle est inclinée. Les mandibules sont bidentées et ferrugineuses; l'extrémité des dents est brune. Dans l'état de repos, la courbe exté-

(1) Illustr. of Brit. Entom.

rieure des mandibules se distingue de chaque côté et en dehors de l'épistome.

Les antennes sont composées de onze articles disposés comme dans les *Plectroscelis*.

Le corselet est très-convexe, coupé droit par devant, plus ou moins arrondi et finement rebordé par derrière; ses côtés sont très-inclinés et un peu tournés en dessous; la bordure latérale est plus forte et terminée par un petit renflement qui ne dépasse pas le bord antérieur. L'écusson est en triangle arrondi.

Dans les espèces de la première division, le corselet est plus large dans le milieu, et rétréci par devant et par derrière; les élytres sont plus convexes et forment isolément, c'est-à-dire séparément du corselet, un ovale allongé; elles portent comme dans les *Plectroscelis* neuf stries ponctuées, outre le commencement d'une dixième vers l'écusson.

Dans la seconde division, les élytres sont plus larges à leur base que le corselet et forment avec lui un ovale assez régulier; les stries ne sont régulières que sur les côtés; les dorsales sont peu distinctes et remplacées par des lignes de points rangés par paires ou multiples et confus. Ce n'est que vers l'extrémité des élytres qu'on peut reconnaître les stries dorsales. La suture est finement rebordée. La bordure extérieure est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. La marge inférieure est noire, brillante et plus ou moins ridée. Le calus huméral est lisse et plus ou moins saillant.

Les espèces de la première division sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes. Dans la seconde division les ailes sont complètes, blanches, nébuleuses; leurs nervures sont rousses.

Le dessous du corps est fortement ponctué; les segments de l'abdomen présentent quelques rides; le dernier est ponctué plus finement que les autres et sans échancrure dans les deux sexes. Le pygidium est grand, largement sillonné dans toute sa longueur avec une ligne carénée plus ou moins distincte dans le fond du sillon. L'hémicycle du mâle est régulier et saillant.

La forme des cuisses, des tibias et des tarses, est la même que dans le genre *Plectroscelis*.

I. Elytres régulièrement ponctuées-striées.

a Corps allongé.

Tête et corselet cuivreux; élytres et pieds bronzés. *Compressa*.

Corselet et élytres d'un bronzé obscur.

Partout ponctuée profondément. *Angustula.*
Front et vertex presque sans points. *Tarda.*

b. Corps ovale, court ; corselet et élytres cuivreux. *Aerosa.*

II. Elytres striées ponctuées seulement sur les côtés, ponctuation dorsale plus ou moins confuse.

Corselet et élytres bleus ; ponctuation dorsale fine et très-confuse. *Mannerheimii.*

Elytres bleues ; corselet concolore ou cuivreux ; ponctuation dorsale en lignes irrégulières et par paires.

Tête et corselet finement ponctués, labre roux. *Meridionalis.*
— fortement ponctués, labre noir. *Sahlbergii.*

Elytres et corselet d'un noir bronzé ; ponctuation dorsale confuse. *Aridula.*

Elytres et corselet d'un cuivreux bronzé ; ponctuation dorsale en lignes irrégulières.

Corselet fortement ponctué. *Aridella.*
— finement ponctué. *Arida.*

. 1. **C. compressa** ; Letzner. *Oblongo-ovata, nigro-aenea ; capite thoraceque cupreis subtiliter punctulatis ; elytris regulariter lineato-punctatis ; femoribus tibiisque omnibus nigro aeneis, tarsis brunneis. ♀ ♂ alis incompletis.*

♂ Ædeagus versus medium in angulum ferè rectum flectus ; pars elevata latè canaliculata ; apex ovato-lanceolatus.

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

Plectroscelis compressa, Letzner, Arb. et Veraend de Schels Gesel. 1848. 83. 20. — Erichsons Bericht. 1846. 68. — Redt. Faun. austr. 547.
Plectroscelis Solieri, Dej. Cat. (Collect. Aubé).

Tête et corselet d'un bronzé cuivreux ; élytres d'un noir bronzé avec reflet verdâtre.

Face sans carène, un peu convexe ; couverte de gros points et de poils gris, principalement sur le devant et sur les côtés ; au sommet et notamment dans la ♀ est un petit espace non ponctué, mais finement granulé ainsi que tous les interstices. Le sommet est arrondi

dans la ♀, et anguleux dans le ♂. En conséquence, le front est échancré en demi-cercle dans la ♀ et anguleusement dans le ♂. Le front et le vertex sont couverts d'une très-fine granulation et portent de très-petits points inégaux et distants; ils sont plus rares dans la partie antérieure du front. Les points suroculaires sont un peu plus forts. Le labre est noir et large, sa marge antérieure est obtuse par devant et arrondie sur les côtés; elle est beaucoup plus étroite que dans les autres espèces, et présente une ligne transversale de six points. Les mandibules sont bidentées et plus ou moins rembrunies ainsi que les palpes. L'extrémité du premier article des antennes, le deuxième et le troisième entièrement, sont ferrugineux; tous les autres sont bruns. Le deuxième article est presque aussi long que les suivants.

Le corselet est très-convexe; ses côtés sont dilatés et plus larges dans leur milieu. Il est coupé droit par devant et sans bordure, un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière; les côtés le sont plus fortement et sans calus ou renflement à leur extrémité antérieure. Le corselet est couvert d'une multitude de points de la grosseur de ceux de la tête, irrégulièrement disposés ou par petites séries; les interstices sont très-finement granulés. L'écusson est petit, triangulaire, lisse et cuivreux.

Les élytres ont leur base aussi large que celle du corselet; elles s'élargissent un peu et forment isolément un ovale oblong; elles ont neuf lignes ponctuées outre le commencement d'une dixième vers l'écusson. Toutes ces lignes sont simples et régulières et peu profondément striées Les points sont beaucoup plus forts que ceux du corselet. Les intervalles des lignes sont plans et couverts d'une très-fine granulation. Le calus huméral est peu saillant et presque lisse. La suture est très-finement rebordée; la marge inférieure est brillante et un peu ridée. Il n'y a que des rudiments d'ailes.

Le dessous du corps est fortement ponctué ainsi que le premier segment de l'abdomen. Les points du dernier segment sont plus rares et laissent à découvert un espace lisse plus ou moins grand dans les deux sexes. Le pygidium est grand, lisse et présente quelques points vers son extrémité. Il est sillonné dans toute sa longueur; au fond du sillon est une ligne carénée distincte. L'hémicycle du ♂ est petit, arrondi et saillant.

Toutes les cuisses et tous les tibias sont d'un noir bronzé brillant; les cuisses postérieures sont fortement sinueuses en dessous et vers l'extrémité; leur plus grand diamètre n'a que les deux cinquièmes

de la longueur. La dent des tibias postérieurs est forte, l'échancrure est arrondie. L'éperon est très petit et ferrugineux ainsi que les trois premiers articles des tarses; le quatrième est brun. Le premier article des tarses antérieurs du ♂ est plus petit que dans les autres espèces.

Elle habite les prairies de la France méridionale; recueillie en mai et juin à Hyères et dans les environs de Nîmes.

2. **C. angustula**; ROSENHAUER. *Oblongo-ovata, obscurè aenea; capite thoraceque fortiter punctulatis; elytris regulariter lineato-punctatis; femoribus nigro-aeneis, tibiis tarsisque omnibus ferrugineis.* ♂ ♀ *alis incompletis.*

♂ *Ædeagus modicè arcuatus, longitrorsùm sulcatus, apice rotundatus, deflexus, cum extensione distincta rotundata.*

Long. 1 mill. 2/3. — Larg. 1 mill.

Plectroscelis angustula, ROSENHAUER, Beitrage zur Insekten Fauna Europae, 1. 63.

Entièrement d'un bronzé obscur. Forme de *C. compressa* et beaucoup plus petite.

Face sans carène, un peu convexe, couverte de gros points et de poils gris. Le front est échancré ou divisé en deux petits lobes arrondis; il est, ainsi que le vertex, couvert d'une multitude de points un peu moins gros que ceux de la face, et disposés irrégulièrement ou par petites séries; les interstices sont finement granulés; les points suroculaires sont indistincts. Le labre est noir; sa marge antérieure est étroite, obtuse et lisse. La ligne transversale est composée de six points très-distincts. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Les six premiers articles des antennes sont entièrement ferrugineux; les suivants sont bruns et beaucoup plus épais.

Le corselet est très-convexe, un peu arqué ou incliné par devant et sans bordure; il est presque droit par derrière, dont la bordure n'est distincte que vers les angles; les côtés sont très-inclinés et recourbés en dessous et finement rebordés. Le calus est peu saillant. Le corselet est couvert de points aussi fins et aussi serrés que ceux de la tête; ces points sont confus ou disposés en petites séries curvilignes. Les interstices sont très-finement granulés. L'écusson est triangulaire, convexe, lisse et brillant.

Les élytres ont leur base aussi large que celle du corselet ; elles s'élargissent un peu et forment isolément un ovale allongé ; elles ont neuf stries ponctuées, simples et assez régulières ; les points sont beaucoup plus gros que ceux du corselet ; les lignes dorsales sont moins profondes ; les intervalles sont plans et couverts d'une très-fine granulation. Il n'y a pas de calus huméral ; cette partie est couverte par les points des quatre lignes externes. La suture est finement rebordée ; la marge inférieure est rugueuse. Il n'y a que des rudiments d'ailes.

Le dessous du corps est d'un noir bronzé et fortement ponctué, excepté le dernier segment qui est lisse et très-brillant dans sa partie supérieure. Le pygidium est profondément sillonné dans toute sa longueur et sans ligne carénée apparente. L'hémicycle du mâle est grand et bordé de poils gris.

Toutes les cuisses sont bronzées, leur extrémité est rétrécie par une sinuosité très-évidente. Tous les tibias et les tarses sont ferrugineux ; l'extrémité des crochets est rembrunie ; la dent des tibias postérieurs est très-peu saillante et l'échancrure peu profonde. L'éperon est court et ferrugineux. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est beaucoup plus dilaté que celui de la femelle.

Cette espèce n'est pas très-agile. Elle habite dans les montagnes, et préférablement les lieux exposés au nord ; on la rencontre dans les mousses et dans les touffes d'herbes. Elle a été recueillie dans les Alpes, les Pyrénées, la Grande-Chartreuse et les Monts-d'Or de l'Auvergne.

3. **C. tarda** ; (Maerkel). *Oblongo-ovata ; obscura, capite ruguloso ; thorace tenuissimè punctulato ; elytris regulariter lineato-punctatis. Femoribus tibiisque nigro-aeneis, tarsis rufo-brunneis.* ♀ ♂ *alis incompletis.*

♂ *Ædeagus arcuatus ferè retractus, canaliculatus, versus apicem modicè attenuatus ; apex obtusè angulatus cum extensione brevissima vix distincta.*

Long. 1 mill. 2/3. — Larg. 1 mill.

Plectroscelis tarda, Maerkel, (non descripta).

Entièrement d'un noir bronzé obscur ; grandeur et forme de *C. angustula*.

Face sans carène, un peu convexe ; couverte de gros points sur le

devant et sur les côtés. Le sommet est arrondi et finement granulé. Le front présente une petite échancrure ponctiforme; il est, ainsi que le vertex, couvert d'une granulation très-fine, et l'on n'aperçoit qu'un très-petit nombre de points peu distincts. Les yeux sont saillants et presque arrondis. Le labre est noir; sa marge antérieure est lisse, brillante et un peu sinueuse; la base présente six points rangés en ligne transversale. L'extrémité du premier article des antennes, le second et le troisième entièrement, sont ferrugineux; les autres sont bruns. Le second est presque aussi long que les suivants.

Le corselet est très-convexe, ses côtés sont tournés en dessous; ils sont dilatés et plus larges dans leur milieu; il est coupé droit par devant et sans bordure, un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière; les côtés sont finement rebordés et sans calus à leur extrémité antérieure. Le corselet est couvert de points beaucoup plus petits que ceux de *C. angustula* et disposés irrégulièrement ou en petites séries; les interstices sont imperceptiblement granulés. L'écusson est petit, triangulaire et lisse.

Les élytres ont leur base aussi large que celle du corselet; elles s'élargissent un peu et forment isolément un ovale oblong. Toutes les lignes ponctuées sont simples et régulières; les points sont beaucoup plus forts que ceux du corselet; les intervalles des lignes sont plans et couverts d'une très fine granulation; il n'y a pas de calus huméral; cette partie est occupée par les points de la seconde ligne. La suture est finement rebordée; la marge inférieure est rugueuse. Il n'y a que des rudiments d'ailes.

Le dessous du corps est noir et fortement ponctué; les derniers segments de l'abdomen sont finement granulés et peu ponctués; en face de l'hémicycle est un espace lisse et sans points. Le pygidium est grand, lisse et ponctué finement vers son extrémité; il est sillonné dans toute sa longueur; au fond du sillon est une carène très-fine. L'hémicycle est très-petit, arrondi et saillant.

Toutes les cuisses et tous les tibias sont d'un noir bronzé; les tarses sont d'un rouge brun; le quatrième article et ses crochets sont noirs. La dent des tibias postérieurs est plus saillante que dans *C. angustula*; l'échancrure est plus arrondie. Le premier article des tarses antérieurs du ♂ est un peu plus large que celui de la ♀.

Cette espèce est beaucoup plus petite et plus étroite que *C. compressa*; elle se distingue de ses voisines, par l'absence des points sur le front et le vertex et par la ponctuation extrêmement fine du corselet.

Elle se trouve en Allemagne, et m'a été communiquée par M. Félix, de Lepzig, et par M. Aubé.

4. **C. aerosa**; Letzner. *Ovata, cuprea; labro nigro, obtuso; antennarum articulis sex primis ferrugineis; basali paululùm infuscato; thorace brevi fortiter punctato; elytris profundè lineato-punctatis; lineis dorsalibus propè basin tantùm irregulariter duplicatis.* ♀ *alata.*

♂?

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Plectroscelis aerosa, Letzner, *in* Ericuson's Bericht. 1846. 68. — Redt. Faun. austr. 547.

Elle est d'une couleur de cuivre brillante, et de la taille de *C. aridella.*

Face sans carène, couverte de gros points et de poils gris qui forment une frange vers la base de l'épistome; le front est très-finement échancré et entièrement couvert de points aussi gros que ceux de la face, et confus ou disposés par petites séries. Les interstices sont très-finement granulés; on n'y voit pas de points ou fossettes suroculaires. Le labre est noir; sa marge antérieure est obtuse; au milieu de sa base est un petit tubercule qui interrompt la ligne transversale, composée de quatre ou six gros points. Les mandibules sont brunes; les palpes sont ferrugineux. Les six premiers articles des antennes sont ferrugineux et quelquefois un peu rembrunis, ainsi que la base du premier.

Le corselet est très-convexe et beaucoup plus large que long. Il est coupé droit par devant et sans bordure, un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont rebordés plus fortement; le calus est très-peu saillant. Le corselet est couvert de points un peu plus forts que ceux du front, et qui sont disposés en petites séries dirigées dans tous les sens; les interstices sont finement granulés. Près de l'écusson est un petit espace oblong et sans points. L'écusson est triangulaire et lisse.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; elles forment avec lui un ovale plus court et plus convexe que dans les espèces voisines; elles ont neuf stries profondément ponctuées et assez régulières. Près de la suture elles sont un peu ondulées. Près de

l'écusson est une double série de points qui n'atteint pas le quart des élytres. Les ailes sont blanches et transparentes.

Le dessous du corps est d'un bronzé cuivreux ; le premier et le dernier segments de l'abdomen sont fortement ponctués ; les points des segments intermédiaires sont plus fins. Les poils sont peu nombreux et très-courts. Le pygidium est lisse vers sa base, le reste est ponctué assez fortement ; il est sillonné dans toute sa longueur. La ligne carénée est rugueuse et peu distincte. L'hémicycle ?..

Toutes les cuisses sont d'un bronzé cuivreux ; les articulations, les tibias et les tarses sont ferrugineux ; la dent des tibias postérieurs est peu saillante ; l'échancrure est très-ouverte ; l'éperon est très-court.

Cette espèce se distingue des précédentes par sa couleur de cuivre très-brillante, et par les stries ponctuées de ses élytres.

Je l'ai recueillie en juillet, dans les Hautes-Alpes ; mais je n'ai pas rencontré le mâle.

5. **C. Mannerheimii**; Gyllenhal. *Ovata; nigro-caerulea; labro nigro; elytris lineato-punctatis; lineis dorsalibus duplicatis confusisque.* ♀♂ *alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, canaliculatus; canaliculo versus basin profundiori; apex rotundatus cum extensione brevi truncata.*

Long. 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/3.

Haltica Mannerheimii, Gyll. Ins. suec. IV. appendix. 664. 42-43.
Plectroscelis Mannerheimii, Redt. Faun. austr. 540. 6 bis.

Entièrement d'un bleu noirâtre foncé.

La face est sans carène, un peu convexe, couverte de gros points et de poils gris qui sont plus longs vers la base de l'épistome. Le labre est d'un noir de poix ; il est large, tronqué et un peu sinueux par devant ; vers sa base est une ligne transversale de gros points. Les mandibules sont ferrugineuses ainsi que les palpes. Le front et le vertex sont couverts de gros points. Les points suroculaires sont peu distincts. Les antennes sont brunes excepté le second article qui est ferrugineux, et le premier dont seulement l'extrémité est ferrugineuse.

Le corselet est très-convexe ; ses côtés sont un peu tournés en dessous ; il est coupé droit par devant et sans bordure ; très-arrondi par

derrière, dont la bordure est peu saillante ; les côtés sont distinctement bordés ; le calus est sinueux et saillant. Le corselet est couvert de petits points irrégulièrement dispersés ; on voit dans la partie antérieure quelques séries curvilignes. Les interstices sont très-finement granulés. L'écusson est triangulaire, noir et lisse.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet ; elles s'élargissent petit à petit et s'atténuent ensuite pour former un ovale oblong. Elles ont près du bord extérieur trois ou quatre lignes ponctuées assez régulières ; le reste de la ponctuation est confus ou divisé en petites séries irrégulières obliques ou longitudinales. Vers le milieu des élytres une partie des séries est composée de points rangés par paires. La strie marginale est fortement et très-régulièrement ponctuée ; la suture est finement rebordée ; la marge inférieure est ridée. Le calus huméral est saillant et très-lisse. Les ailes sont blanches, à nervures brunes.

Le dessous du corps est d'un noir brillant. Le premier segment de l'abdomen est fortement ponctué ; le dernier présente un petit espace lisse et des poils fins qui sont plus longs vers son extrémité. Le pygidium est lisse avec quelques points. Il est sillonné dans toute sa longueur ; au fond du sillon est une ligne carénée, ornée d'un trait fin. L'hémicycle est grand et arrondi.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé ; les tibias sont roux dans les individus jeunes, et plus ou moins rembrunis dans les adultes. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est large et cordiforme. La dent des tibias est peu saillante ; l'échancrure est très-ouverte, et l'éperon est très-petit.

Cette espèce est la plus grande de ce genre. Elle habite les prairies humides et les bords des fossés. Elle se trouve en Finlande, en Allemagne, en Suisse et en France. C'est en juin et juillet qu'on la rencontre le plus fréquemment.

6. **C. meridionalis** ; (Dejean). *Ovata, nigro-caerulea, labro rufo-marginato ; thorace aeneo vel pyritoso, tenuè punctulato ; elytris extrinsecùs striato-punctatis, suprà lineato-punctatis ; punctis plus minusve duplicatis. ♀ ♂ alati vel apteri.*

♂ *Ædeagus arcuatus, latè canaliculatus, in medio dilatatus, apice obtusè rotundatus, cum extensione brevi, obtusa.*

Long. 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. 1/5.

Plectroscelis meridionalis, Dej. Catal.

Tête et corselet d'un vert bronzé pyriteux; élytres bleues; labre large, d'un roux ferrugineux et brillant.

Face sans carène, très-aplatie et beaucoup plus large à son sommet que celles de *C. Mannerheimii* et *Sahlbergii;* elle est couverte de gros points et de poils gris plus longs vers la base de l'épistome. Les points de la face sont beaucoup plus forts que ceux du front et sont disposés en petites séries; les points suroculaires sont peu distincts. Le labre est large et obtus; sa marge antérieure est ferrugineuse, lisse et brillante; il est séparé de l'épistome par une ligne ponctuée ou crénelée. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux ainsi que les cinq premiers articles des antennes; les articles suivants sont bruns; la base du premier est quelquefois un peu rembrunie.

Le corselet est très-convexe et couvert de points petits, mais un peu plus forts que ceux de *C. Mannerheimii*. Dans la partie antérieure, on voit quelques séries curvilignes; le reste est confus. Les interstices sont très-finement granulés. L'écusson est triangulaire, pyriteux et lisse.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet, et forment avec lui un ovale assez régulier; les quatre ou cinq lignes externes ont des stries ponctuées assez régulières. Les stries dorsales sont peu profondes et garnies de points, dont une partie est disposée par paires, mais moins confusément que ceux de *C. Sahlbergii*. Les intervalles sont couverts d'une granulation très-fine. La suture est finement rebordée, la marge inférieure est ridée; le calus huméral est très-lisse et brillant. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches à nervures brunâtres; dans quelques individus, les ailes sont incomplètes.

Le dessous du corselet est d'un noir brillant; l'abdomen est d'un bronzé cuivreux. Le premier segment est fortement ponctué; les autres le sont plus finement; tous sont garnis de poils courts et fins. Le pygidium est lisse et un peu ponctué vers son extrémité; il est sillonné dans toute sa longueur; au fond du sillon est une ligne carénée très-fine et crénelée. L'hémicycle est grand et arrondi.

Toutes les cuisses sont d'un bronzé cuivreux et finement granulées. Les tibias sont roux et plus ou moins rembrunis; tous les tarses sont roux, les crochets sont bruns. Le premier article des tarses antérieurs est cordiforme, plus court et plus large que celui de *C. Sahlbergii*. La dent des tibias est assez saillante; l'échancrure est un peu arquée; l'éperon est très-court.

Cette espèce intermédiaire entre *C. Mannerheimii* et *Sahlbergii*, se distingue au premier abord par la couleur rousse de son labre; la ponctuation de ses élytres est moins confuse que celle de *C. Mannerheimii;* son corselet est moins fortement ponctué que celui de *C. Sahlbergii*.

Elle habite les prairies humides de la France méridionale. Je l'ai recueillie en mai et juin, près de Hyères et de Montpellier.

7. **C. Sahlbergii**; Gyllenhal. *Ovata, nigro-caerulea, labro nigro, thorace concolore, crebrè punctulato; elytris extrinsecùs striato-punctatis, suprà lineato-punctatis, punctis plus minusve duplicatis vel confusis. ♀ ♂ alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, modicè flectus, latè canaliculatus, pars antica recta, acutè lanceolata, cum extensione brevissima obtusa.*

Var. a. *Minor, thorace tenuè punctulato.*

Var. b. *Elytris regulariter profundèque striato-punctatis.* (*P. insolita* Dej. Catal.)

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/5.

Haltica Sahlbergii. Gyll. Ins. suec. IV. 662. 42-43.
Chaetocnema Sahlbergii, Steph., Illustr. IV. 326. 2. — *Id.*, Manual. 486. 2375.
Plectroscelis Sahlbergii, Redt. Faun. austr. 540. 6.

Entièrement d'un noir bronzé avec reflet bleuâtre.

Face sans carène, un peu convexe; couverte de gros points et de poils gris qui sont plus longs vers la base de l'épistome; elle est séparée du front par un trait fin, et dans quelques individus on voit dans son milieu un petit espace longitudinal lisse et sans points. Le front est un peu échancré par devant et moins fortement ponctué que la face. Les points suroculaires sont peu distincts. Le labre est entièrement noir, et moins large que celui de *C. meridionalis*. Sa marge est brillante et relevée. Près de l'épistome est une ligne ponctuée ou crénelée. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux; les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux, les suivants sont bruns; la base du premier est plus ou moins rembrunie.

Le corselet est très convexe, finement et profondément ponctué et un peu plus fortement vers les angles postérieurs; les interstices sont très-finement granulés. L'écusson est triangulaire, bronzé et lisse. Dans la variété *a*, les points du corselet sont encore plus fins.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet, et forment avec lui un ovale oblong ; les quatre ou cinq lignes externes ont des stries ponctuées assez régulières, les lignes dorsales sont moins profondes et garnies de points presque toujours confus. La variété *b* est partout régulièrement ponctuée-striée, les points sont profonds et ne sont un peu confus que vers la base des élytres et près de l'écusson. Les points sont quelquefois rangés par paires ou trois à trois et forment des séries peu régulières. La suture est finement rebordée ; la marge inférieure est très ridée ; le calus huméral est lisse et brillant. Les ailes sont blanches, à nervures brunâtres.

Le dessous du corps est d'un noir brillant ; les deux premiers segments de l'abdomen sont couverts de rugosités et de points très-forts; les suivants sont ponctués très-finement. On n'y aperçoit que quelques poils très-courts. Le pygidium est lisse depuis sa base jusqu'au milieu, le reste est ponctué. Il est sillonné dans toute sa longueur, au fond du sillon est une ligne carénée très-fine. L'hémicycle est grand et arrondi.

Toutes les cuisses sont bronzées et finement granulées. Les tibias sont roux dans les jeunes et plus ou moins rembrunis dans les adultes. Le premier article des tarses antérieurs est plus allongé et moins large que ceux de *C. Mannerheimii* et *meridionalis*. La dent des tibias postérieurs est peu saillante, l'échancrure est très-ouverte ; l'éperon est très-petit.

Cette espèce habite les lieux marécageux. On la rencontre pendant toute l'année sur diverses espèces de joncs.

8. **C. aridula** ; Gyllenhal. *Ovata, nigro-aenea; labro nigro, obtuso ; antennarum articulis sex primis ferrugineis, plus minusve fusco maculatis; thorace brevi tenuissimè punctulato; elytris confusè punctulatis.* ♀ ♂ *alati.*

Var. a. *Fusco-aenea, punctis minutis confusis, propè marginem exteriorem crassioribus seriatimque ordinatis.*

♂ *Ædeagus arcuatus canaliculatus, canalicus versùs basin profundior, versus apicem dilatatus; apex rotundato-angulatus cum extensione brevissima, truncata.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/5.

Haltica aridula, Gyll. Ins. suec. IV. 663. 42-43.
Chaetocnema aridula, Steph. Illustr. IV. 326. — *Id.* Manual. 302. 2376.
Plectroscelis aridula, Redt. Faun. austr. 540. 7 bis.

Entièrement bronzée. Dans la variété *a*, elle est plus sombre avec reflet verdâtre.

Face sans carène, couverte de points et de poils gris qui forment une frange vers la base de l'épistome. Le front est plus ou moins échancré ou divisé en deux petits lobes arrondis; le reste du front et le vertex sont couverts de points plus petits que ceux de la face; ces points sont confus ou disposés par petites séries; dans quelques individus ils sont moins nombreux près de la face; les interstices sont plus grands et finement granulés. Le point suroculaire est très-petit. Le labre est noir; sa marge antérieure est obtuse; la ligne transversale est composée de six points assez forts, mais qui sont quelquefois cachés sous les poils. Les mandibules sont bidentées et ferrugineuses ainsi que les palpes. Le premier article des antennes est ferrugineux, sa base est brune; le second et le troisième sont ferrugineux avec une tache brune, plus ou moins apparente; les suivants et surtout les derniers sont bruns. La coloration des antennes varie suivant l'âge de l'Altise.

Le corselet est très-convexe et proportionnellement plus large que celui de *C. aridella;* il est coupé droit par devant et sans bordure, arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés le sont plus fortement. Le calus est peu saillant et forme un angle obtus. Le corselet est couvert de points aussi fins que ceux du front, et confus ou disposés en petites séries ondulées. Les interstices sont très-finement granulés. L'écusson est en triangle arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent ensuite et forment avec lui un ovale oblong; elles sont ponctuées finement, confusément ou par petites séries, depuis la base jusqu'au milieu de la partie supérieure; près du bord antérieur on voit trois ou quatre lignes presque régulières et plus fortement ponctuées dans toute leur étendue. Les lignes dorsales ne sont bien distinctes que vers l'extrémité des élytres. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant; la marge inférieure est un peu ridée et brillante. Les ailes sont blanches, presque transparentes; les nervures sont rousses.

Le dessous du corps est bronzé ou cuivreux et fortement ponctué. Les points des quatre derniers segments de l'abdomen sont un peu plus fins, les poils sont peu nombreux et très-courts. Le pygidium est lisse vers sa base; le reste est ponctué, les points sont plus serrés vers l'extrémité. La ligne carénée est déprimée et peu distincte. L'hémicycle est large, arrondi et très-saillant.

Toutes les cuisses sont bronzées et brillantes; les tibias sont bruns dans les adultes, leurs articulations et les tarses sont ferrugineux; la dent des tibias postérieurs est en angle obtus; l'échancrure est très-ouverte, et l'éperon très-petit.

Cette espèce est plus grande que *C. aridella;* elle se distingue par le rembrunissement partiel des premiers articles des antennes, par la ponctuation beaucoup plus fine de son corselet, et la ponctuation plus confuse des élytres.

On la rencontre partout et dans les mêmes localités, et souvent en compagnie de *C. aridella.*

9. **C. aridella**; Gyllenhal. *Ovata; cupreo-aenea; labro nigro, obtuso; antennarum articulis sex primis ferrugineis immaculatis; thorace brevi, fortiter punctato; elytris extrinsecùs striato-punctatis, punctis dorsalibus duplicatis seriatimque dispositis.* ♂ ♀. *alati.*

♂. *Ædeagus arcuatus, à basi ad apicem profundè sulcatus, lateris parallelis; apex breviter lanceolatus, cum extensione brevi truncata.*

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Galleruca aridella, Payk. Faun. suec. II. 111. 34.
Altica aridella, Duft. Faun. austr. III. 287. 72. — Oliv. Ent. V. 714. 81. tab. 5. fig. 81.
Haltica aridella, Entom. Hefte. II. 41. 20. tab. 3. fig. 2. (varietates rescisae) — Gyll. Ins. suec. III. 575. 41. — *Id.* IV. 662. 41. — Zetterst. Faun. lapp. 411. 15.
Chaetocnema aridella, Steph. Illustr. IV. 326. — *Id.* Manual. 302 2374.
Plectroscelis aridella, Redt. Faun. austr. 540. 7. Kuster, Heft. IX. 89.

Elle est d'une couleur de cuivre un peu bronzée et brillante; elle est un peu plus petite que *C. aridula.*

Face sans carène, couverte de gros points et de poils gris, qui forment une frange vers la base de l'épistome; le front est plus ou moins échancré ou divisé en deux petits lobes arrondis et lisses. Le reste du front et le vertex sont couverts de points aussi forts que ceux de la face, confus ou disposés par petites séries. Les interstices sont distinctement granulés; le point suroculaire est indistinct. Le labre est noir, sa marge antérieure est obtuse; la ligne transversale est composée de six points assez forts, mais qui sont quelquefois cachés sous les poils. Les mandibules sont bidentées et ferrugineuses

ainsi que les palpes. Les six premiers articles des antennes sont ferrugineux et sans taches; le cinquième et le sixième sont quelquefois légèrement rembrunis; les derniers sont entièrement bruns.

Le corselet est très-convexe, coupé droit par devant et sans bordure, un peu arrondi et finement rebordé par derrière ; les côtés le sont plus fortement ; le calus est peu saillant. Le corselet est couvert de points plus forts que ceux de *C. aridula* et *arida*. Ces points sont confus ou disposés par petites séries. Les interstices sont distinctement granulés. L'écusson est triangulaire et lisse; les côtés du triangle sont un peu arrondis.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent ensuite et forment avec lui un ovale oblong. Elles ont neuf stries ponctuées, qui ne sont régulières que sur les côtés; les stries dorsales ne sont distinctes que vers l'extrémité ; depuis la base jusqu'aux deux tiers des élytres, les points sont rangés par paires en séries qui sont souvent confuses. Les points sont beaucoup plus forts que ceux de *C. aridula*. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant. La marge inférieure est un peu ridée. Les ailes sont blanches et transparentes; les nervures sont un peu rousses.

Le dessous du corps est d'un bronzé cuivreux et fortement ponctué. Les points des quatre derniers segments de l'abdomen sont un peu plus fins; les poils sont peu nombreux et très-courts. Le pygidium est lisse vers sa base, le reste est fortement ponctué; il est sillonné dans toute sa longueur; la ligne carénée est rugueuse et peu distincte. L'hémicycle est arrondi et très-saillant.

Toutes les cuisses sont bronzées et brillantes, les antérieures sont un peu rousses dans les individus récemment éclos, mais elles acquièrent petit à petit la couleur bronzée. Les tibias sont ferrugineux ainsi que les tarses. La dent des tibias postérieurs est en angle obtus; l'échancrure est très-ouverte, et l'éperon très-petit.

Cette espèce est commune dans les pâturages; on la rencontre pendant toute l'année.

10. **C. arida.** *Ovata, cupreo-aenea; labro nigro, obtuso; antennarum articulis sex primis ferrugineis; thorace angustiori tenuissimè punctulato; elytris extrinsecùs striato-punctatis, punctis dorsalibus duplicatis vel confusis.* ♀ ♂ *alis incompletis.*

♂. *Ædeagus arcuatus latè profundèque canaliculatus; apice acutè lanceolatus, leviter truncatulus.*

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Elle est comme *C. aridella*, d'une couleur de cuivre bronzée et brillante.

Face sans carène et couverte de gros points et de poils gris qui forment une frange vers la base de l'épistome. Le front a une petite échancrure ; il est, ainsi que le vertex, couvert de points plus petits que ceux de la face et disposés en petites séries plus ou moins arquées. Les interstices sont presque lisses ou imperceptiblement granulés. Le point suroculaire est indistinct. Le labre est noir, sa marge antérieure est obtuse ; la ligne transversale est composée de six points distincts, mais qui sont quelquefois cachés sous les poils. Les mandibules sont bidentées et ferrugineuses ainsi que les palpes. Les six premiers articles des antennes sont ferrugineux et sans taches ; les suivants sont bruns.

Le corselet est très-convexe, coupé droit par devant et sans bordure; un peu arrondi et finement rebordé par derrière, les côtés le sont plus fortement ; le calus est peu saillant. Le corselet est proportionnellement plus étroit et plus long que ceux de *C. aridula* et *aridella*, et couvert de points aussi fins que ceux de *C. aridula* ; ces points sont très-serrés, confus ou disposés par petites séries. Les interstices sont imperceptiblement granulés. L'écusson est en triangle arrondi et lisse.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet ; elles s'élargissent ensuite et forment avec lui un ovale un peu oblong. Elles ont neuf stries ponctuées ; les trois premières sont assez régulières ; les points des autres lignes se multiplient et se dérangent, mais on peut toujours compter les lignes vers l'extrémité des élytres. Les points sont beaucoup plus forts que ceux du corselet ; le calus huméral est saillant, lisse et brillant ; la marge inférieure est un peu ridée.

Les ailes sont blanches et rudimentaires.

Le dessous du corps est d'un bronze cuivreux et fortement ponctué; les points des quatre derniers segments de l'abdomen sont un peu plus fins ; les poils sont peu nombreux et très-courts. Le pygidium est lisse vers sa base, le reste est ponctué assez fortement ; il est sillonné dans toute sa longueur; la ligne carénée est rugueuse et peu distincte. L'hémicycle est arrondi et saillant.

Toutes les cuisses sont bronzées et brillantes ; les articulations, les tibias et les tarses sont ferrugineux ; la dent des tibias postérieurs est

en angle très-obtus; l'échancrure est très-ouverte, et l'éperon très-petit.

Cette espèce a la forme et la grandeur de *C. aridella;* elle s'en distingue au premier abord, par son corselet plus étroit et plus finement ponctué, ainsi que le front et le vertex dont la granulation est à peine distincte.

Genre *Teinodactyla ;* TEINODACTYLE. Chevrolat (1).

Antennae undecim articulatae.

Carina linearis ; encarpis variis, vel indistinctis.

Thorax integer, laevis vel punctulatus.

Conspectus variabilis; oblongus, plus minusve convexus. Elytra confusè seriatimve punctata.

Tibiae posteriores elongatae.

Ce genre est le type de la troisième section dont le caractère principal est dans la forme des tibias postérieurs et la disposition de leur éperon. La partie supérieure de ces tibias est régulièrement convexe, arrondie à son extrémité, et l'éperon est placé sous le rebord terminal. La partie inférieure présente comme dans tous les autres genres un canal dans lequel les tarses s'insèrent lorsque l'Altise marche ou se dispose à sauter. Ces tibias sont très-allongés, et dans la plupart des espèces, le premier article des tarses postérieurs a la moitié de la longueur du tibia; dans une seule, *T. tabida*, cet article est sensiblement plus court.

Le faciès est très-variable dans ce genre. Quelques espèces sont très-convexes; leurs élytres forment avec le corselet un ovale assez régulier. Dans la plupart, les élytres sont plus larges à leur base que le corselet, et leur forme ovalaire est interrompue dans cette partie. La ponctuation du corselet et des élytres est presque toujours confuse ou disposée en petites séries dirigées en sens divers. Quelquefois les points sont entremêlés de rugosités.

Les organes buccaux ne diffèrent pas de ceux des autres genres. Les dents des mandibules sont courtes, presque égales, l'extrême est un peu plus longue.

---

(1) (DEJEAN) Catal. — Dict. univers. d'Hist. nat.
Longitarsus, LATREILLE, 2e édition du *Règne animal de Cuvier*.

La carène est linéaire plus ou moins aiguë ou dilatée à son sommet. La forme des festons est très-variable, ils sont peu saillants et souvent indistincts ou contigus au front.

Les antennes sont composées de onze articles, dont la forme, la longueur et le diamètre sont très-variables. Il en est de même de toutes les autres parties du corps, mais les modifications sont identiques dans tous les individus de la même espèce.

Les larves des Teinodactyles vivent de débris de végétaux; on en rencontre à la fin de l'automne un assez grand nombre sous des tas d'herbes fauchées et abandonnées. Ces larves sont presque toutes blanches et de grandeur variable; il est difficile de reconnaître et de décrire leurs différences spécifiques.

Le nom générique *Longitarsus*, composé d'un adjectif latin et d'un substantif tiré du grec, ne permet pas de conserver la terminaison féminine des noms spécifiques d'un grand nombre d'espèces de la famille des Altises. Le nom générique *Teinodactyla*, entièrement d'origine grecque, est évidemment préférable.

Elytres : Bleues; corselet violet.	*Linnaei.*
— Bleuâtres vertes ou bronzées, arrondies à leur extrémité.	*Echii.*
— Bronzées, obtuses à leur extrémité.	
plus larges à leur base que le corselet.	*Fusco-aenea.*
plus étroites, fémurs obtusément anguleux.	*Metallescens.*
— Noires; pieds antérieurs roux.	*Nigra.*
Fémurs antérieurs rembrunis.	
Extrémité des élytres obtuse.	*Anchusae.*
— arrondie, points en ligne.	*Rectilineata.*
— points confus.	*Pulex.*
Deux taches rouges vers l'extrémité.	*Holsatica.*
Quatre taches rouges.	*4-Maculata.*
Extrémité des élytres translucides.	
Pieds roux, extrémité supérieure des cuisses postérieures brune.	*Analis.*
Cuisses antérieures et postérieures plus ou moins rembrunies.	*Parvula.*
Corps très-convexe et arrondi.	*Ventricosa.*

Elytres brunes ou fauves, cuisses postérieures brunes.
Bord postérieur des élytres cilié.
Base des élytres large ; cils très-courts. *Fulgens.*
— étroite, cils longs et recourbés. *Castanea.*
Tous les pieds roux. *Brunnea.*

Elytres ferrugineuses ou testacées.
Corps ovale, arrondi.
Interstices des élytres rugueux. *Minuscula.*
— lisses. *Gibbosa.*
Corps oblong, base des élytres étroite. *Rubella.*
base des élytres large. *Lurida.*

Elytres rousses. Tête et corselet noirs. Suture large et noire. Corselet et élytres fortement ponctués. *Nasturtii.*
— suture étroite. *Nigricollis.*

Tête noire ; corselet roux ou brunescent ; corselet et élytres très-finement ponctués.
— suture fine. *Melanocephala.*

Tête noire, corselet roux.
— Suture fine et noire. *Atricilla.*
— Suture forte et noire.
Corselet étroit ; abdomen noir. *Piciceps.*
Corselet large, abdomen noir et très-brillant. *Subterlucens.*
— Large bande suturale noire et entière ; corselet roux. *Dorsalis.*
— Large bande suturale rétrécie à sa base ; corselet noir. *Stragulata.*
— Corselet bronzé, suture et marge extérieure noires. *Biguttata.*
Partie médiane de la suture noire. *Nigriceps.*

Tête rousse, suture brune et fine.
— Elytres à base arrondie. *Fuscicollis.*
à base élargie *Atricapilla.*

Suture et partie du bord extérieur largement bordées de noir. *Lateralis.*

Bordure suturale encore plus large et sinueuse, n'atteignant pas l'extrémité de l'élytre. *Suturata.*

Suture rousse et fine, plus ou moins bordée de noir dans les variétés. *Verbasci.*

Suture concolore, corselet roux ou plus ou moins rembruni. *Pusilla.*

Corselet et élytres roux pâle. *Pratensis.*

Suture ferrugineuse, corselet et élytres distinctement et confusément ponctués, dessous du corps noir. *Femoralis.*

— Points fins et en séries. Pygidium roux. *Juncicola.*

Dessous des cuisses postérieures noir et pygidium roux. *Ballotae.*

Suture brune, pygidium noir. *Lycopi.*

Elytres plus larges à la base.

Pygidium du ♂ roux. *Tantula.*

— Dessous du corselet noir.

— — Abdomen roux. *Pectoralis.*

— — Base de l'abdomen d'un brun noirâtre. *Albinea.*

Tête et corselet roux, élytres couleur de sang dans les adultes. *Rutila.*

Elytres ferrugineuses ou d'un roux plus ou moins pâle, dessous du corps concolore.

Premier article des tarses postérieurs n'égalant pas la moitié de la longueur du tibia. *Tabida.*

Premier article des tarses postérieurs égalant la moitié de la longueur du tibia.

Articles 4 à 10 des antennes très-allongés, leur longeur égale six fois leur plus grand diamètre. *Aeruginosa.*

Articles 4 à 10 égalant quatre fois leur plus grand diamètre.

Elytres fortement ponctuées — *Rubiginosa.*
— très-finement ponctuées. — *Rufula.*

Elytres très-convexes, blanches. — *Candidula.*
— oblongues déprimées. — *Ochroleuca.*

Articles 4 à 10 égalant trois fois leur diamètre.

Elytres ferrugineuses translucides. — *Pellucida.*
— rousses; suture concolore, élytres finement ponctuées.

Articles des antennes égaux dans les deux sexes. — *Pallens.*
— plus forts dans les mâles. — *Crassicornis.*

Corselet très-finement ponctué. Elytres fortement ponctuées. — *Canescens.*

Corselet et élytres fortement ponctués. — *Ferruginea.*

Taille oblongue, festons nuls. — *Succinea.*
— festons ovales, points des élytres confus. — *Cecina.*
— — points en lignes. — *Ordinata.*

Taille plus élargie; festons lancéolés, points des élytres distincts. — *Membranacea.*
— — points évanescents indistincts. — *Nana.*

1. T. Linnaei; Duftschmidt. *Breviter ovata, caerulea, subtùs nigra; thorace violaceo minutè diffusèque punctulato; elytris profundè punctatis; pedibus rufo-ferrugineis, femoribus posticis fuscis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus rufus, rectus, latè canaliculatus, apice triangulariter acutus. Abdominis segmentum ultimum obtusè emarginatum.*

Long. 3 mill. à 4 mill. — Larg. 2 mill. à 2 mill. 1/2.

Haltica Linnaei, Duft. Faun. austr. III. 265. 31.
Teinodactyla consolidae, Steven, Dejean, Catal.
Longitarsus Linnaei, Redt. Faun. austr. 535. 17.

La carène est linéaire et tranchante; elle forme avec la bordure antérieure des joues deux angles presque droits. Les festons sont allongés, très-déprimés et séparés du front par une ligne très-fine. Les joues sont brillantes et présentent des rugosités entre lesquelles on voit quatre ou cinq cavités irrégulières; leur bordure antérieure est fine et sinueuse de chaque côté; le labre est arrondi et présente de chaque côté trois points assez forts. Les mandibules sont brunes ainsi que les palpes. Le front et le vertex sont très-finement rugueux; le point suroculaire est petit et presque toujours confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont presque les deux tiers de la longueur du corps; le premier article égale le plus grand diamètre de l'œil; le second et le troisième sont plus courts et plus minces. Les suivants sont presque égaux en longueur; leur extrémité devient progressivement plus forte et plus conique. Le dernier est en ovale très-allongé, sa troncature est peu distincte. Les cinq premiers articles sont ferrugineux; les suivants sont bruns. Tous les articles sont couverts de poils blanchâtres, et présentent à leur extrémité et de chaque côté un poil plus long et plus fort que les autres.

Le corselet est plus large que long, très-convexe, arrondi et finement rebordé par derrière; la bordure latérale est fine, et son calus est un peu plus fort. L'angle postérieur est obtusément arrondi. Le corselet est d'un noir bleu avec une teinte violacée; il est très-brillant et garni en dessus de points très-petits et peu serrés; les points sont un peu plus forts sur le derrière et sur les côtés; on remarque près de l'angle postérieur une légère impression. L'écusson est arrondi, très-lisse et bronzé.

Les élytres sont très-convexes, plus larges à leur base que le corselet, et forment avec lui un ovale dont le diamètre égale la moitié de la longueur. Elles sont d'un bleu foncé, fortement et irrégulièrement ponctuées; une partie des points est disposée en petites séries. Le calus huméral est peu saillant; la suture est finement rebordée. La bordure extérieure est très-lisse et brillante et accompagnée d'une ligne profondément crénelée. Les ailes sont blanches et presque transparentes, les nervures sont fortes et brunes.

Le dessous du corps est noir et ponctué; de chaque point sort un poil blanc. Dans les quatre premiers segments les points sont entremêlés de rides assez fortes; leur marge antérieure est rousse. Le pygidium est convexe et sans sillon; il est fortement ponctué à sa base; de chaque côté est un espace lisse. L'hémicycle est large, arrondi et

peu saillant; le segment qui le précède est un peu renflé; son bord antérieur est très-obtusément échancré.

Toutes les cuisses sont finement ponctuées et poilues; les postérieures sont d'un noir brillant; les pieds antérieurs, les tibias et tarses postérieurs sont ferrugineux. Le premier article des tarses antérieurs du ♂ est un peu plus large que celui de la ♀. Le premier article des tarses postérieurs a plus de la moitié de la longueur du tibia; le second a presque la moitié de la longueur du premier; le bord extérieur du tibia est obtusément denté dans son milieu. L'extrémité est pectinée et poilue; l'éperon est long et arqué.

Cette espèce a été décrite par Duftschmidt et par M. Redtenbacher sans indication de la plante dont elle fait sa nourriture. Je l'ai recueillie dans un vallon près de Draguignan (Var), sur la consoude tubéreuse, *Symphytum tuberosum*, Linné.

2. **T. echii**; Entom. Hefte. *Oblongo-ovata, anticè attenuata; aenea vel virescens aut cyanescens; thorace elytrisque profundè confusèque punctatis; femoribus omnibus aeneis, anticorum commissuris, tibiis tarsisque omnibus rufo-ferrugineis. ♀ sub-aptera. ♂ alatus.*

♂ *Ædeagus incurvatus, profundè canaliculatus, apice obtusè rotundatus, paululum fissus. Abdominis segmentum ultimum tenuissimè carinatum, apice obtusè angulatum.*

Long. 3 mill. à 3 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Haltica echii, Entom. Hefte. II. 52. 29. tab. 3. fig. 3. — Illiger, Magaz. VI. 171. 142.
Altica echii, Oliv. Entom. V. 709. 74. tab. IV. fig. 74.
Macrocnema echii, Steph., Illustr. IV. 424. — *Id.*, Manual. 2370.
Teinodactyla echii, Küster, Heft. II. tab. 2, fig. 3.
Longitarsus echii, Redt., Faun. austr. 535. 17 bis.

La carène est linéaire et forme avec la bordure antérieure des joues deux angles un peu ouverts. Au-devant de la bordure et à la base du labre est une ligne transversale de gros points. Les festons sont étroits, allongés et séparés du front par une ligne à peine distincte. Le labre est noir, lisse et brillant et présente de chaque côté trois points; les extérieurs sont très-petits, ils présentent des rugosités et des excavations très-irrégulières. Le front est cuivreux et cou-

vert de rugosités entremêlées de points fins ; le vertex présente des rides ondulées et très-fines. On voit au-dessus de l'œil une dépression et plusieurs points inégaux et irrégulièrement disposés.

Les antennes ont presque les deux tiers de la longueur du corps ; le premier article égale en longueur le plus petit diamètre de l'œil ; il est brun, son extrémité est rousse. Le deuxième et le troisième sont plus petits et entièrement roux. Le quatrième est plus long, son extrémité est brune. Les suivants sont bruns, presque égaux en longueur et s'épaississent progressivement. Le dernier est obliquement tronqué. Tous les articles sont velus et portent à leur extrémité et de chaque côté un poil plus long.

Le corselet est très convexe, plus large que long, très-arrondi et finement rebordé par derrière ; la bordure latérale est fine, son calus est un peu plus fort, l'angle postérieur est obtusément arrondi. Le corselet est brillant, couvert de points moins forts que ceux des élytres. Sa couleur a toujours la même nuance que celle des élytres. L'écusson est arrondi, très-lisse et brillant, et toujours cuivreux.

Les élytres sont convexes, plus larges à la base que le corselet et forment avec lui un ovale atténué par devant. Elles sont ainsi que le corselet d'une couleur de cuivre plus ou moins bronzée, passant quelquefois au violet ou au bleu foncé. Elles sont couvertes de points forts, irrégulièrement dispersés ou disposés par petites séries dirigées en sens divers. Ces points sont piqués obliquement, et sous un certain aspect la surface des élytres paraît imbriquée. Le calus huméral est peu saillant et porte quelques points rares et très-fins. La bordure extérieure est très-lisse et brillante et accompagnée d'une ligne profondément crénelée.

Les femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes. Les ailes des mâles sont blanches et nébuleuses, leurs nervures sont brunes.

Le dessous du corps est noir, bleu, cuivreux ou bronzé. Les segments de l'abdomen sont couverts de rides imbriquées. Le dernier est ponctué ; les rides et les points sont garnis de poils blancs. Le pygidium est convexe et sans sillon et fortement ponctué et poilu. Le dernier segment du mâle présente une ligne carénée longitudinale, très-fine et brillante, et une légère sinuosité en face de l'hémicycle qui est petit et arrondi.

Les cuisses postérieures ont la même couleur que les élytres ; elles sont couvertes d'une ponctuation imbriquée ; leur plus grand diamètre n'égale pas la moitié de leur longueur. Les cuisses antérieures

sont brunes, leurs articulations et les trochanters sont d'un roux ferrugineux ainsi que les tibias et les tarses. Les tibias postérieurs ont presque la longueur des cuisses, et le premier article des tarses a la moitié de la longueur du tibia ; le second a le tiers de celle du premier. Le bord extérieur du tibia est obtusément et fortement denté dans son milieu, l'extrémité est pectinée et poilue. L'éperon est long et arqué. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus large que celui de la femelle.

On rencontre cette espèce pendant le printemps sur diverses plantes de la famille des Borraginées, et notamment sur l'*Echium vulgare* et le *Lycopsis arvensis*.

3. **T. fusco-aenea**; Redtenbacher. *Oblongo-ovata, anticè attenuata, humeris prostrantibus, cupreo-aenea; thorace laevi, elytrisque confusè punctatis; pedibus ferrugineis; femoribus posticis aeneis, subtùs modicè ellipticis. ♀ ♂ apteri.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, apice rotundatus. Abdominis segmentum ultimum integrum.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

Longitarsus fusco-aeneus, Redt. Faun. austr. 535. 16.

La carène est linéaire et forme avec la bordure antérieure des joues deux angles un peu ouverts. Les festons sont très-petits et presque indistincts; mais on remarque au-dessus de chacun d'eux, une ou deux fossettes qui ressemblent au point suroculaire ; celui-ci est petit et souvent confondu avec l'échancrure. Le front et le vertex sont très-finement granulés; dans quelques individus, ils sont couverts de rugosités transversales. Les joues sont rugueuses et présentent près de la bordure et le long de la carène des points oblongs et profonds. On voit sur elle et sur le labre quelques poils roux allongés. Le labre est noir, lisse et brillant, et présente de chaque côté trois points très-petits. Les mandibules sont ferrugineuses; le dernier article des palpes est rembruni.

Les antennes ont presque les deux tiers de la longueur du corps. Le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième et le troisième sont plus petits ; les suivants sont presque égaux en longueur et s'épaississent progressivement. Le dernier est

obliquement tronqué ; les cinq premiers article sont roux, les suivants sont très-velus et plus ou moins rembrunis.

Le corselet est convexe ; un peu plus large que long, légèrement arrondi et finement rebordé par derrière ; la bordure latérale est un peu plus forte ainsi que son calus ; l'angle postérieur est obtusément arrondi ; le corselet est lisse, brillant et finement ponctué sans granulation. L'écusson est large et obtusément arrondi.

Les élytres sont convexes et beaucoup plus larges à la base que le corselet ; l'angle huméral est très-saillant, lisse et brillant ; l'extrémité des élytres est obtusément arrondie ainsi que l'angle sutural ; les côtés sont peu arqués ; leur bordure est accompagnée d'une ligne crénelée. Les élytres sont, ainsi que le corselet, d'une couleur de cuivre bronzée et très-brillante. Elles sont couvertes de points profonds disposés irrégulièrement ou par petites séries tantôt obliques, tantôt transversales, entremêlées de petites rides ou lignes ondulées.

Le dessous du corps est noir ; les segments de la femelle dépassent un peu l'extrémité des élytres ; ils sont ridés et présentent quelques points : le dernier est finement ponctué et sans rides. Le pygidium est grand et couvert de points très-petits. L'hémicycle est grand ; le segment qui le précède est entier et sans dépression ni sillon. Mâles et femelles sont aptères.

Tous les pieds sont roux ; les cuisses postérieures sont un peu rembrunies ; elles sont fortes, ponctuées et velues ; leur plus grand diamètre n'excède pas la moitié de leur longueur. Le côté inférieur de celles du mâle n'a pas une proéminence comme dans *T. metallescens*. L'éperon est court.

Cette espèce se distingue au premier abord de *T. metallescens*, par la base plus élargie de ses élytres et surtout par le segment qui précède l'hémicycle du mâle. Ce segment est entier et arrondi, tandis que dans l'espèce voisine, il présente un sillon très-large et très profond ; son corselet est ponctué moins fortement.

On la rencontre en avril sur la Vipérine, *Echium vulgare*, Linn., en compagnie de *T. echii*.

4. **T. metallescens** ; (Aubé). *Oblongo-ovata, anticè attenuata, cupreo-aenea ; thorace elytrisque confusè punctatis ; pedibus ferrugineis ; femoribus posticis aeneis, latioribus, subtùs obtusè angulatis.* ♀♂ *apteri.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, apice rotundato-dilatatus. Abdominis*

segmentum ultimum profundè impressum; impressione ovoidea, laevissima.

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

La carène est linéaire et forme avec la bordure antérieure des joues deux angles un peu ouverts. Les festons sont oblongs, presque confondus avec le front et ne se distinguent que par leur surface lisse et brillante, tandis que le front et le vertex sont couverts d'une granulation très-fine; les joues sont plus ou moins brillantes, et présentent près de la bordure quelques points arrondis. Le labre est noir, lisse et brillant, et présente de chaque côté trois points et quelques poils blancs. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Les yeux sont en ovale oblong; le point suroculaire est souvent confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont presque les deux tiers de la longueur du corps. Le premier article est égal en longueur au plus petit diamètre de l'œil; le deuxième et le troisième sont plus petits; les suivants sont égaux en longueur et s'épaississent progressivement; le dernier est plus long que les précédents et un peu échancré.

Le corselet est très-convexe, un peu plus large que long; un peu arrondi et finement rebordé par derrière. La bordure latérale est un peu plus forte ainsi que son calus; l'angle postérieur est obtusément arrondi. Le corselet est brillant, couvert d'une granulation très-fine et ponctué distinctement, mais moins fortement que les élytres. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont convexes, un peu plus larges à la base que le corselet, et forment avec lui un ovale rétréci antérieurement; leur extrémité est obtusément arrondie ainsi que l'angle sutural. La bordure extérieure est lisse et brillante et accompagnée d'une ligne crénelée. Les élytres sont comme le corselet et la tête, d'une couleur de cuivre bronzée et très-brillante. Elles sont couvertes de points forts dont la disposition varie. Dans un grand nombre d'individus, ils sont confus; dans quelques autres, ils sont disposés en petites séries obliques ou transversales et entremêlées de rides ondulées.

Le dessous du corps est noir; les segments sont ridés et présentent quelques points; le dernier est arrondi, ponctué et sans rides. Le pygidium de la femelle est grand et dépasse beaucoup l'extrémité des élytres; il est sans sillon et couvert de points très-petits. L'hémicycle est très-grand; le segment qui le précède est largement et pro-

fondément creusé. Le fond de l'excavation est ovalaire, lisse et brillant. Mâles et femelles sont aptères.

Les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont ferrugineux. Les cuisses antérieures sont un peu rembrunies dans les adultes; les cuisses postérieures sont très-fortes, ponctuées et velues; leur plus grand diamètre égale ou surpasse la moitié de leur longueur. Le côté inférieur est très-arrondi, et dans les mâles, il est encore plus proéminent et forme un angle obtus; l'éperon est court.

Cette espèce a été recueillie par M. Aubé, dans le nord de la France. On la trouve dans les environs de Lyon, sur le *Lithospermum arvense* et sur *l'Echium vulgare*, au printemps et en automne.

5. **T. nigra**; Entom. Hefte. *Ovata, atra, thorace rugoso; elytris densè profundèque punctatis, punctis dorsalibus à basi usque ad medium in lineis sub-regularibus dispositis; pedibus anticis, tibiis, tarsisque posterioribus rufo-ferrugineis. ♂ ♀ alati.*

♂ *Ædeagūs arcuatus, latè canaliculatus, apice obtusè trigonus. Abdominis segmentum ultimum, in medio laevigatum, apice triangulariter emarginatum.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/3.

Haltica nigra, Entom. Hefte. II. 57. 33. — Illiger, Magaz. VI. 171. 141. — Gyllenhal, Ins. suec. IV. 655. 13-14.
Longitarsus niger, Redt. Faun. austr. 536. 19 bis.

La carène est linéaire et contiguë au front; les festons sont indistincts. Le front et le vertex sont très-finement granulés et présentent quelques rides transversales très-fines; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure. Les joues sont très-lisses et brillantes ainsi que la bordure antérieure qui est très-peu saillante et près de laquelle on voit quelques points irréguliers. Le labre est arrondi, d'un noir brun, lisse et brillant; ses points sont presque indistincts. Les mandibules ont une teinte ferrugineuse ainsi que les palpes.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article égale le plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est beaucoup plus court; le troisième a la longueur du deuxième, mais il est plus mince; le quatrième et les suivants sont plus longs et grossissent progressivement. Le dernier est obliquement tronqué; les cinq

premiers sont ferrugineux; les suivants se rembrunissent plus ou moins, surtout vers leur extrémité.

Le corselet est beaucoup plus large que long; il est un peu arrondi et distinctement rebordé par derrière ainsi que sur les côtés qui sont très-inclinés; le calus est un peu saillant, l'angle postérieur est très-ouvert. Le corselet n'est couvert que de rides et de rugosités dont la dimension varie. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles forment avec lui un ovale assez régulier et s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. La bordure latérale et la marge inférieure sont accompagnées de lignes profondément ponctuées. Le calus huméral est peu saillant et finement rugueux. Les élytres sont couvertes de points disposés en lignes longitudinales et serrées surtout dans la partie supérieure. Ces lignes se confondent vers les deux tiers de l'élytre; sur les côtés, les points sont disposés en petites séries irrégulières.

Le dessous du corps est d'un noir brillant; les segments de l'abdomen et surtout les derniers sont assez fortement ponctués ainsi que le pygidium. L'hémicycle est très-arrondi, le segment qui le précède est assez fortement échancré. Mâles et femelles sont ailés. Les ailes sont blanches et transparentes, les nervures sont fines et brunes.

Les cuisses postérieures sont fortes, noires ou d'un brun de poix; les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont d'un roux ferrugineux. Ces tibias sont fortement dentés. L'éperon est de grandeur moyenne.

Cette espèce est plus grande que les suivantes. Elle paraît habiter dans toute l'Europe; les individus que j'ai recueillis dans la France méridionale sont identiques avec ceux que M. Aubé a recueillis dans les environs de Paris, et ceux recueillis en Suisse, par M. Guillebeau.

6. **T. anchusae**; Paykull. *Oblongo-ovata, aterrima; thorace tenuè punctulato; elytris profundiùs, densè, confusèque punctatis; femoribus omnibus piceis, commissuris plus minusve, tibiis tarsisque rufo-ferrugineis. ♂ ♀ apteri.*

♂ *Ædeagus arcuatus, apice deflexus, acutè lanceolatus; canaliculus in medio contractus. Abdominis segmentum ultimum integrum.*

Long. 1 mill. 1/2 à 2 mill. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/4.

Galleruca anchusae, Paykull, Faun. suec. II. 101. 21.

Haltica anchusae, Ent. Hefte. II. 62. 37. — Illiger, Magaz. VI. 170. 139. — Gyllenhal, Ins. suec. III. 536. 13.
Thyamis anchusae, Stephens, Illustr. IV. 316. — *Id.* Manual. 2342.
Longitarsus anchusae, Redt. Faun. austr. 535. 19.

La carène est linéaire ; celle des femelles est un peu élevée au sommet et n'est séparée du front que par un trait fin. Celle des mâles est au niveau du front et contiguë avec lui ; quelquefois elle en est séparée par un petit point. Les festons sont presque indistincts, on ne les reconnaît que par le poli de leur surface. Le front et le vertex sont très-brillants et couverts d'une granulation extrêmement fine ; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure qui est presque toujours bifide au sommet. Les joues sont lisses et brillantes et présentent deux ou trois gros points vers le bord antérieur. Le labre est arrondi, très-brillant et présente de chaque côté deux ou trois points dont la grosseur varie et quelques poils blancs. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux et plus ou moins rembrunis à leur base.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article a la longueur du plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième est moins épais et très-court ; le troisième est plus mince et plus long que le deuxième. Le quatrième et les suivants sont coniques, un peu déprimés et s'épaississent progressivement, surtout dans les mâles. Le dernier est plus long que les précédents et obliquement tronqué. Les cinq premiers articles sont ferrugineux, les autres sont bruns.

Le corselet est plus large que long, légèrement arrondi ; finement rebordé par derrière ; les côtés sont très-surbaissés, surtout dans la partie antérieure ; l'angle postérieur est presque arrondi. Le calus de la bordure latérale est de grandeur variable. Le corselet est ponctué finement, les points sont plus fins dans la partie antérieure. Les intervalles sont imperceptiblement granulés. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet, et forment avec lui un ovale allongé. Elles sont séparément arrondies à leur extrémité ; leur coloration, ainsi que celle de la tête et du corselet, est le noir foncé. Elles sont ponctuées plus fortement que le corselet. Les points sont presque partout disposés en petites séries dirigées dans tous les sens ; ils sont moins forts et plus confus vers l'extrémité. Dans quelques individus les points sont plus fins et moins distincts. Dans quelques autres ils sont entremêlés de rugosités.

Le dessous du corps est très-noir, brillant et fortement ponctué ainsi que le pygidium. Le dernier segment du mâle est un peu renflé en dessous; il est lisse et brillant dans sa partie médiane. L'hémicycle est petit et peu saillant. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Les cuisses postérieures sont d'un brun de poix et presque rousses dans les individus jeunes; il en est de même pour les cuisses antérieures; seulement les trochanters et les articulations sont roux ainsi que les tibias et les tarses. L'éperon est court.

Cette espèce est commune en Europe. On la trouve pendant toute l'année sur toutes les espèces de Borraginées.

M. Guillebeau a pris en Suisse une ♀ qui ne diffère de *T. anchusae* que par des ailes complètement développées. Constituerait-elle une espèce particulière? (*T. punctatissima.*)

7. **T. rectilineata.** *Oblonga, atra; elytris lineato punctatis; pedibus rufis; femoribus posticis fuscis; anterioribus in medio infuscatis; antennarum articulis 1-5 rufis, cœteris fuscis. ♂♀ alati.*

♂. *Ædeagus canaliculatus; apice lanceolatus, modicè deflexus. Abdominis segmentum ultimum integrum; in medio longitudinaliter leviterque impressum.*

Long. 1 mill. 1/4. — Larg. 2/3 mill.

La carène est linéaire, peu arquée et contiguë avec le front. Les festons sont nuls; les joues sont lisses et brillantes. Le labre est court, obtus et sinueux et présente de chaque côté deux petits points. Les mandibules et les palpes sont roux. Le front est très-finement granulé. Les yeux sont ovales et très-saillants; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; le premier article est un peu plus grand que le plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a le tiers de la longueur du premier; le troisième a la longueur du deuxième, mais il est plus mince. Les suivants sont un peu plus longs et grossissent progressivement; le dernier est un peu plus long et obliquement échancré. Tous sont ferrugineux; les derniers sont un peu rembrunis.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long; il est un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont surbaissés, et distinctement rebordés ainsi que l'angle sutural qui est pres-

que arrondi. Le calus est fort et assez long. Le corselet est très finement ponctué; les points sont entremêlés de rides et d'une granulation très-fine. L'écusson est petit, arrondi et lisse.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; leurs côtés sont un peu arqués; elles s'arrondissent vers l'extrémité ainsi que l'angle sutural; elles sont ponctuées profondément. Dans leur plus grande partie, les points sont disposés en lignes longitudinales, moins régulières vers la base et vers l'extrémité. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement ponctuée ou crénelée.

Le dessous du corps est noir; tous les segments et surtout les derniers sont ponctués ainsi que le pygidium. L'hémicycle est grand et peu saillant; le segment qui le précède est entier, arrondi et sans échancrure ni sinuosité; il présente quelques gros points et une petite impression linéaire dans le milieu. Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont blanches et transparentes.

Tous les tibias et les tarses sont roux, ainsi que les articulations; les cuisses postérieures sont brunes, les antérieures sont brunes dans leur milieu. Les tibias postérieurs sont finement dentelés et pectinés.

L'éperon est court et roux.

Cette espèce est très-voisine de *T. pulex*, dont elle se distingue par la largeur de la base des élytres, la régularité de la ponctuation et la couleur brune des cuisses antérieures.

Recueillie dans les environs de Lyon et sur le mont Pilat, en mai.

8. **T. pulex**; Schrank. *Ovata, anticè attenuata, nigro-aenea; elytris imbricato-punctatis, punctis dorsalibus confusè vel seriatim dispositis; propè suturam in striatura directis; pedibus ferrugineis; femoribus posticis fusco-aeneis.* ♂ ♀ *apteri.*

♂ *Ædeagus elongatus, modicè arcuatus, latè canaliculatus, apice lanceolatus acutus. Abdominis segmentum ultimum in medio foveolatum; foveola ovali, basi laevissima.*

Long. 1 mill. à 1 mill. 1/2. — Larg. 2/3 mill.

Chrysomela pulex, Schrank, Enum. Ins. austr. 85. 160. — Rossi, Faun. etrusc. mantissa. 1. 32. 78. — Marsham, Ent. Brit. 1. 204. 85.
Thyamis pulex, Steph., Illustr. IV. 33. — *Id.* Manual. 2345.
Teinodactyla obliterata, Rosenhauer, Beitrage zur Insekten Fauna Europae, page 60.

premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a la moitié de la longueur du premier; le troisième et le quatrième sont un peu plus longs et plus minces; le cinquième et les suivants sont encore plus longs et coniques et s'épaississent progressivement; le dernier est obliquement tronqué. Les quatre premiers articles sont roux, les suivants sont bruns et très-velus.

Le corselet est convexe, beaucoup plus large que long, arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-inclinés et arrondis ainsi que l'angle postérieur, la bordure latérale est très-fine; son calus est grand et saillant. Le corselet est noir et brillant ainsi que la tête; il est couvert de points plus ou moins fins et confus. L'écusson est petit et arrondi.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles s'arrondissent et forment avec lui un ovale très-court et très-convexe. Elles sont couvertes de points plus forts que ceux du corselet, disposés sans ordre ou par petites séries dans la partie antérieure. Les points s'atténuent depuis le premier jusqu'à l'extrémité des élytres; celles-ci sont d'un noir brun, présentent une tache rouge plus ou moins large et qui ne couvre jamais la suture et la bordure extérieure; cette tache est quelquefois cordiforme, ou plus ou moins échancrée à sa base.

Le dessous du corps est noir; les premiers segments de l'abdomen sont ridés et ponctués; le dernier est ponctué, plus serré et poilu. Le pygidium est fortement ponctué; les intervalles sont très-finement granulés. L'hémicycle est petit et arrondi. Le segment qui le précède est un peu sillonné à sa base; son extrémité est triangulairement échancrée et finement rebordée. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches ainsi que les nervures.

Les pieds antérieurs sont roux, les cuisses postérieures sont très-brillantes et d'un beau noir, à l'exception des articulations. Les tibias postérieurs sont un peu rembrunis et fortement dentelés. L'éperon est court. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est court et large.

Cette espèce est très-commune dans les marais; on la trouve ordinairement sur diverses espèces de Prêles (genre *Equisetum*, Linn.), dont elle fait sa nourriture.

10. **T. quadrimaculata**; Entom. Hefte. *Oblongo-ovata*, *thorace nigro, elytris nigro-fuscis, bi vel quadri-rufo-maculatis, maculis*

anterioribus humeros tegentibus. Femoribus posticis nigro-brunneis; pedibus anterioribus, tibiis tarsisque rufo-ferrugineis. ♂♀ *alati.*

Var. a. *Immaculata.*

♂ *Ædeagus arcuatus, canaliculatus; apice breviter lanceolatus, canaliculo partim interrupto.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Haltica quadrimaculata, Entom. Hefte. II. appendix. 128. 41-42.
Haltica quadrinotata, Duft., Faun. austr. III. 259. 16 et *Haltica quadrisignata*, 259. 16.
Thyamis quadripunctulata, Steph. Illustr. IV. 308. — *Id.* Manual. 2310.
Longitarsus quadripustulatus, Redt. Faun. austr. 535. 13.

La carène est linéaire, plus élargie au sommet; les festons sont oblongs, déprimés et rugueux, ils sont un peu inclinés vers les yeux qui sont très-saillants et presque hémisphériques. Ils sont séparés du front par un trait distinct. Le front et le vertex sont très-convexes; ils ont un reflet cuivreux; ils sont presque lisses ou légèrement rugueux; le point suroculaire est rapproché de l'échancrure qui est presque nulle. Les joues sont fortement rugueuses, leur bordure antérieure est presque en angle droit avec la carène. Le labre est court, obtus, un peu sinueux et présente de chaque côté trois points très-petits. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont presque les deux tiers de la longueur du corps. Le premier article a la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est moins épais et très-court; le troisième est un peu plus long; les suivants sont plus grands, presque égaux et un peu déprimés; le dernier est obliquement échancré; les articles un à six sont ferrugineux, les derniers sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est convexe, plus large que long, un peu arrondi par derrière et finement rebordé ainsi que les côtés, qui sont inclinés. L'angle postérieur est très-ouvert, le calus est peu saillant. Le corselet est noir et brillant, couvert de points petits et confus; les points sont plus forts et plus serrés sur les côtés et par derrière. L'écusson est triangulaire, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles forment avec lui un ovale oblong et s'arrondissent vers l'extrémité. Elles sont couvertes de points petits très-serrés et sans ordre, qui s'atténuent vers la partie postérieure; près de la base, quelques points sont dis-

posés en petites séries dirigées dans tous les sens. La bordure extérieure est accompagnée d'une ligne finement crénelée ; le calus huméral est granuleux et peu saillant. Les élytres sont ordinairement d'un noir brun et ornées de quatre taches ferrugineuses peu régulières. Les taches antérieures couvrent le calus huméral ; les postérieures sont plus grandes et oblongues ; elles sont placées vers l'extrémité de chaque élytre et rapprochées de la bordure extérieure. La forme et la grandeur des taches varient ; les antérieures manquent quelquefois. La variété sans taches est plus rare.

Le dessous du corps est noir et brillant; le premier segment de l'abdomen est légèrement ridé et présente dans son milieu des points extrêmement fins. Dans les autres segments les points sont confondus avec des rides plus fortes. Le pygidium est brillant et ponctué vers l'extrémité. L'hémicycle est petit et arrondi ; le segment qui le précède présente une légère dépression lisse et brillante en face de l'hémicycle. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches, nébuleuses, à nervures rousses.

Les cuisses postérieures sont brunes ; leur face interne et le canal sont plus ou moins roux ainsi que les articulations. Tous les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont ferrugineux ; l'éperon est court et peu aigu.

Cette espèce vit sur le *Cynoglossum officinale*, Lin. Je l'ai recueillie en juin dans les vallons de La Pape, près de Lyon ; dans le Bugey, le long des chemins au midi de la montagne du Colombier. Elle se tient ordinairement pendant le jour à la base des feuilles.

11. **T. analis** ; (Creutzer) Duftschmidt. *Ovata, nigro-picea, elytris posticè plus minusve rufis, pellucidis; thorace elytrisque confusè punctulatis, punctis à basi ad apicem progrediendo evanescentibus, margine exteriori pilis longis ornata ; pedibus ferrugineis, femoribus posticis suprà fuscescentibus. ♂ sub-apterus. ♀ aptera.*

♂ *Ædeagus elongatus, arcuatus, canaliculatus, apice paululùm dilatatus, angulatus, cochleariformis. Abdominis segmentum ultimum punctato-rugosum, in medio leviter depressum.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1,3.

Haltica analis (Creutzer). Duftsch. Faun. austr. 111. 264. 28.
Longitarsus analis, Redt. Faun. austr. 535. 14 *bis*.
Haltica praticola, Sahlberg. Bulletin de la Société des Natur. de Moscou, 1834. VII. 267.

La carène est linéaire, un peu arquée, et obtuse au sommet; elle est contiguë au front. Les festons sont étroits, lisses et brillants et séparés du front par un trait extrêmement fin. Dans un grand nombre d'individus ils ne se font reconnaître que par leur brillant. Le front et le vertex sont très-finement granulés. Les yeux sont arrondis, le point suroculaire est presque toujours confondu avec l'échancrure. Le front et le vertex sont très-finement granulés; les joues sont inégalement rugueuses, assez brillantes; leur bord antérieur est fin et peu élevé. Le labre est arrondi, brun, lisse et brillant, et présente de chaque côté deux points assez forts. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est égal au plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est beaucoup plus court et moins épais; le troisième et le quatrième sont encore plus minces; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement; ils sont velus; le dernier est peu allongé, sa troncature est peu distincte; tous les articles sont ferrugineux.

Le corselet est beaucoup plus large que long, légèrement arrondi et très-finement rebordé par derrière et sur les côtés qui sont inclinés. L'angle postérieur est très-ouvert; le calus est peu saillant. Le corselet est d'un brun noir avec reflet bronzé; les côtés ainsi que la bordure latérale sont un peu roux. Le corselet est assez fortement ponctué; les points sont confus et leurs intervalles sont finement granuleux. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont très-convexes, un peu plus larges à la base que le corselet, et forment avec lui un ovale assez régulier; elles s'arrondissent séparément vers l'extrémité; elles sont couvertes de points plus forts que ceux du corselet, disposés sans ordre ou par petites séries dans la partie antérieure. Les points diminuent progressivement jusqu'à l'angle sutural. La grosseur et la profondeur des points sont très-variables; le bord extérieur est accompagné d'une ligne fortement crénelée; la marge inférieure est très-lisse et brillante. Les élytres sont d'un brun noir qui passe au brun de poix et ensuite au brun-roux vers l'extrémité qui paraît rousse et translucide; cette nuance s'étend plus ou moins le long du bord extérieur.

Le dessous du corps est roux dans les jeunes et d'un brun de poix dans les adultes; les segments de l'abdomen et surtout les deuxième, troisième et quatrième sont fortement ponctués ainsi que le pygidium. Le dernier segment du mâle est couvert de points entremêlés de rugosités; dans son milieu est une légère dépression. L'hémicycle

est petit et arrondi. La femelle est aptère ; le mâle n'a que des rudiments d'ailes.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux ; les cuisses postérieures sont fortes, leur extrémité supérieure est plus ou moins rembrunie ; les tibias postérieurs sont très-finement crénelés et pectinés. L'éperon est de grandeur moyenne. Les tibias et les tarses sont très-velus.

Cette espèce se trouve dans toute l'Europe et surtout dans les lieux très-élevés. Je l'ai recueillie en août, dans les montagnes du Bugey et dans celles de la Grande-Chartreuse. Ces individus sont identiques avec ceux provenant de la Suède et de la Laponie.

12. **T. parvula** ; Entom. Hefte. *Ovato-oblonga, anticè attenuata, nigro-picea ; elytris tenuissimè punctulatis, apice plus minusve pallescentibus ; pedibus ferrugineis ; femoribus posticis, anticisque in medio, plus minusve infuscatis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, apice dilatatus, rotundato-angulatus. Abdominis segmentum ultimum tenuè sulcatum, apice bisinuatum.*

Var. a. *Profundiùs punctata.*

Long. 1 mill. à 1 mill. 1/3. — Larg. 2/3 mill.

Haltica parvula, Entom. Heft. II. 59. 35.— Gyll. Ins. suec. III. 526. 6.— Duftschmidt, Faun. austr. 268. 36.
Haltica pumila. Illiger, Magaz. VI. 170. 138.
Thyamis parvula, Stephens, Illust. IV 316. — *Id.* Manual. 2344.
Longitarsus parvulus, Redt., Faun. austr. 535. 18.

La carène est linéaire, un peu dilatée au sommet qui est contigu au front ; les festons sont indistincts. Le front et le vertex sont couverts d'une granulation très-fine ; le point suroculaire est placé à l'extrémité de l'échancrure. Les joues sont brillantes et presque lisses ; leur bord antérieur est très-fin. Le labre est d'un brun plus ou moins rougeâtre vers l'extrémité qui est arrondie ; il présente de chaque côté un ou deux points très-petits. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps ; le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil ; le deuxième est ovale et plus court ; le troisième est encore plus court et plus mince. Le quatrième et les suivants sont plus longs et grossissent progressivement ; le dernier est plus long et obliquement

échancré. Les six premiers articles sont ferrugineux ; les derniers sont plus ou moins rembrunis et velus.

Le corselet est plus large que long, très-convexe, arrondi et imperceptiblement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbaissés et finement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est très-arrondi ; le calus est peu saillant. Le corselet est couvert d'une granulation extrêmement fine et présente quelques points très-petits. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet. Elles s'arrondissent un peu ; l'extrémité est également arrondie. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement crénelée. Les élytres sont couvertes de points très-fins mais plus visibles que ceux du corselet. Les points sont confus ou disposés en petites séries. Dans la partie supérieure et sur quelques individus les intervalles sont couverts d'une granulation semblable à celle du corselet. Le calus huméral est un peu saillant et presque lisse. La tête, le corselet et les élytres sont d'un noir peu foncé ou d'un brun de poix ; l'extrémité des élytres est moins sombre et un peu translucide.

Le dessous du corps est brun. Les segments de l'abdomen et surtout le premier, sont peu ponctués; ils sont légèrement ridés et portent quelques poils blancs. L'hémicycle est arrondi, le segment qui le précède est longitudinalement sillonné et bisinueux à son extrémité. Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont blanches et nébuleuses ainsi que les nervures.

Tous les pieds sont ferrugineux, les cuisses postérieures sont plus ou moins rembrunies; les tibias postérieurs sont très-finement dentelés et poilus ; le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus large que celui de la femelle. L'éperon est très-court.

Cette espèce qui a la taille de *T. pulex*, en diffère par ses festons indistincts, sa ponctuation beaucoup plus fine, la couleur moins foncée des élytres et la teinte roussâtre de leur extrémité, et enfin par la couleur des cuisses postérieures et la brièveté de l'éperon.

Elle se trouve dans toute l'Europe; c'est dans les prairies humides qu'on la rencontre ordinairement.

13. **T. ventricosa.** *Ovata, nigro-picea ; thorace tenuissimè punctulato ; elytris punctato-rugosis ; pedibus anterioribus, tibiis tarsisque posterioribus rufo-ferrugineis ; femoribus posticis fuscis, basi apiceque pallidioribus.* ♂ ♀ *alis incompletis.*

♂ *Ædeagus elongatus, canaliculatus, in medio contractus, apice*

lanceolatus. — Abdominis segmentum ultimum apice profundè emarginatum.

Long. 1 mill. à 1 mill. 1/3. — Larg. 3/4 mill.

La tête est d'un noir brillant. La carène est tranchante et arquée et terminée anguleusement au sommet. Elle est séparée du front par un trait anguleux; les festons sont indistincts et couverts, ainsi que le front et le vertex, d'une granulation très-fine; on voit quelquefois sur le front une dépression transversale et peu profonde. Les yeux sont ovales et saillants; le point suroculaire est très-petit et presque toujours confondu avec l'échancrure. Les joues sont brillantes et finement rugueuses. Le labre est arrondi; il présente de chaque côté deux points très-petits et quelques poils. Les mandibules et les palpes sont bruns.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps et sont proportionnellement plus fortes que dans les autres espèces de ce genre. Le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; il est presque ovale et très-renflé; le deuxième a la moitié de cette longueur; il est conique et arrondi à son extrémité; le troisième est deux fois plus mince; le quatrième et les suivants sont égaux en longueur et grossissent progressivement; le dernier est ovale et obliquement échancré. Tous les articles sont ferrugineux.

Le corselet est beaucoup plus large que long; très-peu arrondi, et imperceptiblement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbaissés et arrondis; leur bordure est fine; le calus est saillant; l'angle postérieur est très-ouvert. La ponctuation est variable et à peine distincte; dans quelques individus elle est entremêlée de rugosités. L'écusson est très-large, arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent encore, et leurs côtés forment une courbe elliptique très-arrondie; le dessus est très-convexe et présente avec les côtés un ovale assez régulier. La ponctuation est beaucoup plus forte que celle du corselet; dans un grand nombre d'individus et surtout dans les femelles, les points sont peu profonds et disposés sans ordre, et quelquefois entremêlés de fortes rugosités. Dans les mâles, les points sont plus forts et disposés en lignes ou séries plus ou moins régulières dans la partie antérieure. Le calus huméral n'est pas distinct. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne de points gros et

profonds; la marge inférieure est brillante et un peu rugueuse. Les élytres et le corselet sont d'un noir de poix; l'extrémité des élytres est un peu moins foncée et un peu translucide.

Le dessous du corps est d'un noir brillant; les premiers segments de l'abdomen sont lisses, surtout dans leur milieu; les derniers sont assez fortement ponctués ainsi que le pygidium. L'hémicycle est très-petit et arrondi; le segment qui le précède est fortement échancré. Mâles et femelles n'ont que des rudiments d'ailes ou des ailes incomplètes.

Les cuisses sont fortes et d'un brun de poix; leur base et leur extrémité sont plus ou moins rousses. Tous les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont d'un roux ferrugineux. La dentelure des tibias est imperceptible. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus dilaté que celui de la femelle. L'éperon est très-aigu et ferrugineux.

Cette espèce habite les pâturages des montagnes. Je l'ai recueillie sur le mont Pilat, en juillet et août. M. Guillebeau l'a recueillie dans le nord de la France et à la même époque.

14. **T. fulgens**. *Oblongo-ovata, rufo-picea, splendens; thorace confusè punctulato; elytrorum punctis propè basin ordinatis, apice evanescentibus; pedibus ferrugineis.* ♂♀ *alati.*

♂ *Ædeagus latè canaliculatus, apice rotundato cochleariformi. Abdominis segmentum ultimum versus apicem depressum; impressione rotundata, in medio laevissima.*

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

La carène est linéaire, un peu élargie au sommet et presque contiguë au front dont elle n'est séparée que par un petit point. Les festons sont indistincts. Le front et le vertex sont très-brillants et finement granulés; les yeux sont très-saillants; le point surocculaire est assez fort et presque toujours réuni à l'échancrure. Les joues sont brillantes et présentent quelques rugosités près du bord antérieur. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules sont très-courbées et sont rousses ainsi que les palpes.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; le premier article est égal au plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale, presque aussi épais, mais plus court que le premier; le troisième est

conique et a la longueur du deuxième ; les suivants sont égaux, conique, et grossissent progressivement ; le dernier est obliquement tronqué. Tous sont poilus et d'un roux ferrugineux.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Il est ponctué finement; les points sont plus forts dans la partie postérieure. Les intervalles sont lisses et brillants ; la bordure latérale est plus distincte; le calus est court et peu saillant. Le corselet est d'un roux ferrugineux ; la marge antérieure est un peu rembrunie. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; elles sont un peu arrondies sur les côtés et vers l'extrémité ; l'angle sutural est très-obtus. Elles sont ponctuées plus fortement que le corselet ; les points sont disposés en séries linéaires dans la partie supérieure et s'atténuent depuis le milieu jusques à l'extrémité ; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée ; le calus huméral est saillant, très-lisse et brillant. Les élytres sont, comme le corselet, d'un roux ferrugineux ; elles sont partout lisses et brillantes avec un éclat qui ne se produit pas dans les autres espèces de ce genre. On remarque vers le bord extérieur quelques cils courbés mais plus petits que dans *T. castanea*.

Le dessous du corps est noir ou d'un brun de poix; les segments de l'abdomen et surtout les avant-derniers sont brillants et fortement ponctués; le dernier est ponctué finement et serré, ainsi que le pygidium. L'hémicycle est grand et arqué ; le segment qui le précède, présente une dépression assez grande et arrondie dont le fond est lisse et brillant. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et transparentes ; les nervures sont rousses et presque translucides.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux ; les cuisses postérieures sont très-fortes et plus ou moins brunes ; leurs tibias sont finement dentelés, pectinés et poilus. L'éperon est court.

Cette espèce se distingue au premier abord par le brillant des élytres, la largeur de leur base et la dilatation du calus huméral.

Je l'ai recueillie près de Lyon dans les prairies humides et voisines des marécages ; au printemps et en automne.

15. **T. castanea**; Duftschmidt. *Ovata, fusco-ferruginea vel fuliginea; antennis pedibusque pallidioribus; femoribus posticis plus minusve infuscatis; elytris confusè punctulatis; punctis à basi ad apicem progrediendo evanescentibus; margine exteriori pilis longis arcuatis ornata.* ♂ ♀ *apteri.*

♂ *Ædeagus modicè incurvatus, versus apicem vix striolatus, apice acutus deflexus. Abdominis segmentum ultimum integrum, linea longitudinali tenuissima ornatum.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2.

Haltica castanea, (MÉGERLE) DUFTSCH. Faun. austr. III. 260. 18.
Thyamis castanea, STEPHENS, Illustr. IV. 314. — *Id.* Manual, 2334.

La tête, le corselet et les élytres, sont d'un noir de suie ou d'un marron plus ou moins roux dans les jeunes. La carène est linéaire et peu élevée; les festons sont presque toujours indistincts; dans quelques individus on reconnaît qu'ils sont oblongs, déprimés, lisses et brillants, et séparés du front par un trait presque imperceptible. Le front est très-finement granulé; les yeux sont grands et ovales; le point suroculaire est de grandeur variable et souvent indistinct. Les joues sont rugueuses et présentent près du bord antérieur quatre ou cinq points oblongs et peu réguliers. Le labre est d'un noir brun, obtusément sinueux, et présente de chaque côté deux points très-petits; les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article est égal au plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a le tiers de la longueur du premier; le troisième est aussi long que le deuxième, mais plus mince; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont d'un roux ferrugineux et poilus. Dans un grand nombre d'individus, les articles 5 à 11 sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long; un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbaissés; leur bordure est distincte, et le calus un peu plus épais. L'angle postérieur est très-arrondi. Le corselet est lisse et brillant, et ponctué plus ou moins finement; les points sont inégaux et irrégulièrement disposés. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres s'arrondissent immédiatement à partir de la base du corselet et forment un ovale assez régulier. Leur ponctuation est très-variable; dans la partie antérieure elle est plus forte que celle du corselet; les points sont disposés sans ordre ou par petites séries; leur dimension diminue progressivement jusqu'à l'extrémité où ils sont presque imperceptibles. La bordure latérale est accompagnée

d'une ligne fortement crénelée; la marge inférieure est lisse et brillante, le calus huméral est peu saillant.

Le dessous du corps est d'un noir brun dans les adultes, à l'exception du prothorax qui est roux. Les premiers segments de l'abdomen sont faiblement ponctués, les suivants sont très-finement rugueux. Le pygidium est finement ponctué et velu. L'hémicycle est grand; le segment qui le précède, présente une ligne longitudinale noire et très-étroite. Mâles et femelles sont aptères.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont fortes et plus ou moins rembrunies vers l'extrémité supérieure; leurs tibias sont très-finement crénelés et ciliés. L'éperon est court et brun. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est convexe et très-dilaté.

Cette espèce diffère de *T. fulgens*, par sa couleur brune et sans reflet métallique, et de *T. brunnea*, par sa ponctuation moins forte et moins régulière, et de toutes les deux par la dilatation du premier article des tarses antérieurs des mâles. Quelques individus ont l'extrémité latérale des élytres rousse et translucide.

Elle est abondante dans les prairies humides et sur le bord des fossés, au printemps et en automne.

16. **T. brunnea**; Duftschmidt. *Breviter ovata, fusco-ferruginea; antennis pedibusque pallidioribus; thorace elytrisque profundè punctatis, punctis elytrorum confusè vel seriatim dispositis, rugis intermixtis. ♂ ♀ apteri.*

♂ *Ædeagus brevis, rectus, usque ad medium latè canaliculatus, apice rotundato cochleariformi. Abdominis segmentum ultimum apice breviter rotundè emarginatum.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. 3/4 à 1 mill. 1/2.

Haltica brunnea, Duftsch. Faun. austr. III. 260. 20.
Thyamis brunnea, Steph. Illustr. IV. 314. — *Id.* Manual, 2333.
Longitarsus brunneus, Redt. Faun. austr. 534. 7.

La carène est linéaire, un peu élargie au sommet et séparée du front par un petit trait. Les festons sont indistincts et confondus avec le front; on ne reconnaît que le brillant de l'emplacement qu'ils peuvent occuper. Le front et le vertex sont très-finement granulés; le point suroculaire est contigu à l'échancrure. Les joues sont lisses et présentent quelques points près du bord antérieur; le labre est

obtusément arrondi et plus ou moins rembruni; ses points sont indistincts. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article égale le plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et n'a que le tiers de la longueur du premier; le troisième est aussi long que le deuxième et plus mince; les articles 6 à 10 sont courts, coniques et d'un roux plus sombre.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbaissés, arrondis et distinctement rebordés. Le calus est fort; les angles postérieurs sont obtusément arrondis. Le corselet est ponctué distinctement et serré; les intervalles sont très-finement granulés; on voit près de la bordure latérale un petit espace lisse et brillant, qui n'est pas ponctué. L'écusson est petit, de forme variable, et présente à son extrémité quelques rides ou des points irréguliers.

Les élytres s'arrondissent à partir de leur base et forment avec le corselet un ovale oblong; elles sont convexes et fortement ponctuées. Les points sont disposés en lignes peu régulières vers la suture et s'atténuent vers l'extrémité. La bordure extérieure est accompagnée d'une ligne fortement crénelée ou ponctuée. Les élytres sont séparément arrondies; le calus huméral est ponctué et très-peu saillant. Le corselet et les élytres sont d'un roux ferrugineux, qui tourne plus ou moins à la couleur brune; la suture est concolore.

Le dessous du corps est ferrugineux dans les jeunes, et plus ou moins rembruni dans les adultes. Les premiers segments de l'abdomen sont brillants et peu ponctués; les points des derniers segments sont entremêlés de fortes rides. Le pygidium est ponctué et poilu. L'hémicycle est assez grand; le segment qui le précède est très-ponctué et présente une petite échancrure arrondie. Mâles et femelles sont aptères.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont très-fortes; leur partie supérieure est quelquefois un peu rembrunie; les tibias postérieurs sont fortement dentelés. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est oblong, un peu plus long et plus dilaté que celui de *T. lurida*, mais moins que celui de *T. castanea*.

Cette espèce se distingue au premier abord de *T. lurida* et *castanea* par sa forme moins oblongue, plus arrondie et plus convexe, et par sa ponctuation plus forte. Elle habite les pâturages humides, mais elle est plus rare que les précédentes. Elle se trouve en Angleterre,

en Allemagne et en France. Je l'ai recueillie en automne, dans les environs de Lyon.

17. **T. minuscula.** *Breviter ovata, fusco-ferruginea; thorace elytrisque rugulosis ubiquè densè punctatis, punctis confusis in medio tantùm ordinatim dispositis.* ♀ ♂ *apteri.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, propè basin modicè incurvatus, apice acutè lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum breviter impressum; impressione laevi.*

Long. 1 mill. 1/2. — Larg. 3/4 mill.

La carène est linéaire, un peu arquée, dilatée au sommet qui est contigu au front. Les festons sont indistincts. Le front est très-finement granulé; les yeux sont ovales et saillants. Le point suroculaire est très-petit et placé au dessus de l'échancrure, et souvent confondu avec elle; il forme avec celle-ci un petit sillon linéaire et distinct. Les joues sont presque lisses et présentent quelques points ou dépressions irrégulières près du bord antérieur. Le labre est obtusément arrondi, plus ou moins rembruni; ses points sont très-fins. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; le premier article est égal au plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et n'a que le tiers de la longueur du premier; le troisième est aussi long que le deuxième, mais plus mince. Les suivants sont plus longs et grossissent progressivement; la largeur des articles 6 à 10 dépasse la moitié de leur longueur; le dernier est un peu plus long et obliquement échancré. Tous les articles sont ferrugineux. Les articles 5 à 11 sont un peu rembrunis et très-poilus.

Le corselet est plus large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbaissés, leur bordure est distincte, le calus est un peu plus fort; les angles postérieurs sont très-arrondis. Le corselet est finement mais distinctement ponctué; vers l'angle postérieur est un petit espace lisse, brillant et sans points. L'écusson est petit, arrondi et de la couleur du corselet.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet, et forment avec lui un ovale oblong; elles sont ponctuées un peu plus fortement que le corselet; dans leur milieu, les points sont disposés en lignes; mais on ne retrouve pas ces lignes sur les côtés comme

dans *T. lurida*; les points de l'extrémité des élytres sont moins atténués que dans celle-ci; le calus huméral est peu saillant; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement ponctuée. L'angle sutural est un peu arrondi.

Le corselet et les élytres sont d'un brun ferrugineux ou rouge brun; dans les adultes, la suture est concolore.

Le dessous du corps est entièrement ferrugineux et un peu rembruni dans les adultes; les deux premiers segments sont lisses, les autres sont un peu ridés; le pygidium présente quelques petits points et une fine granulation. L'hémicycle est arrondi, le segment qui le précède, présente une légère dépression, dont le fond est lisse et brillant. Mâles et femelles sont aptères.

Les pieds sont entièrement ferrugineux; les cuisses postérieures sont fortes; leur extrémité supérieure est quelquefois un peu rembrunie. Les tibias postérieurs sont fortement dentelés. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus large que celui de la femelle.

Cette espèce, moins commune que *T. lurida*, n'a guère que la moitié de la grandeur de celle-ci; les mâles se distinguent par la forme de la dépression du dernier segment. Quant à la femelle, on la reconnaît par la disposition des points des élytres qui ne sont pas en lignes vers le bord antérieur.

On la rencontre dans les environs de Lyon, dans les parties ombragées du vallon de la Cadette. Je l'ai recueillie en avril.

18. **T. gibbosa.** *Breviter ovata, convexior, rubro-ferruginea; thorace tenuissimè punctulato; elytris densè profundèque punctatis, punctis inordinatis, interstitiis laevissimis. ♂ ♀ apteri.*

♂ Ædeagus rectus, canaliculatus, versus apicem modicè dilatatus, breviter lanceolatus; apice appendiculato. Abdominis segmentum ultimum rotundatum, integrum.

Long. 1 mill. 1/4. — Larg. 3/4 mill.

La carène est linéaire, presque contiguë au front, dont elle est séparée par une très petite fossette ponctiforme. Les festons sont nuls; le front est presque lisse et imperceptiblement granulé. Les yeux sont presque arrondis; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure. Les joues sont brillantes et lisses; leur bord antérieur est très-déprimé. Le labre est brun, arrondi; ses points sont très-fins, les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes sont entièrement ferrugineuses et ont la moitié de la longueur du corps. Le premier article est égal au plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et de moitié moins long; le troisième est comme le deuxième, mais plus mince; les articles 4, 5 et 6 sont les plus longs; les suivants sont égaux et grossissent progressivement; le dernier est un peu plus long et obliquement échancré. Tous les articles sont velus.

Le corselet est très-convexe, légèrement arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-surbaissés, le calus est peu saillant; l'angle postérieur est très-arrondi. Le corselet est lisse et brillant, il présente quelques points rares extrêmement fins. L'écusson est court et obtusément arrondi.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet; elles s'arrondissent et forment avec lui un ovale assez régulier et très-convexe. Elles sont brillantes et ponctuées assez fortement. Les points sont un peu distants et disposés en petites séries dirigées dans tous les sens; ils s'atténuent vers l'extrémité. Le bord latéral est accompagné d'une ligne fortement ponctuée. L'angle sutural est arrondi. Le calus huméral est indistinct.

La tête, le corselet, les élytres et l'abdomen sont d'une couleur ferrugineuse et rougeâtre; les segments de l'abdomen sont finement ponctués ainsi que le pygidium qui est brillant. L'hémicycle est grand et peu saillant; le segment qui le précède est un peu renflé et sans sillon. Mâles et femelles sont aptères.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont fortes, les tibias postérieurs sont finement dentelés et garnis de cils assez longs. L'éperon est très-court; le premier article des tarses antérieurs du mâle est oblong et un peu dilaté.

Cette espèce, voisine de *T. minuscula*, s'en distingue au premier abord, par la ponctuation imperceptible de son corselet, par celle des élytres, qui est moins serrée et sans granulation. Elle diffère de *T. ventricosa* par sa coloration et par la ponctuation plus forte et plus distincte des élytres. Elle se trouve dans les Pyrénées-Orientales et dans les montagnes du Bugey.

19. **T. rubella.** *Oblongo-ovata, convexior, ferruginea; thorace elytrisque densè punctulatis; punctis elytrorum distinctioribus confusè vel seriatim dispositis. Aptera.*

♂ *Ædeagus profundè canaliculatus, modicè incurvatus, margine laterali intùs deflexa; canaliculo apice cochleariformi, obtusè angulato.*

Abdominis segmentum ultimum leviter impressum, impressione lineari, laevigata, nigra.

Long. 1 mill. 1/2. — Larg. 4/5 mill.

Elle est entièrement d'un roux ferrugineux et brillant. La carène est linéaire, un peu arquée et séparée du front par un trait distinct. Les festons sont nuls ou confondus avec le front qui est très-finement granulé; le point suroculaire est réuni à l'échancrure et forme avec celle-ci un très-petit sillon linéaire; les joues sont presque lisses et présentent quelques points ou rugosités imperceptibles. Le labre est arrondi, ses points sont très-fins. Les mandibules et les palpes sont roux.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a la moitié de la longueur du premier; le troisième a la longueur du deuxième et est plus mince; les suivants sont plus longs et grossissent un peu progressivement, mais moins fortement que *T. gibbosa* et *minuscula;* le dernier est ovale et obliquement échancré; tous sont roux et peu velus.

Le corselet est très-convexe, plus large que long, un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière, les côtés sont très-surbaissés, leur bordure est fine, leur calus est fort et allongé; les angles postérieurs sont très-arrondis. La ponctuation est très-fine; dans la partie antérieure elle est presque imperceptible. L'écusson est court, largement arrondi et brunâtre.

Les élytres ne sont pas plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent beaucoup et forment indépendamment du corselet un ovale régulier; elles sont très-convexes et ne couvrent pas tout le pygidium. Leur ponctuation est plus forte que celle du corselet et disposée en petites séries dirigées dans tous les sens; les points s'atténuent vers l'extrémité. Le calus huméral est ponctué et peu saillant; l'angle sutural est *presque rectangle.*

Le dessous du corps est quelquefois légèrement rembruni dans les adultes. Le pygidium est ponctué et poilu. L'hémicycle est grand; le segment qui le précède, présente un sillon longitudinal, étroit, lisse et brillant. Cette espèce est aptère.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux moins foncé que celui des élytres; les cuisses postérieures sont très-fortes. Les tibias postérieurs sont finement dentelés et garnis de cils assez longs; l'éperon

est court et fort. Le premier article des tarses antérieurs du ♂ est oblong et un peu dilaté.

Cette espèce a été recueillie dans la Carinthie, par M. de Kiesenweter, qui m'a communiqué trois individus du sexe masculin.

20. **T. lurida**; Gyllenhal. *Ovata, ferruginea, pedibus concoloribus; abdomine, elytrorum sutura plus minusve infuscatis. Thorace elytrisque rugulosis, densè punctatis; punctis confusè vel ordinatim dispositis, posticè evanescentibus.* ♂ ♀ *alati vel apteri.*

Var. a. *Fusco ferruginea, convexior; sutura concolore, aptera.*

b. *Minor, pallida.*

♂ *Ædeagus profundè canaliculatus, modicè incurvatus; canaliculo versus apicem contracto, apice cochleariformi, obtusè angulato. Abdominis segmentum ultimum profundè impressum; impressione ovata; ima parte atra laevissima.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2.

Chrysomela lurida, Scopoli, Entom. carn. 76. 219. — Ross. Faun. etrusca. 89. 226.
Altica lurida, Olivier, Encycl. méth. IV. 112. 6.
Haltica lurida, Gyllenhal, Ins. succ. III. 537. 14. (Synonymia partim exclusa). — Illiger, Magaz. VI. 165. 130.
Thyamis lurida, Steph., Illustr. IV. 314. — *Id.* Manual. 2333.
Longitarsus luridus, Redt. Faun. austr. 534. 6 bis.

La carène est linéaire, un peu arquée au sommet et contiguë au front; festons indistincts; front très-finement granulé. Le point suroculaire est très-petit et rapproché de l'échancrure. Les joues sont presque lisses et présentent rarement quelques points près du bord antérieur. Le labre est obtusément arrondi et plus ou moins rembruni; ses points sont indistincts. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article égale le plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et n'a que la moitié de cette dimension; le troisième est plus mince; le quatrième et le cinquième sont plus longs; les articles 6 à 10 sont courts, coniques et un peu rembrunis vers leur extrémité; le dernier est oblong et obliquement échancré.

Le corselet est convexe, plus large que long, un peu arrondi et

finement rebordé par derrière; les côtés sont très-surbaissés; leur bordure est distincte, et son calus un peu plus épais. Les angles postérieurs sont très-arrondis; le corselet est ponctué distinctement et serré. Les points sont entremêlés de rugosités. Vers l'angle postérieur est un petit espace lisse, brillant et sans pointe. L'écusson est petit, arrondi et presque toujours de la couleur du corselet.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet et forment un ovale régulier, plus convexe dans la variété *a*; elles sont ponctuées à leur base aussi fortement que le corselet; une partie des points est disposée en lignes et entremêlée de rugosités. La grosseur des points varie dans tous les individus; ils s'atténuent vers l'extrémité des élytres. Le bord extérieur est accompagné d'une ligne fortement ponctuée, et près de cette ligne sont deux autres lignes ponctuées et plus régulières que celles de l'intérieur des élytres. Tous les points s'atténuent vers l'extrémité. L'angle sutural est un peu arrondi.

La tête, le corselet et les élytres sont d'un roux ferrugineux ou rouge brun. La suture est concolore dans la variété aptère. Elle est plus ou moins brune dans l'espèce type. Quelques individus ont une partie du bord extérieur des élytres un peu rembrunie.

Le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont ferrugineux dans les jeunes et plus ou moins rembrunis dans les adultes. Les segments antérieurs sont fortement ponctués dans le milieu; les derniers le sont plus fortement, et leurs points sont entremêlés de rides. Le pygidium est ponctué et poilu. L'hémicycle est grand, peu arqué; le segment qui le précède, présente une dépression ou fossette large et profonde, dont le contour est ovale et le fond très-lisse et brillant. Les ailes sont blanches et translucides, leurs nervures principales sont brunes. La variété *a* est aptère ou n'a que des rudiments d'ailes Elle est d'une couleur ferrugineuse un peu sombre.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont très-fortes, leur extrémité est un peu rembrunie. Les tibias postérieurs sont finement dentelés et garnis de cils assez longs. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est un peu dilaté, mais beaucoup moins que dans *T. castanea*.

Cette espèce est très-commune en France; on la rencontre pendant toute l'année dans les pâturages et au bord des chemins, sur diverses plantes de la famille des Borraginées. Les variétés *a* et *b* se trouvent dans les lieux ombragés, près des ruisseaux, et notamment sur les Consoudes : *Symphytum tuberosum* et *officinale*, Linn.

21. **T. Nasturtii**; Fabricius. *Ovata; capite, thorace abdomineque nigris; elytris pallidè rufis, distinctè inordinatimque punctulatis; sutura margineque fuscis; pedibus anterioribus, tibiis tarsisque posterioribus ferrugineis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, apice deflexus, lanceolatus; canaliculus in medio interruptus; abdominis segmentum ultimum apice impressum.*

Var. a. *Thorace plus minusve rufescente* (junior).

Long. 1 mill. 3/4 à 2 mill. — Larg. 1 mill.

Galleruca Nasturtii, Fab. Entom. 1, 2 parte 31. 89.
Crioceris Nasturtii, Fab. Eleuth. I. 465. 77.
Haltica pratensis, Var. b. Entom. Hefte. II. 88. 50.
Haltica Nasturtii, Ent. Hefte. tab. 3, fig. 9. — Gyllenhall, Ins. suec. III. 548. 21. et IV. 659.
Thyamis Nasturtii, Stephens, Illustr. IV. 311. — *Id.* Manual. 2323.
Longitarsus Nasturtii, Redt. Faun. austr. 534. II.

La carène est linéaire et contiguë au front. Les festons sont nuls. Le front est très-finement granulé. Les yeux sont ovales et saillants; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure. Les joues sont rugueuses, leur bordure antérieure est forte. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté, vers le milieu un point très-petit.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est égal au plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et n'a que la moitié de la longueur du premier; le troisième est aussi long que le deuxième et plus mince; les articles 4 à 10 sont plus longs, coniques et grossissent progressivement; le dernier est oblong et obliquement échancré; les cinq premiers sont roux; les autres sont plus ou moins bruns.

Le corselet est un peu plus large que long, légèrement arrondi et imperceptiblement rebordé par derrière. Les côtés sont très-inclinés et arrondis ainsi que l'angle postérieur; la bordure latérale est plus forte, son calus est saillant. Le corselet est entièrement noir ainsi que la tête; il est rugueux, finement granulé et ponctué plus fortement que celui de *T. melanocephala* L'écusson est arrondi, noir et brillant. Le corselet des individus jeunes est plus ou moins ferrugineux.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent un peu jusqu'au milieu et forment un ovale oblong. Leur ex-

trémité est arrondie ainsi que l'angle sutural. Elles sont d'un roux clair, presque d'un jaune de paille; la suture présente une large bande noire qui entoure aussi l'écusson. La bordure extérieure est noire, accompagnée d'une bande de la même couleur et fortement et régulièrement crénelée ou ponctuée. Le dessous des élytres est peu convexe; il est assez fortement ponctué. Les points sont confus ou disposés en petites séries dirigées dans tous les sens. Le calus huméral est roux et peu saillant.

Le dessous du corps est entièrement noir; les derniers segments de l'abdomen sont fortement ponctués, ainsi que le pygidium. L'hémicycle est arrondi et un peu saillant; à l'extrémité du segment qui le précède, est une dépression assez profonde, au sommet de laquelle est un calus un peu rugueux. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides.

Tous les pieds sont roux, excepté les cuisses postérieures qui sont brunes ainsi que les derniers articles des tarses et leurs crochets; les tibias sont fortement crénelés et pectinés. L'éperon est roux et translucide.

Cette espèce diffère de *T. melanocephala* par sa forme moins ovalaire, par la grosseur de sa ponctuation et la couleur noire du bord extérieur des élytres.

Je l'ai recueillie en octobre, dans les environs de Lyon et dans le Bugey, sur l'*Echium vulgare* en compagnie de *T. metallescens*.

22. **T. nigricollis.** *Oblongo-ovata; capite, thorace abdomineque nigris; elytris pallidè rufis, distinctè seriatimque punctatis, sutura fusca; pedibus rufis, femoribus posticis infuscatis. ♂ ♀ alati.*

♂ *Ædeagus latè canaliculatus, apice dilatatus, cochleariformis, breviter angulatus. Abdominis segmentum ultimum integrum, apice vix sinuatum.*

Long. 2 mill. — Larg 1 mill. à 1 mill. 3/4.

La tête est entièrement noire, à l'exception des antennes; la carène est linéaire, contiguë au front, qui est très-finement granulé; festons nuls ou indistincts. Les joues sont brillantes; près de leur bord antérieur est une ligne de petits points irréguliers. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté et vers le milieu un point très-fin. Les yeux sont ovales, le point suroculaire est contigu avec l'échancrure ou placé un peu au-dessus d'elle.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; le premier

article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième n'a pas la moitié de la longueur du premier; le troisième est un peu plus long et plus mince; les suivants grossissent progressivement. Les articles 6 à 10 sont coniques et plus forts; le dernier est oblong et obliquement échancré. Les cinq premiers articles sont roux; les suivants sont tous rembrunis et très-velus.

Le corselet est plus large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont inclinés et plus distinctement rebordés; l'angle postérieur est arrondi; le calus est peu saillant. Le corselet est d'un noir brillant et ne présente jamais un reflet roux comme la variété *b* de *T. melanocephala* Il est couvert de points beaucoup plus forts et plus distincts; les intervalles sont imperceptiblement granulés. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles s'arrondissent et forment un ovale oblong; elles sont d'un roux clair ou jaune de paille; leur ponctuation est serrée, beaucoup plus forte que celle de *T. melanocephala*. Les points sont presque partout disposés en lignes ou séries plus ou moins droites ou ondulées. La suture est noire et ornée d'une bande noire qui ne dépasse pas la première ligne ponctuée; la bordure latérale est rembrunie et accompagnée d'une ligne crénelée dans la moitié ou les deux tiers de la longueur. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant

Le dessous du corps est entièrement noir; les segments de l'abdomen sont lisses et brillants, et présentent des points entremêlés de rides; les derniers segments et le pygidium sont ponctués fortement et très-serrés. L'hémicycle est petit, le segment qui le précède ne présente ni sillon ni dépression; son bord antérieur est un peu sinueux.

Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont roux; les cuisses postérieures sont brunes dans les adultes. Les tibias postérieurs sont très-finement dentelés et pectinés et garnis de cils assez longs. L'éperon est court et un peu rembruni ainsi que le dernier article des tarses et le crochet. Le premier article des tarses antérieurs des ♂ est moins dilaté que celui de *T. melanocephala*.

Cette espèce se distingue au premier abord de *T. Nasturtii* par sa taille plus grande et plus oblongue, et de *T. melanocephala* par sa ponctuation plus forte et plus distincte.

Je l'ai recueillie dans les pâturages des environs de Lyon, et en Provence, près de Draguignan.

23. **T. melanocephala**; Gyllenhal. *Oblongo-ovata; capite, thorace abdomineque nigris; elytris pallidè rufis, tenuissimè vel inconspicuè punctulatis, sutura fusca; pedibus ferrugineis; femoribus posticis plus minusve infuscatis. ♂ ♀ alati.*

Var. a. *Vitta suturali latiori.*

Var. b. *Thorace plus minusve infuscato.*

Var. c *Thorace rufo* (juniores).

♂. *Ædeagus latè canaliculatus, apice deflexus, lanceolatus; canaliculo versus apicem intùs bicarinato. Abdominis segmentum ultimum longitudinaliter sulcatum; sulco versus apicem profundiori.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/4.

Chrysomela melanocephala, De Geer, Ins. V. 348. 57.
Haltica melanocephala, Gyllenhal, Ins suec. III. 553. 49. — IV. 658. — Zetterstedt, Faun. lappon. page 85.
Teinodactyla melanocephala, Kiesenwetter et Markel, Journal entom. de Stettin. 1847, page 85.
Longitarsus melanocephala, Redt. Faun austr. 533. 4 bis.

La tête est entièrement noire à l'exception des antennes; la carène est linéaire et contiguë au front qui est imperceptiblement granulé ou rugueux; les festons sont nuls ou ne se font reconnaître que par le brillant de leur surface. Les joues sont un peu ridées, leur bord antérieur est peu saillant. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté et près du milieu un point très-fin. Les yeux sont ovales; le point suroculaire est placé au dessus de l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième n'a pas la moitié de la longueur du premier; le troisième est un peu plus long que le deuxième et plus mince; les suivants sont plus longs et coniques; ils grossissent progressivement; le dernier est oblong et obliquement échancré. Les cinq premiers articles sont roux; les suivants sont plus ou moins rembrunis et très velus.

Le corselet est plus large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont arrondis, inclinés et plus fortement rebordés; l'angle postérieur est obtus; le calus est un peu plus fort que la bordure. Le corselet est très-brillant et couvert de

points extrêmement fins entremêlés d'une granulation très fine. Il est noir dans les adultes et roux dans les jeunes; les individus de l'âge intermédiaire passent graduellement du jaune au brun plus ou moins foncé et du brun au noir.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles s'arrondissent et forment un ovale plus dilaté que dans les espèces voisines. Elles sont d'un roux clair ou jaune de paille et un peu translucides. Leur ponctuation est très-serrée, extrêmement fine et presque indistincte dans quelques individus. Les points sont confus ou disposés en petites séries irrégulières. La ligne crénelée qui accompagne la bordure latérale et qui est évidente dans toutes les autres espèces est presque nulle dans celle-ci. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant. La suture est noire et contiguë à une bande de même couleur et dont la largeur varie.

Le dessous du corps est entièrement noir. Les premiers segments de l'abdomen sont lisses, brillants et peu ponctués; les suivants présentent quelques points entremêlés de rides; le dernier est ponctué finement et très-serré ainsi que le pygidium. L'hémicycle est grand; le segment qui le précède présente un sillon longitudinal dont le fond est lisse et brillant. Le sillon s'approfondit et s'élargit progressivement jusques à l'extrémité du segment qui paraît échancré. Dans quelques individus la dépression plus ou moins détériorée a l'apparence d'une fossette.

Les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont d'un roux ferrugineux. Les cuisses postérieures sont brunes dans les adultes. Les tibias postérieurs sont finement dentelés, pectinés et ciliés. L'éperon est court et roux. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est plus court et plus dilaté que dans les espèces voisines.

Elle est commune dans les prairies et surtout au printemps.

24. **T. atricilla**; Linné. *Oblongo-ovata, sub-depressa; capite abdomineque nigris, thorace testaceo-nitente; elytris pallidè testaceis, sutura fusca; pedibus testaceis, femoribus posticis fuscescentibus.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus latè canaliculatus, in medio leviter contractus, apice dilatatus, breviter lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum longitudinaliter sulcatum, sulco ab impressione semi-circulari interrupto.*

Var. a. *Vitta suturali latiori.*

Long. 1 mill. 3/4. à 2 mill. — Larg. 1 mill. à 1 mill 1/2

Chrysomela atricilla, LINN. Faun. suec 166, n° 637.
Altica atricilla, OLIVIER, Entom. V. 720. 91. tab. 5. fig. 91.
Haltica atricilla, Entom. Hefte. II. 86. 49. — DUFT., Faun. austr. III. 256. 12. — GYLLENHAL, Ins. suec. III. 540. 16. — ZETTERSTEDT, Faun. lapp. 408. 8.
Thyamis atricilla, STEPHENS., Illustr. IV. 309. — *Id.*, Manual. 2315.
Longitarsus atricillus, REDT. Faun. austr. 534. 11 bis.

La carène est linéaire et contiguë au front; les festons sont nuls ou indistincts. Le front est lisse, brillant et imperceptiblement granulé. Les yeux sont ovales et très-saillants Le point suroculaire est très-petit ainsi que l'échancrure. Les joues sont lisses et brillantes; leur bordure antérieure est peu élevée. Le labre est noir ainsi que le reste de la tête; il est obtusément arrondi, et présente de chaque côté un point fin mais distinct.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article a la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a le tiers de la longueur du précédent; le troisième est un peu plus long et plus mince; le quatrième et le cinquième sont les plus longs; les suivants sont un peu plus courts et grossissent progressivement; le dernier est allongé et obliquement échancré; les cinq premiers articles sont ferrugineux; les suivants sont plus ou moins rembrunis dans les adultes.

Le corselet est beaucoup plus large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont inclinés, leur bordure est plus forte; le calus est peu saillant; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux et d'un brillant gélatineux; la marge antérieure est quelquefois un peu rembrunie. Il est très-finement rugueux; ses points sont très-fins et quelquefois peu distincts. L'écusson est arrondi, noir et lisse.

Les élytres sont beaucoup plus larges à leur base que le corselet; elles forment un ovale oblong et s'arrondissent vers leur extrémité, ainsi que l'angle sutural. Elles sont d'un roux clair ou jaune de paille et couvertes d'une ponctuation confuse, très-fine et très-serrée. La suture est d'un brun roux ou noirâtre; cette couleur empiète quelquefois sur l'élytre et forme une bande plus ou moins large. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement crénelée. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant.

La partie médiane du prothorax, le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont noirs; les segments de l'abdomen sont brillants et ponctués; les derniers sont ponctués plus régulièrement. Le pygidium est finement ponctué et velu. L'hémicycle est grand, le segment qui le précède, présente une dépression rugueuse et semi circulaire, dont les extrémités entourent une portion tuberculiforme du segment, vers la base duquel on remarque quelquefois un commencement de sillon lisse et peu apparent. Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont blanches et transparentes, la nervure principale est brune.

Tous les pieds sont roux ou ferrugineux; les cuisses postérieures sont plus ou moins rembrunies. Le premier article des tarses postérieurs a presque la moitié de la longueur du tibia; celui-ci est très-fortement crénelé; l'extrémité inférieure est pectinée. Les dents sont rousses et transparentes. L'éperon est court et roux.

Dans les individus jeunes, le front et le vertex sont plus ou moins roux; les élytres offrent comme le corselet, un brillant gélatineux et la ponctuation est moins distincte.

Cette espèce se distingue au premier abord de *T. atricapilla*, par sa forme plus allongée, moins ovalaire et sa ponctuation plus distincte. Elle est commune dans les prairies, pendant toute l'année. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon et dans le midi de la France.

25. **T. piciceps**; Stephens. *Oblonga, capite abdominеque nigris, thorace laevi rufo; elytris pallidè rufis, distinctè confusèque punctulatis, sutura latè fusca, versus basin contracta; pedibus rufis, femoribus posticis fuscescentibus.* ♂♀ *alati.*

♂ *Ædeagus latè canaliculatus, apice deflexus, attenuatus; elongatus. Abdominis segmentum ultimum longitudinaliter profundè sulcatum.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/4.

Thyamis piciceps, Stephens, Illustr. IV. 309. — *Id.* Manual 2316.

La carène est linéaire et contiguë au front. Les festons sont indistincts. Le front est noir ainsi que le reste de la tête; il est couvert d'une granulation très-fine. Le point suroculaire est distinct et placé au-dessus de l'échancrure. Les joues sont lisses et brillantes, elles sont plus ou moins ridées ou rugueuses vers le bord antérieur qui est peu

saillant. Le labre est noir, obtusément arrondi et présente de chaque côté un très-petit point. L'extrémité des mandibules est rousse, les palpes sont bruns.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article a la longueur du plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième a le tiers de la longueur du premier ; le troisième est un peu plus long que le deuxième et plus mince ; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement ; le dernier est obliquement échancré ; les six premiers articles sont roux, les derniers sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est plus large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-recourbés et distinctement rebordés. Le calus est peu saillant; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux, d'un brillant gélatineux, très-finement et confusément ponctué. Les intervalles sont très-finement granulés. L'écusson est arrondi, noir et brillant.

Les élytres sont sont plus larges à leur base que le corselet; elles s'arrondissent un peu ; les côtés sont presque parallèles; l'extrémité est arrondie ainsi que l'angle sutural ; elles sont d'un roux clair ou jaune de paille et couvertes de points fins et serrés, dont la plus grande partie est confuse ; quelques-uns sont disposés en séries irrégulières. La suture est bordée de noir ; cette coloration est rétrécie vers la base et atténuée vers l'extrémité. La bordure latérale est rousse et accompagnée d'une ligne très finement crénelée. Le calus huméral est peu saillant. Dans les individus jeunes, les élytres ont, comme le corselet, un brillant qui rend la ponctuation moins distincte.

La partie médiane du prothorax, le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont noirs; les derniers segments sont finement pointillés et ridés. Le pygidium est finement ponctué et orné de poils blancs. L'hémicycle est petit et très-arrondi ; le segment qui le précède est longitudinalement et profondément sillonné ou déprimé. La dépression s'élargit progressivement jusque vers l'hémicycle. Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont blanches et transparentes, les nervures sont très-brunes.

Les pieds sont roux, les cuisses postérieures et tous les trochanters sont noirs ; la base des cuisses antérieures est souvent rembrunie ainsi que celle des tibias postérieurs qui sont très-finement dentelés dans toute leur longueur. L'éperon est court et roux.

Environs de Lyon. Recueillie en mai, dans les prairies marécageuses, à Saint-Fond, près des bords du Rhône.

26. **T. subterlucens.** *Oblonga ; fronte abdomineque nigris, facie rufescente ; fronte ruguloso ; rugulis arcuatim dispositis ; elytris ferè parallelis, apice obtusè rotundatis, pallidè rufis, sutura fusca ; pedibus rufis, femoribus posticis fuscescentibus.* ♂♀ *apteri.*

♂ *Ædeagus tenuè canaliculatus, apice depressus, acutè lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum, longitudinaliter sulcatum ; sulco laevissimo.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/4.

Carène faciale linéaire un peu déprimée et obtuse au sommet ; festons nuls ou indistincts. Front ridé ; les rides sont transversales et arquées ; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure. Les joues sont très-rugueuses, leur bordure est peu saillante ; elles sont rousses ainsi que la carène. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté un très-petit point ; il est d'un brun noir ainsi que le front, l'extrémité des mandibules est rousse.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième et le troisième ont la moitié de la longueur du premier et sont plus minces. Les articles quatrième à sixième sont plus longs ; les articles septième à dixième sont plus forts ; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont roux ; les derniers sont un peu plus sombres.

Le corselet est plus large que long, un peu arrondi et très-finement rebordés par derrière ; ses côtés sont très-surbaissés, leur bordure est fine, le calus est peu saillant ; l'angle postérieur est arrondi ; le corselet est roux, ponctué assez fortement et serré ; les points sont inégaux et entremêlés de rugosités. L'écusson est petit, triangulairement arrondi et noir.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet ; elles s'arrondissent un peu ; leur partie médiane est presque droite ; elles s'arrondissent obtusément vers l'extrémité ; l'angle sutural est presque droit. Les élytres sont d'un roux clair, très-finement et confusément ponctuées ; la suture est bordée de brun ; la bordure latérale est un peu sombre et accompagnée d'une ligne ponctuée ou crénelée.

Le dessous du prothorax est roux ; le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont noirs et très-brillants ; les deux premiers segments présentent dans leur milieu quelques petits points et des rides ; les suivants sont plus fortement ponctués et ridés ; le dernier segment

de la femelle est très-brillant et lisse, surtout dans le milieu. Le pygidium est finement ponctué et velu ; il n'est pas entièrement recouvert par les élytres. L'hémicycle est arrondi et saillant ; le segment qui le précède est sillonné longitudinalement, le sillon est lisse et très-brillant.

Mâles et femelles sont aptères.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux ; les cuisses postérieures sont un peu rembrunies.

Cette espèce se distingue par la forme de ses élytres dont les côtés sont presque parallèles ; et par le brillant de son abdomen.

Je l'ai recueillie en Provence ; pendant le mois de mai. M. de Kiesenwetter l'a recueillie à Figueras en Espagne.

27. **T. dorsalis** ; Fabricius. *Oblonga, depressa, atra ; thorace flavo ; elytris tenuissimè punctulatis, limbo exteriore latè flavo ; pedibus nigris.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus profundè canaliculatus apice depressus, obtusè angulatus. Abdominis segmentum ultimum profundè impressum, ima parte lineari, laevissima.*

Long. 1 mill 3/4 à 1 mill. — Larg. 1 mill. 1/4.

Crioceris dorsalis, Fabr. Syst. Eleuth. 1. 465. 78. — Coquebert, Illustr. 125. tab. 28. fig. 8.
Altica dorsalis, Olivier, Encycl. méth. IV. 109. 31. — *Id.* Ent. V. 717. 87. tab. V. fig. 87.
Haltica dorsalis, Entom. Hefte. II. 79. 46. tab. 3. fig. 7.
Thyamis dorsalis, Steph., Illustr. IV. 315. — *Id.* Manual. 2341.
Longitarsus dorsalis, Redt. Faun. austr. Supplément page 212.

La carène est linéaire ; les festons sont oblongs et aigus, peu distincts et séparés du front par un trait fin. Le front est finement granulé ; le point suroculaire est presque confondu avec l'échancrure. Le labre est large et obtus, et présente vers le bord antérieur deux petits points. Les mandibules sont très-arquées, leur extrémité est ferrugineuse ; les palpes sont bruns ; tout le reste de la tête est noir.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps ; le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil ; il est brun et plus ou moins roux à son extrémité ; le deuxième et le troisième

sont courts et coniques; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement; le dernier est court, conique et obliquement échancré. Les articles 2, 3 et 4 sont roux; les autres sont bruns.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long; il est un peu arrondi par derrière et très-finement rebordé. Les côtés sont très-recourbés en dessous; ils sont arrondis et très-finement rebordés ainsi que l'angle postérieur; le calus est ovale et peu saillant. Le corselet est roux et d'un brillant gélatineux. Il est couvert d'une granulation très-fine, et l'on y reconnaît avec peine des points extrêmement fins. L'écusson est arrondi et couvert d'une granulation très fine.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; leurs côtés sont peu arrondis et presque parallèles; ils s'obliquent vers leur extrémité qui est arrondie ainsi que l'angle sutural. La ponctuation est très-serrée et plus distincte que celle du corselet. Le bord latéral est accompagné d'une ligne très-faiblement crénelée; la moitié intérieure des élytres et la suture sont d'un noir foncé qui n'atteint pas l'extrémité de l'élytre; la moitié extérieure est d'un jaune roux pâle et se termine en contournant la partie noire.

Le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont noirs. Les segments de l'abdomen sont fortement ponctués ainsi que le pygidium. L'hémicycle est très-grand; le segment qui le précède présente une fossette ou impression ovale et profondément sillonnée; le fond du sillon est noir et brillant. Mâles et femelles sont ailés; dans quelques individus on voit des ailes dont le développement est incomplet.

Tous les pieds sont noirs; les articulations sont rousses. les cuisses postérieures sont fortes, finement ponctuées et granulées; leurs tibias postérieurs sont très-finement dentelés et pectinés. L'éperon est court. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est un peu dilaté

Les auteurs de *l'Entom. Hefte*, ont dit que cette espèce se trouve en Allemagne sur le *Senecio erucaefolius*. Elle a été recueillie en France, près de Beaune, par M. Arias, parmi des débris de végétaux et sous des pierres. M. Rey l'a rencontrée à Hyères, sur le Pistachier, *Pistacia lentiscus*, Linné.

28. **T. stragulata**. *Oblonga, depressa, atra, thorace concolore; elytris tenuissimè punctulatis; limbo exteriore latè flavo; pedibus flavis, femoribus apice infuscatis. ♂ ♀ alati.*

♂ Ædeagus modicè incurvatus, profundè canaliculatus; canaliculo

in medio contracto, apice cochleariformi, obtusè angulato. Abdominis segmentum ultimum sulcatum, sulco apice latiori.

Long. 1 mill. 3/4 à 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/2.

Longitarsus stragulatus, Musée de Berlin, inédit. teste Kiesenwetter.

La carène est linéaire ; les festons sont oblongs, aigus et séparés du front par un trait fin. Le front est très-finement granulé; les yeux sont blancs, ovales et peu saillants; le point suroculaire est au sommet d'un petit sillon qui est placé à côté de l'échancrure. La face est granulée et ponctuée. Le labre est obtus et n'a pas de points distincts ; il est brun ; son bord antérieur est ferrugineux ainsi que les mandibules et les palpes.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est égal au plus petit diamètre de l'œil ; le deuxième n'a que la moitié de la longueur du premier ; il est ovale; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement; tous sont moins forts que ceux de *T. dorsalis* et sont entièrement d'un roux ferrugineux.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long; il est un peu arrondi par derrière et finement rebordé. Les côtés sont très-recourbés en dessous; ils sont arrondis et finement rebordés ainsi que l'angle postérieur. Le calus est peu saillant. Le corselet est noir et brillant, couvert d'une granulation très-fine et de points très-fins et peu serrés. L'écusson est bronzé et très-finement granulé.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet ; leurs côtés sont un peu plus arrondis que ceux de *T. dorsalis* ; ils s'arrondissent vers l'extrémité ainsi que l'angle sutural. Les élytres sont ponctuées plus fortement que le corselet, les points s'atténuent vers l'extrémité. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne très-finement crénelée. La partie qui joint la suture forme une large bande noire depuis la base jusques aux quatre cinquièmes des élytres ; à cette distance les deux bandes s'arrondissent ensemble. La partie extérieure est entièrement jaune et plus large que la partie noire. Près de sa base, elle se dilate un peu et la partie noire paraît sinueuse en cet endroit. Le calus huméral est peu saillant.

Tout le dessous du corps est entièrement noir. Les segments de l'abdomen sont brillants, finement ponctués et ridés. Le pygidium est finement ponctué et velu. L'hémicycle est très-grand ; le segment

qui le précède présente une fossette ou dépression ovale dont le fond est lisse et brillant. Elle est ailée.

Tous les pieds sont roux; les cuisses postérieures sont fortes, ponctuées et finement granulées; les tibias postérieurs sont très-finement dentelés et pectinés. L'éperon est très-court. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est très-peu dilaté.

Cette espèce, très-voisine de *T. dorsalis*, se distingue au premier abord par la couleur noire du corselet, et la couleur rousse de tous les pieds.

On la trouve dans l'Allemagne occidentale; elle m'a été communiquée par M. de Kiesenwetter.

29. **T. biguttata**; (Aubé). *Oblongo-ovata, elytris stramineis; sutura, vitta marginali maculaque sub-humerali nigris; pedibus pallidè rufis, femoribus posticis plus minusve infuscatis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Abdominis segmentum ultimum integrum.*

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. 1/4.

Teinodactyla biguttata, Collection de M. Aubé.

La tête et le corselet sont d'un roux plus ou moins sombre, avec un reflet métallique tournant au bronzé.

La carène est linéaire, un peu arquée et dilatée au sommet qui est contigu au front; les festons sont indistincts. Le front est finement granulé; les yeux sont ovales et saillants; le point suroculaire est indistinct et placé au-dessus de l'échancrure; les joues sont brillantes et rugueuses. Le labre est arrondi, lisse et d'un noir brillant ainsi que les mandibules; il présente de chaque côté deux petits points et quelques poils blancs. Les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième a la moitié de la longueur du premier; il est plus mince et conique; le troisième est aussi long que le deuxième, mais il est encore plus mince; le quatrième et les suivants ont la longueur du premier et grossissent un peu et progressivement; le dernier est obliquement tronqué. Tous les articles sont d'un roux ferrugineux.

Le corselet est beaucoup plus large que long, très-peu arrondi par derrière et finement rebordé ainsi que les côtés qui sont très-surbaissés. Le calus est peu saillant; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux, avec un reflet bronzé et brillant, finement et irrégu-

lièrement ponctué; les points sont entremêlés de rugosités onduleuses; les intervalles sont finement granulés. L'écusson est arrondi, lisse et cuivreux.

Les élytres sont beaucoup plus larges à leur base que le corselet, et forment un ovale oblong; leur extrémité et l'angle sutural sont arrondis ensemble. La ponctuation est un peu moins serrée que celle du corselet; les points sont disposés par petites séries. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement crénelée. Le calus huméral est lisse et un peu saillant. Les élytres sont d'un jaune de paille, bordées de noir ou de brun le long de la suture, mais moins largement à sa base; la bordure latérale est également accompagnée d'une bande d'un brun moins foncé et moins régulière, qui commence au-dessous du calus huméral et n'atteint par l'extrémité de la bordure. Au dessous du calus huméral est une large tache arrondie, brune ou noire et isolée; quelquefois elle est contiguë à la bande latérale, à peu près comme dans la *Phyllotreta cincta*.

Le dessous du corps est roux ainsi qu'une partie du métasternum. Le dessous de l'abdomen est d'un brun de poix et roux dans les individus jeunes; il porte quelques points entremêlés de rides ou rugosités. Le pygidium est fortement ponctué. L'hémicycle est petit et arrondi; le segment qui le précède est sans dépression ni échancrure. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Tous les pieds sont d'un roux clair. L'extrémité des cuisses postérieures est plus ou moins brune; leurs tibias sont finement crénelés et pectinés. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu dilaté.

Cette espèce se trouve en Sicile; sa description est faite sur deux individus femelles qui font partie de la collection de M. Aubé, et un individu mâle et très-jeune, qui m'a été communiqué par M. de Kiesenwetter.

30. **T. nigriceps**; WILLIAM REDTENBACHER. *Breviter ovata, convexa, pallidè testacea, fronte fucescente; subtùs nigra; elytris subtilissimè punctulatis, suturæ parte media nigricante; pedibus pallidis femoribus posticis valdè incrassatis. Alata.*

Haltica nigriceps, WILL. REDT. Dissertatio inauguralis, 1842, page 104, 25.
Longitarsus nigrceps, REDT., Faun. austr. 533. 5.

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Elle est un peu plus grande et plus ovale que *T. pusilla* et se distingue surtout par la suture des élytres qui est bordée de brun dans sa partie médiane.

La carène est linéaire, élargie au sommet et peu élevée ; les festons sont très-distincts et presque triangulaires. Le front est finement granulé. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure ; les joues sont peu rugueuses et présentent près du bord antérieur quelques points irréguliers, le labre est arrondi et porte de chaque côté un petit point. Son extrémité est rembrunie. Tout le reste de la tête est d'un roux ferrugineux ; les yeux sont très-saillants et arrondis.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps ; le premier article n'a pas la longueur du plus petit diamètre de l'œil ; le deuxième est ovale et a la moitié de la longueur du premier ; le troisième et le quatrième ont la même longueur, mais ils sont plus minces ; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement ; le dernier est plus long que les précédents et obliquement échancré. Tous les articles sont d'un roux ferrugineux et poilus. Dans les individus adultes les derniers articles sont un peu rembrunis vers leur extrémité.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, très-arrondi ainsi que l'angle postérieur, et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-inclinés ; leur bordure est distincte ; le calus est un peu plus épais. Le corselet est d'un jaune de paille, lisse et d'un brillant gélatineux et sans ponctuation distincte. L'écusson est triangulaire et roux.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; elle s'arrondissent et forment un ovale régulier ; l'angle sutural est presque droit ; leur ponctuation est fine et peu profonde, elle s'atténue vers l'extrémité. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement crénelée. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant. Les élytres ont la couleur du corselet ; la suture est bordée de noir ; cette bordure occupe la partie médiane de la suture, et n'a que la moitié de la longueur de l'élytre ; elle s'atténue vers son extrémité.

Le dessous du corps est noir, à l'exception du prothorax qui est roux. Les segments de l'abdomen sont assez fortement ponctués et rugueux ; le pygidium est finement granulé et velu.

Les ailes sont blanches et transparentes ainsi que les nervures.

Tous les pieds sont ferrugineux. Les cuisses postérieures sont fortes ; les tibias postérieurs sont très-finement dentelés et pectinés. L'éperon est très-court et brun.

Cette espèce dont je n'ai vu que des femelles se trouve en Allemagne. Elle a été aussi recueillie par feu M. Doublier, dans les environs de Draguignan.

31. **T. fuscicollis**; Stephens. *Ovata, pallidè fusca; labro epistomateque nigris; thorace elytrisque densè profundèque punctulatis; punctis inordinatis vel seriatim dispositis; pedibus ferrugineis; femoribus posticis plus minusve infuscatis. ♂♀ subapteri.*

♂ Ædeagus canaliculatus, modicè incurvatus, apice dilatatus triangulariter acutus. Abdominis segmentum ultimum integrum.

Long. 2 mill. à 2 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

Haltica fuscicollis, (Kirby) *in* Curtis, Catal.
Thyamis fuscicollis, Stephens, Illustr. IV. 312. — *Id.* Manual. 2325.

La carène est linéaire et contiguë au front; les festons sont lisses, brillants et presque toujours indistincts, et le front est très-finement granulé; le point suroculaire est contigu à l'échancrure. Le front et le vertex sont roux et présentent quelquefois une teinte cuivreuse et brillante. Les joues sont rugueuses; on voit quelques points irréguliers près du bord antérieur. Le labre est obtus et noir ainsi que l'épistome; il présente de chaque côté deux points très petits. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est égal au plus petit diamètre de l'œil; le deuxième a la moitié de la longueur du premier; le troisième est aussi long que le deuxième, mais plus mince. Les suivants sont un peu plus longs et grossissent progressivement. Le dernier est encore plus long et obliquement échancré. Tous sont plus forts dans les mâles. Les quatre ou cinq premiers articles sont roux; les suivants sont plus ou moins rembrunis surtout dans les mâles.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, il est un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-surbaissés et distinctement rebordés. Le calus huméral occupe le tiers de la bordure; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est d'un roux plus sombre que les élytres, avec un brillant cuivreux; il est fortement ponctué. Les points sont disposés en petites séries entremêlées de rugosités. L'écusson est brun, arrondi et brillant.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet et for-

ment un ovale régulier; elles sont d'un roux testacé et un peu translucides, leur suture est toujours brune. Elles sont ponctuées vers la base un peu plus distinctement que le corselet; les points sont très-serrés et disposés confusément ou en petites séries; ils s'atténuent progressivement jusqu'à l'angle sutural. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne assez fortement crénelée. Le calus huméral est lisse, brillant et peu saillant.

Le dessous du prothorax est roux; le mésothorax, le métathorax et l'abdomen des adultes sont noirs; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués; les derniers sont ornés de poils roux ainsi que le pygidium. L'hémicycle est assez grand et arrondi; le segment qui le précède n'est pas sillonné; son bord antérieur présente une légère sinuosité. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont fortes et plus ou moins rembrunies à leur extrémité supérieure; leurs tibias sont finement dentelés et pectinés et garnis de longs cils. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est dilaté. L'éperon est court.

Cette espèce varie par sa couleur plus ou moins sombre et sa ponctuation plus ou moins entremêlée de rugosités; elle est très voisine de *T. atricapilla*, dont elle diffère au premier abord par sa bordure suturale plus large et par la ponctuation beaucoup plus forte de son corselet.

On la rencontre aux environs de Lyon, dans les collines du village de Limonest. Je l'ai recueillie en avril, dans le Bugey, sur les côteaux au bas du Colombier. Les individus sont identiques avec ceux que m'a communiqués M. Curtis.

32. **T. atricapilla**; Duftschmidt. *Oblongo-ovata; pallidè testacea, sutura fucescente; thorace anticè obscuriore, abdomine fusco-nigro; thorace minutè, elytris distinctiùs confusè punctulatis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus profundè canaliculatus apice lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum, triangulariter emarginatum; ejusdem basis in medio laevigata.*

Long. 1 mill. 3/4 à 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2.

Haltica atricapilla, Dufstch. Faun. austr. III. 257. 13.
Longitarsus atricapillus, Redt. Faun. austr. 531. 10.

La carène est linéaire, élargie au sommet qui est presque contigu au front. Les festons sont nuls ; les joues sont lisses, brillantes, un peu ondulées ou rugueuses dans les femelles, et présentent quelques points irréguliers vers le bord antérieur, dans les mâles. Le labre est obtusément arrondi, d'un brun noirâtre ; il a de chaque côté deux points presque imperceptibles dans la plupart des individus. Le front est presque lisse ; il est d'un roux ferrugineux ainsi que la face qui est un peu rembrunie dans quelques individus mal conservés. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure qui est très petite.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps ; le premier article a la longueur du plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième est très-court et presque ovale ; le troisième est un peu plus long et plus mince ; le quatrième est plus long que le troisième ; les suivants sont encore plus longs et grossissent progressivement ; le dernier est oblong, son extrémité est aiguë et conique. Les trois ou quatre premiers articles sont roux ; les suivants sont rembrunis dans les adultes ; ceux des mâles sont plus forts.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière ; les côtés sont très inclinés et finement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est arrondi ; le calus est renflé et a le tiers de la longueur de la bordure ; le corselet est roux et d'un brillant gélatineux ; il est couvert de points moins distincts et moins serrés que ceux des élytres ; sa marge antérieure est presque toujours un peu rembrunie. Les points sont entremêlés de rides ou rugosités dans la plupart des individus. L'écusson est arrondi, lisse et brun.

Les élytres sont beaucoup plus larges à leur base que le corselet et forment un ovale assez régulier ; l'angle sutural est un peu arrondi ; elles sont d'un roux pâle mais brillant. La suture est plus ou moins brune ; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Les élytres sont couvertes de points fins mais distincts, disposés en petites séries longitudinales et irrégulières dans la partie antérieure ; et converties en rugosités vers l'extrémité. Le calus huméral est brillant et très finement ponctué.

Les côtés du prothorax vu en dessous sont roux ; le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont noirs ; les derniers segments sont plus ou moins roux dans les individus jeunes ; ils sont ponctués distinctement et bordés de poils roux. Le dernier segment de la femelle présente une petite ligne longitudinale carénée, lisse et brillante.

23

L'hémicycle est petit et très-arrondi ; le segment qui le précède est triangulairement échancré et présente un espace lisse de grandeur et de forme très-variable. Dans quelques individus il forme une ligne longitudinale plus ou moins déprimée.

Tous les pieds sont roux ; les cuisses postérieures sont plus ou moins rembrunies vers leur extrémité supérieure ; leurs tibias sont finement dentelés, pectinés et garnis de longs poils. L'éperon est court et recourbé. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est très-dilaté, ce qui le distingue des autres espèces. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et très-transparentes ; les nervures sont rousses.

Cette espèce se distingue de *T. fuscicollis* par la dilatation de la base de ses élytres et sa ponctuation moins forte et moins distincte ; 2° de *T. atricilla* par sa forme moins oblonge ; 3° de *T. melanocephala* par sa bordure suturale plus étroite. Elle est commune et se trouve dans les pâturages, sur le bord des chemins et pendant toute l'année.

33. **T. lateralis** ; Illiger. *Breviter ovata ; pallidè testacea ; elytrorum vitta suturali aterrima, basi attenuata ; macula laterali variabili, plus minusve excisa capite nigrescente ; thorace elytrisque evidentiùs punctulatis ; elytrorum punctis dorsalibus, confusè vel seriatim dispositis. ♂ ♀ alati.*

Var. a. *Macula marginali integra.*
b. *Macula marginali deficiente.*
c. *Tota pallida.*

Ædeagus canaliculatus, apice acutus, undulatus. Abdominis segmentum ultimum apice leviter impressum, triangulariter emarginatum.

Long. 3 mill. — Larg. 2 mill.

Haltica lateralis, Illiger, Magaz. VI. 168. 134. — Duftsch. Faun. austr. III. 254. 8.
Teinodactyla tritineolata, Dej. Catal. (Collection de M. Aubé).

La carène est linéaire, un peu arquée et obtuse au sommet qui est contigu au front ainsi que les festons qui sont indistincts. Le front est lisse dans sa partie antérieure ; le reste est finement ridé ainsi que le vertex ; les rides sont disposées en lignes courbes. Les joues

sont creuses et présentent quelques rugosités ou des points irréguliers près de la bordure antérieure. Le labre est arrondi et d'un noir brun et présente chaque côté deux points distincts. Toute la tête est noire; dans les individus jeunes elle est rousse. Les yeux sont régulièrement ovales; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; le premier article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième a la moitié de la longueur du premier; le troisième est un peu plus long que le précédent et plus mince; tous les autres articles sont beaucoup plus grands et deviennent progressivement un peu plus forts et plus coniques; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont roux, les derniers sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est plus large que long, mais il est proportionnellement plus court que dans *T. verbasci*; il est arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-inclinés et distinctement rebordés. Le calus est peu saillant et occupe le tiers de la bordure. L'angle postérieur est très obtus. Le corselet est roux dans les jeunes et noir dans les adultes; il est ponctué plus fortement que celui de *T. verbasci*; les points sont irréguliers et entremêlés de rugosités. L'écusson est arrondi, brun et brillant

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; leur calus huméral est très-saillant, lisse et brillant; elles s'élargissent un peu et forment un ovale oblong; leurs côtés sont moins arqués que dans *T. verbasci*. L'angle postérieur est un peu arrondi; elles sont couvertes de points plus forts que ceux du corselet; ils sont disposés vers la base en lignes peu régulières et s'atténuent depuis le milieu jusqu'à l'extrémité. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Les élytres sont d'un jaune roux et très-peu translucides; La suture est noire et accompagnée d'une bande noire assez large, un peu rétrécie vers sa base, et qui n'atteint pas toujours l'extrémité de l'élytre. Vers la bordure extérieure est une tache noire qui s'étend quelquefois sur cette bordure; elle est de grandeur variable et n'atteint pas l'extrémité de l'élytre; elle est échancrée en dehors. Dans la variété *a*, cette tache est entière et sans échancrure; elle s'allonge, contourne l'extrémité de l'élytre et se rattache à la bande suturale. Dans la variété *b*, la tache marginale est absente, et l'on n'aperçoit qu'un point noir au-dessous du calus huméral. Dans la variété *c*, l'élytre est sans tache marginale et sans point noir.

Le dessous du corps est entièrement noir dans les adultes; les

segments de l'abdomen sont fortement ponctués et ridés, et garnis de poils gris très-courts. Le pygidium est rebordé de chaque côté près de sa base et fortement ponctué; les points sont disposés en petites séries obliques. L'hémicycle est grand et arrondi; le segment qui le précède est déprimé vers l'extrémité qui est triangulairement échancrée. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et transparentes; les nervures principales sont un peu rousses.

Les pieds antérieurs sont d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont brunes dans les adultes ainsi que leurs tibias qui sont finement mais distinctement crénelés vers l'extrémité. L'éperon est grand et arqué. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus dilaté que celui de la femelle.

Cette espèce se trouve sur diverses espèces de *Verbascum*, en compagnie de *T. verbasci*; mais elle est moins commune. C'est surtout pendant le printemps qu'on la rencontre. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon et dans le midi de la France.

34. **T. suturata**; (Aubé). *Breviter ovata, pallidè testacea; vertice labroque obscurioribus; vitta suturali aterrima latiori, propè basin attenuata, in medio sinuata, apicem non attingente, macula laterali nigra, variabili, plus minusve excisa; thorace laevi, tenuissimè punctulato; elytris distinctiùs punctulatis; punctis dorsalibus seriatim dispositis.* ♂ ♀ *alati.*

Var. a. *Vitta suturalis apice recurvata.*

b. *Macula marginali abbreviata.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, apicè obtusè lanceolatus, inflexus. Abdominis segmentum ultimum integrum, vix emarginatum.*

Long. 3 mill. 1/2. — Larg. 2 mill.

Teynodactyla suturata, Collection de M. Aubé.

La carène est linéaire, un peu arquée et obtuse au sommet qui est contigu au front ainsi que les festons qui sont indistincts. Le front est très-brillant et lisse dans sa partie antérieure; le reste est finement ridé ainsi que le vertex; les rides sont disposées en lignes courbes, mais elles sont moins perceptibles que dans *T. lateralis*. Les joues sont creuses, un peu rugueuses et sans points distincts;

les yeux sont régulièrement ovales ; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure. Le labre est arrondi et d'un noir brun dans sa partie antérieure sur laquelle on voit de chaque côté deux points extrêmement fins. Les mandibules sont ferrugineuses, les palpes sont bruns. Toute la face est rousse à l'exception de la base de la carène. Le vertex est plus ou moins rembruni.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième a la moitié du premier ; le troisième a la même dimension mais il est plus mince ; tous les suivants sont beaucoup plus longs et grossissent progressivement ; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont roux, les derniers sont un peu rembrunis.

Le corselet est plus large que long ; arrondi et finement rebordé par derrière ; les côtés sont très-inclinés et plus distinctement rebordés. Le calus est peu saillant et occupe le tiers de la bordure. L'angle postérieur est très-obtus. Le corselet est d'un jaune de paille ; très-lisse et d'un brillant gélatineux. Il est imperceptiblement ponctué dans la partie supérieure. L'écusson est arrondi, brun et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet. Elles s'élargissent un peu et forment un ovale oblong comme dans *T. lateralis* ; leurs côtés sont moins arqués que ceux de *T. verbasci* ; l'angle postérieur est un peu arrondi ; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée ; le calus huméral est lisse, brillant et très-saillant. Elles sont couvertes de points petits mais distincts qui sont disposés en petites séries ; dans la partie supérieure les séries sont linéaires et presque droites. Les points s'atténuent vers l'extrémité. Les élytres sont d'un jaune de paille et très-peu translucides. La suture est noire, son extrémité est rousse ; elle est accompagnée d'une très-large bande noire plus ou moins rétrécie vers la base. Les bandes s'arrondissent ensemble près de l'extrémité qu'elles n'atteignent pas ; elles sont plus ou moins sinueuses dans leur milieu. Près du bord extérieur est une tache noire, oblongue, irrégulière et de grandeur variable ; elle est quelquefois échancrée ou subdivisée.

Le dessous du corps, excepté le prothorax, est noir dans les adultes. Les segments de l'abdomen sont fortement ponctués, ridés et garnis de poils courts. Le pygidium est rebordé de chaque côté près de sa base et fortement ponctué ; les points sont disposés en petites lignes obliques. L'hémicycle est arrondi ; le segment qui le

précède n'est pas sensiblement échancré. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et transparentes, les nervures principales sont rousses.

Les pieds antérieurs sont d'un roux ferrugineux. Les cuisses et les tibias postérieurs sont bruns; ceux-ci sont finement et distinctement crénelés ou pectinés dans les trois quarts de leur longueur; l'éperon est arqué mais plus court que celui de *T. lateralis*. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus dilaté que celui de la femelle.

Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon et en automne, sur le *Verbascum thapsus*, Linn. Dans la collection de M. Aubé est un exemplaire femelle, originaire de l'Espagne méridionale.

35. **T. verbasci**; Marsham. *Oblongo-ovata, rufo-testacea, sutura plus minusve infuscata; thorace nitente vix punctulato; elytris nitentibus rugulosis confusè punctulatis; abdomine femoribusque infuscatis.* ♂ ♀ *alati.*

Var. a. *Margine suturali rufa.*
b. *Margine suturali rufa, angusta.*
c. *Margine suturali nigra, aequali.*
d. *Margine suturali nigra, latiori, propè basin attenuata.*
e *Macula subhumerali nigra.*

♂ *Ædeagus breviter canaliculatus apice dilatatus, rotundato-angulatus. Abdominis segmentum ultimum, triangulariter emarginatum.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. 1/2. — Larg. 2 mill. à 3 mill.

Chrysomela verbasci et thaspi, Marsham, Ent. brit. I. 202. 78 et 79.
Altica verbasci, Panzer, Faun. 21, 17, (c'est la variété *a*).
Altica jaceae, Panzer, Faun. 99. 7. (c'est la variété *d*). — *Id.* Kritische revision, page 87.
Haltica verbasci, Entom. Hefte. II. 84. 48. tab. 3. fig. 8. b.— Illiger, Magaz VI. 167. 133. — Gyll., Ins. suec. III. 543. 18. — *Id.* IV. 657. — Duft. Faun. austr. III. 255. 9.
Thyamis verbasci, Stephens, Illustr. IV. 308. — *Id.* Manual. 2311.
Longitarsus verbasci, Redt. Faun. austr. 533. 6.

La carène est linéaire, un peu arquée et obtuse au sommet qui est presque toujours contigu au front ainsi que les festons qui sont

indistincts ; le front est roux, brillant et très-finement ridé ; il est presque lisse dans un grand nombre d'individus. Les joues sont creuses et présentent quelques rides ou des points irréguliers près de la carène et de la bordure antérieure. Le labre est arrondi et presque toujours brun ; il présente de chaque côté deux points distincts. Les mandibules et les palpes sont plus ou moins rembrunis ; les yeux sont régulièrement ovales et sans sinuosités vers les antennes. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps ; le premier article a la longueur du plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième a le tiers de la longueur du premier ; le troisième est un peu plus long que le précédent et plus mince ; le quatrième et le cinquième sont plus grands ; les suivants deviennent progressivement plus forts et plus coniques ; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont d'un roux ferrugineux ; les derniers sont un peu ternes.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long ; il est arrondi et très-finement rebordé par derrière ; les côtés sont très-surbaissés et finement rebordés ; le calus est assez fort ; l'angle postérieur est très-obtusément anguleux. Le corselet est roux, lisse et brillant ; à l'aide d'une loupe on y reconnaît des points très-fins, qui sont plus évidents dans la partie supérieure et près de l'écusson qui est arrondi, très-lisse ; roux dans l'espèce type et dans les variétés *a*, *b* et *d* ; il est noir dans la variété *c*.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet ; leur calus huméral est peu saillant ; elles s'élargissent beaucoup et forment un ovale assez régulier ; l'angle sutural est un peu arrondi. Les élytres sont d'un jaune roux et presque toujours brillantes et translucides. La suture est d'un roux ferrugineux. Elles sont couvertes de points très-fins qui s'atténuent et disparaissent vers l'extrémité. Les points sont confus et entremêlés de fines rugosités ; dans quelques individus, les points et les rugosités sont un peu plus apparents. La variété *b* ne diffère de l'espèce typique que par sa taille plus petite. Dans la variété *c*, qui est plus grande que les précédentes, la suture est accompagnée d'une bande noire étroite depuis sa base jusqu'aux quatre cinquièmes de sa longueur. Dans la variété *d*, la bande noire est plus large, mais elle est rétrécie vers sa base. Dans presque tous les individus de cette variété, on remarque vers la bordure extérieure et au-dessous du calus huméral une petite tache noire plus ou moins apparente, et dans la partie médiane de cette bordure, une tache ou bande noire de forme ou grandeur variable. Dans la variété *e*, dont la taille

n'excède pas celle de la variété *b*, la bande suturale est disposée comme dans la variété *c*. Une petite tache noire existe au-dessous du calus huméral, mais on n'en voit point sur la bordure latérale qui est forte et accompagnée d'une ligne profonde et crénelée. La marge inférieure est rousse dans l'espèce typique et les variétés *b* et *d*, et plus ou mons brune dans les autres.

Le dessous du corps varie du roux au noir foncé ; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et ridés, et présentent des poils gris et courts. Le pygidium est rebordé de chaque côté près de sa base et fortement ponctué. Les points sont disposés en petites séries obliques. L'hémicycle est grand et un peu arrondi ; le segment qui le précède est anguleusement échancré dans son milieu. L'édéage des mâles est identique dans toutes les variétés. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et transparentes ; les nervures principales sont rousses.

Les pieds antérieurs et intermédiaires ainsi que les tibias et les tarses postérieurs sont d'nn roux ferrugineux. Les cuisses postérieures sont plus ou moins rembrunies, surtout dans les variétés *c* et *d*. Les tibias postérieurs sont finement mais distinctement crénelés dans la moitié de leur longueur et pectinés vers l'extrémité. L'éperon est grand et arqué. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus dilaté que celui de la femelle.

Cette espèce est commune ; elle se trouve sur diverses espèces de *Verbascum*. La variété *b* est abondante sur la *Scrophularia canina*, Linn. Les variétés à suture noire apparaissent principalement en été.

36. **T. pusilla**; Gyllenhal. *Oblongo-ovata ; pallida, subtùs fusca ; capite plus minusvè infuscato ; elytris tenuissimè punctulatis ; punctis confusè seriatimve dispositis ; pedibus rufis, femoribus posticis apice plus minusvè infuscatis. ♂ ♀ alati.*

Var. a. *Thorace nigrescente.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, breviter lanceolatus ; canaliculo in media parte contracto, apice dilatato. Abdominis segmentum ultimum fossula rotundata ornatum.*

Long. 1 mill. 1/4. à 1 mill. 3/4. — Larg. 3/4 à 1 mill.

Haltica pusilla, Gyllenhal, Ins. suec. III. 549. 22.
Thyamis pusilla, Stephens, Illustr. IV. 313. — *Id.* Manual. 2331.
Longitarsus pusillus, Redt. Faun. austr. 534. 9 bis.

La carène est linéaire et un peu élargie au sommet; les festons sont indistincts et contigus au front. Les joues sont peu profondes, lisses et brillantes; leur bordure antérieure est peu saillante. Le labre est obtusément arrondi et sans points distincts; il est plus ou moins rembruni ainsi que les mandibules et les palpes. Le front est brillant et très-finement granulé; il est plus ou moins brun ainsi que le vertex; sa partie antérieure et la face sont d'un roux ferrugineux; les yeux sont ovales et saillants, le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps. Le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a la moitié de la longueur du premier; le troisième et le quatrième sont à peu près de la même longueur mais plus minces; les suivants ne sont pas plus longs mais ils grossissent progressivement. Les articles septième à dixième sont les plus forts; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont roux, les derniers sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long; il est arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-surbaissés et plus distinctement rebordés; le calus est saillant; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux et brillant; le bord antérieur est plus ou moins rembruni; dans la varité *a* le corselet est entièrement d'un brun noir; il est toujours très-finement et irrégulièrement ponctué. L'écusson est toujours d'un roux pâle.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet, elles s'élargissent et forment un ovale oblong; elles s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. L'angle sutural est très-ouvert. Elles sont rousses, d'un brillant gélatineux et très-finement ponctuées mais plus distinctement que le corselet; les points s'atténuent vers l'extrémité; dans la partie antérieure ils sont disposés en séries linéaires plus ou moins régulières. Le calus huméral est lisse est peu saillant. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée; la suture est concolore; elle est brune dans la variété *a*.

Le dessous du corps est noir dans les adultes, à l'exception du prothorax qui est roux; dans les jeunes le dernier segment de l'abdomen est roux; les segments sont transversalement ridés et ponctués. Le dernier segment de la femelle présente une dépression ou sillon longitudinal dont le fond est lisse et brillant. Dans le mâle cette dépression est remplacée par une large fossette arrondie, très-brillante, dont le bord antérieur présente une petite échancrure trian-

gulaire. L'hémicycle est arrondi et aussi large que la fossette. Le pygidium est rebordé de chaque côté, fortement ponctué et velu. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Tous les pieds sont roux et velus; la partie supérieure des cuisses postérieures est quelquefois un peu rembrunie. Les tibias sont ciliés dans toutes leur longueur et brièvement pectinés à leur extrémité. L'éperon est roux, assez fort et un peu incliné. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est oblong et très-dilaté.

Cette espèce est l'une des plus petites de ce genre; elle se distingue par le sillon ou dépression du dernier segment de l'abdomen de la femelle et par la fossette arrondie et brillante du dernier segment du mâle. Elle est commune dans les prairies et les pâturages pendant toute l'année.

37. **T. pratensis**; Panzer. *Oblongo-ovata; pallidè rufa, sutura concolore; labro fusco; thorace rugulose, tenuissimè punctulato; elytris densè punctatis; abdomine nigro; femoribus posticis supra paululùm infuscatis. ♂ ♀ alati.*

♂ Ædeagus canaliculatus; canaliculo in media parte contracto; apice triangulari incurvato. Abdominis segmentum ultimum tenuè emarginatum.

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 3/4.

Altica pratensis, Helwig, (inédite). — Panzer, Fauna 21. 16. — *Id.* Entom. germ. I. 25. — *Id.* Kritische revision. I. 86. 8.
Haltica pratensis, Duftsch. Faun. austr. III. 257. 14. — Gyllenhal, Ins. suec. III. 539. 15. — *Id.* IV. 656. 15.
Thyamis pratensis, Steph. Illustr. IV. 312. — *Id.* Manual. 2328.
Longitarsus pratensis, Redt. Faun. austr. 534. 9.

La carène est linéaire et un peu arquée, les festons sont oblongs et presque indistincts; leur base est séparée du front par un trait fin. L'extrémité est contiguë au front. Les joues sont lisses et présentent près du bord antérieur quelques points profonds et irréguliers. Le labre présente de chaque côté un petit point; il est d'un brun noir dans les adultes ainsi que les mandibules et les palpes. Le front est presque lisse et imperceptiblement granulé; il est, ainsi que la face, d'un roux ferrugineux. Les yeux sont ovales et saillants. Le point surocaulaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont les deux tiers de la longueur du corps. Le premier article a la longuenr du plus petit diamètre de l'œil ; le deuxième a la moitié de la longueur du premier ; le troisième et le quatrième sont un peu plus longs et plus minces ; les suivants sont presque cylindriques ; leur longueur égale quatre fois leur plus grand diamètre ; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont ferrugineux ; les derniers sont moins allongés et plus sombres dans les mâles.

Le corselet est un peu plus large que long, arrondi et imperceptiblement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbaissés et plus distinctement rebordés. Le calus est peu saillant ; l'angle postérieur est très-obtus. Le corselet est un peu rugueux et imperceptiblement ponctué. Il est d'un roux ferrugineux dans les adultes, et d'un jaune pâle dans les jeunes. L'écusson est de la même couleur, petit et arrondi.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; les côtés sont un peu arqués ; l'extrémité est arrondie ainsi que l'angle sutural. Elles sont d'un roux clair ou jaune de paille ; les individus jeunes ont un brillant gélatineux. Le dessus est peu convexe. Elles sont couvertes de points très-petits mais distincts qui sont plus ou moins entremêlés de rugosités. Les points sont disposés irrégulièrement ou par petites séries, principalement vers la base. Le calus huméral est saillant ; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement ponctuée ou crénelée. La suture a une légère teinte ferrugineuse.

Le dessous du corselet est roux comme le dessus ; le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont entièrement noirs dans les adultes ; les segments sont fortement ponctués. Le pygidium est entièrement rebordé et finement ponctué. Les points sont distants et les intervalles lisses et brillants. L'hémicycle est de moyenne grandeur ; le segment qui le précède est renflé et présente une dépression ou sillon peu apparent. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et transparentes ; les nervures principales sont rousses.

Tous les pieds sont roux ; l'extrémité supérieure des cuisses postérieures est plus ou moins rembrunie. Les tibias postérieurs sont finement dentelés dans toute leur longueur et pectinés vers l'extrémité ; l'éperon est court ; le premier article des tarses antérieurs des mâles est oblong et un peu dilaté.

Cette espèce est un peu plus grande que *T. ochroleuca*, dont elle diffère par la couleur noire de l'abdomen et sa pouctuation plus forte et plus distincte. Elle se trouve dans toute l'Europe.

38. **T. femoralis**; Gyllenhal. *Oblongo-ovata; pallidè testacea; capite, thorace suturaque rufo-ferrugineis; thorace brevi elytrisque distinctè confusè punctulatis : pectore abdomineque nigris.* ♀ ♂ *subapteri.*

♂ *Ædeagus late profundeque canaliculatus, usque ad basin progressim attenuatus ; apice lanceolatus.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/4.

Chrysomela femoralis, Marsham, Ent. brit. 201. 76.
Haltica femoralis, Gyll. Ins. suec. IV. 657. 18-19.
Thyamis femoralis, Steph. Illustr. IV. 309. — *Id.* Manual. 296. 2317.
Longitarsus femoralis, Redt. Faun. austr. 540. 2.

La carène est linéaire, un peu déprimée ; elle est aiguë au sommet qui est presque contigu au front ; les festons sont ovales-oblongs, presque indistincts ; ils sont séparés du front par un trait peu profond et ne se font reconnaître que par leur surface lisse et sans points. Les joues sont brillantes et ornées de points allongés, formant de petits sillons qui partent du bord antérieur ; le labre est arrondi et présente de chaque côté deux points très-petits ; il est noir ainsi que les mandibules et les palpes. Le front est très finement granulé ; la granulation est disposée en lignes arquées près du vertex. Le front et la face sont d'un roux ferrugineux. Les yeux sont ovales et un peu sinueux vers les antennes. Le point suroculaire est placé au dessus de l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps ; le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil ; le deuxième est ovale et n'a pas la moitié de la longueur du premier ; le troisième et le quatrième sont plus minces et plus longs ; les suivants sont encore plus longs et un peu coniques. Leur longueur égale de trois à quatre fois leur plus grand diamètre. Les premiers articles sont roux ; les derniers ont leur extrémité rembrunie.

Le corselet est d'un roux ferrugineux et une fois et demie aussi large que long ; il est évidemment plus petit que dans *T. atricapilla*. Il est un peu arrondi par derrière et presque droit en face de l'écusson. Les côtés sont très surbaissés et distinctement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est très-ouvert. Le calus est renflé et occupe le tiers de la bordure. Le corselet est d'un roux ferrugineux

très-brillant ; il est couvert de points fins mais distincts et disposés en très-petites séries dont les intervalles sont imperceptiblement granulés. L'écusson est petit, arrondi et d'un roux sombre.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet, les côtés sont peu arrondis et forment un ovale un peu oblong ; elles sont arrondies vers l'extrémité ainsi que l'angle sutural. Elles sont d'un roux plus pâle que celui du corselet ; la suture est un peu ferrugineuse et brillante. Elles sont couvertes de points aussi distincts dans la partie antérieure que ceux du corselet ; les points s'atténuent graduellement jusques vers l'extrémité. Une partie est disposée en petites séries obliques.

Le dessous du corselet est d'un roux ferrugineux ; le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont noirs. Le pygidium est fortement ponctué, sa base est plus ou moins rousse. L'hémicycle est de moyenne grandeur ; le segment qui le précède est fortement ponctué et rugueux ; son extrémité est un peu rousse. Les ailes sont blanches et transparentes ; elles n'atteignent pas l'extrémité des élytres.

Les quatre pieds antérieurs sont entièrement roux ainsi que les tibias et les tarses postérieurs. Les cuisses postérieures sont plus ou moins rembrunies, surtout vers l'extrémité. Les tibias postérieurs sont dentelés ou pectinés dans les deux tiers de leur longueur. L'éperon est court et recourbé à son extrémité.

Cette espèce se trouve dans les montagnes des environs de Lyon. Elle est voisine de *T. pratensis*, dont elle diffère par la ponctuation plus forte et plus distincte de son corselet, et par la forme de l'édéage du mâle.

La petite dimension du corselet distingue au premier abord cette espèce de *T. atricapilla*.

Marsham et Gyllenhall disent : *Pectus et abdomen nigra*, ce qui se rencontre dans les indlvidus que j'ai examinés.

39. **T. juncicola.** *Oblongo-ovata; rufo-testacea, sutura concolore; labro apice infuscato; pectore abdomineque nigris; segmento ultimo pygidioque flavis; elytris distinctè punctatis; punctis dorsalibus seriatim dispositis; pedibus rufis, femoribus posticis ferrugineis.* ♂ ♀ *alati.*

Var. a. ♀ *aptera.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, propè basin contractus; apice lanceolatus, paululùm contractus. Abdominis segmentum ultimum integrum, punctulatum.*

Long. 1 mill. 1/2 à 2 mill. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

La carène est linéaire et brève. Les festons sont linéaires et lisses et plus distincts que ceux de *T. lycopi ;* ils sont séparés du front par des traits fins. Le front est très-finement granulé ; les joues sont lisses et brillantes, avec une ligne ponctuée près du bord antérieur. Le labre est petit et obtusément arrondi ; son extrémité est plus ou moins rembrunie et sans points visibles. Les mandibules, les palpes et tout le reste de la tête sont ferrugineux. Les yeux sont ovales et saillants. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps ; le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil ; le deuxième est ovale et a le tiers de la longueur du premier ; le troisième est plus mince. Les suivants sont plus longs et grossissent progressivement. Le dernier est encore plus long et obliquement échancré. Tous les articles sont roux ; les derniers sont un peu rembrunis et plus épais dans les mâles.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbaissés et plus distinctement rebordés. Le calus est plus saillant ; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux et brillant ; sa marge antérieure est un peu rembrunie dans les adultes ; il est couvert de points inégaux, confus et entremêlés de rugosités. L'écusson est très-petit, arrondi, lisse et roux.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet ; elles s'élargissent un peu jusqu'aux deux tiers de leur longueur, et forment un ovale plus élargi vers l'extrémité où elles s'arrondissent ensemble. L'angle sutural est un peu ouvert ; elles sont ponctuées plus fortement et plus distinctement que le corselet ; les points sont disposés en lignes ou séries assez longues dans la partie supérieure ; ces lignes se prolongent quelquefois jusqu'au milieu des élytres ; les points sont ensuite confus et moins distincts. Les élytres sont rousses, la suture est concolore ; le calus huméral est peu saillant ; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée.

Le dessous du corselet, la poitrine et l'abdomen sont noirs dans les adultes ; les premiers segments sont lisses et brillants sur les côtés et présentent quelques points entremêlés de rides. La marge des premiers segments est rousse ; le dernier segment est roux et finement ponctué. Le pygidium est fortement ponctué ; son extrémité est rousse ; il est très-recourbé en dessous dans les femelles. L'hémicycle est

très-petit, arrondi; le segment qui le précède, est finement ponctué sur les côtés; le milieu est lisse, brillant et sans dépression ni sillon. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides; les nervures sont rousses. Quelques individus n'ont que des rudiments d'ailes.

Tous les pieds sont roux; les cuisses postérieures sont ferrugineuses; les tibias postérieurs sont distinctement crénelés et pectinés. L'éperon est brun et fort. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est peu dilaté.

Cette espèce est plus grande que *T. lycopi*. Sa ponctuation est plus forte et disposée en lignes assez longues dans la partie supérieure des élytres; la face est toujours rousse et les festons plus distincts; l'extrémité du pygidium est toujours rousse.

Je l'ai recueillie en mai, dans les marécages près de Hyères, autour de l'étang de Grammont près de Montpellier; et dans les marais du Bugey, au midi de la montagne du Colombier.

40. **T. ballotae**; Marsham. *Oblonga, pallidè testacea, sutura paululùm ferruginea; labro fusco, thorace elytrisque tenuissimè punctulatis, punctis dorsalibus seriatim dispositis; pectore abdomineque nigris; pedibus rufis, posticis suprà partim infuscatis.* ♂ ♀ *alati vel apteri.*

Var. a. *Abdominis segmento ultimo, pygidioque flavis.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, propè basin modicè contractus, apice obtusè lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum apice breviter carinatum.*

Long. 1 mill. 1/2 à 2 mill. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/4.

Chrysomela ballotae, Marsham, Ent. brit. I. 205. 89.
Thyamis ballotae, Steph. Illustr. IV. 312. 17. — *Id.* Manual, 2327.

La carène est linéaire, un peu élargie et lancéolée au sommet; les festons sont presque indistincts, étroits, déprimés et séparés du front par un trait fin. Les joues sont brillantes et présentent des rides et des points irrégulièrement disposés. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté un point très-petit; il est noir ainsi que l'épistome. Les mandibules et les palpes sont roux. Le front est très-finement granulé; il est roux ainsi que la face. Les yeux sont ovales, saillants et très-noirs; le point suroculaire est placé au sommet de l'échancrure.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps.

Le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil ; le deuxième est oblong et n'a que la moitié de la longueur du premier; le troisième est encore plus court et plus mince; les articles 4 et 5 sont les plus longs ; les suivants grossissent progressivement; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont roux ; les derniers sont un peu rembrunis.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-surbaissés et plus fortement rebordés. Le calus est peu saillant ; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux et brillant, sa marge antérieure est un peu rembrunie dans les adultes; il est couvert de points moins forts mais plus serrés que dans *T. lycopi* et *juncicola*. L'écusson est petit, triangulaire et d'un roux brillant.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent et forment un ovale assez régulier; elles s'arrondissent ensemble vers l'angle sutural qui est presque droit. Dans la variété aptère les élytres sont plus arrondies et plus convexes; leur ponctuation est aussi forte que celle du corselet; les points sont serrés et presque partout disposés en séries linéaires plus distinctes près de la base, et irrégulières sur les côtés et vers l'extrémité où les points s'atténuent. Les élytres sont d'une couleur testacée-pâle ; la suture est un peu ferrugineuse et brillante. Le calus huméral est presque nul dans la variété aptère. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée.

Le dessous de la tête est roux ; le dessous du corselet, la poitrine et l'abdomen sont noirs dans les adultes ; les premiers segments des jeunes ont leur base rousse; ils sont lisses et brillants sur les côtés, et présentent quelques rides très-fines ; les deux avant-derniers ont des points entremêlés de rugosités ; le dernier segment et le pygidium sont roux dans les jeunes, et noirs dans les adultes. Le pygidium est finement ponctué et plus ou moins recourbé en dessous dans les femelles. L'hémicycle est très-petit, arrondi; le segment qui le précède est finement ponctué, et l'on aperçoit vers son extrémité une petite ligne carénée qui atteint l'angle très ouvert de l'échancrure. Mâles et femelles sont ailés ou aptères, ou n'ont que de très-petits rudiments d'ailes.

Tous les pieds sont roux; les cuisses postérieures sont ferrugineuses et très-rembrunies en dessus, depuis la moitié de leur longueur jusqu'à l'articulation du tibia. L'éperon est fort; le premier article des tarses antérieurs du mâle est très-peu dilaté.

Cette espèce est plus grande que *T. lycopi*, mais un peu moins que *T. juncicola;* elle diffère de la première, par la couleur pâle des élytres, la finesse et la disposition des points; et de la seconde, par sa forme elliptique et par la couleur noire de l'extrémité supérieure des cuisses. On la rencontre dans les environs de Lyon, au bord des chemins, sur le *Marrubium vulgare* Linn. Les individus aptères sont plus communs que ceux dont les ailes sont complètes et qui doivent être considérés comme l'espèce typique. Je ne l'ai pas recueillie sur le *Ballota nigra*, Linn. Dans les descriptions de Marsham et de Stephens, il est dit que cette espèce a la *tête noire*, tandis que les exemplaires que M. Curtis m'a communiqués et tous ceux que j'ai recueillis, ont la tête rousse, à l'exception des yeux, du labre et de l'épistome, qui sont très-noirs.

41. **T. lycopi.** *Oblongo-ovata, rufo-testacea, sutura fusca ; labro, epistomate, pectore abdomineque nigris. Thorace tenuè, elytris distinctiùs punctatis ; punctis confusis seriatimve dispositis ; pedibus rufis, femoribus posticis ferrugineis, apice plus minusve infuscatis. ♂ ♀ alati.* Varietas : *alis incompletis.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, paululùm contractus; apice depressus ; breviter lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum laeve, vix depressum.*

Long. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 3/4. — Larg. 3/4 mill. à 1 mill.

La carène est linéaire et un peu arquée. les festons sont étroits, déprimés et lisses ; ils sont séparés du front par un trait fin. Les joues sont brillantes et un peu ridées. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté un point très-petit; il est noir ainsi que l'épistome, les mandibules et les palpes. Le front est très-finement granulé ; il est roux ainsi que la face. Dans quelques individus, le front et la face sont un peu rembrunis. Les yeux sont ovales et saillants; le point suroculaire est très-fin et placé au dessus de l'échancrure.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps ; le premier article a presque la dimension du plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième est ovale et a le tiers de la longueur du premier; le troisième est plus mince ; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement ; le dernier est encore plus long et obliquement échancré. Tous les articles sont roux, les derniers sont un peu rembrunis.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-surbaissés et plus distinctement rebordés ; le calus est peu saillant, l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux et brillant ; sa marge antérieure est un peu rembrunie dans les adultes; il est finement et confusément ponctué. L'écusson est arrondi, brun, lisse et brillant.

Les élytres sont beaucoup plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent encore un peu, forment un ovale oblong et s'arrondissent vers l'extrémité, ainsi que l'angle sutural. Elles sont rousses, très-convexes et ponctuées plus fortement que le corselet. De la base au milieu, les points sont disposés en séries longitudinales et s'atténuent vers l'extrémité. Dans quelques individus les séries sont moins évidentes et les points plus confus. Les élytres sont d'un roux testacé dans les adultes, et d'un jaune de paille dans les jeunes. La suture est toujours brune. Le calus huméral est peu saillant; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée.

Le dessous de la tête et celui du corselet sont roux ; la poitrine et l'abdomen sont noirs dans les adultes, et plus ou moins roux dans les individus des deux sexes récemment éclos. Les deux premiers segments de l'abdomen présentent quelques points ; dans les suivants, les points sont confondus avec des rides transversales ; le dernier est brillant et sans ponctuation perceptible ; celui du mâle est un peu déprimé vers sa base. Le pygidium est fortement ponctué et velu. L'hémicycle est très-arrondi et peu saillant ; le segment qui le précède est arrondi et sans échancrure. L'abdomen des jeunes femelles est sans dépression et très-peu recourbé comme dans les autres espèces d'Altises ; celui des femelles adultes est très-recourbé, ce qui est probablement causé par le développement des œufs. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et transparentes ; les nervures sont rousses ; on rencontre quelques individus aptères et quelques autres dont les ailes sont à l'état rudimentaire.

Les pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont roux ; les cuisses postérieures sont ferrugineuses, leur extrémité supérieure est plus ou moins rembrunie. Les tibias postérieurs sont très-finement crénelés et pectinés. L'éperon est assez fort et brun. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est très-peu dilaté.

Cette espèce a la taille de *T. pusilla*, mais elle est plus ovale et plus convexe. Elle est plus petite que *T. juncicola*, et sa suture est toujours brune.

On la rencontre pendant toute l'année dans les lieux humides ou

marécageux sur le *Lycopus europaeus*, Linn., et sur diverses espèces de Menthes qui se propagent au bord des ruisseaux. Je l'ai recueillie également autour de l'étang de Grammont, près de Montpellier, en compagnie de *T. juncicola*, et dans les marécages de Hyères; elle présentait toutes les variétés de taille et de coloration.

42. **T. tantula.** *Oblongo-ovata, dilutè testacea, sutura fusca; labro epistomateque nigris; pectore abdomineque nigro-fuscis; thorace elytrisque profundè punctatis; punctis propè basin seriatim dispositis; pedibus rufis; femoribus posticis apice paululùm infuscatis. ♂ ♀ alati.*

♂. *Ædeagus latè rectèque canaliculatus, apice rotundatus obtusè angulatus. Abdominis segmentum ultimum laeve vix depressum.*

Long. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 3/4. — Larg. 3/4 mill. à 1 mill.

La carène est linéaire, et un peu élargie au sommet. Les festons sont étroits, déprimés, lisses et séparés du front par un trait fin mais distinct. Les joues sont creuses, lisses et brillantes; le labre est arrondi et présente de chaque côté un point très-petit; il est noir ainsi que l'épistome, les mandibules et les palpes. Le front est roux ainsi que la face, et un peu rembruni dans les adultes; il est très-finement granulé. Les yeux sont ovales et saillants, le point surocu-laire est placé au dessus de l'échancrure.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a le tiers de la longueur du premier; le troi-sième est beaucoup plus mince; les suivants sont plus longs et gros-sissent progressivement; le dernier est encore plus long et oblique-ment échancré. Tous les articles sont roux; les derniers sont un peu rembrunis et plus épais dans les mâles.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, un peu ar-rondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbais-sés et plus distinctement rebordés. Le calus est peu saillant; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux et plus fortement ponc-tué que celui de *T. pusilla*; les points sont irréguliers et entremêlés de rugosités. L'écusson est arrondi.

Les élytres sont beaucoup plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent un peu, forment un ovale oblong et s'arrondissent vers l'extrémité ainsi que l'angle sutural; elle sont rousses, un peu convexes et couvertes de points plus forts et plus distincts que ceux

de *T. pusilla*, et moins serrés que ceux du corselet. Dans la partie supérieure les points sont disposés en lignes ou séries longitudinales, peu régulières, qui s'atténuent et deviennent confuses et moins distinctes vers l'extrémité. Le calus huméral est lisse et peu saillant; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Les élytres sont, comme le corselet, d'un roux testacé. La suture est brune comme celle de *T. lycopi*.

Le dessous du corps est noir dans les adultes, à l'exception du prothorax qui est roux. Les segments de l'abdomen sont transversalement ridés ou ponctués. Le dernier segment de la femelle n'a pas de sillon ou dépression. L'hémicycle est arrondi; le segment qui le précède est un peu sinueux; sa base est lisse et brillante et légèrement déprimée; le pygidium est fortement ponctué et présente quelques poils blanchâtres. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Les pieds sont roux; l'extrémité des cuisses postérieures est plus ou moins rembrunie. Les tibias postérieurs sont très-finement dentelés dans la moitié de leur longueur. Ils sont bordés de poils courts et fins. L'éperon est fort et brun. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est peu dilaté.

Cette espèce est de la taille de *T. pusilla*. Sa ponctuation est beaucoup plus forte. Le dernier segment de l'abdomen de la femelle n'est pas sillonné, et celui du mâle n'a pas une fossette arrondie. Elle diffère de *T. lycopi* par sa ponctuation plus forte et plus évidente; par la briéveté des articles des antennes, par les lignes ou séries ponctuées des élytres et surtout par l'édéage du mâle.

Je l'ai recueillie en avril dans les pâturages secs de la montagne du Colombier en Bugey, et en octobre sur les côteaux du Rhône, au nord de Lyon.

43. **T. pectoralis**. *Oblongo-ovata, rufo-ferruginea; epistomate, labro, pectoreque nigerrimis; thorace brevi ruguloso, vix punctulato; elytris rugulosis confusè punctulatis; femoribus posticis apice fuscescentibus. ♂♀ alati.*

♂. Ædeagus strenuus, canaliculatus; apice deflexus obtusè lanceolatus; canaliculo in medio contracto. Abdominis segmentum ultimum integrum, tenuissimè emarginatum.

Long. 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 3/4.

La carène est linéaire; les festons sont oblongs et lisses; leur base est presque contiguë à la carène; leur extrémité est confondue avec le front qui est lisse et brillant. Les joues sont brillantes et présentent quelques rides près du bord antérieur qui est peu élevé. Le labre est d'un noir brillant ainsi que l'épistome; il est obtusément arrondi, et présente de chaque côté deux points distincts. Les mandibules et les palpes sont noirs. Les yeux sont ovales, un peu sinueux vers les antennes. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a la moitié de la longueur du premier; le troisième a la longueur du deuxième, mais il est plus mince; les suivants ont la longueur du premier article et grossissent progressivement; le dernier est obtusément échancré. Tous les articles sont roux, les derniers sont un peu rembrunis.

Le corselet est une fois aussi large que long; il est un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-inclinés et distinctement rebordés; le calus est peu saillant; l'angle sutural est très-obtus. Le corselet est roux et brillant et très-finement ponctué; la plupart des points sont confondus avec des rides. L'écusson est très-petit et en triangle un peu arrondi.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent un peu et forment un ovale-oblong; le dessus est un peu convexe; leurs extrémités sont séparément arrondies ainsi que l'angle sutural; elles sont ferrugineuses et d'un brillant gélatineux ainsi que la tête et le corselet, et presque translucides. La ponctuation est très-fine, mais plus distincte que celle du corselet; les points sont confus et entremêlés de rugosités; vers la base, on aperçoit quelques séries très-courtes et dirigées dans tous les sens; le calus huméral est saillant. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne assez fortement crénelée.

Le dessous du corps est ferrugineux, à l'exception du métathorax qui est d'un noir brillant chez les adultes. Les segments de l'abdomen sont fortement ponctués ainsi que le pygidium. L'hémicycle est petit; le segment qui le précède, est comme celui de la femelle, fortement ponctué et sans sillon ni dépression. Le bord antérieur présente une très-petite échancrure triangulaire.

Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et transparentes, les nervures sont rousses.

Tous les pieds sont ferrugineux; l'extrémité supérieure des cuisses

postérieures est rembrunie. Les tibias postérieurs sont finement crénelés et pectinés. L'éperon est court et fort.

Cette espèce est un peu plus grande que *T. pellucida*, dont elle se distingue au premier abord par son labre et son épistome qui sont noirs ainsi que le mésothorax.

Je l'ai recueillie en mai et juin, dans les pâturages de la France méridionale, et surtout près de Draguignan.

44. **T. albinea.** *Oblonga, depressiuscula, albida vel pallidè spadicea; labro nigro; thorace minutè, elytris distinctiùs seriatim confusèque punctulatis; pectore fuscescente vel nigro; femorum posticorum apice infuscato. ♂♀ alati.*

♂ Ædeagus canaliculatus, apice acutus incurvatus. Abdominis segmentum ultimum leviter impressum.

Long. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

La carène est linéaire et peu arquée; les festons sont oblongs, séparés de la carène et du front par des traits extrêmement fins. Les joues sont lisses et présentent quelques petits points près du bord antérieur. Le labre est obtus, noir, et présente de chaque côté deux points très-petits. Il est noir ainsi que les palpes; les mandibules et tout le reste de la tête sont d'un roux ferrugineux. Le front est couvert d'une granulation très-fine, dont la partie supérieure est disposée en lignes arquées. Les yeux sont ovales et saillants; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a la moitié de la longueur du premier; le troisième est égal au deuxième, mais plus mince; les suivants ont la longueur du premier et grossissent progressivement; le dernier est obliquement échancré; les premiers articles sont roux, les suivants sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long; il est un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbaissés et plus distinctement rebordés; le calus est peu saillant; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux, lisse et d'un brillant gélatineux, et très-finement ponctué; la ponctuation de quelques individus est imperceptible. L'écusson est presque triangulaire, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; elles s'élargis- un peu et forment un ovale oblong; leur extrémité est arrondie; l'angle sutural est un peu obtus ; elles sont entièrement d'un jaune de paille blanchâtre, surtout dans les jeunes ; leur partie supérieure est un peu convexe. Elles sont couvertes de points plus forts que ceux du corselet ; les points sont disposés en lignes près de la base ; ils sont confus dans le reste de l'élytre et s'atténuent vers l'extrémité. Le calus huméral est saillant.

Le dessous du corps est d'un roux plus ou moins ferrugineux; la poitrine et la base de l'abdomen sont noires dans les adultes. Les derniers segments de l'abdomen sont fortement ponctués ainsi que le pygidium. L'hémicycle est petit; le segment qui le précède est arrondi et présente dans son milieu une légère dépression au milieu de laquelle est une ligne lisse, plus ou moins noire.

Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont blanches et translucides ; les nervures sont un peu rousses.

Tous les pieds sont roux, à l'exception de l'extrémité des cuisses postérieures qui est un peu rembrunie Les tibias postérieurs sont très-finement crénelés ou dentelés dans toute leur longueur, et garnis de cils assez longs. L'éperon est court et brun. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est un peu dilaté.

Cette espèce est beaucoup plus petite que *T. ochroleuca;* elle en diffère par la ponctuation plus forte de ses élytres, la couleur brune de la poitrine et surtout par le peu de profondeur de la dépression du dernier segment du mâle.

Elle se trouve dans toute la France. Je l'ai recueillie, en juillet, dans les environs de Lyon, sur *l'Heliotropium europaeum*, Linn.

45. **T. rutila;** Illiger. *Ovata ; capite thoraceque rufis ; labro apice paululùm infuscato ; thorace tenuissimè punctulato ; elytris rubro-sanguineis distinctè seriato-punctatis ; pedibus rufis. ♂ ♀ alati.*

Var. a. *Thorace elytrisque rufis, concoloribus.*

♂ *Ædeagus tenuè canaliculatus, obtusè lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum leviter impressum ; impressione longitudinali, nigra, laevi.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Haltica rutila. Illiger, Magaz. VI. 67. 19 et 165. 129.
Teinodactyla sanguinolenta, Dejean, Catal.

La tête, le corselet et tout le dessous du corps sont roux; les élytres des individus jeunes sont également rousses; les adultes et surtout ceux qu'on rencontre en été ont les élytres d'un rouge de sang.

La carène est longue, linéaire et un peu élargie au sommet qui est contigu aux festons. Ceux-ci sont séparés du front par un trait peu apparent et ne se distinguent que par leur brillant et une faible convexité. Le front est très-finement ridé. Les joues sont brillantes et ondulées, leur bordure est peu saillante. Le labre est obtusément arrondi et sinueux; il présente de chaque côté deux points assez forts; son extrémité antérieure est un peu rembrunie. Les mandibules et les palpes sont roux. Les yeux sont grands et très-saillants. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure dont la forme est très-variable.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est égal au plus grand diamètre de l'œil; le deuxième a le tiers de la longueur du premier; le troisième est aussi long que le deuxième mais plus mince. Les suivants ont la longueur du premier et grossissent un peu et progressivement; le dernier est distinctement échancré. Tous les articles sont d'un roux ferrugineux; les six derniers sont plus velus.

Le corselet est deux fois aussi large que long, arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-inclinés et plus distinctement rebordés; le calus est un peu saillant et occupe le tiers de la bordure. L'angle postérieur est très-ouvert. Le corselet est brillant et couvert de points très-petits et inégaux; presque tous sont oblongs. L'écusson est arrondi et très-lisse.

Les élytres sont beaucoup plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent jusques aux deux tiers de leur longueur et s'arrondissent vers l'extrémité avec l'angle sutural. Leur surface est entièrement ponctuée; les points sont beaucoup plus forts que ceux du corselet; ils sont disposés en lignes ou séries plus ou moins continues et régulières; ils sont confus vers l'extrémité. Le calus huméral est peu saillant et plus ou moins ponctué ou rugueux. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée.

Le dessous du corps est roux; les segments de l'abdomen sont peu distinctement ponctués; les points sont entremêlés de rides et de rugosités. Le pygidium est presque triangulaire et entouré d'un rebord saillant. Il est fortement ponctué; les points sont disposés en petites séries obliques. L'hémicycle est petit est arrondi; le segment qui le

précède, offre une légère dépression longitudinale noire et lisse. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et transparentes ainsi que les nervures.

Tous les pieds sont roux ainsi que les cuisses postérieures. Les tibias postérieurs sont distinctement crénelés et pectinés ; l'éperon est brun et très-court ; le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu dilaté.

Cette espèce se trouve dans les environs de Lyon pendant toute l'année, sur la *Scrophularia aquatica*, Linn. Elle a été décrite par Illiger sur des individus recueillis en Portugal. M. Perris m'a communiqué deux individus recueillis près des Pyrénées ; leur couleur plus foncée était probablement due à la température méridionale.

46. **T. tabida** ; Illiger. *Oblongo-ovata ; rufo-testacea, sutura concolore, micante ; labro apice infuscato ; thorace laevi nitente ; elytris tenuissimè variolosis ; abdomine pedibusque rufo-testaceis ; tarsorum posticorum articulo primo tibiae dimidiam partem in foemina non aequante ; in mare vix aequante. ♂♀ alati.*

♂ Ædeagus rectus, latè canaliculatus ; canaliculo in medio leviter carinato ; apice triangulari. Abdominis segmentum ultimum profundè impressum ; impressione lata, ovali, linea longitudinali nitente, ornata.

Long. 3 mill. — Larg. 2 mill.

Haltica tabida, Illiger, Magaz. VI. 166. 132. — Duftsch. Faun. austr. III. 256. II. — Gyllenhall, Ins. suec. III. 542. 17.
Thyamis tabida, Stephens, Illustr. IV 308. — *Id.* Manual. 2313.
Longitarsus tabidus, Redt. Faun. austr. 533. 4.

La carène est linéaire, élargie au sommet et séparée du front et des festons par un trait profond ; dans quelques individus elle est moins épaisse et son sommet est contigu au front; les festons sont indistincts. Le front est lisse et sans points ; il est roux, ainsi que les joues qui sont brillantes et présentent quelques rides. Le labre est obtus et sinueux ; sa partie antérieure est rembrunie et présente de chaque côté un seul point distinct. Le dernier article des palpes et l'extrémité des mandibules sont bruns. Les yeux sont ovales et saillants. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps. Le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième

a la moitié de la longueur du premier ; il est conique ; le troisième est plus mince ; les suivants ont la longueur du premier et grossissent progressivement ; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont roux ; les derniers sont un peu assombris par les poils dont ils sont couverts.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, un peu arrondi et imperceptiblement rebordé par derrière ; les côtés sont très-inclinés et distinctement rebordés ; le calus occupe le tiers de la bordure ; l'angle sutural est très-obtus. Le corselet est lisse, brillant et sans points. L'écusson est triangulaire, lisse et brillant.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet ; elles s'élargissent un peu jusqu'aux deux tiers de leur longueur et s'arrondissent ensuite avec l'angle sutural. Elles forment avec le corselet un ovale oblong ; elles sont d'un brillant gélatineux et translucide ; la suture a une légère teinte ferrugineuse. Elles sont couvertes de points varioliques sans profondeur et qu'on ne peut reconnaître qu'à l'aide d'une forte loupe. Le calus huméral est lisse et brillant ; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée finement mais distinctement.

Le dessous du corps est d'un roux testacé ; la poitrine, l'abdomen et les cuisses ont une légère teinte ferrugineuse ; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et striés ; la partie médiane du dernier segment de la femelle est lisse et brillante. Le pygidium est finement ponctué et velu. L'hémicycle est grand et arrondi ; le segment qui le précède présente une large impression ovale, au fond de laquelle est un sillon longitudinal. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et transparentes ainsi que les nervures.

Les tibias postérieurs sont imperceptiblement crénelés et distinctement pectinés vers l'extrémité ; ils sont garnis de longs cils. L'éperon est court et un peu arqué. Le premier article des tarses postérieurs de la femelle et du mâle, n'atteint pas la moitié de la longueur du tibia ; le premier article des tarses antérieurs du mâle est très-dilaté.

On la rencontre dans les pâturages sur les côteaux de la Pape, dans les environs de Lyon. M. Aubé l'a recueillie en mars dans les environs de Paris.

Illiger a conservé le nom spécifique *tabida* qu'on retrouve dans les divers ouvrages de Fabricius ; mais toutes les descriptions de cet entomologiste et celles d'un grand nombre d'auteurs qui l'ont cité, sont évidemment insuffisantes pour faire reconnaître cette espèce.

47. **T. aeruginosa.** *Oblongo-ovata, convexior, posticè latiuscula; tota rufo-ferruginea; antennarum articulis* 5-10 *longissimis, thorace ruguloso, elytris tenuissimè punctulatis.* ♂ ♀ *apteri.*

♂ *Ædeagus latè canaliculatus, apice deflexus, obtusè angulatus. Abdominis segmentum ultimum linea longitudinali nigra, nitente, ornatum.*

Var. a. *Minor.*

Long. 2 1/2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 3/4.

La carène est linéaire et un peu élargie au sommet; les festons sont presque indistincts; ils sont un peu convexes et séparés de la carène et du front par un trait fin. Les joues sont lisses, brillantes, un peu ondulées et sans points. Le labre est obtus, son bord antérieur est un peu rembruni; il présente de chaque côté deux points très-petits. Le front est lisse et brillant, transversalement et imperceptiblement ridé. Les yeux sont ovales et saillants; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure. Le front, la face et les antennes sont d'un roux ferrugineux.

Les antennes ont plus des deux tiers de la longueur du corps; le premier article est égal au plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est presque ovale et a le tiers de la longueur du premier; le troisième est plus long que le précédent et conique; les articles 4 à 9 sont très-allongés et peu coniques; leur longueur égale cinq fois leur plus grand diamètre; le dernier est obliquement échancré; tous les articles sont proportionnellement un peu plus courts dans la variété *a*.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont inclinés et finement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est presque arrondi. Le calus est peu renflé et occupe le tiers de la bordure latérale. Le corselet n'est pas ponctué; il est couvert de rugosités plus ou moins saillantes. L'écusson est en triangle arrondi et lisse.

Les élytres s'arrondissent depuis leur base et forment une courbe elliptique régulière, mais un peu moins arrondie que dans *T. rubiginosa*. Elles sont d'un roux ferrugineux ainsi que le corselet et couvertes de points extrêmement fins, irréguliers, très-peu profonds; quelques-uns sont disposés en petites séries; les intervalles sont d'un brillant gélatineux. Le calus huméral est très-peu saillant. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée.

Le dessous du corps est d'un roux ferrugineux ; les premiers segments de l'abdomen sont finement ridés dans leur milieu et un peu ponctués sur les côtés ; le dernier segment et le pygidium sont plus fortement ponctués. L'hémicycle est grand, arrondi et saillant. Le segment qui le précède est un peu renflé ; sa partie médiane est presque lisse, un peu déprimée et présente un sillon longitudinal lisse, brillant et peu profond. Mâles et femelles sont aptères. Les individus jeunes sont d'un roux plus pâle.

Les pieds antérieurs sont d'un roux moins ferrugineux ; les tibias postérieurs sont finement crénelés et pectinés. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est très-peu dilaté. L'éperon est fort et plus long que celui de *T. rubiginosa* ; il est un peu arqué. La taille des mâles n'a que les deux tiers de celle des femelles.

Cette espèce se distingue de toutes les autres par la longueur des articles de ses antennes et la ponctuation très-fine de ses élytres. On la trouve dans les marécages et au bord des fossés, sur diverses plantes et notamment sur *l'Eupatorium cannabinum*, Linn.

48. **T. rubiginosa**. *Oblongo-ovata, convexior ; ferruginea ; antennarum articulis 5-10, elongatis ; thorace elytrisque profundè punctatis ; punctis confusè seriatimque dispositis. ♂ ♀ apteri.*

♂ Ædeagus canaliculatus, in medio paululùm contractus, apice dilatatus, rotundatus vel obtusè angulatus. Abdominis segmentum ultimum impressum ; impressione ovoidea ; ima parte nigra, nitidissima.

Long. 2 mill. à mill. 1/2. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

La carène est linéaire, un peu élargie au sommet ; les festons sont distincts dans quelques individus et séparés de la carène et du front par des traits extrêmement fins ; dans un grand nombre d'individus, ils sont presque indistincts. Les joues sont lisses et brillantes et présentent quelques rides ou impressions irrégulières. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté un point très-petit ; il est roux ainsi que les palpes, les mandibules et tout le reste de la tête. Le front est brillant et couvert d'une granulation extrêmement fine. Les yeux sont ovales, noirs et saillants. Le point suroculaire est placé très-près de l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps ; le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil ; le

deuxième n'en a que la moitié, il est plus mince et obtusément conique ; le troisième est aussi long que le précédent et plus mince ; les suivants ont presque la longueur du premier et grossissent progressivement ; le dernier est allongé et obliquement échancré. Tous les articles sont roux ; les derniers sont un peu assombris par les poils dont ils sont couverts.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, arrondi et finement rebordé par derrière ; les côtés sont très-surbaissés et finement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est arrondi. Le calus est assez fort et occupe le tiers de la bordure. Le corselet est fortement ponctué ; les points sont inégaux, irréguliers et disposés en petites séries dont les intervalles sont un peu saillants. De chaque côté et près de la bordure est un espace lisse, brillant et sans points. L'écusson est petit, arrondi et lisse.

Les élytres s'arrondissent depuis leur base et forment une courbe elliptique assez régulière. Elles s'arrondissent vers l'angle sutural qui est obtusément arrondi. Elles sont d'un roux ferrugineux ainsi que le corselet et couvertes de points gros et profonds et un peu plus distincts que ceux du corselet. Les points de la partie supérieure sont disposés en séries plus ou moins longues et dirigées plus ou moins obliquement. La suture est brillante et translucide. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Le calus huméral est très-peu saillant.

Le dessous du corps est d'un roux ferrugineux. Les segments de l'abdomen sont finement ridés dans leur milieu et un peu ponctués sur les côtés. Le dernier segment et le pygidium sont plus fortement ponctués. L'hémicycle est arrondi et saillant ; le segment qui le précède est profondément déprimé ; la dépression est ovale ; dans le fond est une petite ligne lisse et brillante. Mâles et femelles sont aptères.

Les pieds antérieurs sont d'un roux plus pâle que les autres ; les tibias postérieurs sont finement crénelés et pectinés. L'éperon est court et roux. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus dilaté que celui de la femelle.

Cette espèce se distingue par la grosseur de sa ponctuation et la brièveté de son éperon. Elle est commune dans les lieux marécageux sur l'*Eupatorium cannabinum*, Linn. On la rencontre quelquefois en compagnie de *T. aeruginosa*.

49. **T. rufula.** *Oblongo-ovata ; rufo-ferruginea, sutura concolore*

micante; labro infuscato; thorace brevi ruguloso; elytris tenuissimè confusèque punctulatis; femoribus posticis apice plus minusve infuscatis. ♂ ♀ alati.

♂ Ædeagus canaliculatus, apice angulatus modicè recurvatus. Abdominis segmentum ultimum rotundatum, linea longitudinali nigra ornatum.

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4.

La carène est linéaire et un peu arquée. Les festons sont indistincts et confondus avec le front. Les joues sont lisses et brillantes; elles présentent quelques points irréguliers plus ou moins profonds. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté deux points distincts; il est d'un brun noir dans les adultes. L'épistome, les mandibules, les palpes, et le reste de la tête sont ferrugineux. Le front et le vertex sont lisses et brillants. Les yeux sont grands, ovales, noirs et très-saillants. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont les deux tiers de la longueur du corps. Le premier article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième et le troisième ont la moitié de la longueur du premier; les suivants sont plus longs et un peu coniques, et grossissent progressivement; le dernier est obliquement échancré. Les premiers articles sont ferrugineux; les derniers et surtout ceux des mâles sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est un peu plus large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-surbaissés et distinctement rebordés. Le calus est assez fort et occupe le tiers de la bordure; l'angle postérieur est très-ouvert. Le corselet est un peu rugueux et sans points perceptibles. Il est d'un roux ferrugineux surtout vers le bord antérieur. L'écusson est grand, triangulaire et lisse.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles forment une courbe elliptique et s'arrondissent séparément vers l'extrémité; l'angle sutural est arrondi, le calus huméral est très-saillant. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Les élytres sont d'un roux testacé, couvertes de points fins, peu profonds, disposés confusément ou en petites séries, surtout vers la base.

Le dessous du corps est d'un roux ferrugineux. Après la mort de l'insecte, sa poitrine se rembrunit quelquefois. Les derniers segments

de l'abdomen sont fortement ponctués ainsi que le pygidium. L'hémicycle est arrondi et saillant ; le segment qui le précède est arrondi et présente une ligne longitudinale étroite, noire et brillante ; son extrémité est triangulairement échancrée. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et transparentes ainsi que les nervures.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux ; l'extrémité des cuisses postérieures est presque toujours rembrunie, surtout dans les adultes. Les tibias postérieurs sont finement crénelés et pectinés ; l'éperon est court et un peu arqué.

Cette espèce est voisine de *T. pallens*, dont elle se distingue par son corselet plus étroit, par la base plus large des élytres et leur extrémité plus arrondie, et surtout par le dernier segment de l'abdomen du mâle qui est très-convexe, tandis que dans *T. pallens* il est profondément sillonné et renflé de chaque côté.

Je l'ai recueillie en Provence et dans les environs de Lyon.

50. **T. candidula.** *Ovata, convexior; albida vel pallidè spadicea, labro apice infuscato ; thorace minutissimè vel inconspicuè punctulato ; elytris distinctiùs confusèque punctulatis. ♂ ♀ apteri.*

♂. Ædeagus canaliculatus, apice deflexus, breviter angulatus. Abdominis segmentum ultimum longitudinaliter depressum.

Long. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. 1/4.

La carène est linéaire, un peu élargie et arquée au sommet ; les festons sont oblongs et séparés de la carène et du front par un trait fin. Les joues sont lisses et présentent quelques points irréguliers vers le bord antérieur. Le labre est sinueux et noir à son extrémité ; il a de chaque côté deux points distincts. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front est d'un roux ferrugineux ainsi que la face ; il est couvert de rides ou rugosités extrêmement fines. Les yeux sont ovales et saillants ; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont les trois quarts de la longueur du corps et sont entièrement d'un roux pâle. Le premier article est égal au plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième est conique et n'a que la moitié de la longueur du premier ; le troisième est comme le deuxième ; le quatrième est d'un tiers plus long ; les articles cinq à dix sont très-allongés ; leur longueur est au moins quadruple de leur plus grand diamètre ; le dernier est obliquement échancré.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, un peu arrondi et sinueux par derrière et sans bordure; les côtés sont très-recourbés en dessous et arrondis ainsi que l'angle postérieur; ils sont très-finement rebordés. Le calus occupe plus du tiers du bord latéral. Le corselet est brillant, presque lisse ou couvert de points très-petits et souvent indistincts dans les individus récemment éclos. L'écusson est arrondi et lisse.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent jusqu'au milieu; leurs côtés forment des courbes elliptiques régulières indépendamment du corselet; l'angle sutural est arrondi. Le dessous des élytres est très-convexe et couvert d'une ponctuation très-fine, confuse et serrée, qui est plus distincte que celle du corselet. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement ponctuée; le calus huméral est peu saillant. Les élytres et le corselet sont d'un blanc un peu terne tournant à la couleur de paille.

Le dessous du corps est entièrement roux; les derniers segments de l'abdomen sont fortement ponctués, ainsi que le pygidium. L'hémicycle est grand et peu saillant; le segment qui le précède présente une dépression ou sillon profond qui n'en occupe pas toute la longueur. Mâles et femelles sont aptères.

Les pieds sont entièrement roux; les tibias postérieurs sont dentelés ou crénelés dans toute leur longueur et plus fortement dans le milieu; ils sont garnis de cils assez longs. L'éperon est court; le premier article des tarses antérieurs des mâles est un peu dilaté.

J'ai recueilli quelques individus de cette espèce, dans la France méridionale, en mai et juin.

51. **T. ochroleuca**; Marsham. *Oblonga, depressiuscula; pallidè spadicea, labro nigro, fronte thoraceque laevibus; elytris tenuissimè, confusèque punctulatis; femoribus posticis apice fuscis. ♂ ♀ alati.*

♂ Ædeagus canaliculatus, in medio paululùm contractus; apice dilatatus, cochleariformis, obtusè angulatus. Abdominis segmentum ultimum, longitudinaliter profundè sulcatum.

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2 — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 3/4.

Chrysomela ochroleuca, Marsham, Ent. Brit. I. 202. 80.
Haltica ochroleuca, Gyllenhal, Ins. suec. IV. 658. 20-21 ?
Thyamis ochroleuca, Stephens, Illustr. IV. 311. — *Id.*, Manual. 2321.
Altica albella, Duméril. Dictionnaire des sciences nat. I. 524. 7.

La carène est linéaire, un peu dilatée et triangulaire au sommet. Les festons sont ovales, peu distincts et séparés du front par une ligne très-fine et quelquefois imperceptible. Les joues sont lisses et présentent quelques gros points près du bord antérieur. Le labre est obtus et un peu sinueux; il est entièrement noir dans les adultes, sa base est rousse dans les jeunes. Il présente de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules sont ferrugineuses, les palpes sont noirs. Les yeux sont ovales et saillants. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et a le tiers de la longueur du premier; le troisième est un peu plus long et plus mince; les articles cinq à dix sont les plus longs; leur longueur excède trois fois leur plus grand diamètre. Tous les articles sont roux.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, il est un peu arrondi et imperceptiblement rebordé par derrière; les côtés sont très-inclinés et plus distinctement rebordés. Le calus est peu saillant; l'angle postérieur est très-ouvert. Le corselet est roux, lisse et brillant et sans ponctuation. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent un peu et forment un ovale oblong. Leur extrémité est arrondie ainsi que l'angle sutural, elles sont entièrement d'un jaune de paille blanchâtre. Leur partie supérieure est peu convexe. Elles sont couvertes de points très-petits, peu profonds, très-serrés et confus; dans quelques individus une partie des points sont disposés en petites séries et entremêlés de rugosités. Le calus huméral est petit, mais saillant. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne très-finement crénelée.

Tout le dessous du corps est d'un roux plus ou moins ferrugineux. Les derniers segments de l'abdomen sont fortement ponctués. Le pygidium est roux et ponctué finement, son extrémité est lisse. L'hémicycle est grand et saillant; le segment qui le précède est profondément sillonné et renflé de chaque côté du sillon. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et transparentes ainsi que les nervures. Près de leur base l'abdomen est un peu noirâtre.

Tous les pieds sont roux; excepté les cuisses postérieures dont l'extrémité est plus ou moins rembrunie; les tibias postérieurs sont très-finement dentelés ou pectinés dans toute leur longueur; l'éperon

est court et brun. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est peu dilaté.

Gyllenhal ajoute ces mots dans sa description : *pectus brunneum*, *nitidum, praesertim versus latera* ; ce qui ne s'accorde pas avec la description de Marsham, qui dit : *corpus subtus flavescens*.

Cette espèce se trouve dans toute l'Europe. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon, en Provence et en Languedoc, dans les lieux marécageux.

52. **T. pellucida**. *Oblongo-ovata ; rufo-ferruginea, labro apice infuscato ; thorace brevi ruguloso, confusè punctulato ; elytris pellucidis minutè confusèque punctulatis.* ♂ ♀ *alati.*

Var. a. *Subaptera micans.*

Var. b. *Subaptera, ferruginea, femorum apice plus minusve infuscato.*

Var. c *Subaptera, ferruginea, elytrorum punctis profundioribus.*

♂ *Ædeagus latè canaliculatus, recurvatus, versus apicem dilatatus ; apice triangulari deflexo. Abdominis segmentum ultimum basi leviter, apice profundius impressum emarginatum.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2.

La carène est linéaire et contiguë au front. Les festons sont indistincts. Les joues sont brillantes et présentent quelques points inégaux et irréguliers près de la bordure antérieure qui est peu élevée. Le labre est obtusément arrondi et présente de chaque côté et près du milieu deux points très-petits. Il est roux ; sa partie antérieure est plus ou moins rembrunie ; les mandibules et les palpes sont ferrugineux ; le front est brillant ; dans quelques individus il est imperceptiblement granulé ou ridé. Les yeux sont ovales et saillants ; le point suroculaire est petit et placé au-dessus de l'échancrure ; il est souvent indistinct.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps ; le premier article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième est presque ovale et a le tiers de la longueur du premier ; le troisième est aussi long mais plus mince ; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement ; le dernier est encore

plus long et obliquement échancré. Tous les articles sont roux ; les derniers sont un peu assombris par les poils dont ils sont couverts.

Le corselet est beaucoup plus large que long ; il est un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-inclinés et plus distinctement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est arrondi. Le calus est peu saillant. Le corselet est très-finement et confusément ponctué. Les points sont entremêlés de rugosités ; l'écusson est petit, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet ; elles s'élargissent un peu et forment un ovale oblong ; le dessus est un peu convexe ; leurs extrémités sont séparément arrondies ainsi que l'angle sutural ; elles sont ferrugineuses, d'un brillant gélatineux et presque transparentes. Dans quelques individus cette transparence permet de distinguer les segments de l'abdomen. La ponctuation est très-fine, peu distincte et disposée en séries dans sa partie supérieure. Dans la variété *c*, la ponctuation est plus profonde et plus évidente. Le calus huméral est peu saillant ; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement ponctuée ou crénelée ; la suture est plus ou moins d'un roux ferrugineux.

Le dessous du corps est entièrement ferrugineux ; les premiers segments de l'abdomen sont ridés et un peu ponctués. Les derniers le sont plus fortement ainsi que le pygidium. L'hémicycle est grand ; le segment qui le précède est court et dilaté de chaque côté ; dans le milieu est une dépression peu distincte vers sa base et qui s'élargit et devient profonde vers l'extrémité. Le fond de la dépression est lisse et brillant.

L'espèce type est ailée ; les ailes sont blanches et transparentes. Dans les variétés *a* et *b* on ne voit que des rudiments d'ailes.

Les pieds sont ferrugineux ; dans la variété *b*, l'extrémité supérieure des cuisses postérieures est plus ou moins rembrunie. Les tibias postérieurs sont finement crénelés et brièvement pectinés vers leur extrémité. L'éperon est court et fort.

Cette espèce est commune dans les prairies et dans les jardins sur diverses plantes. Elle se trouve dans toute la France. C'est en août et septembre que je l'ai recueillie.

53. **T. pallens.** Stephens. *Oblongo-ovata, pallidè rufa; sutura concolore micante; fronte ferrugineo; labro et epistomate nigris; thorace brevi, nitente; elytris minutè confusèque punctulatis; abdomine pedibusque ferrugineis; femoribus posticis plus minusve infuscatis.* ♂ ♀ *alati.*

Var. a. *Elytrorum punctis propè basin seriatim dispositis.*

♂ *Ædeagus tenuis, canaliculatus, apice trianguluriter acutus. Abdominis segmentum ultimum utrinque dilatatum, in medio longitudinaliter impressum ; impressione laevissima nitente.*

Long. 3 mill. à 3 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Haltica pallens, (Kirby) *in* Catal. de John Curtis.
Thyamis pallens, Stephens, Illustr. 313. 19. — *Id.* Manual, 2329.

La carène faciale est linéaire, un peu arquée ; les festons sont oblongs, indistincts et confondus avec le front. Les joues sont brillantes et un peu rugueuses vers le bord antérieur. Le labre est obtus et présente de chaque côté deux points distincts ; il est noir ainsi que l'épistome. Les mandibules et tout le reste de la tête sont ferrugineux ; le front est lisse et brillant dans la plupart des individus, il présente de fines rides ondulées et transversales. Les yeux sont ovales et très saillants ; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps ; la dimension des articles est variable. Dans la plupart des individus, le premier a la longueur du plus petit diamètre de l'œil ; le deuxième est ovale et a le tiers du premier ; le troisième et le quatrième sont plus longs que le deuxième et sont coniques ; les suivants sont presque aussi longs que le premier ; leur longueur égale quatre fois leur plus grand diamètre ; le dernier est encore plus long ; il est échancré vers son extrémité. Tous les articles sont ferrugineux, les derniers sont un peu rembrunis.

Le corselet est court, presque deux fois aussi large que long, un peu arrondi et imperceptiblement rebordé par derrière. Les côtés sont très-inclinés et distinctement rebordés. Le calus est peu saillant ; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est d'une couleur de paille avec un reflet gélatineux ; on voit presque toujours sur les individus morts, deux ou trois petites bandes plus ou moins foncées. Le corselet présente quelques points varioliques peu distincts. L'écusson est triangulaire, lisse et brillant.

Les élytres s'élargissent à partir de leur base ; leurs côtés s'arrondissent en ellipse jusqu'à l'extrémité ; l'angle sutural est un peu arrondi. Le calus huméral est peu saillant ; la bordure latérale est

accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Elles sont entièrement d'un jaune de paille et couvertes de points très-fins, très-serrés et peu distincts; la suture est translucide. Dans la variété *a*, les points sont plus distincts et disposés en séries linéaires peu régulières.

Le dessous du corps est d'un roux ferrugineux; la poitrine et l'abdomen sont quelquefois un peu rembrunis. Le dernier segment de la femelle est fortement ponctué, il est lisse et brillant vers sa base. Le pygidium est roux et très-fortement ponctué. L'hémicycle est petit; le segment qui le précède est large; et présente dans son milieu un sillon ou dépression longitudinale dont le fond est noir, lisse et brillant. Cette dépression fait paraître les côtés du segment très-renflés et surtout dans les adultes. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et transparentes; les nervures principales sont rousses.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux; l'extrémité des cuisses postérieures est quelquefois un peu rembrunie. Les tibias postérieurs sont finement crénelés, surtout dans leur milieu, et brièvement pectinés vers l'extrémité. L'éperon est fort et un peu arqué.

Cette espèce est commune dans toute la France. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon, dans la Provence et le Languedoc, et sur la montagne du Pilat. J'ai rencontré des individus sur diverses espèces de *Verbascum* et sur la *Scrophularia canina*, Linn.

54. **T. crassicornis**; *Oblongo-ovata; pallidè rufa, sutura ferruginea micante; labro et epistomate nigris; thorace nitente, tenuissimè punctulato; elytris distinctiùs, confusè vel seriatim punctatis; abdomine pedibusque ferrugineis; femoribus posticis plus minusve infuscatis ♂ ♀ alati.*

♂ *Ædeagus latè canaliculatus, apice lanceolatus, rectus. Abdominis segmentum ultimum integrum; linea laevi ornatum.*

Long. 3 mill. à 3 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

La carène est linéaire, un peu élargie et recourbée au sommet qui est presque contigu au front. Les festons sont oblongs, confondus avec le front dont ils ne se distinguent que par leur brillant. Les joues sont lisses et brillantes et présentent près du bord antérieur quelques points oblongs et peu profonds. Le labre est noir ainsi que l'épistome; il est obtusément arrondi et présente de chaque côté deux points inégaux. Les mandibules sont ferrugineuses, et les palpes sont noirs. La face et le front sont ferrugineux, celui-ci est très-finement

granulé. Les yeux sont ovales et saillants ; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième est ovalaire et a le tiers de la longueur du premier ; le troisième est un plus long et plus mince que le précédent ; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement ; les articles sixième à dixième ont deux fois et demie la dimension de leur plus grand diamètre ; le dernier est un peu plus long et légèrement échancré. Tous sont plus forts dans les mâles. Les cinq premiers articles sont roux , les suivants sont très-rembrunis.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long ; il est un peu arrondi et finement rebordé par derrière ; les côtés sont très-inclinés et plus distinctement rebordés. Le calus est peu saillant et occupe le tiers de la bordure ; l'angle postérieur est presque arrondi ; le corselet est d'une couleur de paille avec reflet gélatineux ; il est très-finement et irrégulièrement ponctué; les points sont souvent indistincts. L'écusson est triangulairement arrondi ; il est roux et peu saillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet et un peu convexes. Les côtés s'arrondissent en ellipse jusques à l'extrémité ; l'angle sutural est un peu arrondi , la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Le calus huméral est peu saillant. Les élytres sont d'un jaune de paille , la suture est ferrugineuse. Elles sont couvertes de points petits mais très-distincts. Les points sont disposés près de la base et sur les côtés en séries peu régulières ; ils sont confus et un peu atténués vers l'extrémité.

Le dessous du corps est entièrement d'un roux ferrugineux. Le dernier segment de l'abdomen de la femelle est fortement ponctué. Dans le milieu est une petite ligne longitudinale noire, brillante et un peu carénée. Le pygidium est fortement ponctué et présente des longs cils à son extrémité. L'hémicycle est petit ; le segment qui le précède est lisse en dessus et ponctué sur les côtés, il présente une ligne longitudinale noire , lisse et brillante. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et translucides.

Tous les pieds sont ferrugineux ; l'extrémité supérieure des cuisses postérieures est rembrunie dans les adultes. Leurs tibias sont finement crénelés et pectinés. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est deux fois plus large que le suivant.

Cette espèce est voisine de *T. pallens* dont elle se distingue au premier abord , par la ponctuation plus forte des élytres et la cou-

leur ferrugineuse de la suture. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon et à la Grande-Chartreuse. Elle est moins commune que *T. pallens*.

55. **T. canescens.** *Oblongo-ovata convexa, pallidè spadicea; labro apice infuscato; thorace tenuissimè vel inconspicuè punctulato; elytris distinctius punctulatis; punctis confusis vel seriatim dispositis. Femoribus posticis apice plus minusve infuscatis.* ♂ ♀ *alati.*

Var. *a. aptera.*

♂ *Ædeagus latè canaliculatus, antè apicem recurvatus; apice breviter angulatus, deflexus. Abdominis segmentum ultimum, longitudinaliter impressum; ima parte atra laevissima.*

Long. 1 mill 1/2 à 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

La carène faciale est linéaire, un peu élargie au sommet; les festons sont indistincts et confondus avec le front. Les joues sont lisses et brillantes, et présentent près du bord antérieur quelques petits points qui ne sont distincts que dans les mâles. Le labre est obtus, sinueux et roux; son extrémité est plus ou moins brune; les points sont indistincts. Les mandibules et les palpes sont roux. Le front est presque lisse; à l'aide d'une forte loupe, on reconnaît et surtout dans les mâles une granulation extrêmement fine et disposée en lignes arquées. Les yeux sont ovales; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est conique et n'a pas le tiers de longueur du premier; le troisième est plus long et plus mince que le deuxième. Les suivants grossissent progressivement; la longueur des articles 6 à 10 égale trois fois leur plus grand diamètre; le dernier est conique et obliquement échancré. Tous les articles sont roux; les derniers sont un peu rembrunis dans les mâles.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long; il est arrondi et imperceptiblement rebordé par derrière; les côtés sont inclinés et plus distinctement rebordés ainsi que l'angle sutural qui est arrondi; le calus est peu saillant. Le corselet est presque lisse et sans points distincts dans quelques individus; dans quelques autres ces

points sont très-fins et entremêlés de rides ou rugosités. L'écusson est triangulairement arrondi et lisse.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles forment ensuite une légère courbe elliptique et s'arrondissent séparément vers l'extrémité ainsi que l'angle sutural. Elles sont ponctuées plus fortement et plus distinctement que le corselet; les points sont disposés en lignes plus ou moins régulières dans la partie supérieure et sur les côtés; ils sont confus et évanescents vers l'extrémité; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement crénelée. Le calus huméral est un peu saillant, lisse et brillant. Le corselet et les élytres sont d'un jaune de paille très-pâle. La suture est un peu plus rousse dans les adultes.

Le dessous du corps est entièrement d'un roux ferrugineux dans les adultes; les premiers segments de l'abdomen sont presque lisses sur les côtés; les suivants sont plus distinctement ponctués et ridés; le dernier segment de la ♀ est finement ponctué ainsi que le pygidium. L'hémicycle est grand; le segment qui le précède est longitudinalement déprimé; au fond de la dépression est une ligne noire et brillante dans les adultes; l'extrémité du segment est largement échancrée.

Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides.

Dans la variété *a*, les individus sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Tous les pieds antérieurs sont d'un roux pâle. Les cuisses postérieures ont une teinte ferrugineuse; leur extrémité est plus ou moins rembrunie dans les adultes. Les tibias postérieurs sont crénelés ou pectinés. L'éperon est court et brun. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est dilaté; sa largeur égale la moitié de sa longueur.

Cette espèce est très-voisine de *T. subalbida*; elle s'en distingue au premier abord par la ponctuation des élytres qui est plus ditincte et plus régulière, et par la couleur rousse du dessous du corps.

Environs de Lyon.

56. **T. ferruginea.** *Oblongo-ovata, convexa; ferruginea, labro fusco; antennarum articulis ultimis obscuris; thorace elytrisque densè punctulatis; punctis confusis seriatimque dispositis.* ♂ ♀ *apteri.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, canaliculo propè basin contracto, apice*

lanceolato, acuto, paululùm depresso. Abdominis segmentum ultimum longitudinaliter modicè depressum, linea laevi nigra ornatum.

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. 1/4.

La carène est linéaire ainsi que les festons qui sont peu distincts et entourés de traits fins. Les joues sont brillantes et présentent vers le bord antérieur des ondulations ou quelques points irréguliers. Le labre est noir dans les adultes; il est obtusément arrondi et présente de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules et les palpes sont roux; le front est très-finement granulé. Les yeux sont ovales, peu saillants. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est égal au plus petit diamètre de l'œil; le deuxième n'a que la moitié du premier; il est un peu conique; le troisième est aussi long que le deuxième, mais plus mince; les articles quatre à dix sont aussi longs que le premier; le dernier est conique et obliquement échancré. Tous les articles sont roux; les derniers sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très surbaissés et plus distinctement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est régulièrement arrondi. Le calus est petit et peu saillant. Le corselet est finement ponctué; les points sont peu distincts et confondus avec des rides ou rugosités dans la plupart des individus; de chaque côté et près de la bordure est un petit espace lisse, brillant et sans points. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres s'arrondissent à partir de leur base et forment une courbe elliptique assez régulière; elles s'arrondissent vers l'angle sutural qui est un peu obtus. Elles sont d'un roux ferrugineux ainsi que la tête et le corselet. La ponctuation est partout plus distincte et disposée en séries dirigées dans tous les sens. La suture est un peu plus foncée; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Le calus huméral est finement ponctué et très-peu saillant.

Le dessous du corps est d'un roux ferrugineux; la base de l'abdomen est quelquefois un peu rembrunie ainsi que le métathorax. Les premiers segments sont peu ponctués et présentent quelques rides. Le pygidium est roux et finement ponctué; celui de la femelle est recourbé comme dans *T. juncicola* et *T. lycopi*. L'hémicycle est grand;

le segment qui le précède est longitudinalement et assez profondément déprimé. Dans le fond de la dépression est une ligne noire, lisse et brillante. Mâles et femelles sont ailés ; quelques individus sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Les pieds sont entièrement roux ; les tibias postérieurs sont finement crénelés et pectinés. L'éperon est assez grand et un peu recourbé à son extrémité. Le premier article des tarses antérieurs des mâles est peu dilaté.

Cette espèce est très-voisine de *T. pellucida* et s'en distingue par la ponctuation forte du corselet et des élytres qui ne sont pas translucides. Cette ponctuation ressemble un peu à celle de *T. rubiginosa*, mais elle est moins profonde. Ses antennes sont beaucoup plus courtes et rembrunies vers l'extrémité.

Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon et dans le Bugey.

57. **T. succinea**. *Oblongo-ovata, rufo-ferruginea, labro infuscato; thorace brevi ruguloso, subtilissimè confusèque punctulato; elytris tenuissimè sed distinctius punctulatis. ♂ ♀ apteri.*

♂ Ædeagus canaliculatus, apice dilatàtus cochleariformis, breviter angulatus. Abdominis segmentum ultimum profundè depressum, linea longitudinali laevi ornatum.

Long. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

La carène est linéaire et peu arquée ; les festons sont indistincts et confondus avec le front qui est presque contigu à la carène ou n'en est séparé que par un trait imperceptible ou quelquefois par un petit point. Les joues sont lisses et brillantes et présentent vers le bord antérieur trois ou quatre points oblongs et profonds. Le labre est court, obtus et plus ou moins rembruni et présente de chaque côté deux points distincts. Les mandibules sont ferrugineuses ; les derniers articles des palpes sont rembrunis. Le front est brillant et très-finement granulé ; les yeux sont ovales et saillants ; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps ; le premier article est égal au plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième et le troisième n'ont que la moitié de cette longueur ; le deuxième est ovale ; le troisième est plus mince ; les articles suivants sont presque aussi longs que le premier ; il sont coniques ; le dernier est le plus grand, son échancrure est peu sensible.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long; il est un peu arrondi par derrière et sans bordure; les côtés sont très-inclinés et finement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est arrondi. Le calus est très-peu saillant; le corselet est roux, lisse et brillant; sa ponctuation est très-fine et entremêlée de rides ou rugosités. Elle est imperceptible dans les individus jeunes. L'écusson est très-petit et arrondi.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent encore jusqu'aux deux tiers de leur longueur; l'extrémité est arrondie ainsi que l'angle sutural. Elles forment un ovale un peu oblong; elles sont rousses, d'un brillant gélatineux et presque transparentes; la suture est concolore. La ponctuation est confuse, très-fine et presque nulle dans quelques individus. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement ponctuée ou crénelée. Le calus huméral est lisse, brillant et peu saillant.

Le dessous du corps est d'un roux ferrugineux; les premiers segments de l'abdomen sont lisses sur les côtés et transversalement striés et ponctués dans leur milieu; les derniers sont plus fortement ponctués ainsi que le pygidium qui est bordé de longs poils. L'hémicycle est grand; le segment qui le précède présente une dépression ou fossette profonde dont le fond est orné d'un sillon lisse et brillant, qui est limité vers l'extrémité par une échancrure. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Tous les pieds sont roux; l'extrémité des cuisses postérieures est plus ou moins rembrunie; leurs tibias sont finement crénelés dans les deux tiers de leur longueur et brièvement pectinés à leur extrémité; le premier article des tarses antérieurs des mâles est un peu dilaté. L'éperon est court et rembruni.

Cette espèce est beaucoup plus petite que *T. pellucida*, dont elle diffère encore par sa ponctuation imperceptible.

Je l'ai recueillie dans les pâturages du mont Pilat et des montagnes près de Lyon, pendant le mois de juin.

58. **T. cerina.** *Oblongo-ovata; rufo-ferruginea; labro infuscato; thorace tenuissimè punctulato; elytris profundiùs densèque punctulatis; punctis confusè vel seriatim dispositis. ♂♀ apteri.*

♂ Ædeagus latè canaliculatus, apice dilatatus, breviter lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum impressione laevi ornatum, apice inflexum emarginatum.

Long. 1 mill. 1/2. — Larg. 3/4 mill.

La carène est linéaire et arquée ; les festons sont lancéolés, un peu convexes et séparés de la carène et du front par des traits distincts. Les joues sont presque lisses et présentent des rides et quelques points fins près du bord antérieur. Le labre est arrondi et brun, il présente de chaque côté un point distinct. Les mandibules sont ferrugineuses ; les derniers articles des palpes sont bruns. Le front est très-finement granulé. Les yeux sont ovales et saillants ; le point suroculaire est très-petit et placé au-dessus de l'échancrure.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps ; le premier article a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième a la moitié de la longueur du premier ; le troisième est encore plus court et plus mince ; les suivants sont plus longs et deviennent progressivement plus épais et plus coniques ; le dernier est très-peu échancré. Tous les articles sont roux ; les derniers sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long ; il est un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière ; les côtés sont très-surbaissés et arrondis ainsi que les angles postérieurs ; leur bordure est fine ; le calus est peu saillant. Le corselet est finement ponctué ; les points sont entremêlés de rugosités ; près du bord extérieur est un petit espace lisse et brillant. L'écusson est petit, arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet, et forment avec lui un ovale oblong ; elles sont ponctuées vers la base un peu plus fortement que le corselet ; le plus grand nombre des points sont disposés en lignes et entremêlés de rugosités ; les points s'atténuent un peu vers l'extrémité. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement ponctuée. Le calus huméral est très-peu saillant. Les élytres et le corselet sont d'un roux de cire tournant au ferrugineux ; la suture est un peu plus sombre.

Le dessous du corps est entièrement d'un roux ferrugineux ; les premiers segments de l'abdomen sont légèrement ponctués et ridés dans leur milieu ; les derniers sont finement ponctués ainsi que le pygidium qui est brun, velu, et présente près de sa base un petit sillon. L'hémicycle est petit et arrondi ; le segment qui le précède est également arrondi et sans sillon ni dépression ; son bord antérieur est triangulairement échancré. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Tous les pieds sont roux ; les cuisses postérieures sont très-fortes ; les tibias sont finement dentelés et garnis de cils assez longs. L'éperon est court et roux. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est oblong et un peu dilaté.

Cette espèce est de la grandeur de *T. pusilla* dont elle se distingue au premier abord par la convexité de ses festons et la couleur ferrugineuse de son abdomen. Elle est plus petite que sa voisine *T. ferruginea*.

On la rencontre au printemps dans les prairies.

59. **T. ordinata.** *Oblongo-ovata, rufo-testacea, sutura obscuriori ; labro epistomateque nigris ; pectore abdomineque rufis ; thorace tenuissimè, elytris distinctè punctatis, punctis dorsalibus seriatim dispositis: pedibus rufis, femoribus posticis ferrugineis. ♂ ♀ apteri.*

♂ *Ædeagus rectus, canaliculatus, apice depressus, acutè lanceolatus ; Abdominis segmentum ultimum punctatum.*

Long. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 3/4. — Larg. 3/4 mill. à 1 mill.

La carène est linéaire, un peu arquée ; les festons sont lancéolés, aigus et déprimés, et séparés du front par un trait distinct. Les joues sont brillantes ; près de leur bord antérieur est une ligne de points irréguliers. Le labre est obtusément arrondi, ses points sont presque indistincts ; il est noir ainsi que l'épistome. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front est roux ainsi que la face ; il est très-finement granulé. Les yeux sont ovales et saillants ; le point suroculaire est contigu à l'échancrure.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième est ovale et oblong et a presque la moitié de la longueur du premier ; le troisième est plus mince ; les suivants sont plus longs et grossissent progressivement ; le dernier est un peu plus long que les précédents et obliquement échancré. Tous les articles sont roux, les derniers sont un peu rembrunis.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, un peu arrondi et finement rebordé par derrière. Les côtés sont très-surbaissés et plus distinctement rebordés ; le calus est assez grand et saillant ; l'angle postérieur est arrondi. Le corselet est roux et brillant ; son bord antérieur est un peu rembruni dans les adultes ; il est partout finement et confusément ponctué. L'écusson est arrondi, lisse, roux et brillant.

Les élytres sont beaucoup plus larges que le corselet; elles s'élargissent encore un peu, forment un ovale oblong et s'arrondissent vers l'extrémité ainsi que l'angle sutural. Elles sont rousses, très-convexes et ponctuées plus fortement que le corselet; les points de la partie supérieure sont disposés en lignes longitudinales presque droites jusqu'aux trois quarts; ils sont un peu confus vers l'extrémité et sur les côtés; la suture est un peu brune. Le calus huméral est lisse et peu saillant; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée.

Le dessous du corps est entièrement roux; les premiers segments de l'abdomen présentent quelques points; dans les suivants les points sont confondus avec les rides transversales; le dernier est plus distinctement ponctué. L'hémicycle est petit, arrondi; le segment qui le précède est un peu déprimé et légèrement échancré. Mâles et femelles sont aptères.

Les pieds antérieurs, les tibias et les tarses sont roux; les cuisses postérieures ont une teinte ferrugineuse; leur extrémité supérieure est un peu rembrunie dans les adultes. L'éperon est court et brun. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est très-dilaté.

Cette espèce se distingue par la régularité des lignes ponctuées dans la partie supérieure des élytres. Je l'ai recueillie en juin, dans la Provence.

60. **T. membranacea.** *Ovata, convexior, rufo-ferruginea; labro infuscato; thorace elytrisque lucidis punctulatis; punctis confusis vel seriatim dispositis. ♂ ♀ apteri.*

♂ *Ædeagus canaliculatus; canaliculo contracto, apice dilatato, obtusè angulato. Abdominis segmentum ultimum breviter impressum, impressione laevi.*

Var. a. *Junior, elytris vix conspicuè punctulatis, punctis evanescentibus.*

Long. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

La carène est linéaire; les festons sont lancéolés, aigus et séparés de la carène et du front par des traits distincts. Les joues sont lisses et brillantes et présentent près du bord antérieur quelques petits points irréguliers. Toute la face est rousse et brillante ainsi que les mandibules. Le dernier article des palpes est brun. Le labre est obtusément arrondi; son extrémité est plus ou moins rembrunie et présente de chaque côté deux points peu distincts. Le front est fer-

rugineux et finement granulé. Les yeux sont ovales et saillants ; le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont plus de la moitié de la longueur du corps. Le premier article est presque égal au plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième est ovale et a la moitié de la longueur du premier ; le deuxième et le quatrième sont un peu plus longs mais plus minces que le deuxième ; les suivants ont la longueur du premier et grossissent progressivement ; le dernier est obliquement échancré. Tous les articles sont roux, les derniers sont un peu assombris.

Le corselet est beaucoup plus large que long ; il est très-peu arrondi par derrière et sans bordure distincte. Les côtés sont très-inclinés, distinctement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est très-ouvert. Le calus est saillant et occupe le tiers de la bordure. Le corselet est ferrugineux et couvert de points irréguliers entremêlés de rugosités ; près du bord latéral est un petit espace lisse. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; elles s'élargissent jusqu'au milieu ; leurs côtés présentent des courbes elliptiques régulières et forment un ovale, indépendamment du corselet. L'angle sutural est arrondi. Les élytres sont d'un roux plus pâle que le corselet ; leur ponctuation est distincte dans les adultes ; elle est très-fine et presque imperceptible dans les individus récemment éclos et dont les élytres ont un brillant gélatineux et la transparence d'une membrane. Les points sont confus ou disposés en lignes ou séries dans la partie supérieure ; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Le calus huméral est très-peu saillant.

Le dessous du corps est entièrement roux ; les premiers segments de l'abdomen sont presque lisses ; les derniers sont plus fortement ponctués ainsi que le pygidium. L'hémicycle est grand, arrondi ; le le segment qui le précède est légèrement déprimé ; le fond de la dépression est lisse et brillant. Mâles et femelles sont aptères.

Tous les pieds sont roux ; les cuisses postérieures sont fortes et ferrugineuses. Les tibias postérieurs sont crénelés, pectinés et garnis de longs cils. L'éperon est roux et assez fort. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est très-peu dilaté.

Cette espèce ressemble à *T. nana* par sa forme et sa grandeur ; mais elle en diffère par sa couleur ferrugineuse et sa ponctuation.

Recueillie dans les pâturages des environs de Lyon.

61. **T. nana**. *Ovata, convexior, albida vel pallidè spadicea, labro*

infuscato; capite ferrugineo, encarpis oblongis distinctis. Thorace ruguloso, minutè punctulato; elytris distinctius confuseque punctulatis. ♂ ♀ *apteri.*

♂ *Ædeagus canaliculatus, apicè acutus, incurvatus. Abdominis segmentum ultimum convexum, apice triangulariter emarginatum.*

Long. 1 mill. 1/2. — Larg. 1 mill.

La carène est linéaire, un peu arquée et épaissie au sommet; les festons sont oblongs, très-distincts et séparés de la carène et du front par un trait assez profond. Les joues sont lisses et un peu rugueuses vers la bordure antérieure qui forme presque un angle droit avec la carène. Le labre est court, obtus et un peu sinueux; ses points sont imperceptibles; il est légèrement rembruni vers l'extrémité ainsi que les mandibules et les palpes. Le front est très-finement granulé; il est ferrugineux ainsi que la face. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure.

Les antennes ont un peu plus de la moitié de la longueur du corps; le premier article est égal au plus petit diamètre de l'œil; le deuxième est presque ovale et n'a que le tiers de la longueur du premier; le troisième est un peu plus long et plus mince; le quatrième et les suivants sont plus longs et grossissent progressivement; les articles 6 à 10 sont plus forts surtout dans les mâles; leur longueur égale deux fois et demie leur plus grand diamètre; le dernier est plus long et obliquement échancré. Les articles 1 à 5 sont roux; les suivants sont bruns dans les adultes.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, un peu arrondi et imperceptiblement rebordé par derrière; les côtés sont très-inclinés et contournés en dessous; ils sont finement rebordés ainsi que l'angle postérieur qui est obtusément anguleux. Le calus est assez saillant et occupe le tiers de la bordure. Le corselet est brillant, couvert d'une ponctuation très-fine et entremêlée de rugosités. L'écusson est en triangle à côtés un peu arrondis.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent jusqu'au milieu; les côtés présentent des courbes elliptiques régulières et forment indépendamment du corselet un ovale obtus au sommet; l'angle sutural est arrondi. Le dessus des élytres est très-convexe et couvert d'une ponctuation aussi fine que celle du corselet, confuse et très-serrée; la suture est un peu rousse et translucide. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement

ponctuée. Le calus huméral est très-peu saillant. Les élytres et le corselet sont d'un blanc un peu terne, tournant à la couleur de paille.

Le dessous du corps est entièrement roux : les premiers segments de l'abdomen ne sont ponctués que dans leur milieu et vers le bord extérieur ; le reste est lisse et brillant ; le troisième et le quatrième segments sont ponctués et ridés ; le dernier segment est finement ponctué ainsi que le pygidium. L'hémicycle est petit et peu saillant ; le segment qui le précède n'a pas de dépression ni de sillon ; son bord antérieur est triangulairement échancré. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux ; les tibias postérieurs sont finement dentelés ou pectinés dans toute leur longueur et garnis de cils assez longs ; l'éperon est court et brun. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus large que celui de la femelle.

Cette espèce par son facies est très-voisine de *T. candidula* ; mais elle n'a que la moitié de la grandeur de celle-ci ; elle en diffère par ses festons plus distincts et la ponctuation du corselet et des élytres.

Je l'ai recueillie dans les pâturages des environs de Lyon, de la montagne de Pilat, et de la montagne du Colombier dans le Bugey. Sa taille exiguë ainsi que celle de *T. cerina*, ne permet pas de découvrir facilement cette espèce.

Genre *Lithonoma*, Lithonome ; (Chevrolat) (1).

Antennae undecim articulatae ; articulis brevibus.

Carina, encarpisque nullis.

Thorax integer, latè marginatus, profundè punctatus.

Conspectus oblongus, depressus ; elytra profundè punctata, punctis confusis vel seriatim dispositis.

Tibiae posteriores, extensione acuta ornati.

Tarsorum posteriorum articulis emarginatis villosis ; articulus quartus laevis globoso inflatus.

Les caractères de ce genre créé par M. Chevrolat dans le Catalogue de M. Dejean, n'ont pas été publiés. Une seule espèce a été décrite par Illiger et placée en tête de la famille des *Physapodes*, première

(2) *In* Dejean, Catal.

division de son genre *Haltica*. Cette division et la suivante, les *Oedipodes*, ont pour caractère commun le renflement arrondi du dernier article des tarses postérieurs. Quant aux caractères séparables de ces deux familles, Illiger n'a indiqué que la ponctuation des élytres qui est confuse dans les *Physapodes*, et ponctuée-striée dans les *Oedipodes*, dont aucune espèce n'a été signalée en Europe.

1. **L. marginella**; Illiger. *Oblonga, depressa, cyanea, profundè punctata. Thoracis elytrorumque limbo pallidè luteo; elytrorum maculis quatuor obliquis, pallidè luteis. ♀ ♂ apteri.*

♂ *Ædeagus laevissimus, propè basin semi-cylindricus, versus apicem attenuatus, sulcatus, apice rotundatus.*

♂ *Abdominis segmentum ultimum triangulariter emarginatum, à basi ad apicem sulcatum.*

Long. 3 1/2 mill. à 5 mill. — Larg. 2 mill. 3/4 à 3 mill. 1/4.

Haltica marginella, Illiger, Magaz. VI. 55. 1 et 84. 4.
Chrysomela cincta, Fabr. Spec. Ins. I. 132. 90. — *Id.* Mantissa. 1. 76. 119.
Galleruca cincta, Fabr. Ent. Syst. pars 2e page 26. n° 62.
Galleruca marginella, Fab. Syst. Eleuth. I. 496. 96.
Altica cincta, Oliv. Encycl. méth. IV. 106. 12.
Altica marginella, Oliv. Entom. V. 688. 34. tab. 2. fig. 34. — Latreille, hist. des crust. et ins. XII. 14. 28.

Les antennes sont composées de onze articles; leur longueur n'atteint pas la moitié de la longueur du corps; le premier article est oblong; sa longueur égale le plus grand diamètre de l'œil; le second a le tiers de la longueur du premier; il est petit, presque arrondi, et dans les mâles, le troisième est oblong et mince. Les suivants sont plus épais et tronqués à leur extrémité; leur plus grand diamètre égale les trois quarts de leur longueur; le dernier est plus allongé et sans échancrure distincte. Tous les articles sont bruns, couverts de poils roux et portent à leur extrémité quelques poils plus grands. Le premier et le second articles présentent quelques points gros et profonds. Le canthus est arrondi et ferrrugineux.

La face, le front et le vertex sont d'un bleu foncé brillant; ils sont couverts de rugosités et de points inégaux et profonds. La face est limitée antérieurement par une bordure forte et élevée; au milieu est une petite saillie arrondie à sa base, très-rétrécie et aiguë au sommet. Cette saillie est lisse et brillante et remplace la carène qui existe dans la face d'un assez grand nombre d'espèces

des autres genres. Au-dessus sont deux espaces très-lisses et brillants, plus ou moins ébréchés et formant un simulacre de festons; ces espaces sont, ainsi que le front et le vertex, couverts de gros points inégaux et irréguliers, entre lesquels il est difficile de distinguer les points suroculaires. Les yeux sont bruns et presque hémisphériques; leurs cornules sont dirigées en lignes transversales. L'épistome et le labre sont lisses et brillants; le labre est sinueux et presque bilobé; il présente de chaque côté trois points, dont les médians sont les plus gros. Les mandibules ont quatre dents courtes et un peu obtuses; elles sont ferrugineuses; les palpes sont bruns; leur avant-dernier article est très-gros; le dernier est plus petit et conique.

Le corselet est deux fois aussi large que long, coupé droit pardevant et sans bordure; un peu arrondi et très-finement rebordé par derrière; les côtés sont un peu inclinés; leur bordure est forte, saillante et terminée par un petit calus qui dépasse la bordure antérieure. Le dessus du corselet est d'un bleu très-brillant; les côtés sont ornés d'une bande marginale d'un jaune pâle. Vers le bord antérieur et vers le bord postérieur est une bordure de la même couleur qui n'atteint pas les bords latéraux. Tout le reste du corselet est couvert de points irréguliers et très-gros; les intervalles sont lisses et brillants; les points sont plus petits dans les espaces tachés.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; elles s'élargissent ensuite et s'arrondissent vers l'angle sutural qui est presque droit : la suture est fine; le calus huméral est indistinct et couvert de gros points ainsi que le reste des élytres; les points sont disposés irrégulièrement ou par petites séries. Les interstices sont lisses; les élytres sont comme le corselet d'un bleu plus ou moins foncé et très-brillant; tout le contour latéral présente une large bordure d'un jaune pâle; dans la partie supérieure et un peu rapprochée de la suture, on voit sur chaque élytre deux taches oblongues d'un jaune pâle; elles sont tournées obliquement; leur grandeur varie dans quelques individus.

Le dessous du corps est noir; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués, surtout dans le milieu; ils présentent sur les côtés des poils roux. Le pygidium est sans sillon et un peu ponctué. L'hémicycle du mâle est grand, peu arrondi; le segment qui le précède est sillonné depuis sa base jusqu'à l'échancrure triangulaire qui est en face de l'hémicycle. Tous les individus qui m'ont été communiqués sont privés d'ailes.

Les cuisses sont très-fortes ; leur largeur dépasse la moitié de leur longueu . Le canal qui reçoit le tibia est large et profond. La surface extérieure de toutes les cuisses est distinctement ponctuée; le tibia postérieur est un peu moins long que la cuisse. Sur le bord extérieur et aux deux tiers de sa longueur est une dent assez forte, mais plus aiguë que dans les genres *Plectroscelis* et *Chaetocnema;* entre cette dent et l'extrémité du tibia est une frange de poils fins. Les cuisses sont d'un brun noir, ainsi que tous les tibias et les articulations. Le premier article des tarses postérieurs est large ; le second est très-petit; le troisième est un peu plus grand ; ils sont bilobés, ciliés et velus ; le quatrième est lisse et brillant, très-renflé à son extrémité ; les crochets ont à leur base un petit appendice. L'éperon est brun, un peu allongé et obtus ; il est placé sous l'extrémité supérieure du tibia. Le premier article des tarses antérieurs est très-large, surtout dans les mâles ; les autres articles sont disposés comme ceux des tarses postérieurs, mais le dernier n'est pas renflé.

Les exemplaires qui m'ont été communiqués, ont été recueillis en Espagne, sur des coteaux arides; mais personne n'a indiqué la plante dont sa larve se nourrit. Illiger l'a décrite sur des individus recueillis aux environs de Coimbre et de Lisbonne, par Hoffmansegg.

2. **L. andalusiaca** ; Rosenhauer. *Oblonga, depressa, virescens, profundè punctata, thoracis elytrorumque limbo pallidè luteo ; elytrorum fascia longitudinali, leviter arcuata à marginibus sejuncta.* ♀ ♂ *apteri.*

♂ *Ædeagus ?*

♂ *Abdominis segmentum ultimum triangulariter emarginatum, in media parte brevi laevissima.*

Long. 3 mill. 1/2 à 5 mill. — Larg. 2 mill. 3/4 à 3 mill. 1/4.

Lithonoma andalusiaca, (Rambur) *in* Dejean, Catal. 1837.
Lithonoma andalusica, Rosenhauer, Thiere Andalusiens, (1856) page 333 tab. III. fig. c.

Les antennes sont composées de onze articles; leur longueur atteint la moitié de la longueur du corps ; elles sont beaucoup plus épaisses que celle de *L. marginella* ; le premier article est oblong; sa longueur égale le plus grand diamètre de l'œil ; le second a le tiers du premier ; il est petit, presque arrondi ; le troisième est mince et

oblong dans les deux sexes. Les suivants sont plus épais et tronqués à leur extrémité ; leur plus grand diamètre égale les trois quarts de leur longueur; le dernier est plus allongé et sans échancrure distincte. Le canthus est arrondi et ferrugineux; tous les articles sont bruns, rugueux, couverts de poils roux et présentent à leur extrémité quelques poils plus grands. Les quatre premiers articles présentent quelques points gros et profonds.

La face, le front et le vertex sont d'un noir foncé brillant, couverts de rugosités et de points inégaux et profonds. La saillie entre les antennes est presque indistincte; elle est remplacée par des rugosités comme celles de la face; entre les antennes ces rugosités ont la forme de quatre petits traits ou carènes ; on ne voit pas de point suroculaire. Les yeux sont bruns, presque hémisphériques ; leurs cornules sont dirigées en lignes transversales. L'épistome et le labre sont bruns, lisses et brillants ; le labre est sinueux et presque bilobé; il présente de chaque côté deux ou trois petits points. Les mandibules ont quatre dents courtes et peu aiguës : les palpes sont bruns, courts; le dernier article est de la grosseur du précédent, conique et poilu.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long; il est coupé droit par devant et sans bordure, et très-finement rebordé par derrière. Les côtés sont un peu inclinés ; leur bordure est forte, saillante et terminée par un petit calus qui dépasse la bordure antérieure. Le dessus du corselet est d'un brun noirâtre un peu brillant et quelquefois il présente une teinte violacée. Les côtés sont ornés d'une bande marginale tournant un peu au jaune d'ocre. Vers le bord antérieur et vers le bord postérieur est une bande de la même couleur qui n'atteint pas les bords latéraux ; tout le reste du corselet est couvert de points plus forts que ceux de *L. marginella*, et entremêlés de rugosités.

Les élytres sont vertes et présentent quelquefois un léger reflet bleuâtre ; le contour latéral est comme dans sa voisine, orné d'une large bande d'un jaune d'ocre. Sur chaque élytre est une large bande longitudinale d'un jaune un peu plus pâle que la bordure extérieure. Cette bande est isolée et n'atteint pas les bords; elle est un peu arquée et sa courbe est rapprochée de la suture; l'extrémité postérieure de cette bande est un peu élargie. La ponctuation des élytres est beaucoup plus forte que celle de *L. marginella* ; elle est irrégulière et très-confuse ou disposée en petites séries.

Le dessous du corps est noir; les segments de l'abdomen sont plus fortement ponctués que ceux de *L. marginella*; le pygidium est sans

sillon et fortement ponctué. L'hémicycle du mâle est de moyenne taille et un peu arrondi ; le segment qui le précède, présente en face de l'hémicycle un petit espace très-lisse et brillant et largement échancré à son extrémité. Tous les individus qui m'ont été communiqués étaient privés d'ailes.

Les cuisses sont très-fortes ; leur largeur dépasse la moitié de leur longueur ; le canal qui reçoit le tibia est large et profond ; la surface extérieure de toutes les cuisses est distinctement et profondément ponctuée. Le tibia postérieur est un peu moins long que la cuisse ; il présente en dessus une excavation longitudinale dont le rebord extérieur présente une dent assez forte ; entre cette dent et l'extrémité du tibia est une frange de poils fins. Les cuisses sont d'un brun noir ainsi que tous les tibias et les articulations. Le premier article des tarses postérieurs est large, le second est très-petit, le troisième est un peu plus grand ; tous sont bilobés, ciliés et velus. Le quatrième est lisse et brillant, très-renflé et arrondi à son extrémité. L'éperon est brun, court et obtus ; il est placé sous l'extrémité supérieure du tibia. Le premier article des tarses antérieurs est très-large, surtout dans les mâles ; les autres articles sont disposés comme ceux des tarses postérieurs, mais le dernier n'est pas renflé.

Cet insecte a été recueilli en Andalousie, dans les environs d'Algésiras, par M. Rosenhauer. M. Rambur a eu l'obligeance de me communiquer l'un des exemplaires qu'il avait recueillis dans la même localité.

Genre *Phyllotreta*, PHYLLOTRÈTE ; (Chevrolat) (1).

Antennae undecim articulatae.

Antennarum articuli 4-5, in paucis maribus dilatati.

Carina angusta apice plus minusve dilatata.

Thorax integer punctulatus.

Conspectus variabilis ; ovalis vel elongatus, plus minusve depressus ; elytris confusè vel seriatim punctulatis.

A. *Elytra nigra ; vitta longitudinali lutea, plus minusve sinuata, vel interrupta.*

B. *Elytra ubique concolora.*

(1) *In* DEJEAN, Catal.

La forme des espèces de ce genre est très-variable. Le contour de la plupart est ovalaire, mais le dessus est plus ou moins déprimé. Une seule, *Ph. quadripustulata*, est régulièrement ovale et très-convexe. Les trois dernières espèces sont très-allongées, déprimées et obtusément arrondies à leur extrémté.

La carène est linéaire et forme par devant une assez notable bifurcation qui forme la bordure des joues Elle est souvent contiguë aux festons dont la forme est variable et qui sont divisés par une fossette ou un trait fin. Les festons sont presque toujours confondus avec le front. Les yeux sont très-noirs, ovales ou oblongs; leurs cornéules sont très-petites et disposées en séries. Les joues sont brillantes, un peu rugueuses, et portent près de la bifurcation de la carène une série de points plus ou moins réguliers et profonds. Elles sont ainsi que le labre ornées de quelques poils. Le labre et les mandibules sont noirs. Les palpes sont rarement ferrugineux.

Les antennes ont ordinairement la moitié de la longueur du corps. La longueur et l'épaisseur des articles est variable. La forme des antennes de douze espèces est semblable dans les deux sexes. Dans les autres, les articles quatrième à cinquième sont plus ou moins dilatés dans les mâles. Le résultat le plus remarquable de cette dilatation est dans la *Ph. antennata*.

Le corselet paraît plus étroit par devant, parce que dans cette partie les côtés sont surbaissés et un peu tournés en dessous. La bordure est terminée antérieurement par un petit calus qui n'offre pas de différences remarquables entre les espèces. L'écusson est petit, arrondi, plus ou moins lisse ou rugueux.

La coloration des élytres permet de diviser ce genre en deux sections : 1° élytres noires, ornées de bandes ou de taches jaunes ou sulfureuses; 2° élytres unicolores, cuivreuses, bronzées ou noires avec ou sans reflets bleus ou verts. Les ailes sont d'un blanc plus ou moins nébuleux et translucides. Leur nervures principales sont rousses ou d'une teinte brune plus ou moins foncée.

Tout le dessous du corps est noir et ponctué; le dessous de la tête et celui du corselet sont fortement ridés. Les segments de l'abdomen présentent des rides très-fines et sont couverts de petits points peu serrés et de chacun desquels sort un petit poil blanc. Le dessus du pygidium est intact et très-ponctué. Le dessous de celui des femelles est un peu sinueux à son extrémité. Celui des mâles est triangulairement et plus ou moins profondément échancré; et souvent cette échancrure est précédée d'un trait ou sillon longitudinal plus ou

moins distinct. L'hémicycle est un peu ouvert ou arrondi et plus ou moins saillant.

Les cuisses sont un peu oblongues ; leur diamètre égale la moitié de leur longueur. Les tibias postérieurs ont presque la longueur des cuisses ; ils s'épaississent vers leur extrémité ; leurs côtés sont comprimés ; mais ils ne sont pas sillonnés en dessous pour recevoir les tarses. Ils sont couverts d'une villosité fine et portent en dessous et près de leur extrémité une rangée de cils ou petits poils raides très-fins ; sous le rebord convexe de leur extrémité est une épine ou éperon très-petit. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est plus large que celui de la femelle. Le premier article des tarses postérieurs a le tiers de la longueur du tibia ; le second a le tiers de la longueur du premier ; le troisième est plus court que le précédent et bilobé. Les crochets sont très recourbés ; leur base est un peu renflée mais sans apophyse.

La plupart des espèces de ce genre, soit en état de larves, soit après leur dernière transformation, se nourrissent de diverses plantes de la famille des Crucifères.

PREMIÈRE DIVISION.

Elytres noires ornées de taches ou bandes d'un jaune sulfureux.

a. Bandes sans échancrures ou sinuosités, atteignant le sommet des élytres. — *Armoraciae.*

— n'atteignant pas le sommet des élytres. — *Humeralis.*

b. Bandes étroites et un peu sinueuses. — *Vittula.*

c. Bandes sinueuses, leur extrémité postérieure recourbée vers la suture.

Partie médiane de tous les tibias, brune.

Article cinquième des antennes du mâle un peu dilaté. — *Flexuosa.*

Tous les tibias ferrugineux. Articles quatrième et cinquième du mâle un peu dilatés et striés en dessous. — *Nemorum.*

d. Bandes échancrées dans la partie médiane.

Echancrure profonde, tache humérale isolée.

Article cinquième du mâle allongé, dilaté et recourbé. — *Excisa.*

Echancrure large ; tache humérale contiguë à la marge, noire. Articles quatrième et cinquième du mâle dilatés, le cinquième recourbé. *Sinuata.*

e. Bandes interrompues dans leur milieu et souvent converties en deux taches jaunes et irrégulières.

Corps ovalaire, ponctuation très-forte. *Tetrastigma.*

— ponctuation très-fine. *Varians.*

Corps ovale, très-convexe. Article cinquième du mâle dilaté et déprimé. *Quadripustulata.*

f. Bande jaune atteignant le bord externe près duquel est une tache noire isolée. *Biguttata.*

DEUXIÈME DIVISION.

Elytres sans bandes ou taches jaunes.

a. Premiers articles des antennes ferrugineux.

Points des élytres profonds et disposés en lignes régulières dans toute la partie supérieure. *Obscurella.*

Points fins et disposés en séries. Tête fortement ponctuée. *Atra.*

Ponctuation uniforme, très-fine et confuse. *Punctulata.*

Points confus, entremêlés de rides ; vertex séparé du front par une ligne ponctuée et arquée. *Diademata.*

Points en lignes distinctes dans le milieu des élytres. *Colorea.*

b. Antennes entièrement noires.

Points confus; articles troisième, quatrième et cinquième des antennes des mâles très-dilatés. Elytres noires. *Melaena.*

Elytres bronzées avec reflet bleu ou vert. Articles des antennes semblables dans les deux sexes. *Lepidii.*

Elytres cuivreuses et obtuses. Le cinquième article des antennes des mâles à peine dilaté. Dernier segment de l'abdomen dépassant l'extrémité des élytres. *Procera.*

Elytres bronzées ; premier article des antennes et articulations des pieds un peu roux. Quatrième article des antennes du mâle très-élargi et déprimé. *Antennata.*

1. **P. armoraciae**; Entom. Hefte. *Oblongo-ovata, vix depressa, nigra; elytris subtilissimè punctulatis; vitta longitudinali flava, latissima humerum tegente; antennarum basi, genubus, tibiis tarsisque pallidè luteis.*

♂ *Antennarum articulus quartus crassiusculus.*

♂ *Ædeagus modicè arcuatus laevissimus, apice arcuatim incisus, bidentatus, suprà versus apicem breviter excavatus; subtus, partim canaliculatus.*

Long. 3 mill. — Larg. 2 mill.

Haltica armoraciae, Entom. Heft. II. 75. 44. tab. III. fig. 6. — Illiger, Magaz. VI. 150. 93. — Gyll. Ins. suec. IV. 654. 8-9. — Duft. Faun. austr. III. 254. 7. — Redt. Faun. austr. 531. 28.

Tête noire, brillante; carène brève, linéaire, élargie au sommet; festons divisés par une petite fossette, mais presque contigus avec la carène et le front. Le front et le vertex sont couverts de points inégaux; on en voit quelques-uns sur les festons; les intervalles sont très-finement rugueux; les joues ont une double ligne de gros points. Le labre, les mandibules, les palpes et les yeux sont noirs.

Les trois premiers articles des antennes sont ferrugineux; tous les autres sont noirs. Le premier égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil; le second est ovale et n'a que la moitié de la longueur du premier; le troisième est un peu plus long; le quatrième d'un tiers plus grand que le troisième; les suivants sont à peu près égaux et grossissent insensiblement jusqu'au dernier qui est terminé en cône un peu obliquement tronqué. Le quatrième article du mâle est un peu plus épais, mais n'offre aucune dilatation anomale.

Le corselet est de la couleur de la tête, une fois et demie aussi large que long; coupé droit par devant et par derrière, arrondi sur les côtés qui sont un peu tournés en dessous et fortement rebordés. Le dessus est régulièrement convexe et couvert de gros points dispersés ou disposés en petites séries. Les intervalles sont plans et très-finement rugueux L'écusson est très-petit, arrondi, noir et brillant.

Les élytres sont quatre fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à sa base, et deux fois aussi larges dans le milieu. Elles s'arrondissent ensemble vers l'extrémité; leur contour avec celui du corselet forment un ovale assez régulier. La suture n'est sensiblement rebordée que du milieu à l'extrémité; la bordure latérale est forte et

accompagnée d'une ligne de points qui s'affaiblit à partir du milieu. La marge inférieure est noire, très-lisse et brillante. Les élytres sont couvertes de points très-fins, dont quelques-uns sont disposés en petites lignes irrégulières ; les points sont beaucoup plus forts autour de l'écusson. Une large bande jaune couvre les deux tiers de la largeur des élytres ; cette bande part de la base et s'arrondit vers l'extrémité qu'elle n'atteint pas. La partie noire qui joint la suture est plus large au milieu ; la partie extérieure forme une bande étroite qui disparaît vers le calus huméral. Les ailes sont d'un blanc nébuleux ; les nervures sont rousses.

Le dernier segment de l'abdomen de la ♀ est marqué en dessous et dans les deux tiers de sa longueur par une impression ou sillon longitudinal. L'hémicycle du ♂ est grand et saillant ; le segment qui le précède présente une dépression ou sillon, dont la profondeur varie et dont le fond est lisse et brillant.

Les cuisses antérieures et les intermédiaires sont noires, à l'exception des genoux qui sont ferrugineux ainsi que tous les tibias et les tarses. Les cuisses postérieures sont entièrement noires.

Cette espèce se trouve dans le nord de la France, sur le *Cochlearia armoracia*. J'ai reçu des individus recueillis en Finlande.

2. **P. humeralis.** *Oblongo-ovata, subdepressa, nigra. Elytris subtilissime punctulatis. Vitta longitudinali lata, pallidè flava, humerum non tegente. Antennarum articulis 3 vel 4 baseos, genubus, tibiarum basi tarsisque rufo-ferrugineis.*

♂ *Antennarum articulo 4 modicè dilatato, ovato, compresso, subtùs concavo.*

♂ *Ædeagus ferè rectus laevis, usque ad medium latè canaliculatus, apex obtusè rotundatus, subtus transversim striolatus, canaliculo strenuo.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

Tête d'un noir foncé peu brillant. Carène tranchante ; elle se lie avec les festons qui sont lisses et séparés par une impression ponctuée. Joues légèrement rugueuses sans ponctuation. Front et vertex entièrement couverts de points forts et égaux.

Labre, mandibules, palpes et yeux noirs.

Antennes noires à l'exception des trois premiers articles qui sont entièrement d'un rouge ferrugineux ; le quatrième est quelquefois en tout ou partie de la même couleur ; le premier égale le diamètre de

l'œil ; le deuxième et le troisième sont de moitié moins longs ; les suivants sont égaux et grossissent insensiblement et progressivement ; le dernier est en ovale allongé, peu conique et peu sensiblement tronqué ; le quatrième article du ♂ est un peu renflé et plus épais que les autres, mais il ne paraît pas comprimé.

Le corselet est de la couleur de la tête, une fois et demie aussi large que long, coupé droit par devant et par derrière, arrondi sur les côtés où il est finement rebordé. Le sillon que cette bordure laisse entre elle et l'intérieur du corselet est un peu recourbé à son extrémité postérieure. Le corselet n'est pas rebordé par derrière ; il est régulièrement convexe et couvert de points très-petits mais un peu plus forts et un peu plus serrés que dans *Ph. armoraciae*. Quelques-uns sont disposés par petites séries curvilignes. Les intervalles sont très-finement granulés. L'écusson est noir et finement rugueux.

Les élytres sont cinq fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à la base et deux fois aussi larges dans le milieu ; les côtés sont presque droits. Elles s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. Elles sont finement rebordées le long de la suture et plus fortement sur les côtés. La bordure latérale est accompagnée dans les trois quarts de sa longueur par une ligne pointée. La marge inférieure est noire, brillante et un peu ridée. Les élytres sont entièrement couvertes de points très-fins, plus profonds que dans *Ph. armoraciae*, disposés irrégulièrement et assez rarement par petites séries. Elles sont noires et ornées d'une bande jaune qui part de leur base, s'élargit brusquement au-dessous du calus huméral et se rétrécit vers leur extrémité où elle se termine en courbe obtuse tournée vers la suture. Le calus huméral forme avec la partie noire marginale une espèce de crochet. La partie noire suturale est parallèle ; sa base est un peu rétrécie. Les ailes sont d'un blanc nébuleux ; les nervures sont un peu rembrunies.

Le dernier segment de la ♀ n'a pas d'impression en dessous ; celui du ♂ en a une peu profonde et qu'on ne peut reconnaître que sous un certain aspect. L'hémicycle est très-saillant.

Les cuisses sont noires. Les genoux, la base et l'extrémité des tibias antérieurs ; les genoux et la base des tibias postérieurs et tous les tarses sont d'un roux ferrugineux ; les tarses sont un peu plus rembrunis. L'épine du tibia postérieur est rousse et très-courte.

Cette espèce qui est de moitié plus petite que *Ph. armoraciae*, se trouve dans le midi de la France, dans la Provence et le Languedoc et aussi dans le Bugey.

3. **P. vittula**; Redtenbacher. *Oblongo-ovata, subdepressa, nigra vel virescens, lateribus ferè rectis. Elytris lineato-punctatis; vitta longitudinali recta; tibiis omnibus luteo-pallidis, in medio infuscatis. Antennae in utroque sexu simillimae.*

♂ *Ædeagus modicè arcuatus, laevis, lanceolatus, distinctè appendiculatus; suprà, versus apicem profundè excavatus; excavationis basi truncata; subtùs usque ad medium canaliculatus.*

Long. 1 mill. 1/2 à 2/3. — Larg. 1 mill.

Thyamis vittata, Stephens, Illustr. IV. 297. — *Id.* Manual. 2274.
Haltica vittula, (Ullrich) Redt. Faun. austr. 532.
Altica nasturtii, Panzer, Fasc. XXI. 9. — *A. flexuosa*, Var. a. Panzer, Crit. Rev. I. 83. — Gyllenhal, III. 531. 10. Var. a. — Illiger, Magaz. VI. 148. 90. var. prima.

Tête d'un noir bronzé brillant avec reflet verdâtre; carène très-courte, contiguë aux festons qui sont séparés par un trait fin et presque contigus avec le front. Joues presque lisses, portant une rangée de gros points. Le labre est obtusément échancré et présente de chaque côté un point gros et oblong. Le front et le vertex sont fortement ponctués.

Les trois premiers articles des antennes et quelquefois une partie plus ou moins grande du quatrième, sont d'un roux ferrugineux; les autres sont noirs. Le premier a la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et de moitié moins long; le troisième et le quatrième ont la longueur du deuxième, mais ils sont moins épais; le cinquième est un peu plus long que les précédents; les suivants grossissent progressivement; le dernier est ovale, un peu plus long que les précédents et obliquement tronqué. Les antennes sont semblables dans les deux sexes.

Le corselet est d'un noir bronzé brillant avec reflet verdâtre; il est très-convexe, coupé droit par devant et sans bordure, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont très-arrondis et fortement rebordés. Le corselet est couvert de points aussi forts que ceux de la tête et disposés irrégulièrement. Quelques-uns forment sur les côtés de petites séries obliques. Les intervalles sont très-finement rugueux. L'écusson est petit, noir et presque lisse.

Les élytres sont quatre fois aussi longues et plus larges que lui à

leur base; les côtés sont presque droits et s'arrondissent un peu obliquement vers l'extrémité. Elles sont couvertes de points assez forts dans la partie supérieure et disposés en lignes peu régulières; les points sont très-petits et confus vers l'extrémité. Les élytres sont finement rebordées sur les côtés; la bordure est accompagnée d'une ligne ponctuée dans toute sa longueur; la marge inférieure est brillante et un peu ridée; la suture est très-finement rebordée. Les élytres sont noires et ornées d'une bande jaune longitudinale qui est échancrée à sa base par la couleur noire du calus huméral. Sa partie médiane est très-peu sinueuse; son extrémité est un peu inclinée vers la suture et n'atteint pas l'extrémité de l'élytre. Les ailes sont d'un blanc nébuleux ainsi que les nervures.

Le dernier segment de la femelle n'est pas sillonné en dessous. Celui du mâle a une petite échancrure triangulaire en face de l'hémicycle qui est très-arrondi.

L'extrémité des cuisses antérieures, les articulations des postérieures, le dessous de tous les tibias, et tous les tarses sont roux. Le reste est d'un brun de poix plus ou moins foncé. L'éperon est court et roux.

Cette espèce est commune dans toute l'Europe. Elle habite les lieux humides; elle est abondante en mai sur le *Nasturtium amphibium*.

4. **P. flexuosa**; Entom. Hefte. *Oblongo-ovata*, *subdepressa*, *nigra; elytris lineato-punctatis; vitta longitudinali luteo-testacea*, *sinuata*, *intùs curvula; antennarum basi genubusque piceo-testaceis*.

♂ *Antennarum articuli* 4-5, *modicè dilatati*.

♂ *Ædeagus ferè rectus*, *laevis*, *lanceolatus; suprà breviter*, *subtùs longè canaliculatus; appendiculus distinctus triangularis*, *basi rectè angulatus*.

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

Haltica flexuosa, Entom. Heft. II. 70. 42. (exclude varietates). — Gyll. Ins. suec. IV. 531. 10. Var. b. — Panzer, Faun. XXV. 12. — Redt. Faun. austr 532. 34.

Tête d'un noir bronzé brillant, carène linéaire; festons lisses, indivis, contigus à la carène et au front. Joues rugueuses portant une rangée de gros points; labre lisse présentant deux petits points près de sa base Front couvert de gros points qui sont plus profonds près

des lobes; le reste du front et le vertex sont transversalement et très-finement ridés.

Les trois premiers articles des antennes sont d'un roux ferrugineux : le premier est quelquefois un peu rembruni en dessus; il égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil; le deuxième et le troisième ont la moitié de cette longueur; le deuxième est un peu plus épais que le troisième; le quatrième et le cinquième sont égaux et plus longs que les précédents; les suivants sont égaux en longueur et grossissent progressivement: le dernier est ovale et obliquement tronqué. Les articles quatre et cinq du mâle sont coniques et un peu plus épais que ceux de la femelle.

Le corselet est d'un noir bronzé brillant, coupé droit par devant et sans bordure; un peu sinueux et finement rebordé par derrière. Les côtés sont arrondis, très-surbaissés et finement rebordés. Il est couvert de points assez gros, presque partout disposés en petites séries obliques et ondulées ; les intervalles sont lisses ou légèrement ridés. L'écusson est noir, arrondi et très-finement rugueux.

Les élytres sont cinq fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base; elles s'élargissent un peu jusqu'au milieu et s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. Elles sont finement rebordées sur les côtés. La bordure est accompagnée dans les trois quarts de sa longueur par une ligne de points qui s'atténuent progressivement. La marge inférieure est brillante et un peu ridée; la suture est finement rebordée, à partir du cinquième de sa longueur. Les élytres sont couvertes de points irréguliers assez gros, et comprimés par des rides transversales. Ces points forment dans le milieu de l'élytre quelques lignes longitudinales un peu ondulées, mais tous les points sont confus vers l'extrémité; les élytres sont noires et ornées d'une bande jaune qui s'étrécit d'abord et reprend sa largeur primitive vers les deux tiers; elle se termine en courbe dirigée vers la suture; mais elle n'atteint pas l'extrémité de l'élytre. Les ailes sont d'un blanc nébuleux, les nervures sont brunes.

Le dernier segment n'a point d'impression en dessous. Celui du mâle est triangulairement échancré en face de l'hémicycle qui est très-saillant. Les articulations et la base des tibias antérieurs, la moitié des tibias postérieurs et tous les tarses sont d'un roux ferrugineux. L'éperon est roux, court, mais très-distinct.

Cette espèce est plus petite que *Ph. nemorum*. Elle est commune en Europe et se trouve pendant toute l'année sur diverses plantes Crucifères. Gyllenhal a bien distingué *flexuosa* par ce diagnostic : *Vitta lon-*

leur base; les côtés sont presque droits et s'arrondissent un peu obliquement vers l'extrémité. Elles sont couvertes de points assez forts dans la partie supérieure et disposés en lignes peu régulières; les points sont très-petits et confus vers l'extrémité. Les élytres sont finement rebordées sur les côtés; la bordure est accompagnée d'une ligne ponctuée dans toute sa longueur; la marge inférieure est brillante et un peu ridée; la suture est très-finement rebordée. Les élytres sont noires et ornées d'une bande jaune longitudinale qui est échancrée à sa base par la couleur noire du calus huméral. Sa partie médiane est très-peu sinueuse; son extrémité est un peu inclinée vers la suture et n'atteint pas l'extrémité de l'élytre. Les ailes sont d'un blanc nébuleux ainsi que les nervures.

Le dernier segment de la femelle n'est pas sillonné en dessous. Celui du mâle a une petite échancrure triangulaire en face de l'hémicycle qui est très-arrondi.

L'extrémité des cuisses antérieures, les articulations des postérieures, le dessous de tous les tibias, et tous les tarses sont roux. Le reste est d'un brun de poix plus ou moins foncé. L'éperon est court et roux.

Cette espèce est commune dans toute l'Europe. Elle habite les lieux humides; elle est abondante en mai sur le *Nasturtium amphibium*.

4. **P. flexuosa**; Entom. Hefte. *Oblongo-ovata, subdepressa, nigra; elytris lineato-punctatis; vitta longitudinali luteo-testacea, sinuata, intùs curvula; antennarum basi genubusque piceo-testaceis.*

♂ *Antennarum articuli* 4-5, *modicè dilatati.*

♂ *Ædeagus ferè rectus, laevis, lanceolatus; suprà breviter, subtùs longè canaliculatus; appendiculus distinctus triangularis, basi rectè angulatus.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

Haltica flexuosa, Entom. Heft. II. 70. 42. (exclude varietates). — Gyll. Ins. suec. IV. 531. 10. Var. b. — Panzer, Faun. XXV. 12. — Redt. Faun. austr 532. 34.

Tête d'un noir bronzé brillant, carène linéaire; festons lisses, indivis, contigus à la carène et au front. Joues rugueuses portant une rangée de gros points; labre lisse présentant deux petits points près de sa base Front couvert de gros points qui sont plus profonds près

des lobes; le reste du front et le vertex sont transversalement et très-finement ridés.

Les trois premiers articles des antennes sont d'un roux ferrugineux; le premier est quelquefois un peu rembruni en dessus; il égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil; le deuxième et le troisième ont la moitié de cette longueur; le deuxième est un peu plus épais que le troisième; le quatrième et le cinquième sont égaux et plus longs que les précédents; les suivants sont égaux en longueur et grossissent progressivement: le dernier est ovale et obliquement tronqué. Les articles quatre et cinq du mâle sont coniques et un peu plus épais que ceux de la femelle.

Le corselet est d'un noir bronzé brillant, coupé droit par devant et sans bordure; un peu sinueux et finement rebordé par derrière. Les côtés sont arrondis, très-surbaissés et finement rebordés. Il est couvert de points assez gros, presque partout disposés en petites séries obliques et ondulées; les intervalles sont lisses ou légèrement ridés. L'écusson est noir, arrondi et très-finement rugueux.

Les élytres sont cinq fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base; elles s'élargissent un peu jusqu'au milieu et s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. Elles sont finement rebordées sur les côtés. La bordure est accompagnée dans les trois quarts de sa longueur par une ligne de points qui s'atténuent progressivement. La marge inférieure est brillante et un peu ridée; la suture est finement rebordée, à partir du cinquième de sa longueur. Les élytres sont couvertes de points irréguliers assez gros, et comprimés par des rides transversales. Ces points forment dans le milieu de l'élytre quelques lignes longitudinales un peu ondulées, mais tous les points sont confus vers l'extrémité; les élytres sont noires et ornées d'une bande jaune qui s'étrécit d'abord et reprend sa largeur primitive vers les deux tiers; elle se termine en courbe dirigée vers la suture; mais elle n'atteint pas l'extrémité de l'élytre. Les ailes sont d'un blanc nébuleux, les nervures sont brunes.

Le dernier segment n'a point d'impression en dessous. Celui du mâle est triangulairement échancré en face de l'hémicycle qui est très-saillant. Les articulations et la base des tibias antérieurs, la moitié des tibias postérieurs et tous les tarses sont d'un roux ferrugineux. L'éperon est roux, court, mais très-distinct.

Cette espèce est plus petite que *Ph. nemorum.* Elle est commune en Europe et se trouve pendant toute l'année sur diverses plantes Crucifères. Gyllenhal a bien distingué *flexuosa* par ce diagnostic : *Vitta lon-*

gitudinali sinuata luteo-testacea, *genubus piceo-testaceis*; et *nemorum* par celui-ci : *Vitta longitudinali integra sulphurea*, *tibiis tarsisque testaceis*, quant à leur grandeur relative, il n'en parle pas.

Dans la description de *l'Entom. Hefte*, il est dit que *H. flexuosa* est plus grande que *H. nemorum;* tandis qu'au contraire elle est beaucoup plus petite. Cette énonciation est probablement le résultat d'une faute d'impression qui a substitué le comparatif *grosser* à celui de *kleiner*. Tout le reste de la description et une partie des citations s'appliquent à *H. flexuosa* ou à des espèces qui en sont voisines, mais qui sont bien distinctes de *nemorum*.

5. **P. nemorum** ; Linné. *Oblongo-ovata*, *subdepressa*, *nigra ; elytris partim confusè*, *partim lineato-punctatis ; vitta longitudinali sulphurea*, *intùs ferè recta*, *extùs sinuata; tibiis omnibus tarsisque testaceis.*

♂ *Antennarum articulis 4-5*, *modicè dilatatis*, *subtùs transversim striatis.*

♂ *Ædeagus ferè rectus laevissimus*, *apice arcuatim incisus*, *distinctè limbatus*, *suprà versus apicem excavatus*, *valvula mobili breviter pedicellata instructus ; subtùs tenuè canaliculatus.*

Long 2 mill. à mill. 1/2. — Larg. 1 mill.

Chrysomela nemorum, Linn. Faun. suec. 167, 143.
Altica nemorum, Oliv. Ent. V. 716. 85. tab. 5. fig. 85.
Haltica nemorum, Entom. Heft. II. 70. 41. — Gyll. Ins. suec. III. 530. 9. Panzer, Faun. germ. Heft. XXI. 19. — Duftsch. Faun. austr. III. 262. 26. — Redt. Faun. austr. 532. 30. — Küster, Heft. VIII. 96. et XI. tab. 2. fig. 3.

Tête d'un noir bronzé brillant. Carène tranchante près de l'épistome, obtuse au sommet et presque contiguë aux festons qui sont séparés du front par un trait fin qu'on ne peut reconnaître qu'à l'aide d'une forte loupe. Joues rugueuses portant quelques gros points rangés en ligne. Labre lisse. Sur le devant du front sont quelques gros points disposés en séries ; leurs intervalles et tout le vertex sont très-finement rugueux.

Les trois premiers articles des antennes sont d'un roux ferrugineux ; le premier article est souvent rembruni en dessus et dans les deux tiers de sa longueur qui égale le plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième et le troisième sont beaucoup plus courts et plus minces que

le premier; la forme du deuxième est presque ovale; celle du troisième est un peu en cône tronqué; le quatrième et le cinquième sont plus longs et plus gros que les précédents ; le sixième est plus étroit et plus court; les suivants sont plus gros; le dernier est très-obliquement tronqué. Dans le ♂ les articles quatrième et cinquième sont plus longs et plus épais que les deux précédents ; à l'aide de la loupe on reconnaît qu'ils sont transversalement striés en dessous.

Corselet d'un noir bronzé brillant, avec un reflet verdâtre ; une fois et demie aussi large que long, coupé droit par devant et par derrière, et arrondi sur les côtés qui sont finement rebordés. La partie postérieure n'a pas de bordure ; il est assez régulièrement convexe et couvert de gros points dont quelques-uns sont disposés en petites séries; les intervalles sont lisses et un peu ridés. L'écusson est noir , arrondi et très-finement rugueux.

Elytres cinq fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base. Elles forment un ovale oblong et s'arrondissent ensemble à leur extrémité. La suture est très-finement rebordée ; la bordure latérale est plus forte et accompagnée d'une ligne crénelée. La marge inférieure est noire, brillante, mais un peu ridée. Les élytres sont couvertes dans leur moitié antérieure , de points réguliers assez gros surtout vers l'écusson et le calus huméral. Une grande partie de ces points est disposée en lignes longitudinales. Leur nombre et leur grandeur varie ; mais dans quelques individus on ne reconnaît vers l'extrémité que d'imperceptibles rugosités et quelques rides. Les élytres sont noires et ornées d'une bande jaune un peu sinueuse, qui part de leur base et s'arrête près de l'extrémité qu'elle n'atteint pas. Cette bande est sinueuse en dehors et se termine par une courbe dirigée vers la suture. Les ailes sont d'un blanc nébuleux ; les nervures sont très-brunes.

Le dernier segment de la ♀ présente une légère impression longitudinale. Celui du ♂ a une impression longitudinale ou sillon plus profond près de l'hémicycle qui est grand et saillant. L'édéage est le plus remarquable de toutes les espèces de ce genre , par son appendice très-élargi , arrondi et dont la base est pédicellée.

Les cuisses sont noires; les genoux antérieurs , tous les tibias et les tarses sont d'un roux ferrugineux.

Cette espèce est commune pendant toute l'année sur diverses Crucifères.

Les larves ont douze anneaux , ornés en dessous et en dessus de tubercules peu élevés et qu'au premier abord leur couleur brune

peut faire considérer comme de simples taches. Le premier anneau n'a pas de tubercules, il est plus étroit que les autres, brun en dessus avec les côtés et la partie antérieure bordée plus ou moins d'un jaune verdâtre. Il est divisé par une petite ligne longitudinale transparente. Les autres anneaux sont également d'un jaune verdâtre ; le deuxième et le troisième portent en dessus six tubercules dont deux transversaux allongés, deux latéraux en forme de croissant, et deux intermédiaires petits et arrondis. Le dernier anneau est d'un brun pâle, lisse, et porte en dessous le mamelon qui sert de point d'appui. Tous les autres portent en dessus deux lignes transversales et assez irrégulières de petits tubercules bruns dont le central est le plus allongé. En dessous, les trois premiers anneaux sont ornés d'une tache tuberculeuse assez grosse. Les autres ont par devant un tubercule allongé et une ligne postérieure composée de quatre tubercules arrondis. Tous les tubercules portent un ou deux poils raides et très-courts, à peine visibles. La tête est orbiculaire, comprimée en dessus, toute noire et divisée par un sillon longitudinal (le reste de la description est conforme à celle des *Altica oleracea*).

Les larves de *Ph. nemorum* vivent dans l'intérieur des feuilles des plantes crucifères (*Tetradynamiae*, Linn.) qu'elles évident à la manière de ces Teignes que Réaumur a nommées *Mineuses de feuilles*. Elles ne laissent subsister que les deux parenchymes de la feuille entre lesquelles elles sont abritées. Parvenues à leur dernier degré d'accroissement, elles abandonnent les feuilles, s'enfoncent dans la terre et s'y changent en nymphes, qui restent dans cet état pendant une quinzaine de jours. L'Altise parfaite sort et se hâte de grimper ou voler sur les plantes qui lui conviennent. On la rencontre pendant toute l'année et partout sur diverses plantes Crucifères. Dès les premiers jours d'avril, on voit dans les jardins des *Ph. nemorum* récemment écloses se promener sur les cotylédons et les premières feuilles des radis et des choux qu'elles rongent pour en faire leur nourriture. Les entailles qu'on remarque sur ces feuilles sont toujours l'œuvre de l'insecte parfait.

6. **P. excisa**; Redtenbacher. *Ovata, subdepressa, nigra ; confusè vel seriatim punctulata ; elytrorum vitta longitudinali lata, sulphurea, in medio exteriore profundè breviterque sinuata; pedibus anterioribus tibiisque posticis luteis. Antennarum articulis* 1, 2, 3, *luteis.*

♀ *Abdominis segmentum ultimum subtùs impressum.* ♂ *Antennarum*

articulo quinto, præcedente multo longiori, dilatato, incurvato, compresso.

♂ *Ædeagus, brevis, modicè arcuatus, subtùs convexus, versus apicem depressus. Apex truncatus bisinuatus, appendiculò brevi dentiformi.*

Var. a. *Vitta sulphurea in medio interrupta.*

Long. 1 mill. 3/4. à 2 mill. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/4.

Haltica flexuosa, Var. *d* et *e*, Entom. Hefte. — Var. *d*, Gyll. IV. 532. 10. — Var. 3. Illiger, Mag. IV. 148. 90.
Haltica excisa, Redt. Faun. austr. 532.

Tête d'un noir bronzé brillant, carène linéaire contiguë aux festons qui sont assez distincts et divisés par une fossette ou trait profond ; ils sont presque toujours contigus avec le front, qui est couvert de gros points, principalement sur le devant et dans tout le milieu ; les intervalles sont très-finement rugueux ainsi que les joues et le labre. La partie antérieure des joues présente une ligne de gros points irréguliers. Le labre, les mandibules, les palpes et les yeux sont noirs.

Les trois premiers articles des antennes sont entièrement ferrugineux ou jaunes ; le premier égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième en a la moitié ; le troisième est encore plus court : le quatrième égale le deuxième ; le cinquième a presque la longueur du premier ; le sixième égale le troisième ; les suivants sont à peu près égaux ; le dernier est un peu plus long, ovale ; son extrémité est conique et obliquement tronquée. Dans le mâle, le cinquième article est deux fois aussi large que le deuxième ; il est comprimé, un peu courbé et granulé en dessous.

Le corselet est d'un noir bronzé brillant ; une fois et demie aussi large que long ; coupé droit par devant ; un peu sinueux par derrière et sans rebord ; arrondi sur les côtés dont la partie antérieure est un peu courbée en dessous ; le dessus est convexe et couvert de points beaucoup plus petits que ceux de *P. nemorum* et *flexuosa* ; les points sont disposés en petites séries dirigées dans tous les sens ; les intervalles sont finement rugueux ; les côtés sont fortement rebordés. L'écusson est arrondi, noir et imperceptiblement rugueux.

Les élytres sont quatre fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base et presque deux fois aussi larges dans leur

milieu ; elles s'arrondissent ensemble vers l'extrémité ; la suture est finement rebordée ; la bordure latérale est plus forte et accompagnée d'une ligne crénelée ; la marge inférieure est noire, brillante et un peu ridée. Les élytres sont couvertes de points irréguliers assez gros, principalement vers la base et le long de la suture, et très-petits vers l'extrémité ; ils sont disposés en petites séries dirigées dans tous les sens. Les élytres sont ornées d'une bande jaune très-large, et rétrécie à sa base par la couleur noire du calus huméral et vers le milieu de son bord extérieur par une tache noire qui fait partie de la bande latérale ; quelquefois elle est interrompue par la même tache et présente deux taches jaunes comme dans les variétés de *Ph. tetrastigma* et *Ph. varians*. La bande noire suturale est plus large dans son milieu et se rétrécit un peu vers son extrémité. Le calus huméral est noir et saillant. Les ailes sont d'un blanc nébuleux ; les nervures sont très-brunes.

Le dernier segment de l'abdomen de la femelle présente en dessous et vers son extrémité une petite impression ou sillon ; dans le mâle, cette impression est plus forte et occupe toute la longueur du segment ; elle est plus profonde près de l'hémicycle qui est grand et arqué.

Les pieds antérieurs, les tibias postérieurs et tous les tarses sont d'un roux ferrugineux. L'éperon est petit et brunâtre.

Dans la variété *a*, la bande jaune est tout-à-fait interrompue par l'extension de la tache noire ; cette variété est très-voisine de *Ph. tetrastigma*, dont elle diffère par sa ponctuation beaucoup moins forte et sa forme un peu plus oblongue.

Cette espèce se trouve pendant toute l'année dans les marécages, sur le *Sisymbrium amphibium*, Linn.

7. **P. sinuata** ; Redtenbacher. *Ferè ovata, nigra ; elytris confusè seriatimve punctatis ; elytrorum vitta longitudinali lutea, intùs curvula, in medio exteriore plus minusve profundè sinuata ; antennarum basi, tibiis anterioribus, genubusque omnibus piceo-testaceis.*

♂ *Antennarum articuli quartus et quintus dilatati ; quintus longior, curvulus, vix depressus.*

Ædeagus ferè rectus laevis, lanceolatus utrinque canaliculatus ; canaliculo superiori à costa diviso, apice foveolato ; subtus canaliculus strenuus integer ; appendiculo acuto, modicè incurvato.

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

Phyllotreta sinuata, (Dejean) Catal.
Haltica sinuata, Redt. Faun. austr. 532.
Haltica flexuosa, Var. 6. Entom. Hefte.

Tête d'un noir bronzé brillant, carène linéaire; festons contigus à la carène et au front, lisses et divisés par un trait bien distinct et assez profond. Joues rugueuses avec quelques points vers le bord antérieur. Le labre est lisse, obtus et présente de chaque côté un petit point: il est noir ainsi que les mandibules, les palpes et les yeux. On voit sur le front près des lobes quelques gros points sans ordre; le vertex est très-finement rugueux.

Les trois premiers articles des antennes sont d'un roux ferrugineux; le premier est quelquefois et surtout dans les mâles un peu rembruni en dessus; il égale en longueur le diamètre de l'œil; les deuxième, troisième et quatrième n'ont que la moitié de la longueur du premier; le cinquième est de moitié plus long que le quatrième; le sixième est le plus court; les suivants grossissent petit à petit jusqu'au dernier, qui est ovale allongé, terminé en cône obliquement tronqué. Les articles 4 et 5 du mâle ont la même longueur que ceux de la femelle, mais ils sont beaucoup plus larges et un peu courbés.

Le corselet est d'un noir bronzé brillant, convexe, coupé droit par devant et un peu sinueux par derrière. Les côtés sont arrondis, surbaissés et finement rebordés ainsi que le derrière; il est couvert de points aussi profonds que ceux de *Ph. flexuosa* et disposés de la même manière, c'est-à-dire en petites séries obliques et ondulées. Les intervalles sont lisses ou légèrement ridés. L'écusson est noir, arrondi et finement rugueux.

Les élytres sont cinq fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base et deux fois aussi larges dans leur milieu qui représente un peu la forme ovale; elles s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. La suture et les côtés sont finement rebordés; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne de points qui deviennent progressivement plus petits. La marge inférieure est brillante et très-peu ridée. Les élytres sont couvertes de points irréguliers, comprimés par des rides, et disposés dans la partie médiane en lignes longitudinales un peu ondulées; tous les points sont confus vers l'extrémité. Les élytres sont noires et ornées d'une bande jaune, dont la base est très-rapprochée de la suture et se dirige en dehors sous le calus huméral; dans le milieu elle est plus ou moins échancrée par l'élargissement de la bande noire latérale. La tache noire humérale est contiguë à

cette bande, tandis que dans *Ph. excisa* elle est isolée et distincte. Le dernier segment de la femelle n'a pas d'impression en dessous; celui du mâle en a une triangulaire et assez large près de l'hémicycle qui est petit et arrondi. Les ailes sont d'un blanc nébuleux; les nervures sont brunes.

Les articulations de tous les pieds, les tibias antérieurs, la base des tibias postérieurs et tous les tarses sont d'un roux ferrugineux et quelquefois un peu rembrunis. L'éperon est petit et roux.

Cette espèce qui ressemble beaucoup à *Ph. flexuosa* par sa taille et sa ponctuation, s'en distingue au premier abord par sa forme plus ovale et par le dessin remarquable de la bande jaune; ensuite par la dimension du cinquième article des antennes qui est toujours plus long que le quatrième et très-dilaté dans le mâle.

Elle se trouve dans les prairies, mais elle est moins commune que ses congénères.

8. **P. tetrastigma**; Comolli. *Oblongo-ovata, nigra; thorace laevi, punctulato; elytra fortiter punctata, maculis quatuor flavis saepius à lineola concolore religatis; pedibus nigro-piceis; geniculis pallidè flavis. Antennae in utroque sexu simillimae.*

♂ *Ædeagus ferè rectus, lanceolatus, appendiculatus; suprà striola longitudinali ornatus; subtùs latè canaliculatus.*

Long. 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 3/4.

Altica tetrastigma, (Kunze). — Comolli, de Coleopteris provinciae Novocomi, page 47, n° 101.

Tête d'un noir bronzé brillant, carène linéaire, festons remplacés par un espace lisse, contigu au front et divisé par un trait fin au-dessus de la carène; dans le milieu du front qui est lisse, on voit huit ou dix gros points bien distincts et deux ou trois moins réguliers au-dessus de chaque œil. Les joues sont ridées et présentent quelques points près du bord antérieur; le labre est court, obtus et très-lisse. Les yeux, les mandibules et les palpes sont noirs.

Les deux premiers articles des antennes, et souvent aussi le troisième, sont d'un roux ferrugineux; le premier est quelquefois rembruni en dessus; sa longueur égale le plus grand diamètre de l'œil; le deuxième a le tiers du premier; le troisième est un peu plus long et sa base est plus étroite; le quatrième et les suivants sont à peu près d'égale longueur et grossissent progressivement jusqu'au dernier qui

est ovale et terminé en cône obliquement tronqué ; les antennes sont semblables dans les deux sexes.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long ; coupé droit par devant, un peu arrondi par derrière et très-arrondi sur les côtés qui sont finement rebordés ; il est ponctué très-finement sur le devant et un peu plus fortement sur le derrière et sur les côtés ; tous ces points sont assez distants ; les intervalles sont garnis d'une multitude de petites rides ou rugosités qui ne sont pas visibles à l'œil nu. Au premier abord le corselet paraît lisse et brillant. L'écusson est noir, brillant et très-finement rugueux.

Les élytres sont quatre fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base ; elles s'élargissent jusqu'au milieu, et forment un ovale beaucoup moins convexe que celles de *Ph. 4-pustulata;* la suture est très-finement rebordée ; la bordure latérale est plus forte et accompagnée d'une ligne ponctuée profondément ; la marge inférieure est noire, brillante avec des rides transversales profondes. Les élytres sont couvertes de poins irréguliers beaucoup plus gros que ceux du corselet, et dont la plupart est disposée en lignes longitudinales peu régulières et quelquefois confuses. Ces lignes disparaissent vers l'extrémité des élytres où les points sont confus et beaucoup plus fins ; les intervalles sont très-lisses. Les élytres sont noires et ornées de quatre taches jaunes comme dans *Ph. 4-pustulata.* La forme de ces taches est très-variable ; elles sont plus ou moins triangulaires et réniformes. Souvent les taches antérieures sont réunies aux postérieures par une bande plus ou moins large de la même couleur, qui est échancrée dans le milieu par la partie noire séparative des deux taches typiques. Cette échancrure a quelque ressemblance avec celle de *Ph. excisa ;* mais la ponctuation de ces deux espèces et la forme des antennes des mâles ne permettent pas de les confondre ; les ailes sont blanches, les nervures sont brunes.

Le dernier segment de l'abdomen de la femelle est entier ; celui du mâle présente vers sa base un trait fin ; il est profondément échancré en face de l'hémicycle qui est peu saillant.

Les pieds antérieurs sont noirs ; les articulations de tous les pieds et la base des tibias postérieurs sont un peu ferrugineux ; les tarses sont bruns en dessus et roussâtres en dessous. L'éperon est plus ou moins rembruni.

Elle a été recueillie en Suisse, au bord des ruisseaux et sur les plantes aquatiques, par M. Guillebeau. Je l'ai recueillie en avril dans une prairie marécageuse, à Vancia près de Lyon.

9. **P. varians.** *Oblongo-ovata, subdepressa, nigra; capite thoraceque virescentibus; elytra subtilissimè punctulata; vitta longitudinali flava basi latiori, in medio minus saepè interrupta, humerum non tegente; antennarum articulis quatuor primis, tibiis anterioribus, genubus apiceque tibiarum omnium luteo-ferrugineis.*

♂ *Antennarum articulo quinto longiore, crassiusculo, ferè cylindrico.*

♂ *Ædeagus rectus laevis, lanceolatus, utrinque plus minusve abbreviatim canaliculatus, appendiculo brevi.*

Long. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 2/3. — Larg. 1 mill.

Varietas : *Vitta flava in medio plus minusvè sinuata vel excisa.*

Haltica flexuosa, Var. *d*, Illiger et Gyllenhal et Entom. Hefte.

Tête d'un noir bronzé brillant avec reflet verdâtre; carène linéaire contiguë aux festons qui sont divisés par une fossette oblongue et se confondent ensuite avec le front. Joues et labre presque lisses. Front et vertex couverts de rugosités très-fines, entremêlées de points, principalement dans le milieu.

Les quatre premiers articles des antennes, la moitié et souvent tout le cinquième sont d'un roux ferrugineux; les suivants sont noirs. Le premier égale en longueur le diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et n'a que la moitié de la longueur du premier; le troisième est aussi long mais moins épais que le deuxième; le quatrième est un peu plus long; le cinquième a la longueur du premier et l'épaisseur du quatrième dans la femelle. Dans le mâle, il a l'épaisseur du premier; il est entièrement noir, et sa partie supérieure est un peu déprimée; le sixième est égal au troisième, et dans le mâle il est souvent ferrugineux; les suivants sont plus épais; le dernier est ovale, plus long que les précédents et terminé en cône assez allongé.

Le corselet est d'un noir bronzé brillant avec un reflet verdâtre; il est convexe, coupé droit par devant et par derrière; arrondi sur les côtés qui sont fortement rebordés; son rebord postérieur est très-fin, il est couvert de points très-serrés, disposés irrégulièrement ou par petites séries curvilignes. Les intervalles sont très-finement rugueux. L'écusson est noir et très-petit.

Les élytres sont quatre fois aussi longues que le corselet et beau-

coup plus larges que lui ; leurs côtés sont presque droits ; elles s'arrondissent obtusément vers leur extrémité. Elles sont couvertes de points irrégulièrement dispersés et entremêlés de rides ou rugosités ; quelques-uns près de la suture sont disposés en petites lignes obliques et ondulées ; elles sont finement rebordées sur les côtés. La bordure est accompagnée dans ses deux tiers antérieurs par une ligne ponctuée ; la marge inférieure est noire, brillante et ridée ; la suture est finement rebordée à partir du tiers de sa longueur. Les élytres sont noires et ornées d'une bande jaune longitudinale, qui touche presque la base et s'arrête assez loin de l'extrémité. Cette bande est plus ou moins cintrée vers la suture et presque droite au côté opposé ; elle est presque toujours entière ; dans la variété *a*, les bandes noires, suturale et marginale, s'élargissent dans la partie médiane, et la bande jaune est plus ou moins sinueuse et rétrécie, et quelquefois interrompue comme dans *P. 4-pustulata*. Les ailes sont d'un blanc nébuleux ainsi que les nervures.

Le dernier segment de la ♀ n'a pas de sillon en dessous ; l'impression terminale de celui du ♂ est peu sensible. L'hémicycle est très-petit et peu saillant.

L'extrémité des cuisses antérieures, les tibias antérieurs, la base des tibias postérieurs et tous les tarses sont roux. Tout le reste des pieds est d'un noir de poix, excepté l'éperon des tibias postérieurs qui est roux et très-court.

Le renflement du cinquième article des antennes du ♂ est un caractère sûr pour distinguer cette espèce de *Ph. vittula*, dont les antennes sont semblables dans les deux sexes.

Je l'ai recueillie en Provence et dans le Languedoc, en mai et juin. Elle est commune à Hyères, sur plusieurs Crucifères et notamment sur les *Sisymbrium murale* et *tenuifolium*, de Linné.

10. **P. quadripustulata ;** Entom. Hefte. *Ovata, convexior, nigra ; elytris punctulatis ; maculis quatuor flavis saepius à lineola concolore religatis ; pedibus anterioribus, tibiis posticis tarsisque rufo-brunneis.*

♂ *Antennarum articulo quinto dilatato, compresso.*

Ædeagus modicè deflexus laevissimus, apice breviter bilobatus ; suprà, versus apicem breviter excavatus ; subtusè canaliculatus.

L'Altise à points rouges, Geoffr. I. 250. 15.
Galleruca 4-pustulata, Fab. Entom. Syst. I. pars. 2° 32-93.

Crioceris 4-pustulata, Fab. Syst. Eleuth. I. 464. 72.

Altica 4-pustulata, Olivier, Encycl. méth. IV. 109. 33. — *Id.* Entom. V. 83. tab. V. fig. 83.

Haltica 4-pustulata, Entom. Hefte II. 73. 43. tab. III. fig. 5. — Payk. Faun suec. II. 99. 47. — Gyll. Ins. suec. III. 533. II.

Haltica quadriguttata, Steph. Illustr IV. 299. — *Id.* Manual. 2275.

Haltica brassicae, Redt. Faun. austr. 532 33.

Phyllotreta quadripustulata, Küster Heft. VIII. 95.

Nota. L'*Haltica brassicae* de Fabricius et de divers auteurs est le *Teinodactyla 4-maculata.* Les taches jaunes de celle-ci et leur disposition ne peuvent être assimilées à celles du *Phyllotreta 4-pustulata.*

Tête d'un noir bronzé brillant. Carène linéaire contiguë aux festons qui sont divisés par un trait et se confondent ensuite avec le front qui porte quelques points petits et inégaux. Les intervalles ainsi que le vertex sont très-finement rugueux. Les joues sont rugueuses et présentent près du bord antérieur quelques points très-petits. Le labre est obtus et porte de chaque côté un point imperceptible. Les mandibules, les palpes et les yeux sont noirs.

Les quatre premiers articles des antennes sont entièrement ferrugineux, les autres sont noirs. Le premier égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil; il est un peu plus grand dans les mâles; le deuxième et le troisième sont de moitié moins longs; le deuxième est presque ovale; le troisième est conique et moins épais que le deuxième; le quatrième est un peu plus long; le cinquième est aussi long que le premier et a l'épaisseur du deuxième. Dans les mâles il est très large, surtout à son extrémité. Il est comprimé et un peu arqué en dessous. Les suivants sont graduellement plus forts; le dernier est ovale et obliquement tronqué.

Le corselet est d'un noir bronzé brillant, une fois et demie aussi large que long, coupé droit par devant et un peu bisinueux par derrière. Les côtés sont arrondis et finement rebordés; la bordure suturale n'est un peu distincte que vers l'extrémité. Le corselet est très convexe et couvert de rugosités très-fines entremêlées de points assez forts, presque égaux et disposés irrégulièrement ou par petites séries dirigées dans tous les sens. La partie postérieure du corselet présente vers les côtés une très-légère dépression. L'écusson est noir et imperceptiblement rugueux.

Les élytres forment avec le corselet un ovale assez régulier; elles

sont un peu plus larges que lui à leur base, leur partie supérieure est très-convexe ; elles s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. Leur surface est couverte de très-petits points, disposés vers la base en séries ou lignes. Les points sont confus et peu distincts, depuis le milieu jusqu'à l'extrémité. Les élytres sont noires et ornées de quatre taches jaunes dont les supérieures atteignent la base. Elles ont la forme d'un triangle dont l'angle supérieur est tronqué ; les taches inférieures sont oblongues et réniformes ; le côté sinueux est tourné vers la suture. Les deux taches de chaque élytre sont souvent réunies par une petite bande de la même couleur. Les ailes sont blanches et translucides ; les nervures sont un peu rembrunies.

Le dernier segment de l'abdomen de la femelle est intact. Celui du mâle est fortement sillonné en dessous, surtout près de l'hémicycle qui est grand et saillant.

Les cuisses postérieures sont entièrement noires ; les antérieures sont brunes avec une partie plus ou moins rousse. Les tibias sont roux et souvent rembrunis. Les tarses subissent la même variation. L'éperon est brunâtre et très-court.

Cette espèce est commune dans les champs et les jardins sur diverses Crucifères, et notamment sur le chou cultivé.

11. **P. biguttata.** *Ferè ovata, nigra, confusè punctulata ; elytris sulphureis ; vitta suturali nigra versùs apicem abbreviata ; humeris nigris ; macula nigra oblonga propè marginem exteriorem. Antennarum articulis quatuor primis ferrugineis. Pedibus luteis, femoribus posticis apice fuscescentibus.*

Antennae in utroque sexu simillimae.

♂ *Ædeagus brevis arcuatus, subtùs convexus, versus apicem excavatus.*

Long. 1 mill. à 1/2 mill. 3/4. — Larg. 3/4 mill. à 1 mill.

Tête d'un noir bronzé brillant ; carène un peu obtuse au sommet, séparée des festons par un trait fin. Les festons sont divisés par une fossette et contigus avec le front qui est finement ponctué dans sa partie antérieure. Le vertex est finement granulé ; les joues sont finement rugueuses ; le labre est court et sans points distincts ; il est noir ainsi que les yeux et les mandibules ; les palpes sont roux.

Les quatre premiers articles des antennes sont entièrement d'un roux ferrugineux, les suivants sont rembrunis ; la longueur du pre-

mier égale le plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième, le troisième et le quatrième ont la moitié de cette dimension ; le cinquième est un peu plus long que les précédents ; les suivants grossissent progressivement ; le dernier est ovale et obliquement tronqué.

Le corselet est d'un noir bronzé brillant et beaucoup plus large que long ; il est coupé droit par devant et par derrière et sans bordure ; les côtés sont arrondis et fortement rebordés ; leur partie antérieure est un peu courbée en dessus. Le corselet est convexe et couvert de gros points disposés en petites séries dirigées dans tous les sens ; les intervalles sont très-finement rugueux. L'écusson est arrondi et très-lisse.

Les élytres sont quatre fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui vers la base et beaucoup plus dans le milieu de leurs côtés qui sont peu arqués ; elles s'arrondissent ensemble vers l'extrémité. La suture est finement rebordée ; la bordure latérale est moins forte que dans les espèces voisines ; elle est accompagnée d'une strie finement crénelée ; la marge inférieure est rousse, lisse et brillante. Les élytres sont couvertes de points irréguliers, plus gros vers la base et le long de la suture ; plus petits mais distincts vers l'extrémité ; les points sont confus ou disposés en petites séries. Les élytres sont d'un jaune de soufre pâle ; les côtés ne sont pas bordés de noir ; on voit seulement une très-petite tache noire sur le calus huméral et vers le milieu une tache noire, oblongue, rapprochée du bord extérieur qu'elle n'atteint pas ; la suture est ornée d'une large bande noire rectiligne et arrondie vers l'extrémité. Les ailes sont nébuleuses et un peu translucides ; les nervures sont brunes.

Le dernier segment de la femelle n'a pas d'impression en dessous ; celui du mâle est triangulairement échancré. L'hémicycle est arrondi et saillant.

Tous les pieds sont d'un jaune ferrugineux, à l'exception de l'extrémité des cuisses postérieures qui est plus ou moins rembrunie. L'éperon est petit et rembruni.

Deux indfvidus femelles m'ont été communiqués par M. Perris, sans indication de leur patrie. M. Godard m'a gratifié de deux mâles recueillis en Sicile.

12. **P. obscurella** ; Illiger. *Elongata, depressa ; aterrima ; thorace brevi ; elytris apice obtusè rotundatis ; in medio usque ad suturam profunde lineato-punctatis ; capite obsoletè punctulato ; antennarum*

articulis quatuor primis ferrugineis, caeteris fuscis; pedibus nigro-fuscis, tarsis ferrugineis.

Long. 2 mill. – Larg. 1 mill.

Haltica obscurella, Illiger, Magaz. VI. 154. 108.

Le dessus et le dessous du corps sont d'un noir très-foncé et un peu brillant comme dans *Ph. atra.*

Carène linéaire, un peu élargie au sommet et séparée des festons par un trait peu distinct. Les festons sont divisés par un petit trait et contigus au front. Les joues sont finement rugueuses. Le labre est obtus et sans points reconnaissables; il est noir et son bord antérieur est ferrugineux ainsi que les mandibules et les palpes.

Les quatre premiers articles des antennes sont ferrugineux; la base du premier est un peu rembrunie. Le premier égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est de moitié moins long et ovale; le troisième est aussi long que le deuxième, mais plus mince; le quatrième et les suivants sont plus longs et coniques; ils grossissent progressivement; le dernier est ovale, un peu aigu et obliquement tronqué.

Le corselet est deux fois aussi large que long, coupé droit par devant et sans bordure; presque droit par derrière et très-finement rebordé près de l'angle extérieur. Les côtés sont arrondis; leur bordure est peu distincte. Le dessus est convexe et couvert de points très gros et peu distants; les intervalles sont rugueux. L'écusson est très-petit et arrondi.

Les élytres sont cinq fois et demie aussi longues que le corselet et plus larges que lui à leur base. Elles s'élargissent un peu et paraissent parallèles. Elles s'arrondissent ensemble à leur extrémité; l'angle sutural est rectangle. Elles sont couvertes de points aussi gros que ceux du corselet; les points sont confus ou disposés sur les côtés en petites séries obliques. Dans le milieu et jusque vers la suture ils sont disposés en lignes assez régulières. La suture est finement rebordée. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée. La marge inférieure est brillante et un peu ridée. Les ailes sont....

Le dessous du corps est d'un noir brillant. Les segments de l'abdomen sont lisses et pointillés sur les côtés. Le dernier segment de la femelle n'est pas sillonné en dessous; celui du mâle....

Les pieds sont d'un noir brun; les articulations et tous les articles des tarses sont ferrugineux ainsi que l'éperon.

Cette description a été faite sur un seul individu femelle originaire de la Bavière qui m'a été communiqué par M. Felix.

13. **P. atra**; Paykull. *Oblongo-ovata; subdepressa, aterrima. Elytris apice obtusè rotundatis, confusè seriatimve punctulatis; caput profundè punctatum. Antennarum articulis quatuor primis ferrugineis; caeteris fuscis. Pedes nigro-fusci, tarsis pallidioribus.*

Antennae in utroque sexu simillimae.

♂ *Ædeagus lanceolatus, breviter appendiculatus; suprà breviter canaliculatus, transversim striolatus; subtùs longè canaliculatus, laevis.*

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Galleruca atra, Payk. Faun. suec. II. 100. 19.
Haltica atra, Entom. Hefte. II. 63. 33. — Gyll. Ins suec. III. 529. n° 8: (exclude varietatem *caerulescenti micantia*, in descriptione indicata). — Redt. Faun. austr. 530. 23 bis.

Le corps et les élytres sont d'un noir foncé brillant et sans reflet discolore.

La carène est linéaire, un peu élargie au sommet et séparée des festons par un trait fin ; les festons sont contigus au front et divisés par un trait court et plus ou moins distinct. Le front et le vertex sont couverts de gros points, dont une partie est disposée en petites séries irrégulières. Les joues, finement rugueuses, ont près du bord antérieur une ligne de points fins. Le labre est obtus et présente de chaque côté un petit point.

Les quatre premiers articles des antennes sont ferrugineux ; la base du premier et l'extrémité du quatrième sont plus ou moins rembrunies ; le premier égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil ; les deuxième, troisième et quatrième sont de moitié moins longs et moins épais ; le cinquième est plus long que les précédents ; les suivants deviennent progressivement plus gros et plus courts ; le dernier est ovale, un peu aigu et sans troncature.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long, coupé droit par devant et sans bordure ; légèrement arrondi et très-finement rebordé par derrière ; la bordure latérale est forte ; l'angle postérieur est très-arrondi. Le dessus est convexe et couvert de points très-serrés. Ces points sont presque tous disposés par petites séries : les intervalles sont finement rugueux. L'écusson est petit, arrondi et rugueux

Les élytres sont cinq fois aussi longues que le corselet, et plus lar-

ges que lui à leur base. Elles s'élargissent un peu jusqu'au milieu et s'arrondissent séparément vers l'extrémité. L'angle sutural est un peu obtus. Elles sont couvertes de points un peu plus forts que ceux du corselet. Ces points sont entremêlés de rides et disposés confusément ou par séries longitudinales ou obliques. La suture est finement rebordée. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée. La marge inférieure est brillante et un peu ridée. Le dessous du corps est d'un noir brillant; les segments de l'abdomen sont lisses et un peu pointillés sur les côtés. Le dernier segment de la femelle n'est pas sillonné en dessous. Celui du mâle présente en face de l'hémicycle, qui est petit et peu saillant, une échancrure triangulaire. Les ailes sont blanches et transparentes, la base des nervures est un peu rembrunie.

Les pieds sont d'un noir brun, les articulations et les tarses sont roux ainsi que l'éperon.

Gyllenhal dit dans sa description qu'elle est ordinairement *tota nigra, subnitida*, mais il ajoute : *rarius nonnihil cœrulescenti-micantia*, ce qui n'existe que que dans *Ph. colorea*. La même différence est signalée par les auteurs de l'Entom. Hefte, qui n'ont reconnu que rarement les reflets verdâtres ou bleuâtres. Cependant ces reflets permettent de reconnaître au premier abord *Ph. colorea*; indépendamment de la différence très-remarquable des édéages des mâles qui sont entièrement lisses dans cette espèce, tandis que dans le mâle de *Ph. atra*, la partie supérieure de l'édéage présente un grand nombre de stries transversales.

Ph. atra est commune dans les prairies et dans les pâturages humides, sur diverses Crucifères.

14. **P. punctulata**; Marsham. *Oblongo-ovata, vix depressa, nigra; elytris apice obtusè rotundatis, minutissimè, confusèque punctulatis; antennarum articulis tribus primis ferrugineis; primò supra infuscato; pedibus nigris.*

Antennae in utroque sexu simillimae.

♂ *Ædeagus utrinque canaliculatus; canaliculo inferiori versus apicem attenuato, appendiculo brevissimo.*

Long. 1 mill 1/2. — Larg. 1 mill.

Altica punctulata, Marsham, n° 73. — Stephens, illustr. IV. 298. — *Id.* Manual. 2279.

Tout le dessus du corps est d'un noir bronzé un peu brillant. Carène linéaire et un peu arquée au sommet ; festons très-petits et séparés de la carène par un trait fin et contigu avec le front ; ils sont divisés par une fossette assez profonde. Le front et une partie du vertex sont couverts de points qui sont plus forts près des festons. Le sommet du vertex est couvert d'une granulation très-fine. Les joues sont presque lisses et sans ligne ponctuée. Le labre présente de chaque côté un petit point ; il est noir ainsi que les mandibules et les palpes.

Les trois premiers articles des antennes et quelquefois la base du quatrième, sont d'un roux ferrugineux ; une partie plus ou moins grande du premier est rembrunie dans les adultes. Le premier égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil ; le deuxième n'a que la moitié de cette dimension ; le troisième est plus court et plus mince que le deuxième ; le quatrième est un peu plus long que le deuxième ; le cinquième est encore plus long. Les suivants deviennent progressivement plus gros et plus courts ; le dernier est ovale et obliquement tronqué.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, coupé droit par devant et par derrière et sans bordure ; les côtés sont fortement rebordés, arrondis sur les côtés qui sont tournés en dessous, principalement dans leur partie antérieure ; l'angle postérieur est très-ouvert. Le corselet est convexe et couvert de points très-petits et très-serrés ; leurs intervalles sont convexes et imperceptiblement rugueux. L'écusson est arrondi, noir ou bronzé et finement rugueux.

Les élytres sont quatre fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base et beaucoup plus larges dans leur milieu ; elles sont peu convexes ; le dessus est presque plan ; les côtés sont recourbés et presque perpendiculaires. Elles s'arrondissent obtusément à leur extrémité ; l'angle sutural est presque droit. Elles sont couvertes de points très-fins et très-serrés comme ceux de *Ph. melaena* ; ces points sont disposés en petites séries courbes et obliques, dont les intervalles convexes peuvent au premier aspect être pris pour des rides ou des rugosités. La suture est finement rebordée ; la bordure latérale est plus forte et accompagnée d'une ligne de points très-forts qui s'atténuent vers l'extrémité ; la marge inférieure est brillante et presque lisse. Les ailes sont blanches et translucides ; leurs nervures sont un peu rembrunies.

Les segments intermédiaires de l'abdomen sont moins longs que ceux de *Ph. atra* ; le dernier est sans impression dans la femelle ; celui

du mâle présente une impression peu profonde en face de l'hémicycle qui est peu saillant.

Les pieds sont noirs à l'exception des articulations des tibias qui sont un peu ferrugineuses ainsi que les tarses et l'éperon qui est très-court.

On rencontre cette espèce au printemps, dans les champs, sur quelques Crucifères et pendant tout le reste de l'année dans les prairies humides.

15. **P. diademata**. *Oblongo-ovata, subdepressa, aterrima. Elytra confusè seriatimve punctata; rugis intermixtis; vertice tenuissimè granulato impunctato; à fronte linea punctata semicirculari separato. Antennarum articulis tribus basis, ferrugineis. Pedibus nigris; tibiis tarsisque plus minusve infuscatis.*

Antennae in utroque sexu simillimae.

♂ Hemicyclus longitudinem segmentorum intermediorum longè superat. Ædeagus arcuatus, apice lanceolatus utrinque profundè canaliculatus; canaliculo superiori in medio contracto; appendiculus acutus, deflexus.

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Tout le corps est d'un noir foncé brillant, à l'exception des trois premiers articles des antennes.

Carène linéaire; festons lisses et brillants divisés par une petite fossette et séparés de la carène et du front par des traits fins. Un peu au-dessus des festons, le front présente un groupe de points inégaux qui sont limités vers le front par une ligne arquée, qui a souvent l'aspect d'un trait fin dans lequel on remarque quelques points. Au-dessus de cette ligne, le reste du front et le vertex sont couverts d'une très-fine granulation. Les joues sont presque lisses; le labre est lisse et brillant et présente de chaque côté un point extrêmement fin. Les yeux, les mandibules et les palpes sont noirs.

Une partie plus ou moins grande du premier article des antennes, le deuxième et le troisième et quelquefois le quatrième sont d'un rouge ferrugineux; le premier égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil; le deuxième n'en a que la moitié; le troisième est de la longueur du deuxième mais il est plus mince; le quatrième et les suivants sont plus longs et grossissent progressivement; le dernier est ovale, et n'est pas sensiblement tronqué.

Le corselet est deux fois aussi large que long, coupé droit par

devant, un peu sinueux et très-finement rebordé par derrière ; les côtés sont arrondis, contournés en dessous et fortement rebordés. Le dessus est convexe et couvert de points très-serrés. Les intervalles sont convexes et finement rugueux. L'écusson est petit, arrondi et très-finement granulé.

Les élytres sont cinq fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base et presque deux fois aussi larges dans leur milieu ; elles s'arrondissent vers l'extrémité ; l'angle sutural est un peu obtus ; elles sont peu convexes ; leur partie supérieure est presque plane ; elles sont couvertes de points très-serrés, disposés irrégulièrement ou par petites séries longitudinales ou obliques et entremêlées de rides. La suture est finement rebordée. La bordure latérale est plus forte et accompagnée d'une ligne crénelée ; les crénelures s'atténuent vers l'extrémité. La marge inférieure est brillante et presque lisse. Les ailes sont blanches et translucides ; les nervures principales sont un peu rembrunies.

Les segments intermédiaires de l'abdomen sont moins longs que ceux de *Ph. atra*. Le dernier segment de la femelle présente en dessous une légère impression longitudinale. Dans le mâle, cette impression commence par un trait bien gravé et finit par une fossette assez grande près de l'hémicycle, dont l'étendue excède la longueur des segments intermédiaires.

Les pieds sont entièrement noirs à l'exception des articulations qui sont un peu ferrugineuses. Les tarses sont brunâtres ; l'éperon est brun et court.

Cette espèce est un peu plus grande et plus fortement ponctuée que *Ph. punctulata* dont elle se distingue aussi par la disposition de la ponctuation du front qui présente une ligne arquée.

On la rencontre pendant toute l'année dans les prairies humides.

16. **P. colorea**. *Oblongo-ovata, subdepressa, nigricans, vel nigro-virescens aut nigro-caerulea. Elytris apice obtusè rotundatis, in medio distinctius lineato-punctatis. Caput profundè punctatum. Antennarum articulis quatuor primis ferrugineis, caeteris fuscis. Pedes nigro-fusci, tarsis pallidioribus.*

Antennae in utroque sexu simillimae.

♂ *Ædeagus strenuus subtùs canaliculatus, apice lanceolatus appendiculatus; suprà breviter canaliculatus, laevissimus.*

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Le dessous du corps est d'un noir brillant. Le dessus est d'un noir plus ou moins foncé avec des reflets bleus, verdâtres ou bronzés : dans quelques individus le corselet est cuivreux.

La carène est linéaire, un peu élargie au sommet et séparée des festons par un trait distinct. Les festons sont contigus au front et divisés par un trait assez profond. Le front et le vertex sont couverts de gros points qui sont confus ou disposés en séries plus ou moins arquées ; les joues sont finement rugueuses ; près de leur bord antérieur est une ligne de points très-fins. Le labre est obtus et présente de chaque côté un point très-petit.

Les articles des antennes ont la dimension, la forme et la coloration de celles de *Ph. atra*. La dimension du corselet et sa ponctuation, sont également comme dans *Ph. atra* ; mais les angles postérieurs sont presque droits. L'écusson est petit et très-finement rugueux.

Les élytres diffèrent de celles de *Ph. atra* : 1° Par la ponctuation qui est aussi forte que celle du corselet, et la disposition de ces points qui forment des lignes ou séries longitudinales plus régulières: 2° Par la coloration qui n'est jamais obscure et présente des reflets brillants et variés, comme dans *Ph. lepidii*, qu'on distingue au premier abord par la finesse et la confusion de sa ponctuation. Les ailes sont blanches et transparentes ; les nervures sont très-peu rembrunies.

Le dessous du corps est d'un noir brillant ; les segments de l'abdomen sont lisses et pointillés sur les côtés. Le dernier segment de la femelle n'est pas sillonné en dessous. Celui du mâle présente en face de l'hémicycle, qui est petit et peu saillant, une très-petite échancrure et un trait ou dépression longitudinale très-peu distincte.

Les pieds sont d'un noir brun ; les articulations, les premiers articles des tarses et l'éperon sont roux.

Cette espèce est commune dans les jardins et au bord des chemins sur diverses Crucifères. On la rencontre toujours sur le *Sisymbrium murale*, Linn.

(Voir les observations qui suivent la description de *Ph. atra.*)

17. **P. melaena** ; Illiger. *Oblonga, subdepressa, nigra; elytris obtusè rotundatis, confusè seriatimve punctulatis; antennis pedibusque nigris.*

♂ Antennarum articuli 3, 4, 5 connexi dilatati, vix compressi; subtùs tenuissimè granulati.

Ædeagus utrinque semi-canaliculatus; canaliculo superiori pro-

fundè excavato, cochleariformi; inferiori strenuo; appendiculo brevissimo.

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Haltica melaena, ILLIGER, Magaz. VI. 154. 101.
Haltica dispar, NEWMAN, in the Zoologist. vol. IV. 517.
Haltica consobrina, CURTIS, XIV. f. 630. — STEPH. Manual. 2269.

Entièrement d'un noir de poix foncé, peu brillant.

Carène linéaire et un peu arquée; festons très-petits, lisses, divisés par un trait fin et séparés de la carène et du front par un trait aussi fin. Joues un peu ridées; labre obtus, lisse et brillant, ayant de chaque côté un point très-petit. Mandibules et palpes noirs et un peu roux dans les individus jeunes; le front et le vertex sont couverts de gros points dont les intervalles sont rugueux.

Les antennes sont entièrement d'un noir de poix; dans les jeunes, les premiers articles sont moins foncés. Le premier article a la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est ovale et n'a que le tiers du premier; le troisième et le quatrième ont la même longueur, mais ils sont plus minces; le cinquième est aussi long que le premier, mais il n'est pas plus épais que les précédents; les suivants sont un peu plus courts que le cinquième et grossissent progressivement; le dernier est ovale et obliquement tronqué. Les articles un et deux du mâle sont comme ceux de la femelle; le troisième a la longueur du deuxième, mais il est conique et bien plus large à son extrémité; le quatrième est plus large et plus long que le troisième; le cinquième est encore un peu plus large et plus long que le quatrième. Les articles trois, quatre et cinq forment au milieu de l'antenne un renflement alongé qui n'existe que dans cette espèce.

Le corselet est deux fois aussi large que long, coupé droit par devant, un peu arrondi par derrière et sans bordure; les côtés sont arrondis et fortement rebordés; ils sont un peu contournés en dessous, principalement dans leur partie antérieure. L'angle postérieur est très-ouvert et presque obtus. Le corselet est régulièrement convexe et couvert de points un peu plus forts que ceux de la tête, disposés confusément ou par petites séries obliques dirigées dans tous les sens; les intervalles sont convexes et finement rugueux. L'écusson est petit, arrondi et presque lisse.

Les élytres sont cinq fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base et presque deux fois aussi larges dans leur milieu;

elles sont peu convexes, le dessus est presque plan ; les côtés sont peu arqués, et l'extrémité est obtusément arrondie. L'angle sutural est presque droit ; elles sont couvertes de points plus fins que ceux du corselet et très-serrés, disposés confusément et çà et là en petites séries qui sont bordées de rides ou rugosités et dirigées dans tous les sens ; la suture est finement rebordée dans toute sa longueur. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne de points qui s'atténuent vers l'extrémité. La marge inférieure est noire, brillante et presque lisse. Les ailes sont blanches et translucides ; les nervures sont brunes.

Le dernier segment de l'abdomen de la femelle n'a pas d'impression. Celui du mâle présente une dépression qui est assez profonde vers l'hémicycle et qui ne dépasse pas la moitié du segment. L'hémicycle est très-petit et peu saillant.

Les pieds sont noirs à l'exception des tarses qui sont d'un brun roux. L'éperon est très-petit et roux.

Cette espèce se trouve pendant toute l'année, dans les champs, les prairies et les jardins, sur diverses Crucifères.

(*Obs.*) La ponctuation des élytres est conforme à la description d'Illiger. Quant à la dilatation des articles des antennes, cet auteur ne parle que des articles trois et quatre ; et il considère cette dilatation comme une anomalie. Cette observation a été probablement causée par une illusion d'optique ; mais on ne peut confondre cette espèce avec *l'Haltica atra* de Paykull et de Gyllenhal, dont les trois ou quatre premiers articles des antennes sont ferrugineux, la ponctuation différente, et dont le mâle n'a pas comme celui de *melaena*, les articles trois, quatre et cinq des antennes dilatés.

18. **P. lepidii ;** Entom. Hefte. *Oblonga, subdepressa, aeneo-virescens, nitida ; elytris apice rotundatis, minutissimè, confertissimè punctulatis; antennis pedibusque nigris.*

Antennae in utroque sexu simillimae.

♂ *Ædeagus elongatus strenuus, modicè arcuatus, lanceolatus ; suprà versus apicem oblongo-excavatus, subtus regulariter canaliculatus, appendiculo brevi.*

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Haltica lepidii, Entom. Hefte. II. 64. 39. — Illiger, Magaz. VI. 154. 102. — Gyll. Ins. suec. III. 527. 7. — Duftsch. Faun. austr. III. 269. 38. —

Stephens, Illustr. IV. 297. — *Id.* Manual. 292. 2276. — Redt. Faun. austr. 530. 22 bis.
Haltica nigripes, Panzer, XXI. 5. teste Schonherr et Gyll.
Phyllotreta lepidii, Kuster, Heft. VIII. 97.

Entièrement d'un vert bronzé brillant, et souvent avec reflet bleuâtre. Le corselet est quelquefois cuivreux.

La carène est obtuse, déprimée au sommet et contiguë aux festons qui sont indivis et confondus avec le front, lequel est ainsi que le vertex couvert de petites rides très-fines entre lesquelles se trouvent de petits points assez distants. Les joues sont brillantes et finement granulées vers le bord antérieur. Le labre est d'un bronzé cuivreux et présente de chaque côté un point distinct. Les mandibules et les palpes sont brunâtres. Les yeux sont noirs. Les antennes sont entièrement d'un noir de poix; le premier article a la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième et le troisième sont égaux et ont le tiers de la longueur du premier; le quatrième et les suivants en ont les deux tiers; le dernier est en ovale allongé et peu sensiblement tronqué.

Le corselet est deux fois aussi large que long, coupé droit par devant et sans bordure; un peu sinueux et finement rebordé par derrière. Les côtés sont arrondis; leur partie antérieure est un peu recourbée en dessous; leur bordure est fine. Le calus est peu saillant. Le corselet est convexe et convert de points très-fins comme ceux de la tête mais un peu plus serrés. Les intervalles sont couverts de très-petites rides qu'au premier aspect on peut considérer comme une granulation très fine. L'écusson est très-petit, arrondi, cuivreux et très-finement granulé.

Les élytres sont cinq fois aussi longues que le corselet, plus larges que lui à leur base, elles sont peu convexes; leurs côtés sont modérément arqués; elles sont obliquement et un peu obtusément arrondies vers l'extrémité; l'angle sutural est un peu arrondi; elles sont ponctuées comme le corselet, mais les points sont beaucoup plus fins que ceux de *Ph. antennata* et *procera*; ils sont très-serrés et disposés çà et là dirigés dans tous les sens. La suture est finement rebordée dans toute sa longueur. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne ponctuée qui s'atténue vers l'extrémité. La marge inférieure est brillante et presque lisse. Les ailes sont blanches et translucides; les nervures sont très-brunes.

Le dernier segment de la femelle est sans impression. Celle du

mâle est triangulaire et très-petite. L'hémicycle est peu saillant. Son diamètre égale à peine celui des segments intermédiaires.

Les pieds sont d'un noir de poix. Les cuisses postérieures sont d'un noir bronzé avec éclat métallique. Les tibias sont bruns, les tarses sont moins foncés et couverts de poix roux. L'éperon est brunâtre et très court.

Cette espèce est commune pendant toute l'année, dans les champs et les jardins, sur diverses Crucifères.

19. **P. procera**; Redtenbacher. *Oblonga, depressa obtusa cuprea, elytris apice obtuse rotundatis, confertissimè seriatimque punctulatis; antennis pedibusque nigris; abdominis segmento ultimo prominente.*

♂ *Articulus quintus paululùm dilatatus.*

♂ *Ædeagus brevis arcuatus, utrinque semi-canaliculatus, versus apicem dilatatus, acutè bifidus.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

Haltica procera, Redt. Faun. austr. 530. 22.

Entièrement de la couleur du pyrite de cuivre.

La carène est très-déprimée et presque triangulaire au sommet. Les festons sont contigus au front et séparés de la carène par un trait extrêmement fin. Le front et le vertex sont finement granulés et présentent seulement quelques points de chaque côté, au dessus des yeux. Les joues ont près de leurs bords quelques rugosités de forme très-variable. Le labre est obtus et présente de chaque côté un point assez fort. Les yeux, les mandibules et les palpes sont noirs.

Les antennes sont d'un noir de poix; le premier article est bronzé en dessus; sa longueur égale le plus grand diamètre de l'œil qui est oblong; le deuxième et le troisième sont égaux et ont le tiers de la longueur du premier; le quatrième a les trois quarts de la longueur du premier; le cinquième est un peu moins long que le précédent: les suivants sont à peu près égaux; le dernier est en ovale allongé, dans le mâle; le cinquième article est un peu plus épais que le quatrième.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long et plus étroit que ceux de *Ph. lepidii* et *antennata*. Il est coupé droit par devant et par derrière, arrondi sur les côtés dont la partie antérieure est un peu recourbée en dessous. Il est convexe et couvert d'une granula-

tion excessivement fine, entremêlée de points très-fins et très-serrés. Il est très-finement rebordé par derrière ; la bordure latérale est plus forte, son calus est très-petit. L'écusson est très petit, arrondi et bronzé.

Les élytres sont cinq fois aussi longues que le corselet et plus larges que lui à leur base ; elles s'élargissent un peu ; leurs côtés sont presque parallèles ; elles s'arrondissent obtusément vers l'extrémité; l'angle sutural est presque droit ; le dessus est presque plan ; elles sont ponctuées comme le corselet ; les points sont confus ou disposés en très-petites séries irrégulières et dirigées dans tous les sens. La suture est très-finement rebordée ; la bordure latérale est plus forte et accompagnée d'une ligne finement crénelée ; sa marge inférieure est rugueuse. Les ailes sont blanches et translucides; les nervures sont brunes. Les élytres ne couvrent pas entièrement l'abdomen dont le dernier segment est un peu prolongé au delà de l'angle sutural.

Le dernier segment de la femelle est sans impression ; sur celui du mâle on apperçoit une petite ligne très-lisse qui se fait remarquer dans la partie médiane, tandis que tout le reste du segment est pointillé et granulé. L'hémicycle est très-petit ; son diamètre n'égale pas celui des segments intermédiaires.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé ou cuivreux et très-brillantes. Les tibias sont plus sombres ; les tarses sont bruns. L'éperon est brunâtre et très-court.

Cette espèce se trouve pendant toute l'année sur diverses espèces de *Reseda* et sur quelques Crucifères, en compagnie de *Ph. antennata*, mais celle ci est moins commune. On rencontre quelque fois des individus qui n'ont que la moitié de la grandeur de l'espèce typique.

20. **P. antennata** ; Olivier. *Oblonga, depressa, obtusa aenea ; elytris minutissimè densèque punctulatis ; antennarum articulis tribus primis, luteo-ferrugineis ; femoribus nigro-fuscis, geniculis ferrugineis ; tibiis tarsisque plus minusve infuscatis.*

♂ Antennarum articulus quintus latissimus, ferè triangularis, depressus, subtus subtilissimè granulatus.

Ædeagus brevis, arcuatus, suprà canaliculatus, cum costa longitudinali intermedia ; subtus convexus, versus apicem tantum depressus ; appendiculo brevi.

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill.

Altica antennata, Olivier, Entom. V. 714. 82. tab. 5. fig. 82.

Haltica antennata, Entom. Hefte. II. 67. 40. tab. III. fig. 4. — Panzer, Fauna fascic. 99. fig. 5. — Illiger, Magaz. VI. 153. 100. — Duft. Faun. austr. III. 269. 39. — Stephens, Illustr. IV. 295. — *Id.*, Manual. 291. 2268 — Redt. Faun. austr. 530. 23.
Chrysomela nodicornis, Marsham, Entom. Brit. I. 204. 86.

Entièrement bronzée. Carène très-élargie et triangulaire au sommet; les festons sont divisés par un trait profond et séparés de la carène par des traits fins; ils sont ensuite contigus au front qui est presque lisse et présente quelques points extrêmement fins. Le vertex est lisse et brillant; de chaque côté et au-dessus des yeux, est une très-forte échancrure. Les joues sont brillantes près des antennes; vers les bords antérieurs elles sont garnies de points oblongs ou arrondis. Le labre est court et obtus; il présente de chaque côté un point assez gros; il est, ainsi que l'épistome, orné de poils longs et presque blancs. Les yeux, les mandibules et les palpes sont noirs.

Les antennes sont d'un brun de poix; l'extrémité du premier article, le deuxième, le troisième et une partie plus ou moins grande du quatrième sont ferrugineux. Le premier article des deux sexes égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil qui est oblong; le deuxième est ovale et a le tiers de la longueur du premier; le troisième de la femelle est presque semblable au deuxième; celui du mâle est un peu plus court et en cône renversé; le quatrième et le cinquième articles de la femelle égalent en longueur les précédents réunis, le quatrième est plus épais que le cinquième; le quatrième article du mâle est considérablement élargi, surtout vers son extrémité; le dessus est un peu convexe; le dessous est fortement rebordé en dessous, ce qui le fait paraître creux. Il est aussi large à sa base que l'extrémité du troisième; son côté externe est un peu sinueux, tandis que le côté interne est un peu arqué; le cinquième est plus large que le sixième; celui-ci et les suivants sont coniques et presque égaux; le dernier est plus long que les précédents, en ovale très-allongé, dont l'extrémité est aiguë.

Le corselet est plus large que long, coupé droit par devant et sans bordure, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont arrondis dans la partie antérieure et recourbés en dessous; les côtés sont finement rebordés; le calus est grand et saillant. Le corselet est un peu convexe et couvert d'une granulation excessivement fine et de points fins et serrés, confus ou disposés en petites séries irrégulières. L'écusson est très-petit, rond et lisse.

Les élytres ont presque quatre fois la longueur du corselet; elles sont plus larges que lui à leur base; elles s'élargissent un peu et s'ar-

rondissent vers l'extrémité ; l'angle sutural est ouvert ; elles sont peu convexes ; les côtés sont modérément arqués. La ponctuation est presque aussi forte que celle du corselet, et disposée de la même manière. La suture est finement rebordée dans toute sa longueur ; la bordure extérieure est accompagnée d'une ligne fortement crénelée jusqu'aux deux tiers de l'élytre. La marge inférieure est très-rugueuse. Les ailes sont blanches et translucides ; les nervures sont brunes.

Le dernier segment de la femelle n'a pas d'impression ; celui du mâle en a une très-légère près de l'hémicycle qui est très-petit.

Toutes les cuisses sont d'un noir bronzé cuivreux et très-brillant ; les tibias sont plus sombres : les articulations, la base des tibias postérieurs et les tarses sont d'un roux ferrugineux, plus ou moins rembrunis, surtout dans les mâles. Éperon très-court et d'un brun roux.

Cette Altise se trouve sur toutes les espèces de Gaudes, *Reseda*, Linn., en compagnie de *P. procera* ; mais elle est moins commune. C'est ordinairement depuis le commencement du mois de juin jusqu'à la fin du mois d'août qu'on la rencontre.

Genre *Batophila*, Batophile.

Antennae undecim articulatae.
Carina linearis ; encarpis indistinctis.
Thorax integer punctulatus.
Conspectus oblongus ; elytris profunde punctato-striatis. Alis nullis.

Ce genre se distingue au premier abord du genre *Aphthona*, par la forme ovalaire et très convexe de ses espèces et par les points de leurs élytres qui sont disposés en lignes profondément striées Il doit être placé dans la seconde division, attendu que l'éperon des tibias postérieurs est disposé comme dans les espèces du genre *Teinodactyla*.

La carène est brève et peu distincte ainsi que les festons. Les antennes égalent à peine la moitié de la longueur du corps. Le premier article égale le plus petit diamètre de l'œil ; le second est ovale et de moitié moins long ; les suivants grossissent progressivement ; le dernier est très-grand, ovale et obliquement échancré.

Le corselet est convexe et plus ou moins large ; il est ponctué finement. Les élytres sont égales ou plus larges que le corselet et plus ou moins profondément ponctuées-striées ; les deux espèces sont aptères.

Tous les pieds sont ferrugineux ; les tibias postérieurs ont la longueur de la cuisse ; le premier article des tarses a le tiers de la lon-

gueur du tibia ; le second a la moitié de la longueur du premier; le troisième est encore plus petit et bilobé ; le dernier est conique et plus court que le précédent. Les crochets sont fins, recourbés et sans apophyse. L'éperon est placé sous la bordure terminale du tibia. — Les deux espèces de ce genre vivent sur diverses ronces.

1. **B. aerata** ; Marsham. *Oblongo-ovata, aerea, aptera. Antennae pedesque ferruginei; thorax posticè attenuatus, punctatus; elytra modicè punctato-striata ; interstitiis laevibus.*

♂ *Ædeagus recurvatus, a basi ad apicem latè canaliculatus, apice rotundatus.*

Long. 1 mill. 1/4. — Larg. 3/4 mill.

Chrysomela aerata, Marsham, Ent. Brit. I. 87.
Chrysomela striatula, Marsham, 90.
Aphthona aerata, Stephens, Manual, p. 293. 2289.
Aphthona rubivora, Chevrolat, *in* Dej. Catal.

Corps d'un bronzé cuivreux ; antennes et pieds ferrugineux. Carène étroite contiguë aux festons qui sont divisés par un petit trait peu distinct et séparés du front par une dépression ou trait extrêmement fin et communiquant d'un œil à l'autre. Le front est finement granulé et présente de chaque côté et près de l'œil quelques points assez forts. Les joues sont très rugueuses. Le labre est arrondi et sans points : il est roux ainsi que l'épistome, les mandibules et les palpes. Les antennes sont entièrement ferrugineuses

Le corselet est convexe, un peu plus large que long et plus étroit par derrière où il est finement rebordé ; les côtés sont arrondis, trés-inclinés et plus fortement rebordés ; le calus forme un angle ouvert avec le reste de la bordure. Le corselet est ponctué finement ; les points sont très-serrés et entremêlés d'une granulation très-fine ; l'écusson est court et en triangle arrondi.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; les côtés sont arqués et forment avec le corselet un ovale plus allongé que celui de *B. rubi*, et qui est interrompu par le rétrécissement de la partie postérieure du corselet ; elles ont neuf stries, et le commencement d'une dixième vers l'écusson. Elles sont moins profondes et moins régulièrement ponctuées que celles de *B. rubi ;* les intervalles sont plus étroits et très-finement rugueux. Les stries médianes disparaissent après le milieu de l'élytre.

Le dessous du corps est noir, ponctué et garni de poils roux ; le pygidium est finement granulé et présente à sa base un commencement de sillon. Le dernier segment du mâle et celui de la femelle ne présentent en dessus ni sillon, ni échancrure. L'hémicycle est grand et saillant. Tous les pieds sont ferrugineux.

Cette espèce se distingue de *B. rubi*, par sa forme plus oblongue et par le rétrécissement de la partie postérieure du corselet. Les stries des élytres sont moins fortement ponctuées.

Elle se trouve en Angleterre et dans le nord de la France. M. Guillebeau l'a recueillie en Suisse. M. Rey en a recueilli un assez grand nombre dans les montagnes du Beaujolais sur le *Rubus tomentosus*. Willd.

La description faite par Marsham est très-brève : *Totum corpus nigro-æneum, elytra obsoletè striata*. Ces derniers mots signalent la différence de la ponctuation des élytres de *B. aerata*, tandis que les stries et la ponctuation de *B. rubi* sont beaucoup plus profondes.

2. **B. rubi** ; Paykull. *Ovata, aerea, aptera. Antennae pedesque ferruginei: thorax latus punctatus ; elytra profundè punctato-striata ; interstitiis rugoso-undulatis.*

♂ *Ædeagus recurvatus, a medio ad apicem canaliculatus; apex modicè dilatatus, obtusè rotundatus.*

Long. 1 mill. 1/2. — Larg. 3/4 mill. à 1 mill.

Galleruca rubi, Payk. Faun. suec. II. 112. 35.
Haltica rubi, Entom. Hefte. II. 43. 21. — Gyll., Ins. suec. III. 581. 47. — Stephens, Manual. p. 293. 2291. — Redt. Faun. austr. 530. 17 bis.
Haltica pallidicornis, Walt. Isis. ann. 1839. page 225. 40.

Corps d'un noir bronzé ; antennes et pieds ferrugineux.

Carène linéaire, étroite et contiguë aux festons qui sont indivis et séparés du front par un trait extrêmement fin, communiquant d'un œil à l'autre. Le front est très-finement granulé et présente par devant et sur les côtés quelques points rares et inégaux ; le labre est court, arrondi et sans points ; il est roux ainsi que les mandibules et les palpes. Les antennes sont entièrement ferrugineuses.

Le corselet est convexe et presque deux fois aussi large que long ; il est coupé droit par devant et par derrière et sans bordure ; les côtés sont rebordés ; le calus forme un angle ouvert avec la bordure. Le corselet est ponctué finement et très-serré. Les intervalles sont très-finement rugueux. L'écusson est très-petit et arrondi.

Les élytres sont à peine plus larges à leur base que le corselet ; leurs côtés sont arqués et forment avec le corselet un ovale assez régulier ; elles ont neuf stries assez profondes, fortement et régulièrement ponctuées, outre le commencement d'une dixième vers l'écusson. Les intervalles sont presque plans, très-lisses et brillants ; les stries médianes n'atteignent pas l'extrémité de l'élytre.

Le dessous du corps est noir, ponctué et garni de poils roux. Le pygidium est ponctué fortement et velu ; il présente un sillon ou dépression longitudinale. Le dernier segment de l'abdomen de la femelle et celui du mâle ne présentent en dessous ni sillon ni échancrure. L'hémicycle est grand et saillant. Tous les pieds ferrugineux.

Cette espèce se trouve dans le nord de la France et en Allemagne. Gyllenhal dit qu'elle est abondante en Suède, sur diverses espèces de ronces. *Habitat in foliis Rubi idaei, caesii et fruticosi, ut et in Fragaria, aliisque plantis sat frequens.*

Genre *Balanomorpha*, BALANOMORPHE ; (Chevrolat).

Antennae undecim articulatae ; articulis 5 ultimis crassioribus.
Facies depressa ; carina encarpisque nullis.
Thorax utrinque breviter sulcatus.
Conspectus oblongus ferè cylindricus ; elytra striato-punctata.

Les espèces de ce genre se font remarquer par la forme de leur corps, qui est allongé et plus ou moins ovalaire. On ne peut trouver une comparaison plus exacte que dans la moitié d'un gland longitudinalement divisé ; et le nom générique *Balanomorpha* leur convient parfaitement.

La tête est un peu inclinée ; une partie du vertex rentre quelquefois sous le corselet ; la face est dépourvue de carène et de festons, et séparée du front par une ligne courbe communiquant d'un antenne à l'autre ; les yeux sont ovales, noirs et sans échancrure. La face, le front et le vertex sont plus ou moins fortement ponctués ; les interstices sont couverts d'une granulation très-fine ; les points sont irréguliers, plus ou moins distants et disposés en petites séries. Labre un peu recourbé à son extrémité et sa marge antérieure un peu sinueuse.

Les antennes ont presque la moitié de la longueur du corps ; le premier article égale à peine le plus petit diamètre de l'œil ; son exmité est très-renflée ; le second est ovale, beaucoup moins épais et trois fois plus court que le premier ; les articles trois, quatre et cinq sont un peu plus longs et plus minces que le deuxième ; les suivants ont

la forme d'un cône tronqué. Les articles sept, huit et neuf sont beaucoup plus épais ; le dernier est le plus long et obliquement tronqué. Les cinq premiers articles sont plus ou moins ferrugineux et peu velus ; les autres sont bruns et couverts d'une villosité grise avec quelques longs poils divergents.

Le corselet est convexe et deux fois aussi large que long dans trois espèces ; dans une seule il est plus allongé ; les côtés sont un peu tournés en dessous, principalement dans la partie antérieure ; ils sont finement rebordés et sans calus distinct. Sur sa partie postérieure et de chaque côté est une impression profonde qui est limitée par un rebord saillant, lequel donne à l'impression, et sous un certain aspect, la forme d'un trait gravé et un peu arqué. Le corselet est couvert de points plus ou moins profonds et distants, disposés confusément ou par petites séries. Les interstices sont plans, presque lisses ou couverts d'une très-fine granulation. L'écusson forme un triangle rectangle ; il est petit, lisse et brillant.

Les élytres forment avec le corselet un angle rentrant ; elles s'élargissent un peu, représentent une courbe elliptique peu saillante dans quelques espèces ; elles sont convexes et ornées de dix stries ou lignes ponctuées ; les points sont plus forts que ceux du corselet. Les lignes sont plus ou moins régulières et recourbées vers leur base ; les points s'atténuent vers l'extrémité des élytres. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant. Les ailes sont blanches et translucides ; les nervures sont fortes et plus ou moins rembrunies.

Le dessous du corps est noir ou bronzé ; tout le dessous du corselet est couvert de gros points entremêlés de fortes rugosités. Le premier segment de l'abdomen est ponctué moins fortement ; les suivants ne présentent que quelques points très-fins et des poils presque imperceptibles. Le pygidium est largement déprimé ; au fond de la dépression est une ligne carénée peu distincte. L'hémicycle du mâle est assez grand ; le segment qui le précède est presque lisse.

Les cuisses postérieures sont peu renflées ; leur plus grand diamètre n'égale pas la moitié de leur longueur ; elles sont plus ou moins brunes ou bronzées. Les tibias ont à peu près la longueur des cuisses et sont plus larges vers l'extrémité ; ils sont comprimés latéralement et n'ont qu'un commencement de canal pour recevoir le tarse ; ils sont ciliés et sans dentelures. L'éperon est de longueur variable. Le premier article des tarses a le tiers de la longueur du tibia ; le second et le troisième sont très-courts ; le dernier est presque aussi

long que le premier; ses crochets sont très courbés en dessous et sans apophyse. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est beaucoup plus large que celui de la femelle.

A. Tous les intervalles des stries, lisses.
  a. Corselet profondément ponctué.
    Elytres d'un vert bronzé; leur extrémité ferrugineuse. *Rustica.*
    — bronzées, extrémité foncée. *Chrysanthemi.*
  b Corselet finement ponctué.
    Elytres d'un noir bronzé. *Obtusata.*
B. Intervalle externe des élytres ponctué dans sa partie antérieure. *Aeraria.*

1. **B. rustica**; Linné. *Viridi-aenea, apice ferrugineo. Thorax profundè punctatus, punctis remotis. Elytra regulariter striato-punctata; intervallis convexiusculis laevibus. ♀♂ alati.*

♂ *Ædeagus incurvatus, canaliculatus; canaliculo in medio contracto, inconspicuè striolato, apex rotundatus.*

Long. 2 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. 1/4.

Var. a. *Thorax viridi-cupreus; elytra rubro-testacea; margine suturali plus minusve fusco-aenea.*

Chrysomela rustica, Linn. Syst. nat. 2e pars. 595. 63.
Galleruca semi-aenea, Fab. Ent. syst. I. pars. 2e 30. 86. — Paykull, Faun. suec. II. 109. 32.
Haltica semi-aenea, Entom. Heft. II. 43 22. — Gyll. III. 576. 43
Altica semi-aenea, Duméril, Dict. des sc. nat. I. 531. — Latreille, Hist. des Crust. et des Ins. XII. 9. 10. — Panz. Ent. germ. 1. 10. — Duftsch. Faun. austr. III. 277. 53.
Mantura semi-aenea, Steph. Illustr. IV. 323. — *Id.* Manual, 2349.
Haltica rustica, Redt. Faun. austr. 529. 16.

C'est la plus grande des espèces de ce genre; elle est d'un vert bronzé; l'extrémité des élytres est ferrugineuse.

La face est séparée du front par une ligne arquée; elle est parsemée de gros points, dont le nombre varie; ces points sont plus nombreux vers l'épistome; les points du front sont plus gros et distants. Le labre est obtusément échancré, et de chaque côté l'on voit trois petits points. Les mandibules et les palpes sont d'un rouge brun. Cinq premiers articles des antennes ferrugineux; les suivants sont bruns.

Le corselet est deux fois aussi large que long ; il est bordé finement sur les côtés et sans calus antérieur. L'angle postérieur est très-ouvert et la bordure se continue jusqu'à la base de l'impression qui est fortement ponctuée ainsi que la surface du corselet. Les points sont disposés en petites séries dirigées dans tous les sens, et sont moins serrés dans la partie supérieure; ils forment une ligne régulière près du bord latéral.

Les élytres ont neuf lignes ponctuées-striées outre une dixième qui est commune vers l'écusson et se confond avec la suivante vers les deux tiers de l'élytre. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée; tous les intervalles sont presque plans, lisses et brillants. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides, les nervures sont rousses vers leur base; le reste est brun.

Le dessous du corps est noir; le premier segment de l'abdomen est fortement ponctué; les suivants ont des points petits et peu distincts. Le pygidium est brun et sillonné; au fond du sillon est une ligne carénée. L'hémicycle est grand et arrondi.

Les cuisses postérieures sont d'un noir bronzé brillant plus ou moins foncé; les antérieures sont ferrugineuses et quelquefois un peu rembrunies; tous les tibias et les tarses sont d'un roux ferrugineux; les crochets sont bruns. Éperon roux et un peu incliné en dehors.

Dans la variété *a*, le corselet est d'une couleur de cuivre plus brillante; les élytres sont presque entièrement d'un rouge testacé; près de la suture est une bande d'un vert plus ou moins sombre, qui ne dépasse pas la troisième ligne ponctuée et n'atteint pas les trois quarts de la suture; la base des cuisses postérieures plus ou moins rembrunie.

L'espèce type se trouve dans toute l'Europe, et pendant toute l'année, mais elle n'est pas très commune; elle se réfugie ordinairement sous des débris de végétaux. La variété *a* habite le midi de la France. Je l'ai recueillie en Provence, dans les prés humides et sur les joncs.

La description de la *Chrysomela rustica*, de Linné, ne peut servir à faire reconnaître la *B. rustica*. La description de Fabricius est plus exacte, et cette dénomination a été adoptée par la plupart des entomologistes et notamment par les rédacteurs de *l'Entom. Hefte*, dont les observations ne peuvent être contestées. M. Stephens a décrit sa *Mantura rustica*, comme espèce distincte de sa *Mantura semi œnea*. La première est probablement la *Balanomorpha caricis* de Maerkel, qui ne peut être admise que dans le genre *Dicherosis*.

2. **B. chrysanthemi**; Entom. Hefte. *Ænea, apice dilutiori; thorax profundè punctatus, punctis remotis; elytra regulariter striato-punctata; intervallis omnibus laevibus. ♀♂ alati.*

♂ Ædeagus incurvatus laevis, pars tertia antè apicem ovata-excavata; apex rotundatus.

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/4.

Haltica chrysanthemi, Entom. Hefte. II. 45. 23. — Illig., Magaz. VI. 160. 116. — Gyll. Ins. suec. III. 578. 44. — Redt. Faun. austr. suppl. 812.
Mantura chrysanthemi, Steph. Illustr. IV. 324. — *Id.* Manual. 2352.
Chrysomela pedicularia, Fuessly, Archiv. p. 110. nᵉ 44.

Elle est plus petite et plus ovale que *B. semi-aenea*.

La tête, le corselet et les élytres sont d'une couleur de bronze brillante, et quelquefois de la couleur du cuivre; l'extrémité des élytres est roussâtre et paraît translucide lorsqu'elles sont étalées.

La face est séparée du front par une ligne arquée; elle est ainsi que le front et le vertex parsemée de gros points qui sont assez distants; les interstices sont très-finement granulés. Le labre est obtusément échancré et présente près du bord antérieur et de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules et les palpes sont bruns; les cinq ou six premiers articles des antennes sont ferrugineux, les suivants sont bruns.

Le corselet est deux fois aussi large que long et un peu rétréci par derrière; les côtés sont finement rebordés et sans calus; l'angle postérieur est ouvert, et la bordure se continue jusqu'à la base de l'impression qui est fortement ponctuée ainsi que la surface du corselet; les points sont disposés en petites séries dirigées dans tous les sens. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée.

Les élytres ont neuf lignes ponctuées-striées et une dixième qui commence vers l'écusson et disparaît vers la moitié de l'élytre. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée; les intervalles sont presque plans, lisses et brillants. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides: la base des nervures est rousse.

Le dessous du corps est bronzé; les segments de l'abdomen présentent des points inégaux. Le pygidium est lisse; dans le sillon est une petite ligne carénée peu distincte. L'hémicycle est arrondi et peu saillant.

Les cuisses sont ferrugineuses, les postérieures sont un peu bronzées ou rembrunies; les tibias et les tarses sont ferrugineux; les crochets sont bruns. L'éperon est roux et un peu incliné en dehors.

On rencontre cette espèce dans les pâturages secs et quelquefois sur les fleurs de diverses espèces de *Chrysanthemum*.

3. **B. obtusata**; Gyllenhal. *Nigro-aenea; thorax punctulatus, elytra regulariter profundèque punctata; intervallis convexiusculis sublaevibus.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus incurvatus, laevis; striola longitudinali ornatus; apice depressus rotundatus.*

Long 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/4.

Haltica obtusata, Gyll. Ins. suec III. 579. 45.
Mantura obtusata, Steph. Illustr. IV. 323. — *Id.* Manual. 2351.
Plectroscelis obtusata, Redt. Faun. austr. 540 bis.

Elle diffère de toutes les autres espèces par sa couleur noire et par la ponctuation plus fine du corselet.

La face est presque lisse dans quelques individus et plus ou moins ponctuée dans la plupart; son sommet est arrondi et séparé du front par une ligne très-arquée. Le front et le vertex sont finement ponctués; les points sont distants et disposés en petites séries dirigées dans tous les sens. Le labre est obtus et présente de chaque côté deux petits points; les mandibules et les palpes sont bruns. Les six premiers articles des antennes sont ferrugineux; tous les autres sont bruns.

Le corselet est un peu plus large que dans les autres espèces; ses côtés sont plus arrondis vers le milieu et rétrécis vers l'angle postérieur. La bordure latérale est fine, sans calus et accompagnée d'une ligne crénelée. L'angle postérieur est ouvert et la bordure se continue jusqu'à la base de l'impression qui est ponctuée finement comme tout le reste du corselet. La ponctuation est moins serrée dans le milieu et vers l'écusson.

Les élytres sont proportionnellement plus élargies et plus ovales que dans les autres espèces; les stries sont ponctuées beaucoup plus fortement que le corselet; la strie voisine de la suture présente vers sa base des points rangés deux à deux, ou trois à trois, comme dans *B. aeraria*. Tous les intervalles sont plans et presque lisses; mais à l'aide d'une forte loupe on y reconnaît une granulation très-fine.

Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides; les nervures sont un peu rousses.

Le dessous du corps est noir, brillant et très-finement ponctué; le pygidium est court et lisse; son sillon présente une ligne carénée très-fine. L'hémicycle est arrondi et peu saillant.

La couleur des cuisses varie du brun au noir bronzé; les articulations, les tibias et les tarses sont ferrugineux. L'éperon est brun et très-petit.

Cette espèce se trouve dans les contrées montagneuses et froides. Elle a été recueillie par M. Guillebeau dans les montagnes de la Suisse. J'ai découvert un seul individu sur le mont Pilat. M. Aubé m'en a communiqué quelques exemplaires venant de Finlande.

4. **B. aeraria**; (Chevrolat). *Viridi-aenea, vel cupreo-aenea; thorax profundè punctatus; elytra sub-regulariter striato-punctata; intervallis tenuissimè granulatis; intervallo externo propè basin punctato. ♂ ♀ alati.*

♂ *Ædeagus incurvatus, transversim, tenuissimeque striolatus, apice depressus, rotundatus; sulco longitudinali in medio contracto.*

Var. a. *Antennarum articulus primus basi infuscatus.*

b. *Elytra cupreo-aenea, thorace nigrescente.*

c. *Elytra cœrulea, thorace cupreo.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/2.

Balanomorpha aeraria, (Chevrolat) *in* Dej. Catal.

Elle a la grandeur de *B. chrysanthemi*, mais sa forme est moins ovale et plus cylindrique; sa coloration est très-variable.

La face est séparée du front par une ligne arquée; elle est ainsi que le front et le vertex parsemée de points inégaux et un peu distants; les interstices sont finement granulés. Le labre est bronzé, obtus et présente de chaque côté deux petits points. Les mandibules et les palpes sont bruns. Les six premiers articles des antennes sont ferrugineux; la base du premier est quelquefois un peu rembrunie; tous les autres sont bruns.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long et un peu rétréci dans sa partie antérieure : les côtés sont finement rebordés et sans calus; l'angle postérieur est ouvert et la bordure se continue jusqu'à la base de l'impression, qui est fortement ponctuée ainsi que

la surface du corselet; les points sont plus serrés et plus confus que ceux de *B. chrysanthemi*. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée confusément.

Les élytres ont neuf lignes ponctuées-striées et une dixième qui commence vers l'écusson et disparaît vers la moitié de l'élytre ; la neuvième et la dixième sont ponctuées irrégulièrement à leur base où les points sont disposés deux à deux ou trois à trois. Les intervalles sont granulés finement. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée ; l'intervalle entre la bordure et la première strie est fortement ponctué. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et transparentes ; les nervures sont un peu rembrunies.

Le dessous du corps est noir et brillant ; le premier segment est rugueux ; les suivants présentent des points très-petits et peu nombreux. Le pygidium est très-court ; son sillon est lisse et peu profond. L'hémicycle est arrondi et peu saillant.

Toutes les cuisses sont entièrement d'un vert bronzé ou cuivreux ; les tibias et les tarses sont ferrugineux ; l'éperon est court et roux.

Cette espèce et toutes ses variétés se trouvent en Francs dans les pâturages humides; je l'ai rencontrée dans les pâturages du Beaujolais, dans les environs de Lyon et de Montpellier. L'individu vert bronzé que m'a communiqué M. Chevrolat est identique avec ceux de la collection de M. Aubé.

Genre *Apteropeda*, Apteropède ; (Chevrolat) (1).

Antennae undecim articulatae, progressim crassiores.
Carina linearis, apice dilatata; encarpis distinctis.
Thorax integer; distinctè punctatus.
Conspectus ovatus convexior ; elytris lineato-punctatis.

Ce genre est très-voisin des *Hypnophila* et *Mniophila*, mais les caractères qu'offrent la forme des antennes et l'armure des tibias postérieurs ne permet pas de les réunir; leurs habitudes sont différentes. Les trois espèces *d'Apteropeda* ne se trouvent que dans les pâturages ombragés, parmi les herbes sur lesquelles on les voit grimper, tandis que *l'Hypnophila caricis* et la *Mniophila muscorum* ne quittent pas les mousses qui tapissent les forêts des montagnes; ce n'est que

(1) *In* Dejean, Catal.

très-rarement qu'on rencontre des exemplaires sur des plantes disséminées entre les mousses.

La carène faciale est plus ou moins allongée et linéaire; son sommet est élargi, lisse ou ponctué; les festons sont distincts, oblongs ou arrondis. La face est rugueuse ou ponctuée; le labre et l'épistome sont lisses et brillants.

Les antennes sont composées de onze articles. Le premier n'a pas la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le second est ovale et de moitié plus petit; le troisième est de la longueur du second et plus mince; les articles 4, 5 et 6 sont à peu près égaux; les suivants grossissent progressivement; le dernier est un peu plus long, ovale et obliquement tronqué. Tous les articles sont couverts de petits poils roux et portent en outre à leur extrémité quelques poils longs et divergents.

Le corselet est très-convexe, coupé droit et finement rebordé par devant; très-arrondi par derrière et sans bordure. Les côtés sont un peu recourbés en dessous et assez fortement rebordés; le tiers ou le quart antérieur de cette bordure est épaissi et dépasse le devant du corselet. L'écusson est triangulaire et lisse.

Les élytres ont à leur base la largeur du corselet et forment avec lui un angle rentrant; elles s'élargissent beaucoup jusqu'au tiers de leur longueur, et à partir de ce point elles s'atténuent en s'arrondissant jusque vers l'angle sutural qui est presque droit; elles forment avec le corselet un ovale très-convexe, et présentent neuf lignes ponctuées plus ou moins profondément, outre le commencement d'une dixième vers l'écusson. Les intervalles de ces lignes sont plus ou moins convexes et plus ou moins distinctement pointillés. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne de gros points qui se réduisent souvent à de simples crénelures; on ne voit pas de calus huméral; la suture est très-finement rebordée. Les individus sont tous aptères; on n'aperçoit pas même des rudiments d'ailes sous les élytres.

Le dessous du corps est ponctué, et de chaque point sort un poil assez fort. Le pygidium est court et lisse; le dernier segment n'est pas sillonné. L'hémicycle est grand et peu arqué. L'édéage des mâles des trois espèces sont très-différents.

Les cuisses postérieures sont fortes; leur plus grand diamètre égale la moitié de leur longueur; les tibias sont un peu comprimés et couverts de cils ou longs poils; la bordure extérieure du canal est, après le milieu, ornée de quelques dents plus ou moins distinctes et pectinée vers l'extrémité. Une épine ou éperon assez fort est placée sous

le bord terminal et supérieur. Le premier article des tarses postérieurs a un peu plus du tiers de la longueur du tibia; les suivants ont le tiers de la longueur du premier; le troisième est largement bilobé. Les crochets sont très-recourbés; leur base est un peu renflée, mais sans apophyse; le premier article des tarses antérieurs du mâle est plus large que celui de la femelle.

1. **A. globosa**; Illiger. *Ovata, nigro-picea, nitens; labro fusco-rufescente; thorax tenuissimè punctulatus; elytra striato-punctata, punctis remotis, propè suturam profundis; interstitiis planis laevibus, vix conspicuè punctulatis; tibiarum posteriorum marginibus edentulis.* ♀ ♂ *apteri.*

♂ *Ædeagus brevis; suprà in medio articulatus; pars antica obtusè triangulari, longitudinaliter carinata, utrinque depressa; subtùs excavatus cum appendiculis duobus acutis, nigris.*

Long. 2 mill. 1/2 à 2 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill.

Altica globosa, Illiger, *in* Schneider, Magaz V. 602. 9. — Panzer, Heft. XXV. 13. (Effigies imperfecta).
Haltica conglomerata, Illiger, Magaz. VI 164. 127. — Redt. Faun. austr. 542. 2. — Küster, XXVIII. n° 99.
Sphaeroderma globosa, Steph. Illustr. IV. 329. 5. — *Id.* Manual. 2383.

Elle est presque aussi grande que *A. orbiculata*; sa couleur est le noir de poix avec reflet métallique.

La carène faciale est linéaire, élargie au sommet qui est un peu échancré dans la plupart des individus; les festons sont oblongs, élargis et obtus au sommet qui est séparé du front par une ligne courbe et ondulée, qu'on ne peut quelquefois reconnaître que sous un certain aspect; ils sont séparés de la carène par un trait distinct. Le vertex est rentré sous le corselet; le front est couvert de petits points; les joues sont rugueuses, leur bord antérieur est peu relevé; elles sont presque toujours ferrugineuses ainsi que l'épistome. Le labre, les mandibules et les palpes sont plus ou moins rembrunis. Les antennes sont entièrement ferrugineuses; leurs articles sont plus épais que ceux de *A. orbiculata*.

Le corselet est finement rebordé par devant et plus fortement sur les côtés; il est couvert de très-petits points, disposés sans ordre; les points sont extrêmement fins près de la bordure latérale, qui n'est pas

accompagnée d'une ligne ponctuée ou crénelée ; le calus est allongé et peu dilaté.

Les élytres ont neuf stries ponctuées ; les points sont aussi forts que ceux de *A. orbiculata* et moins distants que ceux de *A. majuscula*; ils sont un peu confus et atténués vers l'extrémité des élytres ; les intervalles sont un peu convexes et présentent quelques rides et des points extrêmement fins, qu'on ne peut reconnaître qu'à l'aide d'une forte loupe.

Le dessous du corps est d'un noir brillant et fortement ponctué ; le dernier segment et la marge de ceux qui le précèdent sont roux dans les individus jeunes. L'hémicycle du mâle est très-grand et saillant ; le segment qui le précède présente une impression assez forte, lisse et brillante, et divisée transversalement par un trait ; la partie qui est au devant de ce trait est ferrugineuse ainsi que le pygidium.

Les cuisses antérieures sont d'un rouge brun ; les postérieures sont plus foncées. Les tibias, les articulations et les tarses sont ferrugineux; les tibias postérieurs sont un peu arqués ; leurs marges sont ciliées et sans dents ; près de l'extrémité, la marge extérieure est très-finement pectinée. L'éperon est court et brunâtre.

Cette espèce diffère de deux autres par la ponctuation beaucoup plus fine du corselet et par la disposition des tibias qui ne sont pas dentelés. Elle se trouve en Allemagne. M. Guillebeau l'a recueillie dans les montagnes de la Suisse, près de Laupen. Je l'ai recueillie à la Grande-Chartreuse, près de la chapelle de Saint-Bruno, parmi les herbes.

2. **A. orbiculata** ; Marsham. *Ovata, nitidissima; violacea vel caerulea, viridis aut aenea; labro rufescente vel brunneo. Thorax punctulatus; elytra lineato-punctata; interstitiis planis rugosiusculis densè punctulatis. Tibiarum posteriorum margine exteriori denticulata. ♀ ♂ apteri.*

♂ Ædeagus modicè arcuatus, depressus, laevissimus, versus apicem depressus, lanceolatus, cum extensione brevi, truncata, deflexa.

Long. 2 mill. 1/2 à 2 mill. 3/4. — Larg 1 mill. 3/4 à 2 mill.

Chrysomela orbiculata, Marsham, Entom. Brit. I. 200. 54.
Altica ciliata, Oliv. Ent. V. 710. 76. tab. IV. fig. 76.
Haltica hederae, Illiger, Magaz. VI. 164. 126.
Haltica graminis, Panzer, 61. fig. 4.
Haltica globus et graminis, Duftsch. Faun. austr. III. 288.

Sphaerodema orbiculata, Steph., Illustr. IV. 329. 4. — *Id*, Manual 2382.
Haltica ciliata, Redt. Faun. austr. 524. — Küster, XXVIII. n° 98.

Elle est d'un brillant métallique, mais elle offre plusieurs variations de couleur; les individus verts sont les plus nombreux; quelques-uns tournent au bleu ou au violet. La variété la plus remarquable est bronzée avec reflet doré. Quant à la forme elle ne varie pas; cette espèce est toujours ovale, très-convexe et un peu atténuée par derrière.

La carène faciale est rétrécie dans sa partie antérieure; elle s'élargit progressivement jusqu'à son sommet qui est arrondi et déprimé, et présente quelques points. Les festons sont presque quadrangulaires et entourés d'un trait profond qui les sépare du front et de la carène. Le front est couvert de points plus nombreux et moins profonds que ceux de *A. majuscula;* le vertex est caché sous le corselet; les joues ont quelques gros points peu réguliers. Le labre est noirâtre ou d'un rouge brun; il présente de chaque côté deux points; les internes sont plus rapprochés de l'épistome et plus gros que les autres. Les mandibules sont d'un rouge brun, leur extrémité est noire; les palpes sont ferrugineux. Les antennes sont entièrement ferrugineuses; les articles sont moins épais que ceux de *A. majuscula* et *A. globosa.*

Le corselet est finement rebordé par devant et plus fortement sur les côtés; il est couvert de points confus ou disposés en petites séries. Ces points sont uniformes et moins distants que ceux de *A. majuscula;* les interstices sont plans et très-lisses; les points sont moins forts vers la bordure latérale qui est accompagnée d'une ligne finement crénelée; le calus est allongé et peu épaissi.

Les élytres ont neuf lignes assez régulières de gros points, outre le commencement d'une dixième vers l'écusson. La ligne la plus rapprochée de la suture est striée; la quatrième et la cinquième lignes se réunissent vers les trois quarts de l'élytre; la troisième et la sixième se réunissent ensuite. Les intervalles sont brillants et couverts d'une multitude de points extrêmement fins.

Le dessous du corps est d'un noir brun ou rougeâtre; la marge des segments est ferrugineuse dans les jeunes ainsi que l'hémicycle; tous les segments sont ponctués.

Les cuisses postérieures sont d'un noir brun avec reflet métallique. La base des antennes est quelquefois un peu rembrunie; tous les tibias, les articulations et les tarses sont ferrugineux; les tibias posté-

rieurs sont plus ou moins distinctement dentelés sur leur bord externe. L'éperon est brun et fort.

Cette espèce se trouve pendant toute l'année dans les bois et les pâturages ombragés, parmi les herbes et presque toujours sur les Graminées. Les variétés sont souvent réunies. On rencontre des individus dont la dentelure des tibias est très-courte et peu distincte, et c'est probablement cette variation que M. Olivier a constatée par ces expressions : *Tibiæ posticè ciliatae obsoletè denticulatæ.* Quant à la mention des cils, elle appartient aux trois espèces de ce genre. L'*A. orbiculata* est la seule qu'on rencontre dans la France méridionale.

3. **A. majuscula**. *Ovata, valdè convexa, nigro-picea, nitens; labro ferrugineo; thorax densè punctulatis; elytra lineato-punctata, punctis inaequalibus; interstitiis convexiusculis, minutissimè punctulatis; tibiarum posteriorum margine exteriori dentata. ♀ ♂ apteri.*

♂ *Ædeagus brevis ferè rectus, latè canaliculatus; marginibus propè basin elevatis; apex obtusè rotundatus cum extensione brevi, truncata.*

Long. 2 mill. 3/4 à 3 mill. — Larg. 2 mill. à 2 mill. 1/4.

Elle est plus grande que ses congénères ; sa couleur est le noir de poix avec reflet métallique.

La carène faciale est linéaire et très-étroite ; son sommet est arrondi, déprimé et ponctué. Les festons sont distincts, convexes et presque ronds; ils sont séparés du front par un trait profond et communiquant d'un œil à l'autre. Le front est couvert de gros points, entremêlés de rugosités. Le vertex est entièrement caché sous le corselet. Les joues sont peu sensiblement rebordées et portent quelques gros points. Le labre est ferrugineux ainsi que l'épistome et les palpes ; il présente de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules sont brunes. Les antennes sont ferrugineuses ; leurs articles sont plus épais que ceux de *A. orbiculata*.

Le corselet est cuivreux et couvert de points qui sont un peu plus forts sur les côtés ; ils sont confus ou disposés par petites séries ; les interstices sont lisses et brillants. La bordure latérale est accompagnée de quelques gros points ; le calus est grand, cuivreux et plus épais que dans les autres espèces.

Les élytres ont neuf lignes de gros points assez distants, outre le commencement d'une dixième vers l'écusson ; les lignes médianes

sont interrompues vers les deux tiers de l'élytre; les autres s'embrouillent vers l'extrémité; les intervalles sont un peu convexes et brillants; ils présentent quelques rides et des points extrêmement fins.

Le dessous du corps est entièrement d'un noir de poix avec reflet bronzé; son extrémité est un peu rousse dans les individus jeunes. L'hémicycle du mâle est grand et arrondi; le segment qui le précède présente une ligne ou sillon transversal, assez profond près de l'hémicycle.

Les cuisses postérieures sont d'un noir de poix avec reflet bronzé. Les pieds antérieurs, les articulations et les tarses sont ferrugineux. Les tibias postérieurs ont une courbe qui est régulière dans la femelle; la partie supérieure de celle du mâle représente un angle obtus qui est terminé par une petite dent. Le bord externe des tibias est fortement dentelé et pectiné vers l'extrémité; les dentelures sont de grandeur variable; l'éperon est brun et plus court que celui de *A. orbiculata*.

Cette espèce est plus grosse que ses congénères; elle s'en distingue par la profondeur des points des élytres et la convexité des intervalles des lignes; et enfin par l'angle denté des tibias postérieurs du mâle.

J'ai recueilli cette espèce dans les environs de la Grande-Chartreuse, dans les pâturages ombragés, en juillet et août, et près de Nantua en septembre. M. Guillebeau l'a recueillie en Suisse dans les environs de Laupen.

Genre *Hypnophila*, HYPNOPHILE.

Antennae undecim articulatae.

Antennarum articulus primus et quintus aequè longiores; caeteris brevioribus.

Carina angusta, apice dilatata; encarpis linearibus.

Thorax utrinque breviter sulcatus.

Conspectus oblongo-ovalis, convexus, elytris striato-punctatis.

Par sa forme ovale, par la convexité des élytres et l'absence des ailes, ce genre paraît très-voisin du genre *Apteropeda*; il en diffère par les proportions des articles des antennes; par la forme des festons qui sont linéaires et aigus; par l'armure des tibias qui ne sont pas dentelés et par la brièveté de leurs éperons. Ces derniers caractères le rapprochent du genre *Mniophila*. On ne peut pas le réunir au genre

Balanormorpha, qui se fait remarquer par sa forme allongée et presque cylindrique ; par ses élytres régulièrement ponctuées-striées et par l'absence de carène dans la face qui est presque plane.

Le genre *Hypnophila* ne comprend qu'une seule espèce, dont la description suffira pour apprécier les caractères génériques.

1. **H. caricis** ; Maerkel. *Ovata, valdè convexa, nigro-aenea apice rufescente; antennis pedibusque rufo-ferrugineis; thorax subtilissimè punctulatus, postice sulco brevi utrinque ornatus; elytra profundè substriato-punctata.* ♀ ♂ *apteri.*

♂ *Ædeagus modicè incurvatus, bicanaliculatus, transversim rugosus, apice laevi lanceolato, cum extensione brevi, truncata.*

Long. 2 mill à 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2.

Balanomorpha caricis, Kiesenwetter et Maerkel, *in* entom. Zeit ann. 1841. page 25.
Apteropeda caricis, Markel, *in* Kuster, XXIII. n° 100.

Elle est convexe comme les *Apteropeda*, mais un peu plus oblongue; elle est d'un noir bronzé; l'extrémité des élytres est rousse.

La carène faciale est linéaire et très-étroite dans sa partie antérieure qui est peu relevée, presque indistincte dans quelques individus. Entre les antennes est une élévation oblongue, presque quadrilatère et peu convexe, qu'on peut désigner comme le sommet de la carène avec laquelle il est contigu, mais dont il surpasse beaucoup la hauteur. Les festons sont au niveau de cette élévation; ils sont étroits, allongés, très-aigus et séparés du sommet de la carène et du front par des traits profonds; le trait supérieur forme un angle très-ouvert. Le front est très-brillant et imperceptiblement ridé; le point suroculaire est très-rapproché de l'œil et entouré de quelques autres points très-petits. Le vertex est caché sous le corselet; les joues sont un peu rugueuses; leur bord antérieur est peu distinct; le labre est d'un rouge brun ainsi que l'épistome; il porte de chaque côté deux gros points très-rapprochés; son bord antérieur est très-incliné et présente une très petite échancrure curviligne; les mandibules et les palpes sont ferrugineux.

Les antennes sont entièrement ferrugineuses; elles sont composées de onze articles; le premier a presque la longueur du plus grand diamètre de l'œil; le second est ovale et n'a que le tiers de la longueur

du premier; le troisième est ovale et encore plus petit; le quatrième est conique; le cinquième est aussi long que le premier; il forme un cône très-allongé; les suivants sont beaucoup plus courts et plus gros; le dernier est ovale et obliquement échancré.

Le corselet est très convexe et sans bordure antérieure; ses côtés égalent en longueur le tiers du bord postérieur; ils sont arrondis dans la partie antérieure; leur calus est peu saillant; l'angle postérieur est presque droit. De chaque côté et en face de la quatrième strie dorsale est un trait fin et distinct qui part du bord postérieur et s'incline parallèlement à la bordure latérale; la longueur de ce trait a le quart de celle du corselet; celui-ci est très-lisse et brillant, il est couvert de points très-fins et irrégulièrement disposés. L'écusson est arrondi et très-lisse.

Les élytres forment avec le corselet un ovale assez régulier; elles ont neuf stries garnies de gros points et le commencement d'une dixième vers l'écusson. Les points sont atténués et confus vers l'extrémité des élytres; les intervalles des stries sont un peu convexes et très-lisses. La bordure latérale est fine et accompagnée d'une ligne ponctuée; le calus huméral est très-peu saillant. Mâles et femelles sont aptères.

Le dessous du corps est ponctué; les premiers segments de l'abdomen le sont plus fortement que les suivants. Le pygidium est roux et lisse; il est sillonné largement, et au fond du sillon est une ligne carénée. L'hémicycle est grand et peu saillant; le segment qui le précède est ponctué sur les côtés et presque lisse dans la partie médiane et antérieure.

Les pieds sont entièrement d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures ne sont pas très-fortes; leur plus grand diamètre égale à peine la moitié de leur longueur; les tibias sont un peu comprimés et ne sont pas dentelés ou pectinés; ils sont ainsi que tous les pieds, couverts de poils très-fins. L'éperon est très-petit et placé sous le rebord terminal du tibia. Le premier article des tarses postérieurs a le quart de la longueur du tibia; le second et le troisième sont plus courts; les crochets sont très-recourbés et sans apophyse.

Cette espèce se trouve dans les bois des montagnes parmi les mousses et notamment sur les *Hypnum loreum et triquetrum*, Linn. On la rencontre presque toujours en compagnie de *Mniophila muscorum*. Je l'ai recueillie en août et septembre sur le mont Pilat.

Genre *Mniophila*, Mniophile; Stephens (¹).

Antennae undecim articulatae.
Antennarum articuli 3-ultimis crassiores.
Carina apice depressa rhomboidalis.
Thorax laevis, integer.
Conspectus breviter ovatus, ferè haemisphericus; elytris vage punctulatis, apice spinula ornatis.

La forme presque hémisphérique de ce genre le distingue au premier abord des *Apteropeda* et *Hypnophila*. Son caractère générique le plus saillant est dans la grosseur des trois derniers articles des antennes.

1. **M. muscorum**; Entom. Hefte. *Breviter ovata, valdè convexa, nigro aenea; thorax laevis; elytra tenuissime lineato-punctata; lineis subregularibus versus apicem evanescentibus; interstitiis planis laevissimis. ♀ ♂ apteri.*

♂ Ædeagus incurvatus, laevissimus, versùs apicem modice depressus, obtuse rotundatus.

Long. 1 mill. — Larg. 3/4 mill.

Haltica muscorum, Entom. Hefte. II. 48. 26. tab. 2. fig. 12. — Illiger. Magaz. VI. 165. 128.
Altica muscorum, Duft. Faun. Austr. III. 288 75.
Mniophila muscorum, Stephens, Illustr. IV. 330. — *Id.* Manual. 2385. — Redt. Faun. austr. 543.

Ovale, presque hémisphérique et très-convexe; d'un noir bronzé brillant.

La carène faciale est peu élevée, très-déprimée au sommet qui représente un losange; les festons sont triangulaires et séparés de la carène du front par des traits extrêmement fins. Le vertex et la plus grande partie du front sont cachés sous le corselet; le front est ainsi que la face couvert d'imperceptibles rugosités. Les joues ne sont pas

(¹) Illust. t. IV, 330.

rebordées antérieurement ; elles sont presque lisses. Le labre est brun ainsi que le reste de la tête; il est fortement échancré et porte quelques poils roux.

Les antennes sont entièrement d'un roux ferrugineux ; elles n'ont pas la moitié de la longueur du corps; le premier article égale le plus petit diamètre de l'œil; il est renflé vers l'extrémité; le second est ovale, et n'a pas la moitié de la longueur du premier; le troisième égale le second, mais il est plus mince; les articles quatre, cinq et six sont un peu plus forts que le précédent, mais plus courts; le septième est plus gros et plus long que le précédent ; le huitième égale le quatrième; le neuvième est beaucoup plus gros que le septième, et orbiculaire; le dixième est encore un peu plus gros et plus arrondi; le dernier est ovale et obliquement tronqué. Ces trois derniers articles ne sont pas adhérents, mais leur grosseur est remarquable, relativement à celle des autres articles.

Le corselet est très-convexe, coupé droit par devant et sinueux par derrière, surtout près des angles ; il n'est bordé que sur les côtés. Le calus est allongé et peu distinct; il forme un angle ouvert avec la bordure. Le corselet est très-brillant et couvert de petites rugosités qu'on ne distingue qu'à l'aide d'une forte loupe. L'écusson est triangulaire et lisse.

Les élytres ont à leur base la largeur du corselet et forment avec lui un angle ouvert ; elles sont très-convexes ; leur extrémité est un peu atténuée et recourbée en dessous; l'angle sutural est aigu ; elles portent neuf lignes de points extrêmement fins et assez distants ; ces lignes sont peu régulières et moins évidentes dans la partie dorsale ; elles se confondent vers l'extrémité de l'élytre ; les côtés sont finement rebordés, et la bordure est accompagnée d'une ligne crénelée ; la suture n'est pas rebordée et se termine en une petite épine qui dépasse l'angle sutural de l'élytre. La marge inférieure est brillante et couverte de rides transversales. Mâles et femelles sont aptères.

Le dessous du corps est d'un brun plus ou moins ferrugineux, surtout dans la partie abdominale; il est couvert de points presque imperceptibles. Le pygidium est ferrugineux, lisse et sillonné profondément. L'hémicycle est large, peu arqué et presque toujours rentré sous le pygidium.

Tous les pieds sont ferrugineux; le plus grand diamètre des cuisses postérieures n'égale pas la moitié de leur longueur. Les tibias sont droits et sans dents. L'éperon est petit et placé sous le rebord terminal. Le premier article des tarses postérieurs n'a pas le quart de la

longueur du tibia; les suivants sont beaucoup plus courts; les crochets du dernier sont un peu divergents et recourbés, et n'ont pas d'apophyse. Le premier article des tarses antérieurs du mâle n'est pas sensiblement plus large que celui de la femelle.

Cette espèce se trouve, pendant tout l'été et une partie de l'automne, dans les montagnes et surtout dans les bois exposés au nord; elle est toujours cachée entre les mousses et notamment dans les touffes d'*Hypnum loreum et triquetrum*, L. Elle a été recueillie à la Grande-Chartreuse et sur le mont Pilat.

Genre *Altica*, Altise; Geoffroy (1).

Antennae undecim articulatae.

Carina linearis, rarius depressa; encarpis variis, distinctis.

Thorax transversim sulcatus vel impressus, sulcus margines laterales attingit.

Conspectus oblongus, parum convexus. Elytra punctata, vel punctulata; punctis confusis vel seriatim dispositis.

Ce genre comprend plusieurs espèces que les entomologistes ont pendant longtemps confondues sous le nom d'*Oleracea*. Leurs caractères spécifiques les plus constants sont intérieurs; quant aux caractères extérieurs, ils se bornent à des différences de taille, de couleur, de ponctuation et de forme plus ou moins ovale ou oblongue, convexe ou déprimée. Toutefois chaque espèce offre un aspect qui facilite la séparation, mais qui ne peut dispenser d'un complet examen.

Les antennes sont noires: leurs premiers articles ont quelquefois un reflet métallique; le premier est le plus gros et le moins velu; le second est petit et ovale; les articles 3, 4 et 5 sont plus longs que les autres; les suivants sont égaux; le dernier est ovale et obliquement échancré à son extrémité. La carène faciale est linéaire et saillante, et un peu déprimée dans *A. hippophaes;* elle est surmontée par deux festons ou lobes de forme variable et plus ou moins convexes. Le front et le vertex sont finement rugueux; les points suroculaires sont profonds et entourés d'un rebord saillant; les côtés et le dessous

(1) Hist. abr. des Ins. — *Haltica*, Illig. Magaz. — *Graptodera*, Chevrolat *in* Dej. Catal.

de la tête sont couverts de rugosités irrégulières. Le labre est arrondi, lisse, et presque toujours cuivreux; il présente de chaque côté et près du bord antérieur deux points assez forts; dans chaque point est placé un poil translucide.

Le corselet est ordinairement d'un tiers plus large que long; la largeur de celui de *A. brevicollis* est double de sa longueur; il est coupé droit par devant et sans bordure, et un peu dépassé par le calus de la bordure latérale qui est plus forte et accompagnée d'une marge évidente; il est arrondi et un peu sinueux par derrière et finement rebordé. Sa partie postérieure est déprimée transversalement; cette dépression, dont les bords sont sinueux, n'est pas interrompue comme dans les genres suivants; elle est contiguë à la marge latérale. L'écusson est arrondi et lisse.

Les élytres sont plus larges que le corselet et trois fois plus longues dans la plupart des espèces. C'est dans *A. oleracea* qu'elles forment avec le corselet un ovale assez régulier; elles sont proportionnellement plus courtes dans *A. lythri* et *A. montana;* les angles antérieurs sont arrondis et présentent un calus huméral, lisse, brillant et très-saillant. Les élytres sont plus ou moins convexes, finement granulées et couvertes de points entremêlés de rugosités. Les points varient dans chaque espèce en grandeur et en profondeur; leur disposition est presque toujours irrégulière; quelquefois ils sont réunis en petites lignes plus ou moins longues et sans direction constante.

Le dessous du corps et les pieds sont ponctués et poilus. Le pygidium est court et sillonné longitudinalement; au milieu du sillon est une ligne carénée. L'hémicycle du mâle est grand, le segment qui le précède présente une dépression plus ou moins évidente.

Les cuisses ne sont pas très-renflées; leur plus grand diamètre n'excède pas le tiers de leur longueur. Les tibias postérieurs ont la longueur des cuisses, et à leur extrémité est une courte épine ou éperon, placée près de la face extérieure et inclinée en dehors; le premier article des tarses égale à peu près le quart de la longueur du tibia; le troisième est largement bilobé et très-velu en dessous. Les crochets sont recourbés en dessous, ferrugineux et un peu translucides. Ils ont à leur base un renflement ou apophyse brune en forme de dent et plus forte que dans les autres genres.

Les espèces de ce genre pondent leurs œufs sur les plantes; ces œufs sont ovales, allongés et d'un jaune ferrugineux; leurs larves ont beaucoup de ressemblance avec celles des *Galléruques;* mais elles ne vivent pas en société. Jeunes, elles rongent l'épiderme des feuilles;

plus tard elles coupent et dévorent ces feuilles à la manière des chenilles. La durée de leur vie est d'environ vingt jours et varie selon la température. Arrivées à leur plus grand accroissement, elles s'enfoncent dans la terre pour s'y transformer en nymphes.

Les larves ont douze anneaux ou segments, dont le dernier est fortement rebordé et présente en dessous un mamelon que la larve utilise comme point d'appui pour se porter en avant. Tous les autres segments sont ornés en dessus et en dessous, de deux rangées de tubercules qui sont disposés en lignes transversales sur chaque segment et forment sur l'ensemble des segments des lignes longitudinales; les tubercules de la ligne dorsale sont plus larges que les autres; sur chaque anneau le tubercule de la ligne transversale est le plus large. Tous les tubercules portent un ou deux poils raides. Aux trois premiers segments sont attachés les pieds qui paraissent composés de trois articles et d'un crochet terminal. Les segments sont pâles et livides dans *A. oleracea*, et plus ou moins bruns dans *hippophaes*, *consobrina* et *quercetorum*. Les tubercules sont toujours plus sombres.

La tête est orbiculaire et d'un brun plus foncé vers la bouche et sur le vertex; on y remarque une assez forte impression dans la partie antérieure, et une impression plus petite sur le vertex. Les antennules sont très-courtes et forment presque un petit cône; elles sont brunes ainsi que les palpes et les mandibules, dont il est impossible de reconnaître la forme sans le secours du microscope; on n'aperçoit pas d'yeux.

La nymphe est entièrement d'un jaune pâle passant au jaune d'ocre. Les yeux et les antennes se rembrunissent petit à petit et deviennent noirs avant la dernière transformation. On remarque sur la tête, deux tubercules au-dessus de l'épistome, un près de chaque œil et deux sur le front. Au milieu de chaque tubercule est un poil long et fort. Le corselet et l'abdomen présentent également des tubercules poilus; toutes les parties du corps se consolident graduellement, et la dernière transformation permet de reconnaître l'Altise.

Elytres oblongues.

Bleues, presque lisses, ponctuation imperceptible. *Hippophaes.*

Bleues ou vertes, ponctuation inégale, confuse ou en séries. *Consobrina.*

Bleues ou vertes, rugueuses, confusément ponctuées. *Lythri.*

Vertes, avec un pli ou carène vers le bord extérieur. *Quercetorum.*

Elytres obtusément arrondies.

Bleues, très-finement ponctuées, articles 6-10 des antennes courts. *Montana.*

Elytres s'élargissant progressivement.

Cuivreuses. Corselet beaucoup plus large que long. *Brevicollis.*

Elytres ovales.

Bleues, verdâtres ou cuivreuses; ponctuation inégale, confuse ou en séries. *Oleracea.*

1. **A. hippophaes;** *Oblongo-ovata caerulea; encarpis oblongis, basi attenuatis, apice obtusis; thorace tenuissimè punctulato, elytris vix conspicuè punctulatis, punctis confusis.* ♂ ♀ *alati.*

Var. a. *Elytris ferè laevibus.*

♂ *Ædeagus breviter angulatus; a basi ad medium breviter sulcatus, apice trisulcatus; sulco intermedio breviori, laterum apice obliquè striolato.*

Long. 3 mill. 1/2 à 4 mill. 1/2. — Larg. 2 mill. à 2 mill. 1/2.

Haltica hyppophaes, Aubé, Ann. Soc. entom. 1843. t. 1. p. 4.
Galleruca erucae, Fabr., Syst. eleuth. 1. 497. 99.
Haltica erucae, Duft. Faun. austr. III. 251. 1. — Redt. Faun. austr. 527. 4.

De toutes les espèces de ce genre c'est celle qui se rapproche le plus de la famille des Gallérucides par sa forme allongée et moins convexe; elle est presque toujours d'un beau bleu; les individus verdâtres sont très-rares; elle se distingue au premier abord par sa ponctuation imperceptible.

Les antennes sont entièrement noires; les articles quatre et cinq sont presque trois fois égaux à leur plus grand diamètre; les suivants sont un peu plus courts. Le labre et l'épistome sont plus ou moins bronzés ou cuivreux; les mandibules et les palpes sont bruns. La carène faciale est un peu élargie et déprimée au sommet. Les festons sont réniformes, un peu convexes et séparés du front par un trait fin. Le front est très-finement rugueux; sa partie antérieure est terminée

anguleusement entre les festons. Le corselet est très-finement ponctué et un peu plus fortement vers les angles antérieurs ; les bords latéraux sont cuivreux, dans quelques individus; l'angle postérieur est obtus.

Les élytres sont très-finement ponctuées ; les points sont confus et peu serrés. Dans la variété *a* les élytres sont presque lisses, et ce n'est qu'à l'aide d'une forte loupe qu'on peut reconnaître quelques points rares. Le dessous de l'abdomen est d'un noir bleu; les derniers segments ont quelquefois un reflet violet; les cuisses et les tibias sont d'un bleu foncé; les tarses sont bruns; le premier article des tarses postérieurs n'a que le cinquième de la longueur du tibia. Le segment qui précède l'hémicycle du mâle est un peu déprimé dans toute sa longueur; le fond de la dépression est lisse et brillant. Les ailes sont rousses et opaques; les nervures sont brunes.

La larve ne diffère de celle de *A. oleracea* que par sa taille plus grande et sa couleur noire. Elle vit sur l'*Hippophae rhamnoides*. Lin. en français l'Argousier, et en allemand Sanddorn; on la rencontre aussi sur le *Tamarix germanica*. Lin. C'est en août et septembre qu'on la voit en grand nombre sur ces deux arbrisseaux.

2. **A. consobrina**; Duftschmidt. *Oblongo-ovata, caerulea vel viridi-nitens, encarpis oblongis convexis obtusè triangularibus; thorace tenuissimè, anticè profundiùs punctulato; elytris ordinatim confusèque punctatis, punctis inaequalibus.* ♂ ♀ *alati.*

Var. a. *Elytrorum punctis seriatim dispositis, punctis minutissimis intermixtis.*

♂ *Ædeagus breviter angulatus, a basi ad apicem bisulcatus, laterum apice obliquè striolato.*

Long. 3 mill. 1/2 à 4 mill. 1/2.— Larg. 2 mill. 1/2 à 3 mill.

Haltica consobrina, Duftsch. Faun. austr. III. 252. 2.

Elle est aussi grande que *A. hippophaes*, mais un peu plus ovale et plus convexe. Sa couleur passe du bleu foncé au vert brillant; toutes les nuances entre ces deux couleurs forment une multitude de variétés.

Les antennes sont noires, à l'exception du premier article qui est d'un vert métallique; les articles 5 à 10 sont presque égaux et ont trois fois la dimension de leur plus grand diamètre. Le labre et l'é-

pistome sont d'un bronzé cuivreux; les mandibules et les palpes sont bruns. La carène faciale est linéaire et sans renflement ni dépression; les festons sont en triangle arrondi et séparés du front par un trait crénelé ou ponctué; leur extrémité est un peu inclinée au-dessus de l'antenne. Le front est brillant, mais à l'aide d'une forte loupe, on y reconnaît de petites rides ou rugosités très-fines. Le corselet est très-finement ponctué et un peu plus fortement vers les angles antérieurs et sur la dépression transversale; l'angle postérieur est obtus.

Les élytres sont couvertes de points inégaux, très-petits, mais plus distincts que dans *A. hippophaes;* ils sont irrégulièrement disposés. Dans la variété *a*, ils sont disposés en séries plus ou moins régulières et entremêlées d'imperceptibles rugosités. Les ailes sont d'un roux sombre; les nervures sont brunes.

Le dessous du corps est bleu avec un reflet verdâtre; le segment qui précède l'hémicycle est lisse, brillant et présente une dépression vers son extrémité et un sillon longitudinal à partir de sa base. Les tarses sont bruns; le premier article des tarses postérieurs a le quart de la longueur du tibia.

Cette espèce se trouve sur toutes les espèces de saules et notamment sur les saules nains. On la rencontre souvent dans les prairies marécageuses et sur les plantes qui bordent les fossés et les étangs. J'ai recueilli plusieurs exemplaires sur les feuilles de la vigne, dans les environs de Montpellier; elle se distingue de *A. lythri*, par ses élytres sans rugosités et par son corselet dont la partie antérieure est distinctement ponctuée.

3. **A. lythri**; Aubé. *Oblongo-ovata, caerulea; encarpis convexis ferè rotundatis; thorace tenuissimè punctato, elytris confusè punctatis, plus minusve rugosis.*

Var. a. *Caerulea virescens.*

b. *Violacea.*

♀ ♂ *Alati.*

♂ *Ædeagus breviter angulatus, longitudinaliter bisulcatus, lateribus lacvibus. Carina intermedia laevi, variabili.*

Long. 3 mill. à 4 mill. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill.

Haltica lythri. Aubé. Ann. de la Soc. ent. de Fr. 1843. L. 8.

Cette espèce est un peu plus petite que les précédentes ; elle est ordinairement d'un bleu foncé brillant, quelquefois un peu verdâtre. La variété *b* est entièrement violette. On la reconnaît au premier abord par la ponctuation des élytres entremêlée de rugosités.

Les antennes sont noires ; les articles quatre et cinq ont presque trois fois la dimension de leur plus grand diamètre. Le labre et l'épistome sont d'une couleur de cuivre brillante ; les mandibules et les palpes sont noirs. La carène faciale est linéaire et très-étroite. Les festons sont presque arrondis et un peu convexes ; ils sont séparés du front par un trait distinct. Le front est lisse et brillant, et un peu rugueux près des festons ; entre les rugosités on voit quelquefois deux ou trois points. Le corselet est une fois et demie aussi large que long; sa ponctuation est très-fine et très-serrée, et ne peut être distinguée qu'à l'aide d'une forte loupe ; les bords latéraux sont concolores ; l'angle postérieur est obtus.

Les élytres sont ponctuées beaucoup plus fortement ; la ponctuation est irrégulière et entremêlée de rugosités ondulées et très-distinctes.

Le dessous du corps est bleu ; le dernier segment du mâle présente une dépression assez grande et plus profonde près de l'hémicycle ; le fond de cette dépression est plus ou moins lisse. Les ailes sont rousses ; leurs nervures sont très-brunes. Les cuisses et les tibias sont bleus; les tarses sont bruns. Le premier article des tarses postérieurs n'a que le quart de la longueur du tibia.

La larve est très-ressemblante à celle de *A. hippophaes* et de *quercetorum*.

Cette espèce se trouve près des marais, des fossés et des ruisseaux sur diverses espèces d'*Epilobium*, et sur le *Lythrum salicaria*. L. La femelle pond ses œufs sur les feuilles ; elle les réunit quelquefois en nombre variable, ou les disperse. Les larves vivent pendant quelque temps en société, puis elles se séparent.

4. **A. quercetorum**. *Oblongo-ovata, viridi-nitens, thorace tenuissimè punctulato, encarpis basi rotundatis, apice obtusis; elytris ordinatim vel confusè punctatis ; propè marginem exteriorem utrinque plicatis ; plica variabili.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus breviter angulatus, latè canaliculatus ; lateribus versus apicem elevatis, propè medium striolatis, carina laevi intermedia, arcuata.*

Long. 4 mill. — Larg. 2 mill.

Altica erucae, Oliv. Entom. V. 705.67 Tab. IV fig. 67. (non Fabr.)
Haltica erucae, Aubé, Ann. Soc. ent. de France. I. 9.
(*Larva*), Kiesenw. et Maerkel, Journal entom. de Stettin, 1847. 165.

Cette espèce est très-voisine de *A. consobrina*. Sa couleur est le vert brillant, plus ou moins cuivreux et présente rarement une teinte bleuâtre.

Le premier article des antennes est vert; les suivants sont bruns; les articles 6 à 10 ont presque trois fois la longueur de leur plus grand diamètre. Le labre et l'épistome sont d'un bronzé cuivreux; les mandibules et les palpes sont bruns. La carène faciale est linéaire et sans renflement ni dépression; les festons sont arrondis à leur base et obtus à leur extrémité qui est séparée du front par un trait ou dépression crénelée; le front est très-lisse et brillant. Le corselet est un peu plus large que celui de *A. consobrina;* il est très-finement ponctué; l'angle postérieur est obtus. La forme du corps et des pieds, et la ponctuation des élytres sont comme dans sa voisine. Entre ces deux espèces, la différence la plus remarquable consiste en un pli ou carène presque parallèle à la bordure latérale et quelquefois aussi longue que l'élytre; mais ordinairement elle est réduite à la moitié ou au tiers de cette longueur. Dans quelques individus on remarque sur les élytres des dépressions plus ou moins profondes et séparées par des plis peu élevés.

Au premier aspect, ces plis et ces dépressions peuvent être considérés comme des anomalies résultant du développement incomplet des élytres lorsque l'Altise passe de l'état de nymphe à celui d'insecte parfait. Mais en observant cette espèce dans toutes les périodes de sa vie, on reconnaît que la conformation de ses élytres est un état normal. L'examen de l'édéage du mâle, qui est très-différent dans les espèces voisines, contribue à corroborer cette conviction.

Dans la description faite par Olivier, de l'*Altica erucæ*, cet auteur a signalé le pli de l'élytre; mais ce n'est qu'avec doute qu'il a rapporté cette espèce à la *Galleruca erucæ* de Fabricius. Dans aucune des descriptions de l'entomologiste de Kiel, il n'est fait mention de ce pli. La plus étendue de ces descriptions est dans *l'Entomologia systematica*, tom. II, page 28, nº 75 : « *Affinis certe G. oleraceae, et alia, et distincta, tota glabra, cyanea, nitida, immaculata, antennis solis nigris, femora postica incrassata.* » Cette phrase caractéristique ne peut être appliquée qu'à *A. hippophaes*, dont les élytres sont presque lisses et imperceptiblement ponctuées. Or, cette espèce ne se trouve sur aucune

plante de la famille des Crucifères ; on ne la rencontre que sur l'Argousier , *Hippophae rhamnoïdes*, Linn., espèce d'arbrisseau qu'en Allemagne on appelle *Sanddorn* ou épine de rivage.

L'habitat de *l'A. quercetorum* a été indiqué par Olivier. M. Aubé l'a recueillie sur les chênes du bois de Boulogne ; elle se trouve aussi en Allemagne et dans les mêmes conditions. Je l'ai recueillie en mai, dans les environs de Lyon et dans les bois de la Bresse, sur le chêne à grappes, *Quercus racemosa* de Lamarck ou *Quercus pedunculata* de Persoon. Les jeunes larves de cette Altise rongent les feuilles de chêne. Transportées à Lyon et nourries dans des bocaux, elles ont atteint la dimension de celles de *A. hippophaes ;* puis elles se sont cachées dans la terre où elles sont passées à l'état de nymphes, et enfin elles sont écloses avec des élytres présentant les mêmes plis et dépressions que celles des individus recueillis dans les bois. Ceux-ci avaient pondu une assez grande quantité d'œufs que j'ai élevés. L'éducation de cette seconde génération a réussi, et les produits ont été conformes aux générateurs.

5. **A. montana**. *Breviter ovata, obtusa, caerulea, encarpis oblongis cum fronte ferè connectis ; thorace tenuissime punctulato, elytris plus minusve rugosis, punctis minutissimis intermixtis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus obtusè angulatus ; a basi ad medium latè canaliculatus, postea angustè profundèque sulcatus, apice cochleariformi ; laterum media parte parcè striolata.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 1/4.

Par sa petite taille, cette espèce se rapproche de *A. oleracea*, mais elle est proportionnellement plus courte et plus obtuse ; sa couleur est le bleu foncé.

Les antennes sont d'un noir obscur ; les articles quatre et cinq sont les plus longs ; les suivants sont plus courts et plus épais que dans les autres espèces ; ils ont à peine deux fois la dimension de leur plus grand diamètre. Le labre et l'épistome sont d'une couleur de cuivre un peu bronzée ; les mandibules et les palpes sont ferrugineux et quelquefois un peu rembrunis. Les festons sont oblongs, déprimés ; leur sommet se confond presque avec le front qui est lisse et brillant et un peu rugueux vers les festons.

Le corselet est presque lisse et très-finement ponctué ; on aperçoit quelques points plus forts vers les angles antérieurs. Le sillon

transversal est un peu plus profond avant sa réunion avec la marge latérale ; l'angle postérieur est obtus.

Les élytres sont plus larges vers leur extrémité que celles de *A. oleracea*, et sont obtusément arrondies ; elles sont couvertes de points inégaux, irrégulièrement disposés et entremêlés de très-fines rugosités. Le dessous du corps est coloré comme les élytres ; le dernier segment de l'abdomen du mâle est légèrement déprimé à son extrémité et paraît sinueux. Les ailes sont presque blanches et translucides; les nervures sont brunes. Les cuisses et les tibias sont d'un bleu foncé ; les tarses sont bruns ; le premier article des tarses postérieurs a le quart de la longueur du tibia.

Cette espèce se trouve dans les prairies des montagnes de la Suisse et du Bugey. Je l'ai recueillie en août dans les prés de la Correrie, près de la Grande-Chartreuse, en mars et en septembre, dans quelques prairies humides, près de Vancia, département de l'Ain.

6. **A. brevicollis.** *Oblongo-ovata, postice latescente, thorace brevi; viridi-cuprea, labro epistomateque purpurescentibus ; encarpis ferè triangularibus; elytris confusè punctatis, punctis inaequalibus. ♂ ♀ alati.*

♂ Ædeagus obtusè angulatus, a basi ad medium convexus, laevissimus, versus apicem impressus tenuè bisulcatus ; laterum media parte obliquè striolata.

Long. 4 mill. — Larg. 2 mill. 1/2.

Elle diffère de toutes les autres espèces par la forme de son corselet qui est beaucoup plus large que long, et par l'élargissement progressif des élytres. Sa couleur est le vert brillant ; dans quelques individus on remarque sur les élytres des lignes brillantes comme le pyrite de cuivre.

Les antennes sont brunes; les premiers articles ont une teinte cuivreuse plus ou moins brillante. Le labre et l'épistome sont d'un brun cuivreux avec un reflet pourpré. La carène faciale est linéaire ; les festons sont presque triangulaires ; leur sommet est arrondi et séparé du front par un trait profond ; le front est très-lisse et brillant, il présente une légère dépression près de la carène. Le corselet est presque deux fois aussi large que long ; il est couvert de rugosités entremêlées de points extrêmement fins et un peu plus forts vers les angles antérieurs ; le sillon transversal est plus profond vers le bord latéral.

Les élytres sont légèrement déprimées et s'élargissent un peu jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; elles s'arrondissent ensemble et obtusément à leur extrémité ; leur surface n'est pas toujours plane. Dans quelques individus on remarque de petites lignes très-fines, mais évidemment proéminentes La ponctuation est fine, inégale, disposée confusément ou par très-petites séries dirigées dans tous les sens.

Le dessous du corselet est noir ; l'abdomen et les cuisses sont d'un vert brillant et deviennent un peu plus sombres après la mort de l'insecte. Le segment qui précède l'hémicycle du mâle est déprimé vers sa base ; les tibias et les tarses sont rembrunis. Les ailes sont blanches et opaques ; les nervures sont brunes.

Elle se trouve dans les Alpes et dans les pâturages de la Grande-Chartreuse. Je l'ai recueillie en juin, dans les environs de Lyon et en Bresse ; on la rencontre quelquefois sur les chênes.

7. **A. oleracea** ; Linné. *Oblongo-ovata, posticè distinctiùs attenuata ; caerulea vel virescens, vel cuprea ; encarpis ovatis ; thorace tenuissimè punctulato ; interstitiis tenuissimè granulatis. Elytris ordinatim vel confusè punctatis, punctis inaequalibus.*

Var. a. *Caerulea, elytris rugosis, confusè punctatis.*

b. *Caerulea, elytris seriatim, confusèque punctatis.*

c. *Caerulea-virescens, elytris rugosis, confusè punctatis.*

d. *Virescens, elytris minutè punctatis.*

e. *Varians, punctis minutissimis confusis.*

f. *Viridis, elytris seriatim confusèque punctatis.*

g. *Viridis, elytris confusè punctatis, punctis plus minusve profundis.*

h. *Cuprea, elytris confusè seriatimque punctatis ; punctis plus minusve profundis.*

♂ ♀ *Alati.*

♂ *Ædeagus rotundatus, bicarinatus, sulco intermedio in media parte attenuato ; apice ferè cochleariformi ; lateribus rugosis, nunquam striolatis, versus apicem canaliculo exteriori ornatis.*

Long. 3 mill. à 3 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 3/4. à 2 mill.

Chrysomela oleracea, LINNAEUS, Faun. suec. 534.— SCHOENH. Synon. Insect. I, pars. 2ª, 319. 142. (Varietas *b* exclusa).

Haltica oleracea, GYLL., Ins. suec. III. 521. 2. (varietates exclusae). — AUBÉ, Annales de la Soc. entom. de Fr. I. 8. — REDT. Faun. austr. 548. 4 *bis*.

Obs. La plupart des auteurs cités par Schoenherr, et quelques autres plus récents, ont rapporté à cette espèce, l'Altise commune dans les champs et dans les jardins, sur les plantes potagères; quelques-uns ont signalé sa forme plus ovale et sa couleur bleue ou verte; mais aucun d'eux n'a décrit minutieusement toutes les parties du corps.

Cette espèce n'atteint jamais la grandeur des *A. hippophaes*, *consobrina* et *erucæ*; elle est plus régulièrement ovale que toutes les autres espèces de ce genre. Elle offre trois couleurs distinctes : le bleu, le vert et le pyrite de cuivre; entre elles se présentent de nombreuses et indéterminables nuances.

Les antennes sont noires; le premier article est lisse, brillant et plus ou moins bleu ou cuivreux; la longueur de tous les articles est très-variable; elle égale deux fois ou trois fois leur plus grand diamètre. Toutes les parties de la face sont également variables; le labre et l'épistome sont noirs, bruns ou cuivreux; les mandibules et les palpes sont presque toujours roux. La carène faciale est linéaire et un peu plus dilatée vers le sommet. Les festons sont oblongs ou presque arrondis, et séparés du front par une impression plus ou moins profonde, dans laquelle on remarque assez souvent des points ou des crénelures. Dans quelques individus les festons sont séparés du front par un calus oblong et transversal, qui est quelquefois divisé en deux parties ou tubercules arrondis.

Le corselet est couvert d'une très-fine granulation entremêlée de petits points. Les élytres sont plus fortement granulées et ponctuées; les points sont irrégulièrement disposés ou réunis en séries longitudinales dans la partie supérieure.

Le dessous du corps est noir avec un reflet bleu ou cuivreux, qui est plus distinct sur les cuissses. Les tarses sont bruns; le premier article des tarses postérieurs a le quart de la longueur du tibia. Le segment de l'abdomen qui précède l'hémicycle du mâle est très légèrement déprimé : les ailes sont un peu rousses et translucides; les nervures sont brunes.

On la trouve partout et pendant toute l'année, dans les bois, les prairies, les champs cultivés et les jardins; elle ronge les feuilles de

quelques arbrisseaux et d'un grand nombre de plantes. On rencontre souvent sa larve sur la Renouée (*Polygonum aviculare.* Lin.), en compagnie de celle d'une Chrysoméline, la *Gastrophysa polygoni.* La variété *b* vit sur la Menthe commune.

L'Altise, figurée par Kuster, fascicule XI, tab. 2, fig. 1, présente des élytres sans ponctuation comme celles de *A. hippophaes*, tandis que *A. oleracea* est distinctement ponctuée.

Genre *Hermaeophaga*, Herméophage.

(Ερμαεια) de mercure ou mercuriale et (φαγος) qui mange.

Antennae undecim articulatae.
Carina depressa, plus minusve dilatata; encarpis convexis trigonis.
Thorax transversim sulcatus et depressus, sulcus utrinque fossula abbreviatus; fossula limbata marginem posteriorem attingit.
Conspectus convexus ovatus vel oblongus. Elytris tenuissimè confusèque punctulatis.

Si l'on ne considère que la ponctuation fine et irrégulière des élytres qui ne sont pas striées, les espèces de ce genre peuvent être réunies aux *Altica* qui représentent la division des *Sulcicolles* d'Illiger; mais le sillon ou dépression du corselet ne s'étend pas d'un rebord latéral à l'autre. Il est comme dans les *Crepidodera* (*Cœsæ*, Illiger), limité de chaque côté par un trait profond. Pour faire cesser toute hésitation, il convient de les placer dans un genre intermédiaire, basé sur un caractère tiré de la face qui n'est pas carénée comme dans les genres voisins.

La carène est remplacée par une plaque ovale, plus ou moins large et déprimée, suivie de deux festons triangulaires, indistincts ou confondus avec le front. Le vertex est lisse et brillant; le labre est arrondi et noir; son bord antérieur est ferrugineux et présente de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules sont ferrugineuses; leurs dents sont plus fortes et moins aiguës que celles du genre *Altica*. Les antennes ont à peu près la moitié de la longueur du corps; le quatrième article est le plus petit de tous. Les quatre premiers sont plus ou moins ferrugineux; tous les autres sont coniques et noirs; le dernier est presque ovale, plus long que les précédents et obliquement échancré à son extrémité.

Le corselet est plus ou moins large et convexe, arrondi et finement

rebordé par derrière et plus distinctement sur les côtés; le calus de la bordure latérale dépasse un peu le bord antérieur. Sur la partie postérieure du corselet est un sillon transversal un peu arqué et sinueux; du fond de ce sillon, le corselet se relève insensiblement par derrière et plus brusquement par devant. Le sillon est de chaque côté interrompu par un trait ou impression bien plus profonde, dont le bord externe est un peu arqué. L'écusson est petit, arrondi et bronzé.

Les élytres sont plus larges que le corselet, arrondies aux angles antérieurs et beaucoup plus dilatées et plus convexes dans *H. mercurialis* que dans *H. cicatrix;* elles s'arrondissent ensemble à leur extrémité et forment avec les sutures des angles droits. La bordure latérale est assez forte, plus ou moins crénelée et accompagnée d'une série de points inégaux et peu profonds.

Le dessous du corps et les pieds sont ponctués; les cuisses postérieures sont médiocrément renflées; les tibias sont presque aussi longs et portent à leur extrémité et à la suite du lobe externe une courte épine ou éperon. Le premier article des tarses a le cinquième de la longueur du tibia; les crochets du quatrième sont très-recourbés et ont une apophyse à leur base. Le pygidium est court et profondément sillonné; dans le sillon est une ligne carénée. L'hémicycle du mâle est large et peu saillant; le segment qui le précède est lisse dans sa partie médiane.

1. **H. cicatrix;** Illiger. *Ovato-oblonga, convexa, nigro-caerulescens, subtus nigra: subtilissimè punctulata; punctis partim ordinatis. Thoracis angulis posticis prominulis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus ferè rectus, acutè lanceolatus, apice truncatus; canaliculus apicem attingens, in media parte latior; versus apicem in sulco conversus, marginibus elevatis.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 3/4. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/3

Haltica cicatrix, Illiger, Magaz VI. 116. 46.

En ovale allongé; d'un noir bleu en dessus, noire en dessous.

La tête est d'un noir bronzé; la marge antérieure du labre est ferrugineuse ainsi que les mandibules; les palpes sont un peu rembrunis. Les quatre premiers articles des antennes sont fauves, les autres sont bruns et plus épais.

Le corselet est un peu convexe et d'un tiers plus large que long ; il est un peu arrondi et finement rebordé par derrière ; les côtés le sont plus distinctement ; leur calus est peu saillant ; les angles postérieurs sont un peu aigus et proéminents. Le corselet est ponctué aussi finement que celui de *H. mercurialis*. L'écusson est grand, arrondi et d'un bronzé cuivreux.

Les élytres sont plus larges que le corselet ; les angles antérieurs sont arrondis et le calus huméral est saillant ; elles s'élargissent un peu vers le milieu et forment un ovale oblong ; la bordure extérieure est crénelée et accompagnée d'une ligne de points peu profonds. Elles sont un peu convexes et couvertes de points inégaux, dont la plus grande partie est confuse ; quelques-uns sont disposés en lignes dans la partie supérieure. Les ailes sont blanches ; les nervures sont épaisses et brunes. Le dessous du corps est noir et finement ponctué. Tous les pieds sont noirs ; les crochets sont roux et translucides.

L'insecte parfait vit sur toutes les espèces de mercuriales ; il est commun en automne sur les *Mercurialis annua et ambigua*, Lin. On le rencontre quelquefois sur la *Mercurialis perennis*. Lin. en compagnie de son congénère. Il ronge également les feuilles de *Mercurialis tomentosa*, qui ne végète que dans les provinces méridionales de la France, et sur laquelle il a été probablement recueilli, en Espagne et en Portugal par Hoffmansegg.

2. **H. mercurialis** ; Gyllenhal. *Breviter ovata, valdè convexa, nigra, nitida, subtilissimè punctulata ; thoracis angulis posticis obtusis. ♂ ♀ subapteri.*

♂ *Ædeagus ferè rectus, apice dilatatus, deflexus, triangulariter obtusèque lanceolatus ; canaliculus propè basin contractus, marginibus elevatis ; canaliculo versus apicem oblongo-ovali profundiori.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2.

Galleruca mercurialis, Fabr. Ent. syst. I. 2a pars. 35. 97.
Altica mercurialis, Duméril, Dict. des sc. nat 526. 13. — Panzer, Ent. germ. I. 180. 20.— Olivier, Ent. V. 721. 93, tab. 5, fig. 93.
Haltica mercurialis, Illiger, Magaz. VI. 117. 49. — Gyll. Ins. suec. III. 523. 3. — IV. 653. — Redt. Faun. austr. 527. 1.
Sphaeroderma Mercurialis, Stephens, Illustr. IV. 330. — *Id.* Manual, 303, 2384.

En ovale très-raccourci, très-convexe et d'un noir brillant.

La tête est d'un noir bronzé ; la marge antérieure du labre, les

mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le premier article des antennes est brun à sa base et fauve à son extrémité ; sa longueur égale le plus petit diamètre de l'œil ; les articles deux, trois et quatre sont fauves ; les suivants sont bruns ; les articles sept à dix sont plus épais que les précédents.

Le corselet est très-convexe, et deux fois aussi large que long ; il paraît très-lisse, mais une forte loupe y fait apercevoir des points extrêmement fins ; les côtés sont arrondis ; leur angle postérieur est un peu ouvert. Le corselet est finement rebordé par derrière et très-arrondi. L'écusson est petit, arrondi et d'un bronzé obscur.

Les élytres s'élargissent beaucoup et forment avec le corselet un ovale assez régulier ; elles sont très-convexes, couvertes de points très-petits et un peu crénelées ; le bord extérieur n'est pas crénelé ; il est seulement accompagné d'une ligne de points peu profonds ; le calus huméral est très-peu saillant. Le dessous du corps est brillant ; les segments de l'abdomen sont finement ponctués. Les ailes sont blanches et presque toujours rudimentaires ; la majeure partie des individus est aptère. Les cuisses sont noires ; les tibias sont bruns ainsi que les tarses ; les crochets sont roux et translucides.

L'insecte parfait vit sur la Mercuriale vivace, *Mercurialis perennis*. Lin. C'est dans les lieux ombragés et exposés au nord qu'on rencontre ordinairement cette espèce. Je l'ai recueillie près de la Grande-Chartreuse, dans le Bugey et près de Lyon, sur les côteaux de Saint-Romain. A la fin de l'automne elle se réfugie entre les mousses. Fabricius, dans le Syst. Eleuth, dit : *habitat in Germaniæ Mercuriali annua*. Il est possible qu'on en ait recueilli quelques exemplaires sur cette plante.

Genre *Ochrosis*, Ochrose.

(ωχρος, pâle, jaunâtre).

Antennae undecim articulatae.

Carina depressa, apice latiori, encarpis trigonis.

Thorax transversim impressus vel integer.

Conspectus oblongo-ovatus. Elytra striato-punctata; punctis in parte posteriori evanescentibus.

Ce genre ne comprend que deux espèces européennes qu'au premier abord on peut confondre, mais qui présentent des différences constantes.

La carène faciale est peu saillante; son sommet est déprimé et triangulaire: dans les femelles de *l'O. ventralis*, la partie triangulaire présente souvent un petit sillon; les festons sont trigones, séparés de la carène par un trait profond, et du front par un trait moins distinct; le front est finement ponctué; la face est presque lisse ou légèrement rugueuse. Le labre est arrondi et présente de chaque côté un seul point très-petit; les mandibules sont fortement dentées; elles sont rousses ainsi que les palpes.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps; le premier article égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil; le second est ovale et très-court; le troisième et le quatrième sont un peu plus longs et plus minces; les suivants sont encore plus longs et grossissent progressivement; le dernier est fusiforme et obliquement échancré.

La forme du corselet varie en largeur et en convexité; le dessus est intact ou orné d'une impression comme dans les genres *Hermaeophaga* et *Crepidodera*, mais moins profonde; la bordure latérale est terminée par un petit calus qui ne dépasse pas le bord antérieur.

Les élytres sont translucides; elles ont dix lignes ponctuées et le commencement d'une onzième vers l'écusson. La ligne qui est près de la bordure latérale est la seule qui soit entièrement distincte; les points des autres lignes sont plus forts vers la base; ils s'atténuent petit à petit et disparaissent vers la moitié ou les deux tiers de l'élytre. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée ou ponctuée. Les ailes sont blanches; les nervures sont un peu rousses.

Le dessous du corselet est roux; le métathorax et l'abdomen sont noirs dans *O. ventralis* et roux dans *O. salicariae*. Le métathorax est fortement ponctué; les premiers segments de l'abdomen sont ponctués plus finement; la ponctuation des derniers segments est plus serrée. Le pygidium est très-finement ponctué et présente un sillon large et profond, dans le fond duquel on remarque une ligne carénée plus ou moins saillante. L'hémicycle du mâle est assez grand; le segment qui le précède est entier dans *O. salicariae*, et très-échancré dans *O. ventralis*.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont oblongues; les tibias ont la longueur des cuisses et s'épaississent vers l'extrémité qui porte sur le côté externe une courte épine; le premier article des tarses a le quart de la longueur du tibia; le deuxième est deux fois plus petit; le troisième est bilobé; le dernier est très-court ainsi que les crochets qui ont une très-petite apophyse

à leur base. Le premier article des tarses antérieurs est presque égal dans les deux sexes.

1. **O. salicariae**; Paykull. *Ovata, testacea, metathorace abdomineque partim nigris; thorace convexiori dilatato, integro; elytrorum sutura fusca.*

Var. *Junior. Metathorace abdomineque testaceis.*

♂♀ *alati.*
♂ *Ædeagus rectus profundè canaliculatus, apice rotundato-angulatus. Abdominis segmentum ultimum integrum.*

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Haltica salicariae, Paykull, Faun. suec. 3. addenda. 453. 31-32. — Gyllenhal, Ins. suec. III. p. 554 — IV. Appendix, p. 660. (Exclude syn. *H. striatella* Illig.) — Redtenb. Faun. austr. p 529, n. 17.

Entièrement rousse à l'exception du métathorax et de l'abdomen qui sont noirs. Dans les individus jeunes le dessous du corps est presque toujours roux; l'épistome et les mandibules sont quelquefois un peu rembrunis. La carène est étroite dans sa partie antérieure, élargie et triangulaire au sommet. Les joues et la face sont lisses et brillantes ; les festons sont trigones, limités par des traits fins. Le front et le vertex sont très-finement pointillés.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long ; coupé droit par devant et sans bordure, arrondi et distinctement rebordé par derrière ainsi que sur les côtés. Le calus est linéaire et peu saillant. Le corselet est partout très finement et distinctement ponctué ; on remarque sur la partie postérieure une très-légère ondulation transversale, mais il n'y a pas comme dans *O. ventralis* une dépression évidente limitée par deux traits profonds ; aussi Paykull et Gyllenhal n'ont signalé aucune dépression ou sillon transversal du corselet.

Les élytres sont moins translucides que dans *O. ventralis;* les lignes sont un peu plus fortement ponctuées ; elles sont rousses et leur suture est rembrunie. Le calus huméral est lisse et brillant, mais peu saillant. Le métathorax et l'abdomen sont noirs ; les derniers segments sont roux ainsi que le pygidium qui est profondément sillonné. ; dans les individus jeunes tout le dessous du corps est entièrement d'un roux pâle. L'hémicycle est petit, le segment qui

le précède est un peu renflé et sans échancrure; tous les pieds sont roux et translucides.

Cette espèce se distingue de *O. ventralis* : 1° par la convexité et la largeur moindre de son corselet qui ne présente ni dépression ni traits; 2° par la couleur plus ou moins brune de la suture des élytres; la base de celles-ci est moins translucide.

Elle est abondante pendant toute l'année dans les prairies humides, on la trouve sur diverses plantes marécageuses et notamment sur la Salicaire, *Lythrum salicaria* L. et sur la *Lysimachia vulgaris*.

2. **O. ventralis**; Illiger. *Ovata, testacea, metathorace abdomineque nigris, thorace anticè attenuato, postice transversim impresso, impressione utrinque abbreviata; elytrorum sutura pallida. ♂ ♀ alati.*

♂ Ædeagus modicè recurvatus, sub-canaliculatus, apice paupulum dilatatus, rotundatò-angulatus.

Abdominis segmentum ultimum latè emarginatum.

Long. 1 mill. 3/4. — Larg. 1 mill.

Haltica ventralis, Illiger, Magaz VI. page 111. n. 34.
Haltica salicariae, Stephens, Manual n. 2299.
Crepidodera abdominalis, Kuster, Heft. XV. 93.

Entièrement d'un roux pâle à l'exception du métathorax et de l'abdomen qui sont noirs. Le labre et les mandibules sont quelquefois un peu rembrunis; la carène est étroite à la base, élargie et déprimée au sommet; dans quelques femelles la dépression présente un petit sillon longitudinal. Les joues sont un peu rugueuses; les festons sont trigones, séparés de la carène par un trait distinct, et du front par un trait beaucoup plus fin ; souvent il sont contigus avec le front qui présente une dépression ou sillon transversal et arqué. Le front et le vertex sont très-finement ponctués.

Le corselet est un peu convexe, presque deux fois aussi large que long, coupé droit par devant et sans bordure : arrondi par derrière et finement rebordé ; les côtés sont rebordés plus fortement; le calus antérieur est oblong.

Le corselet est très-finement mais distinctement ponctué ; sur la partie postérieure est une dépression transversale, peu profonde dans le milieu, plus évidente sur les côtés où elle est limitée par un trait profond partant du bord postérieur. Tout le corselet ainsi que la dépression sont finement et distinctement ponctués.

Les élytres sont rousses et translucides ainsi que la suture ; le calus huméral est saillant, lisse et brillant. Le métathorax et l'abdomen sont noirs ; dans les individus jeunes le dernier segment est roux ainsi que le pygidium qui est profondément sillonné. L'hémicycle est arrondi ; le segment qui le précède présente à son extrémité une échancrure ou dépression profonde. Tous les pieds sont roux et translucides.

Elle se trouve pendant toute l'année sur diverses plantes, elle est abondante sur la Douce-amère, *Solanum dulcamarae*. Lin. Je l'ai recueillie dans les environs de Lyon, dans les Alpes et dans la France méridionale.

Genre *Hippuriphila*, Hippuriphile.

Antennae undecim articulatae.

Carina linearis, laevis ; encarpis minutis, linearibus.

Thorax transversim modicè depressus ; depressione à fossula utrinquè abbreviata ; fossula limbata marginem posteriorem attingit.

Conspectus ovatus, convexior ; elytra profundè striato-punctata ; punctis versus apicem evanescentibus.

Ce genre ne comprend qu'une seule espèce européenne qui a été placée par Illiger, dans la division des *H. caesae ;* plus tard elle a été réunies aux *Crepidodera*, dont elle diffère par sa forme ovale et très-convexe et par son corselet qui n'est pas transversalement sillonné, et qui présente seulement une légère dépression limitée de chaque côté par une fossette qui atteint le bord postérieur du corselet. Elle en diffère encore par la disposition des lignes ou stries ponctuées qui s'atténuent vers leur extrémité, tandis que dans les *Crepidodera* et les *Chalcoïdes* les lignes sont profondément ponctuées dans toute leur longueur. Il existe aussi des différences notables entre les festons de ces trois genres ; ils sont linéaires, courts dans *H. Modeeri*. Les crochets des tarses n'ont pas d'apophyse.

1. **H. Modeeri** ; Linné. *Ovata, convexior, aenea, posticè rufescens ; elytra striato-punctata ; punctis posticè evanescentibus ; pedes ferruginei, femoribus posticis plus minusve infuscatis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus angustus, ferè rectus, in medio carinatus, apice breviter lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum integrum.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/4.

Chrysomela Modeeri, Linn. Faun. suec 467. 539.
Altica Modeeri, Olivier. Enc. meth. IV. 109. 28. — Oliv. Entom. V. 724, tab. 5, fig. 98. — Panzer. Heft. 21, fig. 7.
Haltica Modeeri, Illiger Magaz. VI. 112. 38. — Gyll. Ins. suec. III. 580. 46. — Duft. Faun. austr. III. 276. 52. — Redt. Faun. austr. 528 9. — Schoenherr, Synon. I. pars 2ª. 304. 23.
Crepidodera Modeeri, Kuster. VIII. 94.

La tête est bronzée; sa partie antérieure est rembrunie; la carène faciale est linéaire et peu élevée; son sommet est plus large et déprimé; les festons sont linéaires et très-courts; ils sont distancés par une fossette qui est au-dessus de la carène, et séparés du front par des traits fins mais distincts. Le front est un peu échancré par devant; il est, ainsi que le vertex, couvert de points irrégulièrement disposés, et dont le nombre et la profondeur varient; la bordure des joues est peu saillante, et accompagnée de points assez forts. Le labre est brun, obtusément arrondi et présente de chaque côté deux ou trois points. Les mandibules sont brunes ainsi que les palpes; elles ont quatre dents courtes et obtuses.

Les antennes ont à peine la moitié de la longueur du corps; le premier article est presque ovale et n'a que la moitié du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est ovale, mais plus court et plus mince que le premier. Les articles 3, 4, 5 et 6 sont presque égaux; ils sont coniques et moins épais que le deuxième; les suivants sont plus courts et grossissent progressivement; le dernier est à peine plus long que le précédent; son échancrure est distincte. Tous les articles sont d'un jaune fauve; l'extrémité des articles 6 à 11 est rembrunie.

Le corselet est bronzé et presque deux fois aussi large que long; il est très-convexe; ses côtés sont contournés en dessous, principalement dans la partie antérieure; les angles postérieurs sont arrondis. Le corselet est bisinueux par derrière et présente une dépression transversale assez large, peu sensible vers l'écusson, mais très-évidente sur les côtés où elle est limitée par une fossette profonde qui atteint le bord postérieur. Le corselet et la dépression sont parsemés de petits points dont une partie est disposée en petites séries; les points sont plus forts sur les côtés; la bordure latérale ne dépasse pas le bord antérieur du corselet; son calus est très-petit. L'écusson est arrondi et lisse et d'une couleur de bronze rembrunie.

Les élytres forment avec le corselet un ovale qui serait régulier, si elles s'adaptaient exactement avec lui; mais elles sont plus larges à leur base et se dirigent en courbe elliptique jusqu'à l'angle sutural;

elles sont très-convexes; le calus huméral est très-saillant, lisse et brillant. Les élytres ont neuf stries assez régulièrement et profondément ponctuées, outre le commencement d'une dixième vers l'écusson, laquelle atteint un peu plus du quart de l'élytre; les stries médianes disparaissent vers les trois quarts des élytres qui sont bronzées jusqu'à cette distance; le reste est roux et un peu translucide. La suture est bronzée; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée; la marge inférieure est bronzée et limitée par une bordure très-fine qui est également accompagnée d'une ligne crénelée.

Le dessous du corps est tout noir, à l'exception du dernier segment qui est d'un roux ferrugineux; le dessous du prothorax est très-lisse et brillant; le mésothorax est ponctué à sa base et sur les côtés et lisse dans son milieu; le métathorax est finement granulé. Tous les segments de l'abdomen sont finement ponctués et sans rides; ils sont couverts de poils très-courts. Le dernier segment du mâle est un peu incliné en face de l'hémicycle qui est roux et peu saillant. Le pygidium présente un large sillon dans le fond duquel est une ligne carénée plus courte et peu distincte; celui du mâle est sinueux à son extrémité. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Les pieds sont entièrement d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont légèrement rembrunies; les tibias sont un peu plus longs; ils sont poilus et sans dentelures; ils portent un petit éperon placé à l'extrémité du lobe externe. Le premier article des tarses a le cinquième de la longueur du tibia; le deuxième a le tiers de celle du premier; le troisième est bilobé et un peu plus long; le quatrième est lisse et a la longueur du premier; les crochets sont bruns, très-recourbés et sans apophyse distincte. Le premier article des tarses antérieurs du mâle n'est pas plus large que celui de la femelle.

Cette Altise se trouve dans toute l'Europe; on la rencontre pendant toute l'année dans les lieux marécageux, sur diverses espèces de Presle, genre *Equisetum*, Linn.

Genre *Epitrix*, Epitrice.

Antennae undecim articulatae.

Carina linearis laevis; encarpi lineares, laeves vel crenati aut punctati.

Thorax transversim depressus; depressio plus minusve perspicua;

utrinque fossula vel sulculo abbreviata, fossula limbata marginem posteriorem attingit.

Conspectus oblongo-ovatus; elytra striato-punctata, pilosa.

Les espèces de ce genre se font remarquer par les poils qui ornent les élytres ; leurs différences spécifiques sont constantes et confirmées par l'examen des organes reproductifs.

Ces Altises sont petites, ovales, assez convexes. La carène faciale est linéaire et lisse ; les festons sont très-petits, étroits, irréguliers et très-souvent crénelés ou ponctués. Le labre est lisse, obtus et présente de chaque côté un point presque imperceptible. Le front et le vertex sont très-finement granulés. Les yeux sont un peu oblongs et sans échancrure. Les points suroculaires sont forts et rebordés, et quelquefois accompagnés d'un ou deux points plus petits.

Les antennes ont la moitié de la longueur du corps ; le premier article égale la moitié du plus grand diamètre de l'œil; le deuxième est plus court et ovale ; le troisième est plus mince et plus court que le deuxième; les suivants sont à peu près égaux et s'épaississent progressivement ; tous sont ferrugineux et poilus.

Le corselet est très-convexe, fortement ponctué, bisinueux par derrière et finement rebordé; sur sa partie postérieure est une impression ou dépression plus ou moins large et profonde, dont la ponctuation varie. L'écusson est très-petit, arrondi et lisse.

Les élytres ont neuf stries et le commencement d'une dixième vers l'écusson, laquelle s'étend jusqu'à la moitié de l'élytre. Ces stries sont fortement ponctuées, principalement sur les côtés. Les intermédiaires n'arrivent pas jusqu'à l'extrémité. Les intervalles sont un peu convexes et rugueux ; sur chacun d'eux on voit une série linéaire de poils blancs, courts et arqués. Le calus huméral est petit, mais saillant. La bordure latérale est très-fine et accompagnée d'une ligne fortement ponctuée. La marge inférieure est très-sinueuse ou rugueuse, fortement rebordée et crénelée le long de ce rebord.

Le dessous du corps est ponctué et porte de très-petits poils. Le pygidium est sillonné; on voit une ligne carénée dans le fond du sillon ; l'hémicycle du mâle est arrondi ; le segment qui le précède est sans échancrure ni sillon.

Les cuisses sont médiocrement renflées; les tibias ont la longueur des cuisses. Le premier article des tarses a le cinquième de la longueur du tibia ; le deuxième est moins long; le troisième est encore plus court et bilobé ; le quatrième a la longueur du premier ; ses cro-

chets sont très-recourbés et sans apophyse. Les trois premiers articles sont très-velus en dessous. Le premier article des tarses antérieurs du mâle n'est pas plus large que celui de la femelle.

Les espèces de ce genre ne se trouvent que sur les plantes de la famille des Solanées.

1. **E. pubescens**; Ent. Heft. *Ovata, atra, pilosa; thoracis impressio lata, profunda, posticè parum punctata.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus infra cylindricus, apice cochleariformis, obtusè angulatus.*

Var. a. *Caput anticè ferrugineum.*

b. *Tota ferruginea; elytrorum sutura margineque nigris.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill.

Haltica pubescens. Ent. Heft. 37. 17. (exclude varietates et figuram). — Illiger, Magaz. VI. 112. 39. — Duft. Faun. austr. 275. 50. (exclude varietates). — Redt. Faun. austr. 528. 8. (exclude varietates). — Gyll. Ins. suec. III. 555. 27. — Kuster, 28. Bd. n. 89.
Altica pubescens, Panzer. Faun. germ. 99. fig. 6.

Le corselet est deux fois aussi large que long; sur sa partie postérieure est une impression large et profonde, et limitée de chaque côté par une fossette; l'impression est ponctuée comme le corselet; on remarque seulement près de l'écusson un petit espace lisse; la bordure latérale est un peu arquée; son calus terminal occupe le tiers de sa longueur. Les stries des élytres sont beaucoup plus fortement ponctuées que celles de *E. atropae.*

La tête, le corselet, les élytres et l'abdomen sont noirs, la face est quelquefois rousse ainsi que les festons. Les antennes et les pieds sont roux; les cuisses sont bronzées, et rousses dans les individus récemment éclos. La variété *b* a la tête, le corselet et les élytres d'un roux ferrugineux; le bord extérieur et le bord intérieur des élytres sont noirs. Les variétés signalées par divers auteurs appartiennent à *E. atropae.*

Elle est commune pendant toute l'année sur la Douce-amère, *Solanum dulcamarae,* Lin., sur le *Solanum nigrum* et autres espèces voisines.

2. **E. intermedia**. *Ovata, atra, pilosa; thoracis impressio paulula, angusta, profundè crenato-punctata. ♂ ♀ alati.*
♂ *Ædeagus infra profundè canaliculatus, apice obtusè angulatus.*

Long. 1 mill. 3/4 à 2 mill. — Larg 3/4 mill. à 1 mill.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long. L'impression transversale est peu profonde et peu distincte; elle est plus étroite que dans *E. pubescens* et entièrement ponctuée; les points du fond du sillon sont un peu plus forts que ceux du corselet; ils sont disposés irrégulièrement. La bordure latérale est peu arquée, occupe le quart de la longueur et forme avec elle un angle obtus.

La tête, le corselet et les élytres sont entièrement noirs; les stries sont aussi fortement ponctuées que celles de *E. pubescens*. Les cuisses postérieures sont bronzées; les autres sont rousses et plus ou moins rembrunies dans leur milieu. Les trochanters, les tibias et les tarses sont roux.

Cette espèce est plus petite que *E. pubescens*, elle s'en distingue par la forme et la ponctuation de l'impression du corselet; elle diffère de *E. atropae*, par la couleur entièrement noire de ses élytres et les stries plus fortement ponctuées.

Je l'ai recueillie en septembre près des marais de Bourgoin en Dauphiné, sur le *Solanum nigrum*. L.

3. **E. atropae** (Maerkel). *Ovata, atra, pilosa; elytrorum apice rufescente; thorace angustiori; impressione paulula, angusta, punctata. ♂ ♀ alati.*
♂ *Ædeagus depressus, laeviter canaliculatus, apice acutissimus.*

Var. a. *Elytrorum plaga humeralis posticaque rufae.*
b. *Elytrorum plaga humeralis posticaque religatae.*

Long. 1 mill 3/4 à 2 mill. — Larg. 3/4 mill. à 1 mill.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long et plus étroit par devant. L'impression transversale est très-peu profonde, plus étroite que dans *E. pubescens* et entièrement ponctuée. La bordure latérale est presque droite; son calus est très-court et forme avec elle un angle un peu obtus.

La tête, le corselet et l'abdomen sont noirs; les élytres sont d'un brun noir, à l'exception de la partie postérieure qui est rousse et translucide. Les cuisses postérieures sont bronzées; les antérieures et les intermédiaires sont plus ou moins brunes. Les trochanters, les articulations, les tibias et les tarses sont roux. La variété *a* présente vers le calus huméral une large tache rousse, peu distincte dans un grand nombre d'individus. Dans la variété *b*, la tache humérale est liée à la tache terminale par une bande de la même couleur.

Cette espèce a été signalée par l'entomologiste Maerkel et mentionnée dans quelques catalogues. Tous les auteurs l'avaient réunie à *E. pubescens* comme variété à élytres tachetées de roux; mais c'est réellement une espèce distincte qui diffère de celle-ci, non-seulement par les taches des élytres, mais encore par la différence du sillon transversal du corselet, et surtout par la différence des édéages. La variété *b* de *E. pubescens*, dessinée par Sturm, ne peut être que la variété *a* de *E. atropae;* mais le sillon transversal n'est pas exactement représenté.

Cette Altise se trouve sur la Belladone, *Atropa belladona*, Linn. Elle a été recueillie en Suisse, à la Grande-Chartreuse et dans les montagnes du Bugey, en juillet, août et septembre.

Genre *Chalcoides*, Chalcoïde.

Carina linearis; encarpis oblongis, acutis.

Thorax transversim sulcatus depressusque; sulcus utrinque fossula abbreviatus; fossula limbata marginem posteriorem attingit.

Conspectus oblongo-ovatus; elytra metallica striato-punctata.

Au premier abord, les espèces de ce genre se font reconnaître par la couleur métallique et brillante de toute la surface supérieure de leur corps, à l'exception de l'épistome et du labre qui sont bruns.

La carène faciale est linéaire, rarement déprimée, plus ou moins lisse, ponctuée ou rugueuse; les festons sont distincts, plus ou moins dilatés à leur base et aigus à leur extrémité. Dans toutes les espèces, ils sont séparés de la carène et du front par des traits profonds. Le labre est brun, obtus et porte de chaque côté deux ou trois gros points; les yeux sont ovales et proéminents. Le front est profondément échancré vers les yeux; les points suroculaires sont ombiliqués et placés après cette échancrure.

Les antennes ont presque la moitié de la longueur du corps ; le premier article égale la moitié du plus grand diamètre de l'œil ; il est renflé et convexe ; le deuxième est beaucoup plus petit et plus mince ; le troisième et le quatrième sont un peu plus longs que le précédent ; le cinquième a la longueur du premier. Les suivants sont plus épais et se raccourcissent progressivement ; le dernier est fusiforme et fortement échancré. Tous les articles sont moins allongés dans quelques espèces, mais ils ont les mêmes proportions ; leur couleur varie du roux au brun.

Le corselet est plus ou moins large, arrondi et bisinueux par derrière, finement rebordé en cette partie et plus largement sur les côtés qui sont plus ou moins arrondis. Le calus terminal n'occupe pas le huitième de la longueur de la bordure ; il est incliné par devant dans la direction du bord antérieur. Sur la partie postérieure du corselet est une dépression profonde, limitée de chaque côté par un trait qui atteint le bord postérieur. Le corselet et la dépression sont plus ou moins fortement ponctués ; cette ponctuation est variable. L'écusson est lisse, trigone ; ses côtés sont un peu arrondis.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet ; elles s'arrondissent insensiblement jusqu'aux trois quarts de leur longueur, s'arrondissent ensemble vers leur extrémité et forment un ovale peu régulier. Elles ont neuf stries ou lignes ponctuées et le commencement d'une dixième vers l'écusson ; les points sont profonds ; les lignes intérieures se réunissent ; les extérieures et celles qui sont voisines de la suture arrivent seules à l'extrémité des élytres. Dans la *C. nitidula*, les stries sont peu distinctes, et les points sont disposés dans la partie supérieure en lignes peu régulières ; le bord latéral est accompagné d'une ligne fortement crénelée ; le calus huméral est saillant, lisse et brillant. Toutes les espèces de ce genre sont ailées, les ailes sont d'un blanc un peu terne ; les nervures sont fauves et plus ou moins rembrunies.

Le dessous du corselet est coloré comme le dessus ; le reste du corps est noir, le mésothorax et le premier segment de l'abdomen sont ridés et pointillés ; les autres segments sont seulement plus ou moins pointillés. Le pygidium est noir et mat ; son extrémité est ponctuée et poilue ; il est sillonné profondément ; dans le fond du sillon est une ligne carénée très-finement. L'hémicycle est saillant et noir ; le dernier segment du mâle est lisse et brillant en face de l'hémicycle ; son extrémité est quelquefois inclinée, un peu sinueuse et ponctuée.

Les pieds sont ferrugineux dans quelques espèces. Les cuisses sont brunes ou bronzées; elles sont renflées ; leur diamètre égale à peu près la moitié de leur longueur. Les tibias ont la longueur des cuisses et portent à l'extrémité du lobe externe une courte épine ou éperon incliné en dehors. Le premier article des tarses a le quart de la longueur du tibia ; le deuxième et le troisième sont égaux ; le troisième est bilobé ; le quatrième est fort et de la longueur du premier ; ses crochets sont recourbés ; l'apophyse est saillante et plus ou moins aiguë. Le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus grand que celui de la femelle.

Les espèces de ce genre se trouvent pendant toute l'année sur les saules et les peupliers.

1 Antennes ferrugineuses, derniers articles un peu rembrunis.

a. Elytres bleues, corselet cuivreux, lignes ponctuées sans stries. *Nitidula.*

b. Entièrement bleues, vertes ou cuivreuses , ponctuées-striées. *Helxines.*

2 Les cinq premiers articles des antennes ferrugineux, les suivants bruns.

Elytres vertes ou violettes, corselet cuivreux. *Aurata.*

3 Les quatres premiers articles des antennes ferrugineux, les suivants bruns.

Allongée, d'un vert cuivreux ; corselet profondément ponctué. *Chloris.*

4 Antennes entièrement ferrugineuses.

Oblongue, entièrement d'un vert cuivreux. *Smaragdina.*

Oblongue, couleur d'or pur, verte en dessous. *Aureola.*

1. **C. nitidula** ; Linné. *Viridi-nitens; thorace cupreo-punctulato; antennae ferrugineae ; articulis ultimis apice fuscescentibus. Elytra lineato-punctata, interstitiis planis vagè punctulatis; pedes ferruginei ; femoribus posticis fuscis. ♂ ♀ alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, paulatim attenuatus, apice depressus, rotundatus, sensim incurvatus.*

Long. 3 mill. — Larg. 1 mill. 2/3.

Chrysomela nitidula, Linn., Faun. suec. 167. 542.
Haltica nitidula, Entom. Hefte. II. 13. 3. — Illiger, Magaz. VI. 143. 40. — Payk., Faun. suec. II. 105. 26. — Gyll., Ins. suec. III. 561. 22. — Stephens. Illustr. IV. 305. — *Id.*, Manual, 294. 2303. — Duft. Faun. austr. III. 272, 44. — Redt. Faun. austr. 529. 11 bis.
Altica nitidula, Preissler, Verzeichniss, Bohm. Ins. page 91. n° 86. — Schonherr, Syn. insect. I. pars. 2° 303. 21.

Elle est d'un vert brillant; la tête et le corselet sont d'une couleur de cuivre doré. La carène faciale est déprimée; ses deux extrémités sont aiguës. Les festons sont plus larges et moins allongés que dans les autres espèces; leur contour est variable; ils sont échancrés près des yeux. Les joues sont peu profondes et un peu rugueuses. Le labre est d'un rouge brun et porte de chaque côté un gros point. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Le front est très-brillant; les points suroculaires sont distinctement rebordés. Les antennes sont ferrugineuses; les derniers articles et surtout ceux des mâles sont quelquefois un peu rembrunis.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, bisinueux et finement rebordé par derrière, la partie postérieure de l'impression est un peu relevée; il est partout couvert de points serrés, inégaux, beaucoup plus fins que ceux des élytres et irrégulièrement disposés. L'écusson est arrondi, vert et brillant.

Les élytres ont presque cinq fois la longueur du corselet. Les lignes dorsales ponctuées sont peu profondes et peu régulières; les points sont nombreux, petits, mais distincts; les intervalles sont plans et présentent quelques points aussi grands que ceux des lignes. Le dernier segment du ♂ est un peu sinueux; il présente vers sa base un petit espace lisse; le bord antérieur est très-finement ponctué.

Tous les pieds sont ferrugineux; les cuisses postérieures sont fortes et bronzées; leur côté interne est roux ainsi que les trochanters et les articulations.

Cette Altise se trouve en Suède, en Allemagne et dans le nord de la France. Je l'ai recueillie dans les Hautes-Alpes, à la Grande-Chartreuse et dans le Bugey, en juin et juillet.

2. **C. helxines**; Linn. *Caerulea, vel virescens, vel cuprea, thorace concolore; antennae ferrugineae, articulis ultimis, apice interdùm fuscescentibus; thorax variè punctatus vel punctulatus; elytra striato-*

punctata, *interstitiis plus minusvè rugosis*, *vix conspicuè punctulatis. Pedes ferruginei*, *femoribus posticis fuscis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus ferè parallelus*, *emarginatus vel breviter bilobatus.*

Var. a. *Thorace tenuissimè punctulato.*

1. *Caerulea. Chrysomela cyanea*, Marsham, Ent. brit. 62.
2. *Cuprea vel aenea.*

Var. b. *Thorace profundiùs punctato. Caerulea*, *viridi-nitens*, *cuprea*, *aenea.*

c. *Thorace rugoso punctato; caerulea*, *viridi-nitens*, *cuprea*, *aenea.*

d. *Impressione thoracis laevissima.*

e. *Femoribus posticis ferrugineis* (junior).

f. *Brunnea*, *minor.*

Long. 2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Chrysomela helxines, Linn. Faun. suec. 167. 540.
Haltica helxines, Entom. Hefte. II. 15. 4. — Illiger, Magaz. IV. 112. 39. — — Gyll. Ins. suec. III. 562. 33. — Stephens, Illustr. IV. 305. — *Id.* Manual 293. 2304. — Duft., Faun. austr. III. 272. 45. — Redt., Faun. austr. 528. 11. (Helxinis).
Haltica metallica, Duft. Faun. autr. III. 273. 46. — Schonherr, Syn. ins. 1. pars. 2ª 303. 21.

Cette espèce est celle qui offre le plus de variations en grandeur, coloration et ponctuation, mais elle se distingue au premier abord de toutes les autres par sa forme plus ovale.

La carène faciale est très-étroite ; les festons sont allongés, aigus, et souvent échancrés par la ponctuation des joues ; le front est lisse et brillant et quelquefois un peu rugueux dans sa partie antérieure. Le labre est brun et porte de chaque côté deux ou trois points qui sont souvent adjacents. Les mandibules et les palpes sont bruns ; les antennes sont ferrugineuses ; les derniers articles sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est deux fois aussi large que long et de la couleur des élytres ; les côtés sont un peu arrondis ; le calus est linéaire et dans la direction du bord antérieur ; l'angle postérieur est presque droit. Le corselet est partout ponctué ; la grosseur des points varie ; ils sont

très-fins dans la variété *cyanea* Marsh. : ils sont plus forts dans toutes les autres variétés et souvent entremêlés de points plus petits ou de rugosités ; les points de la partie la plus profonde de l'impression sont assez forts et forment une ligne irrégulière ; dans la variété *d* l'impression est entièrement lisse.

Les élytres forment avec le corselet un ovale assez régulier. Les stries sont profondément ponctuées ; les points sont moins distancés dans la ligne voisine de la suture; les intervalles sont un peu convexes et rugueux ou ridés et portent des points extrêmement fins ; la bordure latérale est bronzée et rembrunie ; elle est accompagnée d'une ligne régulièrement crénelée.

Tous les pieds sont ferrugineux ainsi que les trochanters et les articulations. Les cuisses postérieures sont fortes et bronzées ; dans les individus jeunes, elles sont ferrugineuses ou présentent seulement une tache brune.

Dans les variétés à corselet fortement ponctué comme dans celles où la ponctuation est très-fine, on retrouve toutes les nuances intermédiaires des couleurs. Gyllenhal les a réunies en une seule espèce, et son opinion est confirmée par la forme de l'édéage du mâle qui est sinueux et échancré à son extrémité dans toutes les variétés, tandis qu'il est arrondi ou aigu dans toutes les autres espèces.

La *C. helxines* se trouve sur diverses espèces de saules, trembles ou peupliers et pendant toute l'année.

Le nom d'*helxines* donné par Linné est d'origine grecque et se traduit en latin *Parietaria* et en français Pariétaire. Ce nom appartient à une plante assez commune et qui s'établit ordinairement contre les vieux murs et les rochers, et sur laquelle on ne rencontre jamais l'Altise dont il s'agit.

3. **C. aurata** ; Marsham. *Viridis, vel violacea, thorace cupreo ; antennarum articuli 5-primi ferruginei, caeteris fuscis. Thorax profundè punctatus; interstitiis, tenuissimè punctulatis; elytra profundè striato-punctata ; interstitiis convexis tenuissimè rugosis; pedes ferruginei, femoribus posticis fuscis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, in medio modicè contractus, apice depressiusculus, obtusè rotundatus.*

Long. 2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. à 2 mill.

Chrysomela aurata, Marsham, Entom. brit. nᵉ 59.

Les élytres sont d'un vert brillant ou d'un bleu violet. Le corselet est d'un jaune de laiton avec reflet doré ; la carène faciale est linéaire, peu élevée et quelquefois déprimée et finement ponctuée ; la forme des festons est très-variable ; ils sont plus ou moins larges, déprimés lisses ou rugueux ; les joues sont rugueuses et présentent quelques points inégaux ; la face et le front sont d'un cuivreux brillant. Le labre est brun, et porte de chaque côté deux points inégaux. Les mandibules et les palpes sont bruns ; les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux, les autres sont bruns ; quelquefois le cinquième est un peu rembruni, et le sixième est roux à sa base.

Le corselet est deux fois aussi large que long ; ses côtés sont un peu arrondis ; le calus est indistinct ; l'angle postérieur est presque droit. Le corselet est parsemé de points ombiliqués et très-gros, peu serrés et inégaux. A l'aide d'une forte loupe, on aperçoit dans les interstices quelques points très-fins. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement ponctuée ou crénelée.

Les élytres forment avec le corselet un ovale oblong ; les stries sont moins profondément ponctuées que celles de *C. helxines ;* les intervalles sont imperceptiblement pointillés. Le dessous du corselet est d'un vert luisant ; l'abdomen est noir ; l'hémicycle du mâle est saillant et arrondi, le segment qui le précède est lisse dans toute sa partie médiane.

Les quatre pieds antérieurs, les tibias et les tarses postérieurs sont ferrugineux. Les cuisses postérieures sont fortes et bronzées ; les trochanters sont ferrugineux ; les crochets ont une forte apophyse.

On la trouve sur le peuplier et souvent contre le tronc de cet arbre.

4. **C. chloris**. *Viridi-cuprea, oblonga, thorace concolore. Antennarum articuli quatuor primi ferruginei, caeteris nigris. Thorax profundè punctatus, interstitiis plus minusve rugosis ; elytra striato-punctata, interstitiis rugosis vix conspicuè punctulatis ; pedes ferruginei, femoribus posticis aeneis. ♂ ♀ alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, parallelus, apice depressus, acutè angulatus.*

Var. a. *Ænea.*

b. *Caerulea.*

Long. 2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. à 2 mill.

Altica helxines, Panzer, Faun. germ. 21. fig. 6.
Altica platus, Latreille, Histoire natur. des Crust. et des Insectes, n° 5

C'est la plus allongée de toutes les espèces de ce genre. Elle est entièrement d'un vert cuivreux très-brillant; les variétés *a* et *b* sont peut-être des anomalies accidentelles.

La carène faciale est étroite et sa forme est très-variable ainsi que celle des festons qui sont plus ou moins lisses ou rugueux. Le front est ridé et présente dans sa partie antérieure une légère dépression transversale; les joues sont ponctuées profondément vers le bord antérieur. Le labre est brun et porte de chaque côté un ou deux points; les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Les quatre premiers articles des antennes sont roux, les suivants sont bruns.

Le corselet est d'un vert métallique plus clair que celui des élytres; il est une fois et demie aussi large que long; les côtés sont un peu arrondis dans la partie antérieure; le calus est très-petit. Le corselet est parsemé de gros points disposés par petites séries; les intervalles sont presque lisses et imperceptiblement granulés.

Les élytres sont un peu plus larges que le corselet et quatre fois aussi longues; leurs côtés sont très-peu arqués; elles forment avec le corselet un ovale allongé et peu régulier; les lignes sont profondément ponctuées; les intervalles sont un peu convexes et très-légèrement ridés. Le dessous du corps est noir, à l'exception du prothorax et du mésothorax qui sont d'un vert brillant.

Les quatre pieds antérieurs, les tibias et les tarses sont d'un roux ferrugineux; les cuisses sont bronzées; leur base et leur extrémité sont rousses. Les tibias postérieurs sont ornés vers leur extrémité de poils ou de cils très-longs.

Elle est très-commune sur diverses espèces de saules.

5. **C. smaragdina.** *Viridi-nitens, thorace concolore; antennae ferrugineae; thorax profundè punctatus, interstitiis rugosis; elytra striato-punctata; interstitiis convexiusculis rugosis; pedes ferruginei. ♂ ♀ alati.*

Var. a. *Cuprea, thorace concolore; thoracis elytrorumque marginibus viridi-nitentibus.*

♂ *Ædeagus arcuatus parallelus, apice depressus, rotundatus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/4.

Cette espèce est d'un beau vert métallique; la variété *a* est d'un

cuivreux rougeâtre; les marges extérieures du corselet et des élytres sont toujours bleues ou violacées.

La carène faciale est linéaire, étroite et un peu élargie vers le sommet. Les festons sont aigus et un peu allongés. Les joues sont rugueuses. Le labre est brun et porte de chaque côté trois petits points très-distincts. Les mandibules et les palpes sont d'un rouge brun. Les antennes sont entièrement ferrugineuses; les articles sont proportionnellement plus allongés que dans les autres espèces.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long; il est d'un beau vert métallique; la bordure latérale a toujours une teinte verte ou violette; sa surface présente de très-gros points, dont quelques-uns sont disposés en petites séries; les interstices sont plus ou moins lisses ou ridés et parsemés de points extrêmement fins.

Les élytres ont quatre fois la longueur du corselet; les stries sont profondément ponctuées; leurs intervalles sont convexes, un peu rugueux ou ridés; la bordure latérale est quelquefois rembrunie. Le dernier segment de l'abdomen du mâle est lisse dans sa partie médiane; le reste est finement ponctué.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux; on voit quelquefois une tache brune vers l'extrémité des cuisses postérieures.

On la rencontre sur le Tremble; *Populus tremula* Lin.. elle est commune dans les environs de Lyon.

6. **C. aureola**. *Aureo-nitens, subtus virescens, antennis pedibusque ferrugineis; elytra striato-punctata, interstitiis planis, laeviter rugulosis, minutè punctutatis.*

♂ *Ædeagus recurvatus, in medio contractus, apice rotundatus depressusque.*

Long 2 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/4.

Cette espèce se distingue au premier abord par sa couleur d'or pur et par son corselet plus étroit par devant.

La carène faciale est très-étroite; les festons sont séparés du front par un trait profond; ils sont couverts de points très-gros et irréguliers comme ceux des joues. Le front est lisse et brillant, et présente en face de la carène une dépression triangulaire; les joues sont d'un vert brillant dans la partie antérieure; tout le reste de la tête est d'une couleur d'or brillante ainsi que le corselet et les élytres. Le labre est court et brun et présente de chaque côté deux gros points. Les

mandibules et les palpes sont bruns; les antennes sont entièrement ferrugineuses.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, mais plus étroit par devant ; il est couvert de points irréguliers et très-gros, surtout dans la partie supérieure où ils sont disposés en petites séries arquées. L'impression est peu ponctuée et limitée de chaque côté par un trait profond.

Les élytres forment avec le corselet un ovale plus oblong que dans *C. helxines*; les stries sont ponctuées un peu moins fortement ; les intervalles sont plans, légèrement ridés et couverts de points très-petits mais distincts. La bordure latérale est d'un vert cuivreux, très brillant; elle est accompagnée d'une ligne crénelée.

Tous les pieds sont entièrement ferrugineux ainsi que les trochanters et les articulations. Le dessous du corselet et de l'abdomen est d'un vert cuivreux; les derniers segments sont quelquefois un peu rembrunis. L'hémicycle du mâle est assez grand ; le segment qui le précède est lisse et brillant dans le milieu ; son bord antérieur est incliné et présente des points très-gros et irréguliers.

Cette espèce a été recueillie dans le département de la Lozère.

Genre *Crepidodera*, Crépidodère (Chevrolat).

Antennae undecim articulatae.

Carina linearis, laevis, apice modice dilatata; encarpis laxatis, plerumque religatis.

Thorax transversim sulcatus depressusque; sulcus utrinque fossula abbreviatus; fossula limbata marginem posteriorem attingit.

Conspectus oblongus vel ovatus; elytra modo regulariter striato-punctata ; modo serialim punctulata.

Les espèces de ce genre se distinguent des *Chalcoides* par la largeur des festons et par leur couleur qui n'a pas de brillant métallique.

La carène faciale est linéaire et lisse ; son sommet est plus ou moins élargi ou déprimé. Les festons sont ovales ou arrondis, lisses et brillants ; dans *C. rufipes* ils sont ovales et séparés du front par des traits distincts ; dans toutes les autres ils sont réunis dans leur partie supérieure et presque contigus avec le front, dont ils ne sont séparés que par une dépression plus ou moins distincte et qui permet au premier abord de supposer que le front est bilobé près de la carène. Le labre est lisse et brillant, obtusément arrondi et porte de chaque côté un

ou deux petits points ; les yeux sont ovales et proéminents. Le front est échancré vers les yeux ; les points suroculaires sont de grandeur variable et souvent indistincts.

Les antennes sont un peu plus longues que la moitié du corps ; le premier article est épais ; les articles 2, 3 et 4 sont plus courts, les suivants sont égaux et plus longs ; le dernier est fusiforme et obliquement échancré.

Le corselet est très-convexe, arrondi et finement rebordé par derrière ; les côtés sont plus ou moins arrondis, leur bordure est plus forte et terminée par un calus ovale ou arrondi. Sur la partie postérieure du corselet est une dépression profonde, limitée de chaque côté par un trait qui atteint le bord postérieur. Le corselet et sa dépression sont finement ponctués. L'écusson est lisse, arrondi ou trigone.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet, s'arrondissent ensemble vers leur extrémité et forment un ovale plus ou moins régulier ; elles ont neuf stries ou lignes ponctuées, qui sont moins profondes et moins régulières dans les trois dernières espèces ; quelquefois les points des lignes sont réunis deux à deux ou trois à trois. Les lignes internes n'atteignent pas l'extrémité des élytres où la ponctuation est moins distincte. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant dans quelques espèces ; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée. Trois espèces sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes ; les autres sont ailées ; les ailes sont rousses ; les nervures sont plus ou moins brunes.

Le dessous du corselet est roux comme le dessus ; il est noir dans *C. cyanescens* et *nigritula*. L'abdomen est roux dans les trois dernières espèces, et noir dans les autres ; les segments sont couverts de points très-serrés. Le pygidium est canaliculé dans la partie antérieure ; son extrémité présente une frange de longs poils. L'hémicycle est arrondi et saillant ; le segment qui le précède est lisse et brillant vers sa base ; et dans la plupart des espèces, il est entièrement pointillé.

Les pieds sont ferrugineux ou noirs ; les cuisses postérieures sont renflées ; leur plus grand diamètre n'a pas la moitié de leur longueur. Les tibias ont la longueur des cuisses et portent à l'extrémité du lobe externe une courte épine ou éperon incliné en dehors. Le premier article des tarses postérieurs a le tiers de la longueur du tibia ; le deuxième n'a que la moitié du premier ; le troisième est bilobé ; le quatrième est conique et lisse ; tous les autres sont velus en dessous. L'apophyse des crochets est petite et dentiforme ; le premier article

des tarses antérieurs des mâles est beaucoup plus large que dans le genre *Chalcoides.*

Toutes les espèces de ce genre se trouvent sur les plantes.

1 Festons arrondis, séparés du front par des traits distincts.

a. Oblongue, corselet ferrugineux, élytres d'un noir bleu. *Rufipes.*

b. Oblongue, corselet noir, élytres bleuâtres. *Cyanescens.*

2 Festons arrondis, contigus au sommet, séparés du front par une légère dépression.

a. Corselet ferrugineux, élytres, d'un noir bleu ou verdâtre. *Femorata.*

b. Corselet ferrugineux, élytres noires. *Melanostoma.*

c. Ovale, entièrement noire. *Nigritula.*

d. Entièrement ferrugineuses.

α. Elytres marquées de lignes pointillées ; corselet lisse et sans points. *Impressa.*

β. Elytres à peine marquées de lignes pointillées; corselet lisse et sans points. *Laevigata.*

γ. Elytres avec des lignes pointillées; corselet ponctué dans son milieu. *Transversa.*

δ. Elytres ponctuées striées. *Ferruginea.*

1. **C. rufipes;** Linné. *Oblongo-ovata, nigro-caerulea; capite, thorace, antennis pedibusque ferrugineis; abdominè nigro.* ♂ ♀ *apteri, vel cum alis incompletis.*

♂ *Ædeagus arcuatus, parallelus, linearis; a basi ad apicem canaliculatus; canaliculus laevis, propè basin contractus; apex rotundatus, strenuus, modicè deflexus.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4.

Chrysomèle sauteuse à étuis bleus cannelés, De Geer, V. 343. 48, tab. 10. fig. II.
Chrysomela rufipes, Linn. Faun. suec. 168. 545. (teste Gyllenhal).
Galleruca ruficornis, Fabr. Ent. syst. I. pars. 2a 33. 96.
Crioceris ruficornis, Systema eleuth. I. 464. 70.
Altica rufipes, Duft., Faun. austr. 271. 43.

Haltica rufipes, Illiger, Magaz. VI 114. 41. — Gyll. Ins. suec. III. 558. 29. — Redt., Faun. austr 529. 13. — Kuster, Heft. IX. 85. — Schoenherr, Syn. I. pars. 2a. *H. rufipes*, 36 et *fuscicornis*, 34.

Les élytres sont d'un bleu foncé; la tête, le corselet, les antennes et les pieds sont d'un roux ferrugineux; l'abdomen est noir.

La carène faciale est très-étroite. Les festons sont oblongs et presque ovales; ils sont séparés de la carène et du front par des traits distincts. La face est un peu rugueuse. Le labre est court, obtus; près du bord antérieur et de chaque côté sont deux petits points et quelques poils blancs et longs.

Le corselet est seulement d'un tiers plus large que long; il est plus étroit par devant et arrondi sur les côtés. Il est très-convexe, finement rebordé par devant et par derrière et un peu plus fortement sur les côtés. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée; le calus est petit et forme un angle ouvert avec la bordure. La dépression occupe les trois cinquièmes de la largeur du corselet; elle est limitée de chaque côté par un trait profondément gravé; entre la base de la dépression et le bord postérieur est un espace un peu convexe formant une bande transversale. Le corselet est ferrugineux et lisse; on aperçoit seulement quelques points irréguliers dans le fond de la dépression et le long de la bordure latérale. L'écusson est trigone, roux et quelquefois rembruni.

Les élytres sont d'un noir bleu très-brillant; les stries ponctuées sont très-régulières vers la base et moins distinctes vers l'extrémité; la troisième s'y réunit avec la quatrième; le calus huméral est saillant et limité par une dépression qui termine la cinquième strie. La marge inférieure est de la couleur des élytres. Le dessous du corps est noir, presque rugueux, un peu ponctué et porte quelques poils couchés. Le dernier segment du mâle est très-lisse et brillant dans son milieu et présente en face de l'hémicycle une légère impression linéaire. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes.

Les pieds sont entièrement ferrugineux. Quelquefois on remarque à l'extrémité de la partie interne des cuisses une tache brune plus ou moins grande; les cuisses sont très arquées.

Elle est commune dans les prairies de la Grande-Chartreuse et surtout dans le pré du *Billon*; pendant le mois de juillet; elle se trouve également dans les montagnes du Bugey.

2. **C. cyanescens**; Duftschmidt. *Oblongo-ovata, caerulea vel nigrescens, antennis ferrugineis; femora postica fusca; anterioribus plus minusve infuscatis; tibiis tarsisque ferrugineis. Thorax tenuissimè punctulatus; elytra profundè-striato-punctata. ♂ ♀ apteri.*

♂ *Ædeagus brevis, latus, progressim dilatatus; canaliculus propè basin contractus, apex rotundatus, recurvatus, cum extensione conica.*

Long. 2 mill. 1/4 à 3 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 3/4.

Altica cyanescens, Duftsch. Faun. austr. III. 274. 48.
Haltica cyanescens, Redt. Faun. austr. 528. 10. — Kusteb, 28, Bd. n° 88.

Elle est en ovale allongé et très-convexe. La tête, le corselet et l'abdomen sont d'un noir bronzé; les élytres sont bleues ; dans quelques individus elles ont un reflet verdâtre et plus ou moins apparent.

La carène faciale est saillante mais un peu obtuse, élargie et inclinée au sommet. Les festons sont séparés de la carène par une fossette ou sillon profond, et du front par un trait fin au dessus duquel est une dépression. Le labre est obtus et présente de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux; les joues sont un peu rugueuses et poilues.

Le corselet est très-convexe, très-arrondi sur les côtés et bisinueux par derrière; il est partout finement pointillé. La dépression est forte et sans sinuosité ; dans le fond est une ligne de gros points irréguliers. La bordure latérale est forte et accompagnée d'une petite marge finement crénelée. Le calus est oblong et saillant. Les angles postérieurs sont obtus. L'écusson est très-lisse et en triangle arrondi.

Les élytres sont beaucoup plus larges à leur base que le corselet et très-convexes. Les stries médianes n'atteignent pas l'extrémité, et leurs points sont plus distants que ceux des stries voisines de la suture. Le calus huméral est saillant et la bordure latérale est accompagnée d'une ligne de gros points.

Le dessous du corps est noir; le mésothorax et le premier segment de l'abdomen sont couverts de petites rides ou rugosités entremêlées de points. Les autres segments sont ponctués et poilus; le dernier segment du mâle est échancré en face de l'hémicycle. Mâles et femelles sont aptères.

Les cuisses sont brunes, quelquefois un peu rougeâtres, surtout au côté interne. Les trochanters, les articulations, les tibias et les tarses sont ferrugineux.

Cette espèce se trouve en Allemagne; elle a été recueillie en France dans les Basses-Alpes par M. Solier.

3. **C. femorata**; Gyllenhal. *Oblongo-ovata, nigro-caerulea vel virescens; capite, thorace, antennis, tibiis tarsisque ferrugineis; labro nigro. ♂ ♀ alati.*

♂ *Ædeagus elongatus, basi angustus, progressim dilatatus; canaliculus versus apicem oblongo-ovalis; apex rectus rotundato-angulatus cum extensione brevi, obtusa.*

Var. a. *Infuscipes. Antennarum articulis ultimis, tibiisque plus minusve infuscatis.* (*C. Peirolerii*, Dej. Catal.)

Long. 3 mill. 1/4 à 3 mill. 1/2 — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill. 1/4.

Haltica femorata, Gyll., Ins. suec. III. 559. 30. — Zetterst. Faun. lapp. 409. 12. — Stephens, Illustr. IV. 304. 34. *Id.* Manual, 294. 2303. — Redt. Faun. austr. 529. 12. — Kuster, IX. n° 87.
Altica femoralis, Duft. Faun. austr. III. 271. 42.

La tête et le corselet sont d'un roux ferrugineux, et les élytres d'un bleu noirâtre.

La carène faciale est très-étroite; les joues sont rugueuses et rarement ponctuées; les festons sont arrondis et presque contigus au front; le labre est toujours brun ainsi que les mandibules et les palpes maxillaires, les mandibules sont ferrugineuses.

Les antennes de l'espèce type décrite par Gyllenhal sont entièrement ferrugineuses; dans quelques individus et surtout dans les mâles, les derniers articles sont plus ou moins rembrunis; dans les femelles la partie inférieure des articles conserve sa teinte rousse. La longueur des articles 6 à 10, a une fois et demie celle de leur plus grand diamètre.

Le corselet est plus large que long; mais cette dimension est variable; il est un peu sinueux par devant, arrondi par derrière et sans bordure; les côtés sont arrondis, leur bordure est forte et accompagnée d'une ligne irrégulièrement ponctuée ou crénelée; le calus est court, arrondi et dépasse la partie antérieure du corselet; l'angle postérieur est un peu ouvert. Le dessus du corselet est très-convexe, lisse et sans points. L'impression occupe les trois-cinquièmes de la largeur; dans la partie antérieure de l'impression et dans la fossette, on voit des points formant une ligne irrégulière. L'écusson est trigone et noir.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet et forment avec lui un ovale oblong, plus rétréci antérieurement; les stries sont fortement ponctuées, les points sont atténués et confus vers l'extrémité. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée; les intervalles sont presque plans et très-lisses ainsi que la marge inférieure. Le métathorax et l'abdomen sont noirs et couverts de rides transversales; les derniers segments sont pointillés et poilus. Le dernier segment du mâle est bisinueux et déprimé en face de l'hémicycle qui est saillant et velu. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont un peu rousses ainsi que les nervures.

Les cuisses sont brunes; les trochanters, les tibias et les tarses sont d'un roux ferrugineux. Dans la variété *infuscipes*, la couleur des tibias passe insensiblement du ferrugineux au brun foncé; mais leur extrémité et les articulations conservent toujours une teinte plus ou moins rousse.

Cette espèce se trouve dans les pâturages humides des montagnes européennes. Je l'ai recueillie en juin et juillet, dans les Alpes et près d'Uriage, et en août, dans les montagnes de l'Auvergne.

J'ai reçu de M. de Mannerheim et comme types de *H. femorata*, Gyll, plusieurs individus recueillis en Suède, parmi lesquels on retrouve la variété *infuscipes*.

4. **C. melanostoma**; Redtenbacher. *Ovata, nigro-caerulea, capite thoraceque ferrugineis; labro nigro; antennae ferrugineae, articulis ultimis apice fuscescentibus. Pedes ferruginei, femoribus fuscis, basi apiceque ferrugineis. ♂ ♀ alati.*

♂ Ædeagus paululum recurvatus, basi angustus, progressim dilatatus; canaliculus versus apicem latior; apex rectus, rotundato-angulatus, cum extensione brevi, conica.

Long. 2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2

Haltica melanostoma, Redt. Faun. austr. 529. 13 bis.

Elle est en ovale court; la tête et le corselet sont ferrugineux, à l'exception du labre qui est noir. Les élytres sont d'un noir bleu.

La carène faciale est étroite à sa base, très-élargie et déprimée au sommet qui est séparé des festons par un trait profond; les festons sont contigus au front qui paraît bilobé. Le labre est noir et présente de chaque côté deux points très-petits. Les mandibules et les derniers articles des palpes sont bruns ou d'un rouge brun; les

joues sont un peu rugueuses et sans bordure antérieure ; le front et le vertex sont très-lisses.

Les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux ; les suivants sont rembrunis vers leur extrémité ; le deuxième article est court et presque globuleux ; la longueur des articles 5 à 10 a presque deux fois celle de leur plus grand diamètre.

Le corselet est d'un tiers plus large que long, un peu arrondi par derrière et sans rebord ; un peu arrondi et rebordé sur les côtés ; la bordure latérale est accompagnée d'une série de points ou crénelures assez fortes. Le corselet est très-lisse et brillant ; l'impression occupe les trois cinquièmes de sa largeur. L'écusson est en triangle arrondi, ferrugineux et très-lisse ; il est quelquefois un peu rembruni.

Les élytres plus larges que le corselet forment avec lui un ovale assez régulier ; les lignes ou stries sont fortement ponctuées et s'effacent un peu vers l'extrémité. Les intervalles sont presque plans ; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne ponctuée ou crénelée ; entre elle et la première strie est un intervalle plus large et plus brillant que les autres. Le calus huméral est saillant et lisse ; la marge inférieure est rougeâtre.

Le dessous du corps est noir ; le premier segment de l'abdomen est fortement ponctué avec quelques rugosités transversales dans son milieu ; la ponctuation des autres est plus fine et garnie de petits poils. L'hémicycle du mâle est arrondi et saillant ; le segment qui le précède a son bord antérieur incliné et roux. Mâles et femelles sont ailés, les ailes sont un peu rousses ; les nervures sont brunes.

Tous les pieds sont ferrugineux, à l'exception des cuisses postérieures qui sont plus ou moins rembrunies, surtout en dehors.

Elle se trouve dans les montagnes de l'Europe, sur la Bruyère. Je l'ai recueillie en août et septembre, dans les pâturages de la Grande-Chartreuse, près du chalet de Bovinant.

5. **C. nigritula** ; Gyllenhal. *Oblongo-ovata, convexa, aterrima, nitida ; thorax subtilissimè punctulatus. Elytrorum antica pars profundè lineato-punctata ; femora fusca ; tibiis, trochanteribus, tarsisque rufo-piceis. ♂ ♀ apteri.*

♂ *Ædeagus arcuatus, levis ; apex depressus, rotundato-angulatus.*

Long. 2 mill. 1/4. — Larg. 1 mill. 1/4.

Haltica nigritula, Gyll. Ins. suec. III. 537. 28.

Elle est d'un noir brillant, beaucoup plus petite et plus convexe que *C. cyanescens*.

La carène faciale est élargie et triangulaire au sommet. Les festons sont trigones, séparés de la carène par un trait profond, et du front par une légère dépression. Le front est très-lisse et brillant ainsi que les festons qui paraissent contigus avec lui et n'en sont séparés que par un trait presque imperceptible. Le vertex est caché sous le corselet; les joues sont rugueuses et sans bordure. Le labre est court et porte de chaque côté un point assez fort; son bord antérieur est un peu sinueux. Les mandibules et les palpes sont ferrugineux. Les antennes sont ferrugineuses; la base du premier article est brune; le cinquième est un peu plus long que les trois précédents; les suivants, sont une fois et demie aussi longs que larges.

Le corselet est brillant et couvert d'une multitude de points très-petits et confus; ses côtés égalent presque en longueur la moitié du bord postérieur, et sont très-arrondis antérieurement. La dépression transversale est large et profonde; les points qui sont dans le fond du sillon sont plus forts que ceux du surplus du corselet. L'écusson est en triangle arrondi et très-lisse.

Les élytres sont d'un noir foncé très-brillant ainsi que la tête et le corselet; elles sont fortement ponctuées; les points sont disposés en lignes assez régulières; ils sont plus profonds vers la base et s'atténuent petit à petit jusqu'à l'extrémité des élytres. La ligne suturale est la plus régulière; les extérieures n'atteignent pas la moitié de l'élytre et leurs points sont plus distancés. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne ponctuée distinctement jusqu'à la moitié de sa longueur. Le dessous du corps est noir; les segments de l'abdomen sont finement ponctués et peu velus. Le dernier segment du mâle présente en face de l'hémicycle une dépression au fond de laquelle est un petit sillon longitudinal. Mâles et femelles sont aptères.

Toutes les cuisses sont brunes; les trochanters, les articulations, les tibias et les tarses sont ferrugineux. L'éperon des tibias postérieurs est très-court.

L'espèce décrite par Gyllenhal a été découverte en Finlande; (*in pascuis graminosis*). M. Félix l'a recueillie en Bavière et M. de Kiesenwetter dans la Carniole.

6. **C. impressa**; Fabricius. *Ovata, ferruginea; thorace levis-*

simo, impressionis basi punctata; elytra lineato-punctata, punctis plus minusve gregatim dispositis; interstitiis planis. ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus ferè rectus, parallelus, canaliculatus; canaliculus propè basin contractus; apice dilatatus, angulatus, cum extensione brevi, obtusa.*

Long. 4 mill. — Larg. 3 mill.

Galleruca impressa, Fabr. Syst. Eleuth. I. 496. 95.
Altica impressa, Duft. Faun. austr. III. 270. 40.
Haltica impressa, Illiger, Magaz. VI. 109. 31. — Redt., Faun. austr. 528. 6.

Elle est entièrement d'un roux ferrugineux; les tibias et les tarses sont un peu plus pâles. Elle est plus large que *C. transversa.*

La carène faciale est étroite dans les deux tiers de sa longueur, un peu élargie et obtusément anguleuse au sommet qui est séparé des festons par un trait profond; les festons sont arrondis, très-lisses et presque contigus au front qui paraît bilobé; les joues sont rugueuses; le labre est arrondi et présente de chaque côté deux petits points. La longueur des articles des antennes égale trois fois leur plus grand diamètre.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, très-finement rebordé par derrière et plus fortement sur les côtés. Le calus dépasse le bord antérieur. Le corselet est lisse et brillant; à l'aide d'une forte loupe on y aperçoit de très-petits points confus et peu serrés. Au fond de la dépression les points sont assez forts et disposés en lignes peu régulières. Les sillons présentent quelques gros points.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet et forment avec lui un ovale assez régulier; toutes les lignes ponctuées, à l'exception de l'extérieure, sont composées de points disposés deux à deux ou trois à trois et sans ordre. Les points s'atténuent et sont confus vers l'extrémité des élytres; les intervalles sont plans. Le dessous de l'abdomen est très-velu; le dernier segment du mâle ne présente pas en face de l'hémicycle une dépression linéaire comme dans *C. transversa* et *ferruginea*. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont rousses et les nervures sont plus sombres.

Cette espèce est assez abondante dans la France méridionale et surtout dans les pâturages rapprochés de la mer. Je l'ai recueillie en mai près de Cannes et de Fréjus, et en juin près de Montpellier et de Cette.

7. **C. laevigata**; Fabricius? *Ovata, ferruginea; thorace levissimo, impunctato; elytris levissimis, minutissimè lineato-punctatis; punctis vix conspicuis, gregatim dispositis, interstitiis planis.*

Crioceris laevigata, Fabric., Syst. eleuth. t. 1. p. 466. 81?

Long. 3 mill. 1/2 à 4 mill. — Larg. 2 mill. à 3 mill.

Elle se rapproche de *C. impressa* par sa grandeur; elle en diffère par sa forme un peu moins allongée et plus obtuse et surtout par la ponctuation des élytres qu'on ne peut reconnaître qu'à l'aide d'une très-forte loupe; sa couleur est d'un rouge ferrugineux. Toutes les parties de la tête sont semblables à *C. impressa*. Le corselet est brillant et ne présente qu'un petit nombre de points imperceptibles. Le calus de la bordure latérale est un peu plus long que celui de *C. impressa*.

Les élytres ont l'extrémité plus arrondie que celle des autres espèces; leur ponctuation est extrêmement fine et disparaît entièrement vers les trois quarts de leur longueur; elle est disposée en séries longitudinales très-irrégulières, dont il est difficile d'apprécier le nombre et la disposition. La bordure latérale est accompagnée de points forts et profonds formant une ligne régulière.

Le reste est comme dans *C. impressa*.

Dans la description du *Crioceris lævigata*, Fabricius n'a fait mention ni du sillon transversal du corselet ni de ponctuation des élytres.

Cette desription a été faite sur une femelle recueillie à Bône, en Afrique, et faisant partie de la collection de M. Aubé.

Elle n'appartient peut-être pas à la Faune européenne.

8. **C. transversa**; Marsham. *Oblongo-ovata, ferruginea; thorax longior, utrinque rotundatus, in medio punctulatus; impressionis pars postica levis; elytra substriato-punctata; punctis plerumque binis interstitiis convexiusculis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus rectus parallelus, canaliculatus; canaliculus propè basin contractus, versus apicem carinatus; apex lanceolatus, acutus, in medio sulcatus.*

Long. 3 mill. 1/2 à 4 mill. — Larg. 1 mill. 3/4 à 3 mill.

Chrysomela transversa, Marsham, Ent. Brit. 1. 203. 83.

Haltica exoleta, Entom. Hefte, 17. 5. Varietas prima.
Haltica ferruginea, Stephens, Illustr. IV. 302. — *Id.* Manual, 294. 2296.
Haltica transversa, Küster, Heft. IX. 83.

Elle est entièrement d'un roux ferrugineux; les tibias et les tarses sont un peu plus pâles; elle est moins large et plus oblongue que *C. impressa*; son corselet est plus étroit et distinctement ponctué dans son milieu.

La carène faciale est étroite, un peu élargie au sommet qui est séparé des festons par un trait profond; dans quelques individns la carène est plus ou moins déprimée au sommet. Les festons sont arrondis, lisses et presque contigus au front qui paraît bilobé. Les joues sont rugueuses; la longueur des articles des antennes égale trois fois leur plus grand diamètre.

Le corselet est un peu plus large que long; rétréci et très-finement rebordé par derrière et plus fortement sur les côtés; le calus dépasse le bord antérieur. Le corselet est ponctué dans son milieu; les points sont petits et presque tous oblongs; l'impression n'est ponctuée qu'à sa base; le reste est lisse et brillant.

La base des élytres est beaucoup plus large que la partie postérieure du corselet qui forme avec les élytres un ovale allongé et peu régulier. Les lignes ponctuées et surtout les externes sont plus régulières dans les mâles que dans les femelles. Les autres lignes sont totalement ou partiellement composées de points disposés deux à deux ou trois à trois et sans ordre; les points s'atténuent et sont confus vers l'extrémité des élytres. Les intervalles sont un peu convexes. Le dessous de l'abdomen est velu. Le dernier segment du mâle présente une légère impression linéaire et noirâtre en face de l'hémicycle. Mâles et femelles sont ailés; les ailes sont un peu rousses ainsi que les nervures.

Cette espèce est commune dans les prairies humides.

9. **C. ferruginea**; Scopoli. *Ovata, ferruginea, thorace levi vel minutissimè punctulato; impressione omninò punctulata; elytra striato-punctata; punctis simplicibus rariùs duplicatis, interstitiis convexis.* ♂ ♀ *alati.*

♂ *Ædeagus ferè rectus, canaliculatus; canaliculus propè basin contractus, versus apicem latior; cum margine aurea, nitida; apex angulatus, levis, integer.*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill.

Chrysomela ferruginea, Scopoli, Entom. carniol. 70. 216. — Schrank, Enum. Ins. Austr 82. 53.
Altise fauve à stries, Geoff. I. 250. 16.
Chrysomela exoleta, Linn. Faun. suec. edit. 2a 167. 541. (Descriptio sola; denominatio diagnosisque exclusae).
Crioceris exoleta, Fab. Syst. Eleuth. I. 466. 80.
Haltica exoleta, Entom. Hefte. II. 17. 5. — Gyll. Ins. suec. III. 551. 24. — Kuster, IX. n° 84.
Haltica ferruginea, Illiger, Magaz. VI. 109. 32. — Gyll., Ins. suec. III. 551. 24. — Redt. Faun. austr. 528. 6 bis.
Haltica flava, Stephens, Illustr. IV. 303. 28. — *Id.* Manual. 294. 2297.

Elle est entièrement d'un roux ferrugineux ; sa forme est ovale et sa taille n'excède pas celle des plus petits individus de *C. impressa* et de *C. transversa.*

La carène faciale est étroite, élargie et obtuse au sommet qui est séparé des festons par un trait profond. Les festons sont arrondis, très-lisses et presque contigus au front qui paraît bilobé. Les joues sont rugueuses ; leur bord antérieur n'est pas relevé. Le labre est obtus et porte de chaque côté deux points distincts. Les antennes sont poilues ; la longueur des articles six à dix égale deux fois leur plus grand diamètre.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long, très-finement rebordé par derrière et plus fortement sur les côtés. Le calus dépasse le bord antérieur. Le corselet est brillant et couvert d'imperceptibles rugosités. La plus grande partie de l'impression est couverte de petits point irrégulièrement disposés ; les points sont plus forts dans le fond vers la base de l'impression.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet et forment avec lui un ovale assez régulier. Les lignes ponctuées-striées sont simples; les points sont beaucoup plus forts que dans les espèces voisines; ils s'atténuent ensuite et dans quelques individus femelles les lignes se compliquent et s'embrouillent vers l'extrémité des élytres. Le dessous de l'abdomen est velu ; le dernier segment du mâle présente en face de l'hémicycle une légère dépression linéaire et noirâtre. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont un peu rousses ainsi que les nervures. On rencontre quelques individus dont les ailes ne sont pas complètement développées.

Cette espèce est commune dans les pâturages des côteaux; on la rencontre rarement dans les lieux humides.

Il est impossible de reconnaître cette espèce dans le diagnostic et la description de la *Chr. exoleta* de Linné. Dans la phrase diagnostique on lit : *abdomine capiteque fusco*. Ces expressions sont applicables à plusieurs espèces d'Altises, ainsi que l'a observé Gyllenhal. Dans la description, il est dit : *omnia ejusdem coloris fulvo-flavi;* or ce signalement appartient à trois *Crepidodera* : *transversa*, *impressa* et *ferruginea*, et à plusieurs espèces d'*Aphthona* et de *Teinodactyla*. Le mot *exoleta* se traduit par celui de *vieux* ou *suranné*, et ne peut servir à faire reconnaître aucune espèce.

Genre *Arrhenocoela*; Arrhenocœle.

Antennae undecim articulatae.

Carina nulla; encarpi distincti, trigoni.

Thorax transversim sulcatus; sulcus utrinque fossula abbreviatus; fossula à margine posteriore remota.

Conspectus ovatus; elytra profundè striato-punctata.

Cette Altise diffère de toutes celles qui font partie de la division des *Caesae* d'Illiger, par la disposition du corselet qui n'offre pas de dépression transversale, mais un sillon profond et limité de chaque côté par une fossette qui n'atteint pas le bord postérieur. La partie qui est entre ce sillon et la base des élytres est relevée au niveau de toute la surface du corselet, tandis que dans les genres voisins, cette partie est entièrement rabaissée.

La forme du dernier segment de l'abdomen du mâle est très-remarquable ainsi que celle de l'hémicycle et de l'édéage.

1. **A. lineata**; Rossi. *Oblongo-ovata, ferruginea; thoracis sulco transversali undulato, utrinque foveola abbreviato. Elytris regulariter striato-punctatis, maculis nigris linearibus ornatis; macula intermedia longiori. ♀♂ alati.*

Var. *Elytrorum maculae evanescentes.*

♂ *Ædeagus recurvatus, apice deflexus rotundatus; canaliculus latior in medio interruptus; margines laterales versus apicem extensae.*

Abdominis segmentum ultimum, fossula rotunda, laevissima ornatum.

Long. 3 mill. à 3 mill. 1/2. — Larg. 2 mill.

Chrysomela lineata, Rossi, Faun. etr. I. p. 88. n. 225.
Haltica lineata, Illiger, Magaz. VI. p. 140. n. 33.
Altica lineata, Olivier, Entom. V. p. 706. n. 69. tab. 4. fig. 69.

Sa forme est ovale et oblongue comme dans le genre *Psylliodes;* elle est entièrement d'un roux ferrugineux avec quelques taches noires plus ou moins allongées.

La face n'a pas de carène; les festons sont triangulaires et séparés de la face et du front par des traits profonds. On voit sur la face, sur le devant du front et dans les parties qui sont entre les yeux et les festons quelques gros points. Le point suroculaire est confondu avec l'échancrure; le labre est court et obtus et présente de chaque côté deux gros points. Les mandibules sont rousses; elles ont quatre dents brunes, courtes et peu aiguës. Les palpes sont roux; les joues sont très-rétrécies, lisses et brillantes; les yeux sont ovales, saillants et d'un noir peu foncé avec reflet cuivreux.

Les antennes ont presque la moitié de la longueur du corps; le premier article a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; il est un peu courbé et trois fois aussi long que le deuxième qui est ovale; les articles 3, 4 et 5 sont presque linéaires et aussi longs que le premier; les suivants grossissent progressivement; le dernier est ovale, oblong et un peu échancré; les quatre premiers articles sont roux; les derniers sont rembrunis vers leur extrémité.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long; il est coupé droit par devant et distinctement rebordé; il est sinueux par derrière et un peu saillant vers l'écusson; la bordure est indistincte. Les côtés sont fortement rebordés; le calus terminal est peu saillant et contourné dans la direction du bord antérieur. Le corselet est partout ponctué très-finement; sur la partie postérieure est un sillon ondulé, très-distinct et limité de chaque côté par une fossette encore plus profonde et qui n'atteint pas la base du corselet. L'écusson est petit, triangulaire, lisse et brun.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet et forment avec lui un ovale oblong; les côtés sont un peu arqués; l'extrémité est obtuse. Le calus huméral est saillant, brillant et couvert de très-petits points; au-dessous de lui est une légère dépression transversale. Les élytres ont neuf stries fortement ponctuées, outre la ligne

marginale et un commencement de strie vers l'écusson ; la troisième et la quatrième stries se réunissent près de l'extrémité ; les autres stries se contournent et paraissent se réunir à la deuxième. Les intervalles sont presque lisses, et à l'aide d'une forte loupe, on y reconnaît un assez grand nombre de très-petits points ; le troisième intervalle présente vers sa base une tache noire ou brune et allongée ; le cinquième est couvert dans la moitié médiane de sa longueur par une bande noire ; la bande du septième est de grandeur variable ; toutes ces bandes sont plus ou moins foncées, s'atténuent ou disparaissent dans quelques individus.

Le dessous du corps est d'un roux ferrugineux, ponctué et un peu velu. Le pygidium est un peu sinueux à son extrémité ; il est fortement ponctué et garni de poils fins et peu serrés ; il est sillonné dans toute sa longueur avec une ligne carénée, de la base au milieu.

L'hémicycle est très-grand et peu saillant ; il est roux, et sa marge est un peu rugueuse. Le segment qui le précède présente une grande fossette hémisphérique dont le fond est très-lisse et brillant ; au-devant de la fossette est un prolongement recourbé et obtusément anguleux ; de chaque côté de la fossette, le segment est relevé en forme de voûte sous laquelle les côtés de l'hémicycle peuvent s'introduire. La forme de l'édéage est très-différente de celle de toutes les espèces des autres genres.

Les ailes sont blanches et un peu translucides ; les nervures sont rousses.

Le diamètre des cuisses postérieures n'égale pas la moitié de leur longueur. Elles sont d'un roux ferrugineux, les tibias et les tarses sont plus pâles. Les tibias postérieurs ont la longueur des cuisses et présentent un éperon court et brun ; le premier article des tarses a le tiers de la longueur du tibia ; le deuxième est de moitié moins long et presque conique ; le troisième est profondément bilobé ; les crochets du quatrième sont très-petits et recourbés ; ils ont à leur base un renflement ou apophyse. Tous les tibias et les trois premiers articles de tous les tarses sont très-velus ; le premier article des tarses des quatre pieds antérieurs du mâle est très-large.

Cette espèce a été découverte en Italie, par Rossi. Elle se trouve dans les parties méridionales de la France voisines des Pyrénées, sur la grande Bruyère.

Genre *Podagrica*, Podagrique (Chevrolat).

Antennae undecim articulatae.

Carina nulla, encarpis variis ; facie crassè rugosa, punctata.

Thorax utrinque breviter sulcatus; sulcus marginem posteriorem attingit.

Conspectus oblongo-ovatus, modicè convexus. Elytra lineato-punctata, lineis irregularibus, partim confusis.

Les espèces de ce genre ont comme toutes les Altises la faculté de sauter, mais elles en font moins souvent usage et c'est peut-être ce qui a fait créer le nom générique *Podagrica.*

La face n'est pas carénée; elle présente un large espace triangulaire, un peu convexe, incliné ou fortement rebordé sur le devant et portant de gros points irréguliers plus ou moins nombreux et entremêlés de rides ou rugosités. Les festons sont oblongs, plus ou moins aigus ou arrondis et séparés de la face et du front par des traits distincts. Le labre est un peu échancré et présente de chaque côté trois ou quatre points. Les mandibules ont cinq dents obtuses. Les yeux sont noirs, oblongs et proéminents. On ne reconnaît pas de points suroculaires comme dans les autres genres.

Les antennes ont presque la moitié de la longueur du corps ; elles sont composées de onze articles : le premier est gros et en forme de massue ; le second est de moitié moins long et très-mince ; le troisième a presque la longueur du premier ; le quatrième et le cinquième sont comme le second ; les suivants sont beaucoup plus épais et coniques ; le dernier est le plus long et obliquement échancré. Tous sont plus ou moins couverts de poils gris et présentent deux poils plus longs à l'extrémité de chaque article.

Le corselet est beaucoup plus large que long, et très-convexe ; il est finement rebordé par derrière et plus fortement sur les côtés qui sont arrondis. La bordure latérale se prolonge un peu, par devant et de chaque côté; l'angle antérieur est droit et terminé par un calus peu saillant. Le corselet est ponctué plus ou moins fortement; sa partie postérieure est un peu arrondie; on y voit de chaque côté une impression inclinée et limitée par une ligne carénée, qui est perpendiculaire à la bordure postérieure, ou plus ou moins inclinée et paral-

lèle à la bordure latérale. L'écusson est d'un noir bronzé et lisse; il est triangulaire; ses côtés sont un peu curvilignes.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet; elles sont arrondies aux angles antérieurs et s'arrondissent ensemble à leur extrémité. L'angle sutural est droit. Elles sont ponctuées plus ou moins profondément; les points sont disposés tantôt en lignes peu régulières, tantôt en petites séries variables; les points sont confus dans la partie postérieure. La suture est finement rebordée ; les côtés le sont plus fortement. La marge inférieure est très-large et plus ou moins ridée transversalement. Les élytres de toutes les espèces présentent des variations de ponctuation plus ou moins profonde et de coloration qui passe souvent du bleu clair au bleu foncé, au vert ou au brun métallique.

Le dessous de l'abdomen est noir, ponctué et parsemé de poils courts et couchés. Le dernier segment est lisse et brillant dans sa partie médiane. Le pygidium est sillonné longitudinalement; les bords du sillon sont perpendiculaires; dans le fond est une ligne carénée très-étroite. L'hémicycle du mâle est grand et très-saillant.

Les cuisses postérieures sont médiocrement renflées; leur plus grand diamètre n'excède pas le tiers de leur longueur. Les tibias ont presque la longueur des cuisses qui les reçoivent dans un canal peu profond ; ils sont couverts de poils plus longs vers l'extrémité qui n'est pas arrondie, mais dont l'échancrure et les lobes sont cachés sous les poils, ainsi que l'éperon qui est court et un peu incliné en dehors. Les tibias n'ont pas de sillon pour recevoir le premier article des tarses. Les articles réunis égalent à peu près les deux tiers de la longueur des tibias; ils sont très-velus en dessous ; le dernier est couvert de poils couchés. L'apophyse est très-petite et sa forme variable. Le premier article de tous les tarses des mâles est plus grand que celui de la femelle.

Les *Podagrica fuscipes* et *rudicollis* sont presque tous aptères ou n'ont que pes rudiments d'ailes; les ailes complètes sont rousses; leurs nervures sont brunes.

Après leur dernière transformation les *Podagrica* habitent sur les plantes de la famille des *Malvacées*. On rencontre quelquefois deux espèces sur la même plante. Quant à leurs larves, il est probable que toutes ont le même genre de vie que celle de *P. fuscipes* sur laquelle j'ai fait des observations qui sont transcrites à la suite de la description de l'insecte parfait.

Pieds roux.	Front et vertex noirs.	*Malvae.*
	Front et vertex ferrugineux.	*Fuscicornis.*
Pieds noirs.	Corselet fortement ponctué et rugueux.	*Rudicollis.*
	Corselet finement ponctué et lisse.	*Fuscipes.*

1. **P. malvae**; Duftschmidt. *Oblongo-ovata, caerulea vel virescens; fronte verticeque nigris; antennarum articulis ultimis fuscescentibus, Thorax ferrugineus tenuè punctulatus; elytra subregulariter lineato-punctata, punctis profundis; pedes ferruginei. ♀ ♂ alis incompletis.*

♂ *Ædeagus recurvatus, levis, apice depressus obtusè rotundatus, emarginatus, a basi ad apicem tenuè canaliculatus.*

Var. a *Capite ferrugineo. (Junior).*

Long. 2 mill. 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/2 à 2 mill.

Altica malvae, Schrank, Fauna Boica. I. n. 705. — Duftsch, Faun. austr. III. 286. 70.

Haltica malvae, Illiger, Magaz. VI. 159. 113. — Redt., Faun. austr. 530 18 bis.

Chrysomela caeruleo-striata, Retz. page 167. n. 1091. — De Géer, page 147. n. 98.

Dans les adultes la face seule est ferrugineuse; le front et le vertex sont noirs. Cette couleur est moins foncée dans la partie antérieure du front. Les individus récemment éclos ont la tête entièrement ferrugineuse.

La face est moins ponctuée que dans les autres espèces; elle est quelquefois très-lisse ou ridée. Le front et le vertex sont brillants et présentent quelques points extrêmement fins. Le labre, les mandibules et les palpes sont d'un brun rougeâtre; les festons sont étroits, aigus et séparés du front par des traits fins.

Le corselet est ferrugineux et couvert de points petits et confus; les interstices sont lisses et brillants; la bordure latérale est fine et accompagnée d'une ligne crénelée; elle forme un angle avec le bord antérieur; son calus est peu saillant. L'impression postérieure est très-courte et limitée par une ligne parallèle à la bordure latérale.

Les élytres sont d'un bleu verdâtre et portent neuf lignes ponctuées

et le commencement d'une dixième vers l'écusson; les lignes sont plus régulières et les points plus distincts vers la base et près de la suture. La moitié postérieure est confuse. Les points sont presque aussi forts que ceux de *P. fuscipes;* les intervalles sont un peu ridés et portent de très-petits points.

Le dessous du corselet et tous les pieds sont entièrement ferrugineux. L'abdomen est noir et brillant; le pygidium est profondément sillonné et d'un noir mat. L'hémicycle du mâle est large et saillant; mâles et femelles n'ont que des rudiments d'ailes.

J'ai recueilli cette espèce dans le Midi de la France, sur les *Malva nicaeensis* et *sylvestris*, Lin., et dans les environs de Lyon, sur la *Malva moschata*, Lin.

2. **P. fuscicornis**; Linné. *Oblongo-ovata; caerulea, capite, thorace, pedibusque ferrugineis. Antennarum articuli quatuor primi ferruginei, caeteris fuscis. Thorax laevis; elytris, seriatim, minutissimè confusèque punctatis.* ♀ ♂ *alati.*

Var. a. *Punctis elytrorum profundioribus; antennarum articulis ultimis apice fuscescentibus.*

♂ *Ædeagus recurvatus, laevis, apice obtusè rotundatus, deflexus; excavatione oblonga, versus apicem latiori, ferè cochleariformi.*

Long. 2 mill. 3/4 à 4 mill. 1/2. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill. 1/2.

Chrysomela fuscicornis, Linn., Syst. nat. I. pars. 2° 595. 66.
Chrysomèle sauteuse à pattes rousses, De Géer, V. 343. 47.
Altica rufipes, Fabr. Syst. ent. 114. 14.
Crioceris ruficornis, Fab. Ent. Syst. I. pars. 2a 32. 96.
Crioceris fulvipes, Fab. Syst. Eleuth. I. 463. 68.
Altica fuscicornis, Panzer, Krit. revision. I. 79.
Altica rufipes, Panz. Heft. XXI. fig. 10.
Haltica fuscicornis, Entom. Heft. II. 51. 28. — Illiger, Magaz. VI. 127. 64. — Gyll. Ins. suec. III. 520. 1. — Stephens, Illustr. IV. 300. — *Id.* Manual, 293. 2288. — Redt. Faun. austr. 530. 20.
Podagrica fuscicornis, Kuster, Heft. VIII. 100. — Schoenherr, Synon. I. pars. 2° 307. (voir les *Haltica fuscicornis, rufipes* et *fulvipes*).

C'est la plus grande des espèces européennes. La tête et le corselet sont d'un roux ferrugineux; le labre, les mandibules et les palpes

sont un peu rembrunis vers leurs extrémités ; les festons sont ovales et un peu aigus au sommet ; dans un grand nombre d'individus plus ou moins jeunes, la dessiccation les rend indistincts. Les quatre premiers articles des antennes sont ferrugineux ; les suivants sont bruns ou seulement ferrugineux à leur base.

Le corselet est lisse et brillant ; les angles postérieurs sont arrondis ; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne très-finement crénelée; son calus est recourbé ; l'impression postérieure est nettement et profondément limitée par une ligne courte, parallèle à la bordure latérale.

Les élytres s'élargissent un peu jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; elles sont d'un bleu brillant avec un reflet plus ou moins verdâtre et couvertes d'une multitude de petits points confus ou disposés en séries longitudinales plus ou moins ondulées et quelquefois rangées deux à deux. Les intervalles sont lisses ; dans quelques individus les points sont plus forts, moins nombreux et les intervalles sont un peu rugueux. Près de l'écusson est une ligne courte et fortement ponctuée ; cette ligne est dans un petit sillon qui se prolonge quelquefois, mais plus faiblement, le long de la suture. Le calus huméral est brillant et limité par une assez forte impression. La bordure latérale et la suture sont noires et très-fines. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont nébuleuses ; leurs nervures sont très-brunes.

Le dessous du corselet est ferrugineux ; l'abdomen est d'un noir foncé et brillant; le pygidium est d'un noir mat et profondément sillonné. L'hémicycle du mâle est large et arrondi ; les pieds sont entièrement ferrugineux.

Cette Altise se trouve sur la Guimauve , *Althaea officinalis*. Lin. J'ai recueilli la variété *a* près de Nîmes, sur la *Malva sylvestris*, Lin. On la rencontre aussi sur l'*Althaea rosea*, Lin., que l'on cultive dans les jardins ; elle est souvent en compagnie de *P. fuscipes*.

3. **P. rudicollis.** *Oblongo-ovata , caerulea; capite thoraceque ferrugineis. Antennarum articuli quatuor primi ferruginei , caeteris fuscis. Thorax distinctè punctatus, interstitiis rugosis. Elytra subseriatim confusèque punctata , punctis profundis; pedes nigrofusci. ♀♂ alati; alis saepè incompletis.*

Var. a. *Pedibus partim rufescentibus.* (*Junior*).

b. *Pedibus rufis* (*nuper exclusa*).

♂ *Ædeagus recurvatus laevis, apice obtusè rotundatus, depressus; versus apicem, striola brevi strenua.*

Long. 2 mill. 3/4 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4 à 2 mill.

La tête est d'un rouge ferrugineux ; le labre, les mandibules et les palpes sont presque entièrement bruns ; les festons sont linéaires, aigus et séparés du front par des traits fins. Les quatre premiers articles des antennes sont ferrugineux ; les suivants sont bruns.

Le corselet est deux fois aussi large que long ; il est coloré comme la tête et fortement ponctué. Les points sont confus ou disposés en petites séries ; les interstices sont rugueux et moins brillants que dans les autres espèces. L'impression est limitée par une très-courte ligne perpendiculaire au bord postérieur ; la bordure latérale est fine, son extrémité contourne un peu le bord antérieur ; le calus est très-petit.

Les élytres s'élargissent un peu jusqu'aux deux tiers de leur longueur ; elles sont d'un bleu brillant avec une teinte plus ou moins verdâtre. Leur ponctuation est presque aussi forte que celle de *P. fuscipes*, mais elle est disposée irrégulièrement ou par petites séries. Vers l'écusson est un commencement de strie ponctuée ; les intervalles sont un peu rugueux, ridés et présentent des points très-petits. Le calus huméral est brillant et un peu ridé ; il est limité par une impression au fond de laquelle sont quelques gros points.

Le dessous du corselet est ferrugineux ; l'abdomen est noir et brillant ainsi que le pygidium qui est profondément sillonné. L'hémicycle du mâle est large et saillant ; les ailes sont très-nébuleuses ; leurs nervures sont fortes et brunes. Dans un grand nombre d'individus, on ne voit que des rudiments d'ailes.

Les pieds et surtout les cuisses postérieures sont noirs ; la couleur des tibias tourne au rouge brun. Dans les individus jeunes, la base des cuisses est brune ; dans ceux qui sont récemment éclos, les pieds sont entièrement ferrugineux.

Cette espèce est un peu plus petite que *P. fuscicornis* ; elle se distingue au premier abord, par son corselet plus large et fortement ponctué.

Je l'ai recueillie en mai et juin, à Hyères, sur les *Malva nicaeensis*, Allioni et *parviflora*, Lin. ; et dans les garrigues des environs de Montpellier, sur la *Lavatera olbia*, Lin.

On dit que M. Waltl l'a décrite sous le nom de *Altica ruficollis*. Sa description a été faite sur des individus recueillis en Dalmatie.

4. **P. fuscipes**; Fabricius. *Oblongo-ovata, viridi-aenea, capite thoraceque ferrugineis; antennarum articulis quatuor primis ferrugineis, caeteris fuscis. Thorax tenuè punctulatus; elytra subregulariter lineato-punctata, punctis profundioribus; pedes nigro-fuscis. ♀♂ alati. Alis saepè incompletis.*

Var. a. *Thorace distinctiùs punctulato.*

b. *Thorace nigro.*

♂ *Ædeagus recurvatus, levis, apice obtusè rotundatus, depressus, emarginatus, à basi ad apicem profundè sulcatus.*

Long. 2 mill 1/2 à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/2.

Altica fuscipes, Fab. Syst. Entom. 114. 15.
Chrysomela fuscipes, Fab. Spec. ins. I. 135. 109.
Galleruca fuscipes, Fab. Ent. Syst. I. pars. 2ᵃ 32. 95.
Crioceris fuscipes, Syst. Eleuth. I. 464. 69. — Coquebert, Illustr. 124. tab. 28. fig. 5.
Altica fuscipes, Oliv. Encycl. méth. IV. 110. 35. — *Id.* Entom. V. 704. 64 tab. IV. fig. 64. — Panzer, Faun. Heft. 21. fig. 11. — Duft., Faun austr. III. 276 51.
Altise bedaude, Geoff. I. 245. 3. tab. IV, fig. 4.
Haltica fuscipes, Entom. Hefte. II. 10. 1. — Illiger, Magaz. VI. 158. 112. Gyll. Ins. suec. III. 560. 31. — Stephens, Illustr. IV. 302. — *Id.* Manual. 293. 2293. — Redt. Faun. austr. 530. 18. — Schonherr, Synon. I. pars, 2. 306. 35. (Voir les *Haltica fuscicornis, rufipes* et *fulvipes*).

La tête est ferrugineuse; le labre et les palpes sont un peu rembrunis; les festons sont étroits, aigus et séparés de la face et du front par des traits fins. Les quatre premiers articles des antennes sont ferrugineux; les suivants sont bruns.

Le corselet est ferrugineux, lisse, brillant et très-finement pointillé; l'impression est perpendiculaire au bord postérieur; les élytres de l'insecte vivant sont d'un vert bronzé métallique. Cette couleur se rembrunit souvent après la mort; dans la variété *b*, le corselet est entièrement noir.

Les élytres ont neuf lignes ponctuées et le commencement d'une dixième vers l'écusson; ces lignes ne sont pas régulières, et les points

sont quelquefois par paires. Dans les interstices, une forte loupe fait reconnaître de très-petits points. Vers l'extrémité des élytres, la ponctuation est confuse; le calus huméral est brillant et limité par une forte impression dans laquelle est la base de la cinquième et de la sixième ligne ponctuée.

Le dessous du corselet est ferrugineux comme le dessus; l'abdomen est noir; le pygidium est roux et profondément sillonné; l'hémicycle du mâle est grand et saillant; il est roux dans les individus vivants. Les ailes sont nébuleuses; leurs nervures sont un peu brunes. On trouve, et surtout dans les femelles, un grand nombre d'individus privés d'ailes ou n'ayant que des ailes non développées.

Tous les pieds sont d'un noir brun; les trochanters et les articulations sont roux; les articles des tarses sont plus ou moins rembrunis.

Les dessins de cette Altise publiés dans les ouvrages cités sont imparfaits.

Elle se trouve pendant toute l'année sur la *Malva sylvestris*, Lin., et moins fréquemment sur les autres Malvacées. J'ai recueilli sur la même plante et près de Lyon, un exemplaire mâle de la variété *a*; son édéage est identique avec celui de l'espèce type.

La larve de *P. fuscipes* a douze anneaux transversalement plissés en dessous et bosselés sur les côtés. Chacun des trois premiers anneaux porte une paire de pieds qui paraissent divisés en quatre articles avec un crochet terminal; chaque article est orné à sa base d'un ou deux poils raides; le dernier anneau est terminé par un prolongement arrondi, comprimé en dessus et grossièrement ponctué. Il porte en dessous un mamelon dont la larve se sert comme d'un harpin pour porter son corps en avant. Les anneaux sont jaunes, très-lisses et brillants; ils ont de chaque côté un poil raide et quelques autres en dessous; le dernier anneau est orné de six poils semblables autour de son prolongement.

La tête est oblongue; son vertex est bifide en arrière, ou plutôt sa partie postérieure est divisée par une échancrure triangulaire bordée de brun; la tête est d'un jaune un peu plus foncé que celui du corps. Les antennules sont très-courtes et transparentes ainsi que les palpes. Les mâchoires sont brunes; on n'aperçoit pas d'yeux.

Ces larves se cachent dans la terre pendant le jour, ou sous les débris de divers végétaux dont elles se nourrissent; on ne les voit jamais sur les plantes. Les œufs sont ovales, jaunes, beaucoup plus courts que ceux de *A. oleracea*. La femelle les dépose dans le terreau. La

larve subit probablement plusieurs mues, ce dont je n'ai pu m'assurer. Celles que j'ai élevées ont vécu un mois avant de passer à l'état de nymphes.

La nymphe est de la même couleur que la larve ; on y reconnaît toutes les parties de l'insecte parfait. La tête est recourbée en dessous ; les yeux sont bruns ainsi que les mandibules. On voit un poil brun au côté interne de chaque œil et deux au milieu du front. Les antennes sont plus blanches et plus transparentes que le reste du corps ; elles entourent les deux premières paires de pieds. Le corselet est orné de quelques poils. Les élytres, réduites à l'état rudimentaire, sont recourbées en dessous et collées contre l'abdomen. Le mésothorax et le métathorax présentent une fossette profonde de chaque côté du premier, et un sillon longitudinal sur le second. Les segments de l'abdomen très-bossués en dessus, ont en commun une forte impression de chaque côté, et une autre moins profonde dans le milieu. Le dernier est terminé par deux appendices allongés, un peu coniques et terminés en épine ; il porte en dessous deux petits mamelons transparents.

L'insecte acquiert son dernier développement, dans le sol ; il en sort parfaitement coloré, mais dans un état de mollesse qui cesse au bout de quelques jours.

Genre *Argopus*, Argope ; Fischer.

Antennae undecim articulatae.

Carina nulla, encarpis rotundatis distinctis.

Facies encarpis interjecta ; anticè extensa, bifurcata ; extensione apice depressa obtusè angulata.

Conspectus hemisphericus; thorax et elytra profundè punctata ; femora omnia crassa.

Le caractère le plus distinct de ce genre est dans la forme identique de toutes les cuisses qui sont très-renflées et n'ont pas de canal assez oblique qui leur permette de se reposer sur le sol en même temps que leurs tibias. Quant à la disposition de toutes les autres parties du corps et de la tête, elle diffère peu de celle du genre *Dicherosis*.

M. Fischer a créé le genre *Argopus* qui se traduit par ces mots : *pied inactif*, parce qu'il n'a pas vu sauter les espèces par lui décrites.

Il est possible que dans la Russie septentrionale et surtout en Sibérie, la faculté saltatrice de ces insectes soit plus ou moins ralentie par le refroidissement de la température. L'*Argopus bicolor*, seule espèce européenne décrite par M. Fischer, est évidemment le type de ce genre. Quant à son *A. nigritarsis*, il appartient probablement au genre *Dicherosis*.

Au premier abord ce genre pourrait être considéré comme un intermédiaire entre les Chrysomélines et les Altises, mais, sauf l'absence du canal oblique des cuisses, il a trop d'analogie avec les *Dicherosis* et les *Sphaeroderma*, pour ne pas rester leur voisin.

1. **A. bicolor**; Fischer. *Suborbiculata, convexa, rufo-testacea, nitida; mesothorace, metathorace, abdomine pedibusque nigris; antennarum articulis tribus primis testaceis, caeteris fuscis; facies anticè extensa, bifurcata; grossè punctata; extensione in maribus inflexa, dentiformi. Thorax et elytra profundè punctata.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, integer, laevissimus, apice rufescens, acutè lanceolatus. Abdominis segmentum ultimum apice bi-gibboso.*

Long. 3 mill. 3/4. — Larg. 2 mill. 3/4.

Argopus bicolor, Fischer, Entom. Imp. Russici. II. page 184. tab. XLVII. fig. 3.

Cette espèce est très-convexe et d'un rouge ferrugineux et brillant. La carène faciale est remplacée par la partie supérieure de la face qui est resserrée et terminée anguleusement entre les festons dont elle est séparée. La face est fortement ponctuée sur le devant; les points sont moins nombreux dans la partie supérieure; les festons sont déprimés, un peu arrondis et séparés du front par des traits profonds. Le front est sinueux par devant et présente dans son milieu un angle aigu; il est très-lisse et brillant. Les joues sont divisées antérieurement en deux lobes ou bifurcations qui se prolongent sur l'épistome et se terminent en angles obtus très-fortement ponctués: ces angles ne sont pas recourbés en forme de pince comme dans *Dicherosis haemispherica*. Le labre est petit. un peu sinueux et présente de chaque côté un petit point et quelques poils blancs; les mandibules sont rousses. Le premier article des antennes est fort et égale en longueur le plus grand diamètre de l'œil; le second a le tiers de la longueur du premier, il est renflé à son extrémité; le troisième est comme le second, mais plus long; les suivants sont deux fois aussi longs que le

second et grossissent progressivement ; le dernier est fusiforme et en cône aigu.

Le corselet est très-convexe ; ses angles postérieurs sont très proéminents ; son bord postérieur se projette obtusément vers l'écusson ; les côtés sont un peu arrondis et finement rebordés ; on ne voit pas de calus ; l'angle postérieur est un peu ouvert. Le corselet présente des points inégaux et distants; son bord postérieur est accompagné d'une ligne ponctuée.

Les élytres sont aussi larges à leur base que le corselet et forment avec lui un ovale court ; les côtés sont distinctement rebordés ; la bordure est accompagnée d'une ligne fortement ponctuée ; sa marge inférieure est brillante et en forme de canal. La bordure suturale est imperceptible ; l'angle postérieur est presque droit. Les élytres sont couvertes de très-gros points disposés en petites séries ; près du bord postérieur on voit deux lignes ponctuées assez régulières ; le calus huméral est saillant.

Le dessous du prothorax est d'un roux ferrugineux; le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont très-noirs. Les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et garnis de poils d'un blanc grisâtre. Le dernier segment du mâle présente un sillon linéaire ; l'extrémité du segment est échancrée ; de chaque côté de l'échancrure est une gibbosité carénée. L'hémicycle est arqué et peu saillant ; il est roux ainsi que les gibbosités.

Toutes les cuisses sont très-renflées et arquées en dessus et en dessous ; les cuisses postérieures n'ont pas de sillon oblique pour recevoir les tibias. Le sillon est remplacé par un petit trait peu profond près duquel on remarque une série de quatre gros points. Le plus grand diamètre des cuisses postérieures excède la moitié de leur longueur. Toutes les cuisses sont noires ainsi que les tibias et les tarses. Les tibias sont grands et courbes ; l'apophyse est grande et triangulaire ; elle est rousse ainsi que l'éperon. Le canal qui reçoit le tarse est peu profond ; l'extrémité de son bord extérieur est relevée en triangle. Le premier article des tarses antérieur du mâle est grand et large.

Cette description a été faite sur un individu mâle recueilli en Dalmatie et qui m'a été communiqué par M. Félix.

Genre *Dicherosis;* Dicherose.

Antennae undecim articulatae.

Carina ovalis depressa, in ♀ excavata; encarpis distinctis sub-ovatis.

Facies anticè extensa, bifurcata; extensione plus minusve convexa, acuta.

Conspectus haemisphericus, thorax et elytra tenuissimè punctulata. Femora postica crassa.

Ce genre diffère de *Argopus* : 1° par la forme des cuisses, dont les postérieures sont beaucoup plus larges que les autres ; 2° par le sillon large et oblique de celles-ci ; 3° par la disposition de la face qui est également bifurquée, mais dont les bifurcations sont coniques et dentiformes ; 4° par la présence de la caréne qui est très-déprimée mais distincte surtout dans les mâles.

La seule espèce européenne de ce genre est évidemment douée de la faculté saltatrice.

1. **D. hæmisphærica.** *Suborbiculata, convexa, rufo-testacea minutè punctulata; facies anticè extensa, bifurcata, rugosa; in maribus apice erecta, dentiformis. Femoribus anticis oblongis, posticis crassioribus canaliculatis.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, rufus, latus, latior, obtusè lanceolatus, versus apicem breviter bicanaliculatus.*

Var. a. *Obsolete punctulata.*

Long. 3 mill. 1/2. — Larg. 2 mill. 3/4.

Altica hemispherica, Duft. Faun. austr. III. 253. 6.
Haltica Ahrensii, Germar, *Reise nach Dalmatien*, 206. 135. tab. X. fig. 6.
Argopus hemisphericus, Redt. Faun. austr. 541. 1. — Kuster, XXVIII. n. 96.

Presque orbiculaire, très convexe, d'un roux ferrugineux et brillant. La carène faciale est ovale, oblongue et très-déprimée ; dans les individus jeunes la dessiccation en altère la forme qui paraît alors ridée et plus ou moins creuse. Elle est circonscrite par un trait fin qui la sépare des festons ; ceux-ci sont presque ovales ; leur contour n'est pas toujours régulier ; ils sont séparés du front par un sillon profond qui

se prolonge derrière les yeux. Le front est lisse, sinueux par devant, et présente dans son milieu un angle très-obtus et quelques points au-dessus des yeux. Les joues sont divisées antérieurement en deux lobes qui se prolongent sur l'épistome et se terminent en cônes. Dans les mâles elles se relèvent, et leurs extrémités se rapprochent un peu en forme de pincette. Le labre est très-lisse, brillant et un peu sinueux; il présente de chaque côté deux points très-petits et quelques poils blancs. L'extrémité des mandibules est noire; le premier article des antennes est épais et sa longueur égale le plus grand diamètre de l'œil; le second est trois fois plus petit et ovale; le troisième est un peu plus long et plus mince; le quatrième et les suivants sont deux fois aussi longs que le troisième et grossissent progressivement; le dernier est fusiforme et obliquement échancré.

Le corselet est très-convexe et finement rebordé par devant; son bord postérieur est très-sinueux et sans bordure, et se projette obtusément vers l'écusson. Les côtés sont arrondis et finement rebordés; le calus dépasse le bord antérieur. L'angle postérieur forme une grande courbe. Le corselet est couvert de très-petits points disposés sans ordre; ces points sont un peu plus forts vers le bord postérieur. On remarque près de l'écusson un espace linéaire plus ou moins grand, non ponctué et très-lisse ainsi que les interstices des points. L'écusson est triangulaire.

Les élytres réunies sont aussi larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent beaucoup et forment avec lui un ovale court et assez régulier. Les côtés sont finement rebordés; on ne voit le long de la bordure que des rugosités inégales. La marge inférieure est fortement bordée et légèrement ondulée ou ridée. La bordure suturale est imperceptible; l'angle postérieur est un peu arrondi. Les élytres sont couvertes de points très-fins, que dans la variété *a* l'on ne peut reconnaître qu'à l'aide d'une forte loupe; les points sont disposés en petites séries ondulées et confus vers l'extrémité. Le calus huméral est peu saillant.

Le dessous du corps est couvert de points très-petits et de rides très-fines. Le dernier segment du mâle est un peu ondulé et présente un petit sillon; dans la femelle, le sillon est remplacé par un espace lisse et sans poils. L'hémicycle du mâle est un peu arqué et légèrement rembruni.

Les cuisses postérieures sont renflées et très-finement ponctuées; leur plus grand diamètre excède la moitié de leur longueur; les cuisses antérieures et les intermédiaires sont beaucoup moins larges. Les

tibias sont un peu courbés. L'éperon est grand et brun, ainsi que l'apophyse qui est triangulaire. Le canal qui reçoit le tarse est profond; le premier article des tarses antérieurs du mâle est un peu plus large que celui de la femelle.

Cette espèce se trouve en Allemagne. Je l'ai recueillie en mai et juin, dans les environs de Montpellier et près de Draguignan. Elle saute à d'assez grandes distances, mais rarement.

2. **D. nigritarsis**; Gebler. *Suborbiculata, convexa, rufo-testacea, nitida, profundè punctata; carina crenato-punctata. Antennarum articulis 3-primis testaceis, caeteris fuscis; tibiis omnibus tarsisque brunneis, commissuris rufescentibus.*

Long. 3 mill. 1/2. — Larg. 2 mill. 3/4.

Carène faciale étroite, un peu arquée, triangulaire et lisse au sommet; le reste présente de chaque côté une ligne de gros points irréguliers; les festons sont grands, déprimés et brillants; ils sont séparés du front par un trait profond qui se prolonge derrière les yeux. Le front est bisinueux par devant; il est très-lisse et brillant ainsi que le vertex. Les joues sont lisses près des antennes et très-rugueuses dans le reste de leur surface; chacune d'elles est renflée et presque contiguë à la carène; leurs côtés antérieurs se rétrécissent en se dirigeant sur l'épistome, et l'intervalle qui les sépare forme une échancrure ou sinuosité anguleuse; elles sont bordées distinctement et leurs extrémités sont un peu relevées, mais ne sont pas terminées en cône ou mamelon comme dans *Ahrensii*. (Voir un ♂). L'épistome est sinueusement échancré et présente des poils roux, assez longs.

Les antennes sont comme dans *D. haemispherica* et n'en diffèrent que par la couleur. Les trois premiers articles sont ferrugineux; les suivants sont entièrement bruns et portent à leur extrémité des poils fins, courts et roux.

Le corselet est très-convexe; sinueux par derrière où il se projette obtusément vers l'écusson : ses côtés égalent le quart de la longueur du bord postérieur; ils sont arrondis et distinctement rebordés; le calus dépasse le bord antérieur; l'angle postérieur est presque droit. Le corselet est très-lisse et brillant; sa ponctuation est peu serrée; les points sont de grandeur irrégulière.

L'écusson est triangulaire, lisse et brillant.

Les élytres réunies sont aussi larges à la base que le corselet; elles

s'élargissent un peu moins que dans *Ahrensii*; elles sont ponctuées fortement; les points sont presque partout disposés en petites séries dirigées dans tous les sens; ils sont plus forts à la base des élytres et vers le calus huméral; la bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement mais irrégulièrement ponctuée. L'angle postérieur est un peu arrondi; le calus huméral est saillant, lisse et brillant. La marge inférieure est un peu canaliculée, brillante et sans rides.

Le dessous du corps est finement ponctué et ridé.

Les cuisses postérieures sont plus fortes que celles de *Sph. testacea* et *cardui*; leur dessus est très-arqué et proéminent; les antérieures sont moins fortes que dans *D. haemispherica* et *Arg. bicolor*. Tous les tibias et les tarses sont bruns; les crochets et les articulations sont roussâtres.

Le renflement de la partie antérieure des joues a quelque rapport avec celui des espèces précitées, mais il n'est pas terminé en cône ou mamelon.

Cette description a été faite sur une femelle provenant de la Sibérie et faisant partie de la collection de M. Aubé.

Genre *Sphaeroderma*, Sphaeroderme; Stephens.

Antennae undecim articulatae.
Carina convexa, lanceolata; encarpis distinctis, trigonis.
Facies anticè abbreviata, inflexa vix emarginata.
Conspectus haemisphericus; thorax et elytra tenuissimè confusèque punctulata; femora postica crassa.

Les espèces de ce genre se distinguent des *Argopus* et *Dicherosis* par la forme de la face qui n'est pas divisée ou bifurquée antérieurement et qui permet de reconnaître l'épistome. La *S. testacea* est presque hémisphérique et très-finement ponctuée, tandis que *S. cardui* est plus oblongue et ponctuée plus fortement; elles sont indistinctes dans un assez grand nombre de descriptions.

La disposition des cuisses est favorable au saut; mais ces Altises ne s'élancent pas à une grande distance. L'extrémité supérieure des tibias est arrondie ou sinueuse et sous le rebord est un petit éperon; les crochets sont recourbés en dessous et ont à leur base une apophyse triangulaire. Le premier article des tarses antérieurs des mâles

est un peu plus large que celui des femelles; tous les tarses sont velus en dessous.

1. **S. testacea**; FABRICIUS. *Suborbiculata, convexa, rufo-testacea, subtilissimè punctulata; thoracis dorso aequè punctulato; facies anticè punctulata.* ♀♂ *alati.*

♂ *Ædeagus recurvatus, rufus, convexus, obtusè lanceolatus; marginibus ferè parallelis.*

Long 2 mill. 3/4 à 3 mill. — Larg. 2 mill. à 2 mill. 1/2.

Altica testacea, FAB. Syst. Ent. 114. 16 — OLIV. Enc. meth. IV. 110. 37.— *Id.* Entom. V. 696. 49. tab. 3. fig. 49. — DUFT. Faun. austr. III. 252. 5. — DUMÉRIL, Dict. des sc. nat. I. 522. 1.
Altica voluta, LAICHARTING, page 196. n. 2.
Haltica testacea, Entom. Hefte. II. 50. 27. — ILLIGER, Magaz. VI. 157. 110. — GYLL. Ins. suec. III. 550. 23.
Sphaeroderma testacea, STEPH. Illustr. IV. 328, — *Id.* Manual. 302. 2380 (*S. testaceum*).
Sphaeroderma testacea, REDT. Faun. austr. 542.
Argopus testaceus, KUSTER, Heft. IX. 90. — SCHONHERR, Synon. I. pars. 2°, 305. 29.

Presque hémisphérique, très-convexe, d'un roux ferrugineux et brillant. La carène faciale est un peu convexe, son sommet est lancéolé, et ses côtés sont ponctués; les festons sont convexes et en triangle peu régulier; ils sont séparés du front par un trait ondulé très-profond; le front est lisse et brillant. Les joues portent quelques petits points irréguliers; leur bord antérieur est un peu sinueux; l'épistome est plus large que celui de *S. cardui*. Le labre est lisse et brillant, un peu échancré et présente de chaque côté deux points très-petits.

Le premier article des antennes a la longueur du plus petit diamètre de l'œil; le second est trois fois plus petit et presque ovale; le troisième et le quatrième sont un peu plus longs et plus minces; le cinquième et les suivants sont d'un tiers plus longs que le quatrième, et grossissent un peu; le dernier est fusiforme et obliquement échancré.

Le corselet est très-convexe, arrondi et sinueux sur le derrière, dont la partie médiane est projetée vers l'écusson; ses côtés sont très-arrondis et n'ont pas le tiers du bord postérieur; leur bordure est très-

fine et se continue autour de l'angle postérieur qui est obtus. Le corselet est très-brillant et couvert de petits points irréguliers; les points s'atténuent insensiblement vers le bord latéral qui est très-lisse ainsi que tous les interstices.

Les élytres forment avec le corselet un ovale assez régulier et moins oblong que dans *S. cardui*. Elles sont couvertes de très-petits points disposés en séries irrégulières et confuses vers l'extrémité; elles sont plus distantes et leurs interstices sont très-lisses et brillants. Ce n'est qu'à l'aide d'une forte loupe qu'on y reconnaît des points extrêmement fins.

Le dessous du corps est ferrugineux et couvert de gros points qui sont encore plus forts sur le métathorax. Le dernier segment de la ♀ présente un espace lisse et sans poils. L'hémicycle du ♂ est un peu arqué; le segment qui le précède a une légère impression longitudinale. Les ailes sont d'un blanc roux et translucide; les nervures sont moins foncées que celles de *S. cardui*.

Toutes les cuisses sont un peu moins épaisses que celles de *S. cardui*; le plus grand diamètre des postérieures égale la moitié de leur longueur; leurs tibias sont presque droits; l'éperon est court et brun.

Cette espèce est commune; on la rencontre sur les Chardons et diverses Centaurées.

2. S. cardui; Kirby. *Subovata, convexa, rufo-testacea, distinctè punctulata; thoracis dorso fortiter punctulato; facies anticè profundè punctata vel rugosa.* ♀ ♂ *alati.*

♂ *Ædeagus arcuatus, rufus; longitudinaliter tenuè canaliculatus, obtusè lanceolatus, apice dilatatus.*

Long. 3 mill. à 3 mill. 1/4 — Larg. 2 mill. à 2 mill. 1/2

Haltica cardui, Gyll., Ins. suec. III 659. 23-24.
Sphaeroderma cardui, Steph. Illustr. IV. 328. — *Id.* Manual. 302. 2381. — Redt. Faun. austr. 542. 2.
Argopus cardui, Kuster, XXVIII. nᵉ 97.
Altica cardui, Panz. Faun. XXI. 13.

Presque ovale, convexe, d'un roux ferrugineux brillant. La carène faciale est un peu convexe; son sommet est lancéolé; ses côtés sont un peu rugueux ainsi que les festons dont elle est séparée par des traits assez profonds. Les festons sont en triangle arrondi et séparés du front par une ligne ondulée très-profonde. Le front présente dans sa partie

antérieure quelques rugosités; les joues sont rugueuses près des antennes, fortement et irrégulièrement ponctuées vers leur bord antérieur, qui est un peu sinueux. L'épistome est très-rétréci. Le labre est échancré antérieurement, ce qui le fait paraître un peu bilobé; il présente de chaque côté trois gros points. Les articles des antennes sont comme ceux de *S. testacea.*

Le corselet est très-convexe, arrondi et sinueux sur le derrière, dont la partie médiane est projetée vers l'écusson. Les côtés égalent le tiers du bord postérieur; leur bordure est très-fine et se continue autour de l'angle postérieur qui est très-arrondi. Le corselet est brillant et couvert de points irréguliers et confus; les points sont beaucoup plus forts près des élytres; les bords latéraux sont très-peu ponctués; les interstices sont rugueux.

Les élytres forment avec le corselet un ovale un peu plus oblong que dans *S. testacea.* Elles sont couvertes de points plus forts et disposés en lignes ou séries peu régulières, et les lignes médianes sont plus courtes; toutes s'atténuent vers l'extrémité des élytres; les interstices sont lisses et brillants.

Le dessous du corps est ferrugineux et couvert de gros points qui sont encore plus forts sur le métathorax. Le dernier segment de la ♀ est partout également ponctué; l'hémicycle du ♂ est un peu arqué; le segment qui le précède présente une légère impression longitudinale. Les ailes sont rousses et translucides; les nervures ont la couleur du Succin.

Toutes les cuisses sont plus fortes que celles de *S. testacea;* le plus grand diamètre des postérieures égale la moitié de leur longueur; leurs tibias sont presque droits et aussi longs que les cuisses. L'éperon est roux et un peu plus long que celui de *testacea.*

Cette espèce diffère de sa congénère : 1° par la ponctuation plus forte des élytres et de la base du corselet; 2° par sa forme plus oblongue et la dimension plus grande des côtés du corselet.

Elle se trouve pendant toute l'année sur diverses espèces de Chardons et principalement sur le *Carduus nutans*, Lin.

La figure de l'*Altica testacea*, de Panzer, représente exactement le *Sph. cardui.*

Genre *Aphthona*, Aphthone ([1]).

Antennae undecim articulatae.

Carina linearis; encarpis variis, distinctis; rariùs cum fronte religatis.

Thorax integer, punctulatus.

Conspectus variabilis; oblongus; plus minusve convexus. Elytris confusè seriatimve punctulatis.

Ce genre, par son faciès, est celui qui se rapproche le plus du genre *Altica*; il n'en diffère que par l'absence du sillon transversal du corselet, et par la structure du pygidium dont le sillon ne présente pas une ligne carénée. Quant aux larves, il est probable qu'elles sont nocturnes et se nourrissent de débris de végétaux; on n'en a pas encore découvert sur des plantes vivantes, tandis qu'on y rencontre fréquemment celles du genre *Altica*.

La carène de l'épistome est linéaire et peu saillante; les festons sont arrondis, ovales, lancéolés ou aigus. Les joues sont plus ou moins rugueuses. Le labre est arrondi ou un peu sinueux et présente de chaque côté un ou deux points très-fins; les yeux sont ovales, saillants et sans échancrure; leurs corneules sont très-distinctes et disposées en lignes régulières. Le front et le vertex sont lisses ou finement granulés. Les points suroculaires sont très- rapprochés des yeux et souvent imperceptibles.

Les antennes ont la moitié et quelquefois les trois cinquièmes de la longueur du corps; leur dimension varie souvent dans quelques individus de la même espèce. Les premiers articles sont roux; les suivants sont plus ou moins rembrunis.

Le corselet est plus large que long; coupé droit par devant et sans bordure, un peu arrondi et finement rebordé par derrière; les côtés sont arrondis et plus ou moins inclinés; leur bordure est plus forte. Le calus est peu saillant; l'angle postérieur est plus ou moins ouvert ou obtus; il est rectangle dans quelques espèces. L'écusson est triangulaire à côtés arrondis.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; leurs côtés

---

([1]) (Chevrolat) *in* Dej. Catal.

sont plus ou moins arqués et leur extrémité plus ou moins obtuse ou anguleuse. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne ponctuée ou crénelée. Le calus huméral est peu saillant dans la plupart des espèces.

Le dessous de l'abdomen est plus ou moins ridé et ponctué et garni de petits poils. Le pygidium est finement ponctué et poilu ; il n'a pas de sillon bien distinct, mais presque toujours une légère dépression vers la base. L'hémicycle est saillant dans quelques espèces ; le segment qui le précède est plus ou moins déprimé. Presque toutes les espèces sont ailées ; les ailes sont blanches, transparentes ou translucides ; les nervures sont rousses ou rembrunies.

Les cuisses postérieures sont fortes ; leur diamètre égale la moitié de leur longueur ; elles sont plus ou moins ponctuées et poilues surtout vers leur extrémité. Le tibia a la longueur des cuisses ; son extrémité supérieure est un peu déprimée, échancrée ou bilobée ; il est plus ou moins dentelé en dessous. L'éperon est court et placé à l'extrémité du lobe externe. Le premier article des tarses n'a que le tiers de la longueur du tibia ; le second est de moitié plus petit ; le troisième est bilobé et velu en dessous. Les crochets sont simples et un peu renflés à leur base. La longueur des tarses réunis n'égale pas celle du tibia.

La couleur des espèces de ce genre peut en faciliter la distribution en six séries :

1° Corselet et élytres d'un roux testacé ; 2° d'un roux testacé pâle ; 3° d'un bleu verdâtre ; 4° d'un noir bleu ; 5° entièrement noirs ; 6° entièrement vert bronzé.

Corselet et élytres d'un roux testacé.

Ecusson et dessous du corps noirs. *Nigriscutis.*

Dessous du corps d'un roux plus sombre.
Antennes entièrement rousses. *Cyparissiae.*

Dessous du corps concolore.
Derniers articles des antennes noirs. *Laevigata.*

Corselet et élytres d'un roux testacé pâle.

Métathorax et base de l'abdomen noirs.
Cuisses postérieures rembrunies à leur extrémité supérieure. *Lutescens.*

Dessous du corps entièrement noir; pieds roux. *Abdominalis.*

Métathorax et base de l'abdomen brunâtres; pieds roux; points des élytres confus ou en séries. *Straminea.*

Dessous du corps d'un testacé pâle, élytres brillantes, points très-petits et varioliques. *Variolosa.*

Métathorax et abdomen noirs.

Bande suturale noire, élargie dans son milieu. *Sicula.*

Corselet et élytres d'un bleu verdâtre.

Fortement rugueuse, (aptère). *Lacertosa.*

Finement rugueuse. *Caerulea.*

Corselet et élytres d'un noir bleu.

Tous les pieds noirs, les tibias moins foncés. *Pseudo-acori.*

Pieds ferrugineux à l'exception des cuisses postérieures et de la base des antérieures. *Cyanella.*

Corselet et élytres noirs.

Elytres un peu convexes; points en lignes jusqu'au milieu. *Euphorbiae.*

Elytres très-convexes; points en séries seulement vers la base (aptère). *Ovata.*

Elytres très-convexes; points très-fins et un peu plus forts vers la base. *Delicatula.*

Elytres oblongues, très-rugueuses et partout fortement pointillées (aptère). *Tantilla.*

Corselet et élytres d'un vert bronzé.

Corselet presque lisse, élytres ponctuées plus distinctement. *Virescens.*

Corselet distinctement et élytres plus profondément ponctuées (aptère). *Herbigrada*

1. **A. nigriscutis.** *Testacea, laevis; encarpis trigonis distinctis; elytris pallidis subtilissimè punctulatis; scutello, mesothorace, metathorace, abdomineque nigris, nitentibus.*

Long. 3 à 4 mill.—Larg. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 3/4.

La carène est un peu arquée et atténuée à chaque extrémité; la bordure antérieure des joues est plus ou moins distincte et présente quelquefois des interruptions; le labre est entièrement noir et un peu sinueux par devant; les mandibules et les palpes sont ferrugineux. L'extrémité de ceux-ci est toujours un peu rembrunie. Les festons sont très-distincts, un peu convexes et presque triangulaires; ils sont séparés de la carène et du front par des traits profonds. Le front, les festons et la face sont lisses et brillants. Les antennes sont rousses; les articles six à onze des adultes sont rembrunis.

Le corselet est deux fois aussi large que long; il paraît lisse et brillant; mais à l'aide d'une forte loupe on y aperçoit quelques petits points et d'imperceptibles rugosités. L'écusson est grand, arrondi, lisse et très-noir.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; leurs côtés sont un peu arqués et leur extrémité est obtusément arrondie; l'angle sutural est ouvert; elles sont brillantes et présentent seulement d'imperceptibles rugosités. Le calus huméral est peu saillant.

Le dessous du corselet est roux; le métathorax et l'abdomen sont entièrement d'un noir brillant. Les segments de l'abdomen sont un peu ridés et assez fortement ponctués. Le pygidium est grand, ponctué et poilu.

La plupart des individus sont ailés, quelques-uns n'ont que des rudiments d'ailes.

Les pieds sont entièrement ferrugineux.

Cette espèce se distingue au premier abord de toutes les autres comprises dans la première division, par la couleur noire de son écusson. Elle a été recueillie dans la Russie méridionale par M. Motschoulsky; et dans les environs de Trieste par M. de Kiesenwetter. Il ne m'a été communiqué que des femelles.

2. **A. cyparissiae**; Entom. Hefte. *Rufo-testacea, laevis; encarpis ovatis distinctis; elytris pallidis, subtilissimè punctulatis; metathorace abdomineque plus minusve saturatis.*

♂ *Ædeagus apice emarginatus vel incisus.*

Long. 3 à 4 mill.—Larg. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 3/4.

Haltica cyparissiae, Entom. Hefte. II. 80. 47, tab. III fig. 8 a.
Altica cyparissiae, Oliv. Ent. V. 718. 89. tab. V. fig. 89. — Duft., Faun. austr. III. 256. 10.
Haltica cyparissiae, Illiger, Magaz. VI. 152. 97. — Stephens, Illustr. IV. 299. — *Id.* Manual, 2282. — Redt. Faun. austr. 531. 28 bis.

La carène est un peu arquée et atténuée aux deux extrémités ; celle de la femelle est plus large et plus déprimée. Les joues sont un peu rugueuses ; leur bordure antérieure est irrégulière et dilatée près de la carène ; les festons sont très distincts, un peu convexes et presque ovales ; ils sont séparés de la carène et du front par des traits profonds. Le labre est un peu sinueux par devant et présente de chaque côté et près de l'épistome un point très-petit ; il est quelquefois un peu rembruni ainsi que l'extrémité des mandibules. Le front et les festons sont lisses et brillants.

Les antennes sont entièrement rousses ; leurs articles sont plus épais chez les femelles.

Le corselet est deux fois aussi large que long ; il paraît lisse et brillant ; mais à l'aide d'une forte loupe on aperçoit quelques petits points. L'écusson est grand, arrondi et lisse.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; leurs côtés sont un peu arqués et leur extrémité est obtusément arrondie. Elles sont brillantes et couvertes d'une multitude de points extrêmement fins mais plus distincts que ceux du corselet et disposés irrégulièrement. La marge intérieure est ferrugineuse. Le calus huméral est peu saillant.

Le dessous du corselet est roux ; le mésothorax et le métathorax sont plus ou moins rembrunis ainsi que les premiers segments de l'abdomen qui est couvert de rides ou ondulations transversales, et ponctué fortement. Le pygidium est grand, finement ponctué et poilu ; il n'a pas de sillon distinct, mais seulement vers sa base une légère dépression sans ligne carénée. L'hémicycle est grand et très-saillant ; le segment qui le précède présente une petite ligne noire et brillante. Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et translucides ; leurs nervures sont un peu rousses.

Cette espèce, qui est la plus grande de ce genre, est commune sur diverses espèces d'Euphorbes et notamment sur l'*Euphorbia cyparissias*, Lin. On l'y rencontre pendant toute l'année.

3. **A. laevigata** ; Illiger. *Rufo-testacea laevis, subtùs concolor.*

Encarpis ovatis vel obtusè trigonis, antennarum articulis ultimis nigris. Elytris minutissimè confusèque punctulatis; punctis variolosis plerumque evanescentibus.

♂ *Ædeagus à basi ad medium tenuè canaliculatus, versus apicem breviter excavatus; apex rotundatus. Subtùs modicè incurvatus, integer, laevissimus.*

Long. 2 mill. à 3 mill. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2

Haltica laevigata, Illiger, Magaz. VI. 152. 98, (*Synonymia Fabricii exclusà.*)

La carène est convexe, peu élevée, atténuée au sommet; sa base est contiguë à la bordure antérieure qui est assez forte. Les festons sont très-distincts, convexes et ovales ou représentant un triangle à côtés arrondis ; ils sont lisses et séparés de la carène et du front par un trait profond. Le labre est un peu convexe et arrondi ; il est plus ou moins rembruni ainsi que l'extrémité des mandibules ; le front est brillant et couvert de rides transversales et très-fines. Les cinq premiers articles des antennes sont roux ; les derniers sont bruns dans les adultes. Ceux des mâles sont un peu plus épais que ceux des femelles.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long ; il est lisse, brillant et sans points. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; leurs côtés sont un peu arqués et leur extrémité est obtusément arrondie ; l'angle sutural est très-ouvert. Elles sont lisses, brillantes et couvertes de points varioliques très-petits et irrégulièrement dispersés; dans quelques individus ils sont presque indistincts. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne fortement crénelée comme dans toutes les autres espèces ; les intervalles de ces crénelures ont été signalés comme des points par Illiger. Le calus huméral est peu saillant ; les ailes sont blanches et translucides ; les nervures sont un peu rousses.

Le dessous du corps est entièrement d'un roux ferrugineux ; les segments de l'abdomen sont transversalement ridés, ponctués et poilus. Le pygidium est grand, finement ponctué à sa base et plus rarement vers l'extrémité ; il n'a pas de sillon. L'hémicycle est grand et saillant ; le segment qui le précède présente un petit sillon longitudinal dont le fond est un peu rembruni. Les pieds sont entièrement d'un roux ferrugineux.

Cette espèce est beaucoup plus petite que *A. cyparissiae;* elle se trouve ordinairement sur l'*Euphorbia gerardiana*, Lin., en juillet et août.

4. **A. lutescens ;** Gyllenhal. *Pallida, labro fusco ; metathorace abdominisque basi nigris ; encarpis trigonis vix distinctis; antennarum articulis quatuor ultimis nigris ; elytris minutè punctulatis ; sutura partim infuscata ; femoribus posticis versus apicem plus minusve infuscatis.*

Var. *Evidentiùs punctulata ; sutura angustè infuscata.*

♂ *Ædeagus apice breviter productus , obtusus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2 — Larg. 1 mill. 1/2.

Haltica lutescens, Gyll. Ins. suec. III. 546. 20. — *Id.* IV. 658.
Thyamis lutescens, Stephens, Illustr. IV. 310. — *Id.* Manual, 2320.
Longitarsus lutescens, Redt., Faun. austr. 533 bis.

La carène est brève, très-étroite et peu élevée ; elle est aiguë au sommet et contiguë à la bordure antérieure des joues qui est peu distincte. Les festons sont peu saillants ; ils sont trigones et à côtés arrondis ; ils sont séparés de la carène par un trait peu profond et du front par une légère dépression. Le labre est arrondi, entièrement d'un noir de poix ainsi que les palpes et l'extrémité des mandibules. Le front et le vertex sont lisses et brillants. Les quatre premiers articles des antennes sont roux ; les quatre derniers articles sont bruns et un peu plus épais chez les mâles.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long ; il est lisse et brillant et couvert de points qu'on ne peut reconnaître qu'à l'aide d'une forte loupe ; les points sont entremêlés de très-fines rugosités.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet ; les côtés sont un peu arqués ; ils s'arrondissent vers l'extrémité et forment avec la suture un angle presque droit. Elles sont brillantes et couvertes d'une multitude de points très-petits et très-serrés, dont quelques-uns sont disposés en petites séries. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne finement crénelée. La suture est rousse à sa base et à son extrémité ; la partie intermédiaire qui représente plus de la moitié de la longueur totale est très-brune. La variété est ponctuée plus fortement et la bordure suturale est moins foncée.

Le dessous du prothorax est roux à l'exception de la partie située entre les trochanters. Cette partie, le mésothorax et le métathorax sont noirs. Les premiers segments de l'abdomen sont plus ou moins

rembrunis ; les derniers sont roux ; tous sont ponctués profondément et poilus. Le pygidium est finement ponctué et poilu ; il a près de sa base une légère dépression sans ligne carénée. Dans la femelle, la dépression est plus évidente et s'étend jusqu'à l'extrémité, et sous un certain aspect le pygidium paraît bilobé. L'hémicycle est grand, arrondi et saillant ; le segment qui le précède présente une ligne noire et brillante.

Mâles et femelles sont ailés ; les ailes sont blanches et translucides ainsi que les nervures.

Tous les pieds sont roux ; l'extrémité des cuisses postérieures présente une tache brune plus ou moins grande suivant l'âge de l'individu.

Cette espèce est commune dans les pâturages et les prairies humides ; on l'y rencontre pendant toute l'année.

(*Obs.*) La description de Gyllenhal s'applique exactement à notre espèce ; on y remarque cette expression : *Pedes mediocres ;* et cependant il l'a placée dans la division des Longitarses.

5. **A. abdominalis** ; (Mégerle) Duftschmidt. *Pallida, labro fuscescente ; mesothorace, metathorace abdomineque aterrimis. Encarpis ovatis distinctis ; elytris seriatim confusèque punctulatis.*

♂ *Ædeagus utrinque regulariter excavatus, apice obtusè angulatus.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/2.

Haltica abdominalis, Mégerle, inédit. — Duft. Faun. austr. III. 262.
Thyamis abdominalis. Stephens, Illustr. IV. 313. 20. — *Id.* Manual, 2330.

La carène est brève, étroite, un peu arquée et anguleuse au sommet ; elle est contiguë à la bordure qui est fine. Les festons sont ovales, oblongs et aigus ; ils sont séparés de la carène et du front par des traits profonds. Le labre est presque toujours d'un brun de poix ainsi que le dernier article des palpes. Les mandibules sont ferrugineuses ; le front et le vertex sont lisses et brillants ; les antennes sont d'un roux ferrugineux ; les derniers articles sont quelquefois un peu rembrunis ; ceux des mâles sont plus épais.

Le corselet est deux fois aussi large que long ; il est brillant et couvert d'une ponctuation extrêmement fine.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet ; leurs côtés sont un peu arqués ; ils s'arrondissent vers l'extrémité et forment avec

la suture un angle presque droit; elles sont couvertes de points dont une partie est disposée en séries irrégulières; les points s'atténuent et se confondent vers l'extrémité; la suture est légèrement fauve dans toute sa longueur; le calus huméral est saillant et très-lisse; les ailes sont blanches et translucides.

Le mésothorax, le métathorax et l'abdomen sont d'un noir foncé et brillant; l'abdomen est finement ridé et ponctué et porte des poils assez longs. Le pygidium est largement mais peu profondément canaliculé; les bords du canal sont linéaires et saillants. L'hémicycle est petit et un peu arrondi; le segment qui le précède est noir et fortement ponctué.

Les pieds sont entièrement d'un roux ferrugineux.

Cette espèce se trouve dans l'Angleterre, l'Allemagne et la France; on la rencontre dans les pâturages et quelquefois sur les haies.

6. **A. straminea**. *Pallidè-testacea; metathorace abdominisque basi fuscescentibus; encarpis ovatis; clytris confusè seriatimque punctulatis.*

Var. *Elytris plus minusve sinuato-rugosis.*

♂ *Ædeagus suprà profundè excavatus, subtus tenuè canaliculatus, apice acutus.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2 — Larg. 1 mill. à 1 mill. 1/2

La carène est brève, peu élevée et contiguë à la bordure des joues qui est plus fine sur les côtés; les festons sont ovales, un peu aigus et séparés de la carène et du front par des traits distincts. Le labre est un peu rembruni ainsi que les mandibules et les palpes. Le front et le vertex sont lisses et brillants.

Les antennes sont rousses; les poils des derniers articles les font paraître un peu rembrunies. Les articles sont presque égaux dans les deux sexes.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long; il est brillant et sans points.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; leurs côtés sont moins arqués que ceux de *A. variolosa* et forment avec le corselet un ovale plus oblong. Elles sont brillantes et couvertes d'une ponctuation fine mais distincte. Les points sont quelquefois entremê-

lés de rides ondulées ou de rugosités. Les ailes sont blanches et translucides.

Le dessous du corps est d'un roux pâle; le métathorax et les premiers segments de l'abdomen sont plus ou moins bruns; mais ils ne sont jamais d'un noir foncé comme ceux de *A. abdominalis*. Les segments de l'abdomen sont ridés et finement ponctués. Le pygidium est court, finement granulé et velu; il n'a pas de sillon. L'hémicycle est roux et peu saillant; le segment qui le précède est renflé, arrondi et entièrement roux.

Les pieds sont d'un roux pâle.

J'ai recueilli cette espèce dans le Midi de la France et près de Lyon, sur les balmes viennoises.

7. **A. variolosa.** *Pallidè-testacea, subtus concolor; encarpis breviter ovatis ferè rotundatis; antennarum articulis ultimis paululum fuscescentibus; elytris nitentibus leviter punctulatis; punctis variolosis.*

♂ *Ædeagus supra tenue sulcatus, apice rotundato, dilatato, excavato; subtus modicè canaliculatus, canaliculo in media parte contracto.*

Long. 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/2

La carène est allongée, très-étroite et plus élevée que la bordure qui est presque nulle; les festons sont un peu arrondis, convexes et séparés de la carène et du front par des traits distincts. Le labre est un peu sinueux par devant et son extrémité est quelquefois un peu rembrunie ainsi que les mandibules et les palpes. Le front et le vertex sont lisses et brillants.

Les antennes sont presque toujours d'un roux ferrugineux; les derniers articles sont quelquefois un peu rembrunis. Ceux du mâle sont un peu plus épais que ceux de la femelle.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long; il est d'un brillant gélatineux et sans points.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; leurs côtés sont un peu plus arqués que dans les espèces voisines; leur extrémité forme avec la suture un angle presque droit. Elles sont très-brillantes et couvertes d'une ponctuation très-fine et très-peu profonde qui est indistincte vers l'extrémité. Le calus huméral est saillant et très-lisse; les ailes sont blanches et transparentes.

Tout le dessous du corps est d'un roux pâle; l'abdomen est finement ponctué; le dernier segment est très-velu. Le pygidium est

court et finement granulé; il présente à sa base une courte dépression sans ligne carénée. L'hémicycle est arrondi; le segment qui le précède présente une petite ligne plus ou moins rembrunie. Les pieds sont entièrement d'un roux ferrugineux.

Cette espèce est assez commune dans les pâturages secs ou humides des environs de Lyon. C'est en automne qu'on est sûr de la rencontrer.

8. **A. sicula.** *Pallidè-testacea; metathorace abdomineque nigris. Encarpis ovato-lanceolatis distinctis; elytris laevibus, propè suturam punctato-rugosis; vitta suturali infuscata in media parte latescente.*

♂ *Ædeagus subtùs profundè canaliculatus; canaliculo versus apicem contractus; apice acuto cochleariformi.*

Long. 1 mill. 1/2. — Larg. 1 mill.

La carène est étroite et un peu plus large à son sommet; la bordure antérieure est fine. Les festons sont ovales, convexes et lancéolés; ils sont séparés de la carène et du front par des traits profonds. Le labre est roux ainsi que les mandibules et les palpes. Le front et le vertex sont lisses et brillants; le vertex est plus ou moins rembruni. Les antennes sont rousses; les derniers articles sont un peu sombres.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long; il est roux, d'un brillant gélatineux et sans points.

Les élytres sont plus larges à la base que le corselet; les côtés sont un peu arqués et forment avec la suture un angle presque droit; elles sont rousses ou d'un jaune de paille, lisses et brillantes et présentent quelques points irréguliers et des rugosités vers la suture. Celle-ci est ornée d'une bande noire depuis le quart jusqu'aux trois-quarts de sa longueur; elle est plus large dans son milieu. Le calus huméral est très-lisse.

Le mésothorax est roux; le métathorax et l'abdomen sont noirs; celui-ci est fortement ponctué et porte des poils gris. Le pygidium est sillonné dans toute sa longueur. L'hémicycle est arrondi et peu saillant; le segment qui le précède est largement déprimé; au fond de la dépression est un trait longitudinal.

Les pieds sont entièrement roux; les cuisses postérieures sont fortes; les tibias sont de la longueur des cuisses, un peu arqués et finement dentelés. L'éperon placé à l'extrémité du côté externe est à peine visible.

Cette description a été faite sur un mâle et une femelle recueillis en Sicile et faisant partie de la collection de M. Aubé.

9. **A. lacertosa**; Rosenhauer. *Oblonga, viridi-caerulea, aptera; encarpis ovatis; antennarum basi pedibusque ferrugineis; femoribus posticis supra infuscatis; thorace elytrisque rugosis, confusè punctatis.*

♂ *Ædeagus cylindricus obtusè angulatus; versus apicem utrinque excavatus.*

Long. 3 mill. — Larg. 1 mill. 3/4.

Aphtona lacertosa, Rosenhauer, Beitrage zur inseckten fauna Europas I. 60.
Haltica divaricata, Retd. Faun austr. 531. 27 bis.

La carène est brève et très-déprimée; celle du mâle est moins large et plus convexe; son extrémité antérieure est contiguë à la bordure des joues qui est forte. Les festons sont ovales et un peu aigus près des antennes; ils sont divisés par une fossette profonde et séparés du front par un trait distinct. La carène et les festons sont imperceptiblement granulés. Le labre est d'un brun noirâtre ainsi que les palpes; les mandibules sont rousses; les antennes sont entièrement ferrugineuses.

Le corselet est une fois et demie aussi large que long; il est lisse ou rugueux et imperceptiblement ponctué. L'écusson est arrondi, lisse et brun.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet; les côtés sont un peu arqués; leur extrémité est arrondie; l'angle sutural est ouvert. Elles sont couvertes de points beaucoup plus forts que ceux du corselet; les points sont confus et entremêlés de rides et de rugosités très-fortes. Le front, le corselet et les élytres sont d'un vert bronzé brillant. Mâles et femelles sont aptères.

Le dessous du corps est noir; les segments de l'abdomen sont ponctués et portent des poils blancs. La ponctuation du dernier segment est plus forte. Le pygidium est très-finement granulé et présente quelques petits points très-fins; il n'est pas sillonné. L'hémicycle est arrondi; le segment qui le précède présente une impression large et profonde dont le fond est brillant.

Cette espèce est commune dans les prairies de la Hongrie et dans les pâturages arides des environs de Vienne.

Les exemplaires qui m'ont été communiqués par MM. Redtenbacher et de Kiesenwetter ont été recueillis en Autriche.

La description faite par M. Rosenhauer est très-détaillée; elle a été publiée antérieurement à celle de M. Redtenbacher.

10. **A. caerulea**; Entom. Hefte. *Oblonga, caerulea; antennarum basi pedibusque ferrugineis; femoribus posticis versus apicem infuscatis; encarpis conjunctis plus minusve distinctis; thorace minutissimè punctulato; elytris rugulosis; crebrè punctatis.*

Var b. *Supra caeruleo-virescens.*

c. *Elytris viridi-aeneis.*

d. *Elytris profundius punctatis.*

e. *Anomala; thorace quinque foveolatò.*

♂ *Ædeagus cylindricus incurvatus, apice obtusè angulatus; subtus versus apicem excavatus; excavatione bistriolata, in medio carinata; excavatione superiori oblonga, integra, cochleariformi.*

Long. 1 mill. 1/2 à 2 mill. — Larg. 1 mill. 1/4 à 1 mill. 1/2.

L'Altise bleue sans stries, Geoffroy, I. 249. 12.
Haltica caerulea, Ent. Heft. II. 55. 31. — Gyll., Ins. suec. III. 524. 4. — Stephens, Illustr. IV. 300. 17. — *Id.* Manual. 2286. — Redt. Faun. austr. 531. 26.
Altica caerulea, Oliv. Encycl. méth. V. 108. 22. — *Id.* Entom. V. 711. 77. tab. IV. fig. 77.
Altica hyosciami, Panz. XXI. 4. — *Id.* Kritische revision p. 76.
Aphthona caerulea, Kuster, Heft VIII. 98.

La carène est brève et très-déprimée; celle des mâles est quelquefois rétrécie et linéaire. La bordure antérieure des joues est fine et contiguë à la carène. Les festons sont presque conjoints et présentent sur le devant un espace anguleux dans lequel la carène est introduite; ils sont séparés du front par une dépression transversale; ils sont, ainsi que la carène, imperceptiblement granulés; le front l'est un peu plus fortement. Le labre est d'un brun noirâtre ainsi que les mandibules et les palpes; les cinq premiers articles des antennes sont d'un roux ferrugineux; les suivants se rembrunissent progressivement.

Le corselet est convexe; deux fois aussi large que long, et un peu

rétréci postérieurement; sa bordure latérale est accompagnée d'une ligne crénelée. Il est lisse, brillant, très-finement ponctué et plus fortement dans sa partie postérieure. L'écusson est arrondi, lisse et bronzé.

Les élytres sont beaucoup plus larges à leur base que le corselet; les côtés sont un peu arqués et forment avec la suture un angle presque droit. Elles sont couvertes de points inégaux, beaucoup plus forts que ceux du corselet; ces points sont irrégulièrement disposés et entremêlés de rides et de rugosités. Le calus huméral est saillant, presque lisse et brillant.

Le front, le corselet et les élytres sont d'un bleu brillant. Dans la variété *b*, le front et le corselet ont une teinte cuivreuse, et les élytres sont d'un vert bronzé.

Le dessous du corps est noir; les segments de l'abdomen sont ponctués et portent de longs poils blancs. La ponctuation du dernier segment est plus forte; le pygidium est ponctué finement; il a un sillon longitudinal et peu profond au fond duquel est une ligne carénée peu saillante. L'hémicycle est arrondi; le segment qui le précède est un peu incliné et déprimé. Les ailes sont blanches, opaques; les nervures principales sont très brunes.

Tous les pieds sont d'un roux ferrugineux, à l'exception de l'extrémité supérieure des cuisses qui est plus ou moins rembrunie.

Cette espèce est commune dans les prairies marécageuses et sur le bord des fossés; on la rencontre presque toujours sur l'*Iris pseudo-acorus*, Lin. Les variétés sont plus rares; la variété *d*, se trouve dans la France méridionale.

J'ai recueilli le 6 mai, près de Lyon, et sur l'*Iris pseudo-acorus*, un individu identique avec l'espèce type et qui présente une anomalie remarquable. Son corselet est orné de quatre fossettes égales et arrondies, dont le fond est concave et très-lisse. Ces fossettes sont disposées en losange; les deux postérieures sont plus rapprochées du corselet, et entre elles est placée une cinquième fossette beaucoup plus petite et de forme oblongue. Il est impossible de se rendre compte de la cause de cette anomalie. On rencontre souvent des Altises dont le corselet et les élytres ont éprouvé des contractions qu'on peut attribuer à un changement subit de la température, ou à la pression opérée par un corps étranger et plus solide; mais l'anomalie dont il s'agit est si régulièrement disposée, que toutes les conjectures ou suppositions sur sa formation s'évanouissent.

11. **A. pseudo-acori**; Marsham. *Nigro-caerulea; antennarum articulis tribus primis ferrugineis, caeteris fuscis; femoribus fuscis; tibiis commissurisque pallidis. Encarpis subtrigonis acutis; thorace inconspicuè punctulato; elytris evidentiùs crebreque punctulatis.*

Var. a. *Tibiis plus minusve rufis* (*Junior*).

♂ *Ædeagus rectus, obtusè angulatus, subtus latè canaliculatus, suprà apice oblongo-cochleariformi.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/2 — Larg. 1 mill. 1/3

Chrysomela pseudo-acori, Marsham, Ent. Brit. n° 13.
Haltica violacea, Ent. Hefte, II. 56. 32. — Illiger, Magaz. VI. 156. 107. (Var. *a* et *b* exclusae).
Altica violacea, Duft. Faun. austr. III. 267. 34. (Var. *b* exclusa).
Haltica pseudo-acori, Stephens, Illust. IV. 300. — *Id.* Manual. 2287.
Aphthona sublaevis, Boheman, Mémoires de l'Académie de Stockolm. 1851, page 233.

Carène peu élevée, très-étroite par devant, un peu élargie et anguleuse au sommet qui s'avance entre les festons; ceux-ci sont ordinairement ovales, lancéolés et convexes; mais dans quelques individus leur forme varie; elle est plus ou moins arquée ou anguleuse; ils sont séparés de la carène et du front par des traits distincts. Le labre est arrondi, brun ainsi que les mandibules et les palpes. Le front et le vertex sont lisses et brillants. Les trois premiers articles sont ferrugineux; les suivants sont bruns et plus forts, surtout dans les mâles; le premier article est plus ou moins rembruni dans les adultes.

Le corselet est convexe, presque deux fois aussi large que long; ses côtés sont très-inclinés et arrondis; il est d'un bleu noir ou bronzé et à l'aide d'une forte loupe on y reconnaît des points très-petits. L'écusson est large, arrondi et d'un noir bronzé.

Les élytres sont un peu plus larges à la base que le corselet; leurs côtés sont un peu arqués et forment avec la suture un angle un peu aigu. Elles sont d'un bleu foncé et couvertes de points plus forts que ceux du corselet, disposés sans ordre et entremêlés de rugosités. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant.

Le dessous du corps est très-noir; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et poilus. Le pygidium est profondément et largement sillonné dans la plus grande partie de sa longueur; mais on n'y reconnaît pas de ligne carénée. L'hémicycle est rond, très-saillant;

le segment qui le précède présente une légère dépression ou excavation. Les ailes sont blanches, opaques ; les nervures sont rousses.

Les pieds sont bruns à l'exception des articulations et des tarses qui sont plus ou moins roux.

Cette espèce est un plus petite et plus ovalaire que *Apht. caerulea* ; elle habite les prairies marécageuses et les bords des fossés. On la rencontre pendant toute l'année sur diverses plantes et souvent sur l'*Iris pseudo-acorus* en compagnie de *A. caerulea*, mais elle est moins commune.

12. **A. cyanella** ; Redtenbacher. *Nigro-caerulea ; antennis ferrugineis, articulis ultimis obscurioribus ; pedibus ferrugineis ; femoribus posticis fuscis, anterioribus intermediisque propè basin plus minusve infuscatis. Encarpis brevibus ovato-lanceolatis ; thorace laevi, elytris confusè punctulatis.*

♂ *Ædeagus rectus, obtusè angulatus, subtus carinatus, apice bifoveolatus ; suprà profundè canaliculatus, apice cochleariformi.*

Long. 2 mill. à 2 mill. 1/4 — Larg. 1 mill. 1/3.

Haltica cyanella, Redt. Faun. austr. 531. 25 bis.

La carène est linéaire et très étroite ; les festons sont ovales, lancéolés et séparés de la carène et du front par des traits plus ou moins distincts. Le labre est obtusément arrondi ; il est noir ainsi que les mandibules et les palpes. Le front et le vertex sont lisses et brillants.

Les antennes sont ferrugineuses ; les poils dont les derniers articles sont couverts les rembrunissent un peu.

Le corselet est convexe, presque deux fois aussi large que long ; ses côtés sont très-inclinés et un peu arrondis ; le calus de la bordure est saillant et forme avec elle un angle très-ouvert. Le corselet est lisse, brillant et sans points ; l'écusson est arrondi et brillant.

Les élytres sont beaucoup plus larges à leur base que le corselet ; ses côtés sont un peu arqués ; l'extrémité est arrondie et forme avec la suture un angle presque droit. Elles sont d'un bleu foncé et quelquefois avec un reflet verdâtre ; leur ponctuation est très-fine, inégale et confuse, offrant rarement quelques séries linéaires et des intervalles rugueux. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant.

Le dessous du corps est très-noir ; les segments de l'abdomen sont fortement ponctués et poilus. Le pygidium est profondément sillonné

et sans ligne carénée. L'hémicycle est rond et très-saillant; le segment qui le précède présente une légère dépression. Les ailes sont blanches, transparentes; les nervures principales sont rousses.

Les pieds sont roux ainsi que les trochanters. Les cuisses postérieures sont brunes; les antérieures et les intermédiaires sont plus ou moins rembrunies dans la partie médiane, ce qu'on ne peut reconnaître que dans les adultes.

Cette espèce se distingue de *A. violacea* par sa carène étroite et qui atteint à peine les festons; par ses tibias qui sont entièrement roux. Elle est plus grande que *A. euphorbiae*, dont elle diffère par ses côtés moins arrondis, son calus huméral plus saillant et par la couleur brune de la partie médiane des cuisses antérieures. Dans plusieurs collections, elle est étiquetée *A. spreta*, SCHUPPEL (inédite).

On la rencontre pendant toute l'année dans les prairies et au bord des ruisseaux.

13. **A. euphorbiae**; SCHRANK. *Oblonga, convexiuscula, nigra; antennarum articulis quinis ferrugineis, caeteris plus minusve fuscis. Pedibus ferrugineis; femoribus posticis fuscis. Encarpis brevibus ovato-lanceolatis. Thorace tenuissimè punctulato, elytrorum basi seriatim profundiusque punctata; punctis ultra medium evanescentibus.*

♂ *Ædeagus lanceolatus; subtus basi canaliculatus, apice convexus; supra modicè canaliculatus, apice cochleariformi.*

Long. 1 mill. à 1 mill. 1/2. — Larg. 3/4 mill. à 1 mill.

Chrysomela euphorbiae, SCHRANK, Enum. Ins. Austriae. 83. 155.
Haltica euphorbiae, Ent. Hefte, II. 58. 34. — GYLL. Ins. suec. III. 525. 5. — STEPHENS, Manual. 2283. — REDT. Faun. austr. 531. 25.

La carène est linéaire et très-étroite, les festons sont oblongs, souvent contigus et rapprochés de la carène et séparés du front par un trait ou dépression. Le labre, les mandibules et les palpes sont bruns dans les adultes et roux dans les jeunes. Le front et le vertex sont lisses et brillants; les cinq premiers articles des antennes sont ferrugineux; tous les autres sont bruns.

Le corselet est convexe, presque deux fois aussi large que long; ses côtés sont très-inclinés et un peu arrondis. Le calus de la bordure est saillant. Le corselet est lisse et brillant; à l'aide d'une forte loupe on y reconnaît des points oblongs; il est bleu ou d'un noir bleu foncé. L'écusson est arrondi et bronzé.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet et s'arron-

dissent notablement jusqu'au milieu ; elles s'atténuent vers l'extrémité et s'arrondissent ensemble. L'angle sutural est presque droit. Elles sont proportionnellement plus courtes, et leur contour est plus ovale que celui de *A. cyanella* ; leur couleur est le noir foncé brillant; leur ponctuation est plus forte. Les points sont disposés en lignes peu régulières jusqu'au milieu et sont confus vers l'extrémité. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant.

Le dessous du corps est noir, fortement ponctué et poilu. Le pygidium est sillonné dans presque toute sa longueur et sans ligne carénée. L'hémicycle est large ; le segment qui le précède présente une large et peu profonde dépression. Les ailes sont blanches et transparentes ; les nervures principales sont opaques.

Les pieds sont ferrugineux ; les cuisses postérieures des adultes sont brunes, à l'exception des trochanters et des articulations ; le côté intérieur est moins foncé.

Cette espèce se distingue de *A. cyanella*, par sa forme plus ovale et plus convexe, et par la grosseur et la disposition des points des élytres.

On la rencontre pendant toute l'année près des ruisseaux, et principalement sur l'*Euphorbia sylvatica*, Lin.

14. **A. ovata**. *Oblongo-ovata, convexa, nigra, aptera ; antennis pedibusque ferrugineis, femoribus posticis fuscescentibus. Encarpis linearibus acutis ; thorace laevi tenuissimè punctulato, elytris distinctè confusèque punctatis ; punctis versus basin profundioribus seriatimque dispositis.*

♂ *Ædeagus elongatus, apice obtusè rotundatus ; suprà striola longitudinali ornatus, apice cochleariformi. Subtùs convexus, versùs apicem depressus, carina lineari ornatus.*

Long. 1 mill. 1/4. — Larg. 3/4 mill.

La carène est linéaire et un peu élargie au sommet qui est aigu. Les festons sont linéaires et aigus et séparés du front par des traits peu profonds. Le labre est noir ainsi que les mandibules et les palpes. Les antennes sont ferrugineuses; leurs derniers articles sont plus ou moins rembrunis. Le front est lisse et brillant.

Le corselet est convexe ; presque deux fois aussi large que long ; ses côtés sont très-inclinés ; le calus de la bordure est peu saillant. Le corselet est brillant et présente des points extrêmement fins et entremêlés de rides.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet ; leurs côtés sont régulièrement arqués et leur extrémité forme avec la suture un angle presque droit ; elles sont plus convexes que celles d'*A. euphorbiae.* La ponctuation est très-fine et confuse dans leur partie postérieure ; plus forte et disposée en lignes peu régulières dans la partie antérieure. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne profondément crénelée. Le calus huméral est lisse, allongé et peu saillant. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes très-courts.

Le dessous du corps est noir ; l'abdomen est fortement ponctué et velu. Le pygidium est largement et profondément sillonné dans la moitié de sa longueur ; il est ponctué ainsi que le fond du sillon. L'hémicycle est grand et peu arrondi ; le segment qui le précède est finement rugueux et sa partie antérieure est très-inclinée.

Les pieds sont ferrugineux ; les cuisses postérieures sont plus ou moins brunes à l'exception des trochanters et des articulations.

Cette espèce se distingue au premier abord par sa forme ovale et convexe, par ses festons linéaires et par la disposition du dernier segment de l'abdomen du mâle.

Je l'ai recuillie en août et septembre sur le côté méridional de la montagne du Colombier dans le Bugey.

15. **A. delicatula**, *Oblongo-ovata, convexior, nigra; antennis pedibusque ferrugineis; femoribus posticis fuscis; anterioribus intermediisque propè basin plus minusve infuscatis; encarpis brevibus ferè triangularibus. Thorace laevi, tenuissimè punctulato; elytris tenuè, confusè vel seriatim punctulatis; punctis marium distinctioribus.*

♂ *Ædeagus brevis, lanceolatus, subtus latè canaliculatus; canaliculus versus apicem contractus; suprà profundè sulcatus, apice cochleariformi.*

Long. 1 mill 1/4. — Larg. 3/4 mill.

Carène linéaire étroite ; festons courts, en triangle un peu arrondi et plus aigus vers l'extrémité ; ils sont séparés du front par des traits profonds. Les joues sont rugueuses et sans bordure. Le labre est noir ainsi que les mandibules et les palpes. Les antennes sont ferrugineuses ; les derniers articles sont très-peu rembrunis. Le front est lisse et brillant.

Le corselet est très convexe, et presque deux fois aussi large que long ; ses côtés sont très-inclinés ; le calus de sa bordure est assez saillant. Le corselet est lisse et brillant ; sa ponctuation est extrêmement fine. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres ne sont pas plus larges à leur base que le corselet ; les côtés s'élargissent progressivement et sont régulièrement arqués ; leur extrémité forme avec la suture un angle presque droit. Elles sont très-convexes et ponctuées plus fortement que le corselet ; les points sont plus petits que ceux de *A. ovata* et disposés confusément ; vers leur base on reconnaît quelques lignes ou séries de points très-peu profonds. La bordure latérale est accompagnée d'une ligne profondément crénelée ; le calus huméral est peu saillant. Les ailes sont blanches et translucides ; les nervures sont brunes. Quelques femelles n'ont que des rudiments d'ailes.

Le dessous du corps est noir ; l'abdomen est fortement ponctué et velu. Le pygidium est largement sillonné ; il est ponctué ainsi que le fond du sillon. L'hémicycle est petit et arrondi ; le segment qui le précède est finement rugueux ; sa partie antérieure est un peu inclinée.

Les pieds sont ferrugineux ; les cuisses postérieures des adultes sont rembrunies à l'exception des trochanters et des articulations.

Cette espèce est plus petite que *A. ovata*, et s'en distingue au premier abord par la brièveté des festons, par sa ponctuation plus fine et le peu de saillie du calus huméral ; elle est presque toujours munie d'ailes complètes.

Je l'ai recueillie en septembre sur les côteaux orientaux du Mont-Cindre près de Lyon.

16. **A. tantilla.** *Oblonga, nigra, aptera ; antennarum basi pedibusque ferrugineis ; femoribus posticis fuscescentibus ; encarpis oblongis vix distinctis ; thorace laevi ; elytris rugosis, confusè profundiùsque punctatis.*

♂ *Ædeagus apice rotundatus, subtùs tenuè canaliculatus, supra unistriatus, apice cochleariformi.*

Long. 1 mill. à 1 mill. 1/4. — Larg. 1/2 à 3/5 mill.

Aphthona tantilla, Dej. Catal.

La carène est linéaire et plus ou moins allongée ; son sommet est aigu et séparé du front par un trait peu distinct. Les festons sont déprimés, très-lisses et contigus au front ; la bordure antérieure des joues est distincte. Le labre, les mandibules et les palpes sont bruns ; les articles des antennes sont plus courts que ceux de *A. ovata* ;

les six premiers sont ferrugineux; les suivants sont bruns. Le front est couvert de rides très-fines et disposées en petites lignes arquées.

Le corselet est presque deux fois aussi large que long; sa bordure latérale est forte ainsi que le calus; l'angle postérieur est presque arrondi. Le corselet est lisse et brillant et présente des points presque imperceptibles. L'écusson est arrondi, lisse et brillant.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; leurs côtés sont régulièrement arqués, et leur extrémité forme avec la suture un angle presque droit. Elles sont convexes comme celles de *A. delicatula* et couvertes de rugosités entremêlées de points très-forts et qui s'atténuent un peu vers l'extrémité; quelques points sont disposés en lignes irrégulières. Le calus huméral est très-peu saillant. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes très-courts.

Le dessous du corps est noir; l'abdomen est fortement ponctué et velu. Le pygidium est largement sillonné dans la moitié de la longueur; il est ponctué ainsi que le fond du sillon. L'hémicycle est petit, arrondi; le segment qui le précède est orné d'un trait longitudinal peu profond, lisse et brillant.

Les pieds sont ferrugineux, les cuisses postérieures sont rousses dans les jeunes et brunes dans les adultes, à l'exception des trochanters et des articulations.

Cette espèce est la plus petite de cette division et se distingue par la rugosité de ses élytres. Je l'ai recueillie dans les pâturages arides du Bugey et des environs de Lyon.

17. **A. virescens.** *Oblonga, viridi-aenea; antennarum basi pedibusque ferrugineis; femoribus posticis fuscis. Encarpis brevibus cum fronte plus minusve religatis; thorace minutissimè punctulato; elytris rugosis profundiùs punctatis.*

Var. a. *Elytris caerulescentibus.*

b. *Antennis ferrugineis (Juniores).*

♂ *Ædeagus latus, obtusè angulatus, subtùs excavatus, suprà sulcatus, apice cochleariformi.*

Long. 1 mill. 1/2 — Larg. 1 mill.

Aphthona virescens, Dej. Catal.

La carène est linéaire et un peu arquée; les festons sont très-variables. Dans quelques individus ils sont ovales, aigus ou lan-

céolés ; presque toujours ils sont indistincts et confondus avec le front; quelquefois on aperçoit au-dessus d'eux une légère dépression. Les joues sont finement rugueuses; leur bordure est lisse et un peu arquée. Le labre, les mandibules et les palpes sont ferrugineux; les premiers articles des antennes sont d'un roux ferrugineux, les derniers sont plus ou moins rembrunis. Le front est finement granulé.

Le corselet est deux fois aussi large que long; il est brillant, couvert de points très-fins, inégaux et irrégulièrement disposés. L'écusson est arrondi, bronzé et lisse.

Les élytres sont plus larges à leur base que le corselet; elles s'élargissent un peu jusqu'aux deux tiers. L'extrémité est arrondie et forme avec la suture un angle presque droit; elles sont ponctuées beaucoup plus fortement que le corselet; les points sont entremêlés de rides ou rugosités. Le calus huméral est saillant, lisse et brillant. La couleur des élytres et celle du corselet varient du vert bronzé au bleu noirâtre. Les ailes sont blanches et translucides; les nervures principales sont très-brunes.

Le dessous du corps est noir; les segments de l'abdomen et surtout les derniers sont ponctués et velus. Le pygidium est fortement ponctué, très-velu et sans sillon. L'hémicycle est arrondi et saillant; le segment qui le précède est profondément échancré ou déprimé, et présente une ligne ou sillon longitudinal très-brillant.

Les pieds sont d'un roux ferrugineux; les cuisses postérieures sont brunes en dehors; leur excavation interne est ferrugineuse, ainsi que les trochanters et les articulations. Dans les individus jeunes, les antennes et les cuisses sont entièrement ferrugineuses.

Cette espèce qui est très-variable dans sa couleur et sa ponctuation, se trouve dans toute la France. Elle a été recueillie en Suisse, près de Fribourg, par M. Guillebeau.

18. **A. herbigrada**. *Oblonga, viridi-nitens, aptera; antennarum basi pedibusque laetè ferrugineis. Encarpis minutis subtrigonis. Thorace elytrisque rugosis, profundè punctatis.*

♂ *Ædeagus ferè rectus, apice rotundatus, subtùs bicanaliculatus; suprà latè canaliculatus.*

Long. 1 mill. 1/2 à 1 mill. 3/4 — Larg. 3/4 mill.

Curtis, British. Entom. XIV. f. 630.
Haltica herbigrada, Stephens, Manual, 2285.

Haltica campanulae, Wilh. Redt. Dissertatio inauguralis, 104. 26. — Ludw. Rdt. Faun. austr. 631. 27.

La carène est linéaire ; les festons sont triangulaires, convexes et séparés du front par un trait profond; la bordure antérieure des joues est peu saillante ; le labre est ferrugineux ainsi que les mandibules et les palpes. Les six premiers articles des antennes et quelquefois le septième sont ferrugineux; les suivants sont bruns ; ceux des mâles sont plus forts. Le front est finement ridé ; la tête, le corselet et les élytres sont d'un vert brillant.

Le corselet est très-convexe et deux fois aussi large que long ; il est couvert de points profonds, inégaux et entremêlés de rides. L'écusson est noir et lisse.

Les élytres sont un peu plus larges à leur base que le corselet ; elles s'élargissent un peu et sont presque parallèles dans leur milieu ; leur extrémité est arrondie et forme avec la suture un angle ouvert. Elles sont ponctuées jusqu'à leur extrémité comme le corselet ; une grande partie des points est disposée en petites séries irrégulières. Le calus huméral est presque nul. Mâles et femelles sont aptères ou n'ont que des rudiments d'ailes très-courts.

Le dessous du corps est noir. L'abdomen est fortement ponctué et poilu. Le pygidium est velu, fortement ponctué et sans sillon. L'hémicycle est arrondi et saillant ; le segment qui le précède est profondément échancré, ou déprimé.

Les pieds sont d'un roux ferrugineux. Les crochets du dernier article des tarses sont un peu rembrunis. La partie supérieure des cuisses postérieures est quelquefois plus ou moins brune ; leur excavation est peu étendue et c'est probablement cette modification qui prive *A. herbigrada* de la faculté de sauter aussi facilement que les autres espèces.

Elle se trouve dans presque toute l'Europe et dans les pâturages secs des lieux élevés. Je l'ai recueillie au Mont-Dore en Auvergne ; sur la montagne du Colombier dans le Bugey ; au Mont-Verdun près de Lyon. Tout ces individus sont identiques avec ceux que MM. Curtis et Redtenbacher ont eu l'obligeance de me communiquer.

FIN.

TABLE DES ALTISIDES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

FIN DE LA TABLE DES ALTISIDES.






UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 101719745